

Thérèse Jeanneret

# La coénonciation en français

Approches discursive, conversationnelle  
et syntaxique



Peter Lang

*Sciences pour la communication*

# **La coénonciation en français**



## **SCIENCES POUR LA COMMUNICATION**

**55**

### **Comité de lecture**

J.-P. Branckart, Université de Genève  
J. Cheshire, Université de Londres  
J.-P. Desclés, Université Paris X  
C. Fuchs, Paris  
J.-C. Gardin, CNRS, Paris  
G. Lüdi, Université de Bâle  
I. Mel'čuk, Montréal  
H. Parret, Université de Louvain  
J. Rauault, Université Stendhal (Grenoble III)  
E. Routet, Université de Genève  
S.K. Shaumyan, New Haven

Collection publiée sous la direction de  
Alain Berrendonner, Denis Miéville et Danièle Dubois

Thérèse Jeanneret

# La coénonciation en français

Approches discursive, conversationnelle  
et syntaxique



PETER LANG

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

**Jeanneret, Thérèse :**

La coénonclation en français : approches discursive, conversationnelle  
et syntaxique / Thérèse Jeanneret. – Bern ; Berlin ; Frankfurt/Main ;

New York ; Paris ; Wien : Lang, 1999

(Sciences pour la communication ; 55)

Zugl.: Neuchâtel, Univ., Diss.

ISBN 3-906761-97-5

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines  
de l'Université de Neuchâtel pour obtenir  
le grade de docteur ès lettres et sciences humaines.

Jury: Marie-José Béguelin-Reichler, professeur aux Universités de Fribourg  
et Neuchâtel; Christian Rubattel, professeur à l'Université de Neuchâtel;  
Elisabeth Güllich, professeur à l'Université de Bielefeld (Allemagne);  
Eddy Roulet, professeur à l'Université de Genève.

Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention du Département de  
l'Instruction publique et des Affaires culturelles du canton de Neuchâtel  
et d'un prêt de la Fondation de l'Association suisse  
des femmes diplômées des universités.

© Peter Lang SA,  
Editions scientifiques européennes,  
Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien, 1999

Graphisme: Gilbert Ummel – Neuchâtel

Tous droits réservés.  
Réimpression ou reproduction interdite  
par n'importe quel procédé, notamment par microfilm,  
xérogrophie, microfiche, offset, microcarte, etc.

Imprimé en Allemagne

«Le célèbre cri de la chouette est en fait celui de deux oiseaux. Le premier chante la première partie et, avant que la dernière note soit terminée, le deuxième entonne la deuxième partie, si bien que les deux cris semblent être un seul chant continu».

Richard Attenborough et Jean Dorst,  
*Les défis de la vie*, 1990

«Mon père finissait par se troubler: «J'avais pensé à demander l'avis de la Commission...» disait-il à M. de Norpois après de longs préambules. Alors du visage de l'aristocratique virtuose qui avait gardé l'inertie d'un instrumentiste dont le moment n'est pas venu d'exécuter sa partie, sortait avec un débit égal, sur un ton aigu et comme ne faisant que finir, mais confiée cette fois à un autre timbre, la phrase commencée «que bien entendu vous n'hésitez pas à réunir, d'autant plus que les membres vous sont individuellement connus et peuvent facilement se déplacer». Ce n'était pas évidemment en elle-même une terminaison bien extraordinaire. Mais l'immobilité qui l'avait précédée la faisait se détacher avec la netteté cristalline, l'imprévu quasi malicieux de ces phrases par lesquelles le piano, silencieux jusque là, répliquait au moment voulu, au violoncelle qu'on vient d'entendre, dans un concerto de Mozart.»

Marcel Proust: *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*,  
in *La Recherche du temps perdu*, éd. La Pléiade, vol 1.



Dessin de Pancho, Le Monde du 3 janvier 1997

## REMERCIEMENTS

Ce livre est une version adaptée de la thèse de doctorat que j'ai soutenue en mai 1997 à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

On imagine aisément qu'une thèse accompagne pendant de longues années son auteure et, parfois sans qu'on leur demande vraiment leur avis, les membres de sa famille. La mienne m'a donné de multiples occasions de mettre de côté mon travail et m'a offert également une source très importante d'énergie et de motivations pour le reprendre! Je n'oublie pas également l'importance des amis et surtout des amies!

Une thèse doit aussi beaucoup à ceux qui l'ont dirigée et c'est pourquoi ma reconnaissance va à Marie-José Béguelin et à Christian Rubattel. Dans les ultimes étapes de mon travail, j'ai eu la chance de pouvoir bénéficier des critiques et encouragements d'Elisabeth Gülich et d'Eddy Roulet. Par ailleurs, ce livre doit beaucoup aussi à Alain Berrendonner.

Merci à ceux et celles qui m'ont transmis des exemples de coénonciation et aux nombreux locuteurs anonymes ou non qui en ont produit, particulièrement aux héros du *Petit lynx* qui ont été les inspireurs involontaires de la coénonciation.

## AVANT-PROPOS

Le présent travail trouve son origine dans un enregistrement que j'ai découvert à un moment (en 1986) où je cherchais une interview, engageant plus de deux locuteurs, qui pourrait servir de base à une réflexion sur l'application du modèle hiérarchique et fonctionnel. En effet, l'ouvrage de ROULET, AUCHLIN, MOESCHLER, RUBATTEL & SCHELLING (1985) venait d'être publié et suscitait bon nombre de travaux. Pour une étudiante à la fin de ses études et désireuse de rédiger un mémoire en linguistique, de surcroît formée notamment par l'un des auteurs du livre, Christian Rubattel, la route était toute tracée: il fallait «appliquer» le modèle et si possible mettre en évidence un aspect du corpus posant au modèle hiérarchique et fonctionnel un problème original.

Dans mon cas, ce furent des questions formulées à deux qui attirèrent mon attention: en effet dans cette interview, les questions sont posées, en principe alternativement, par deux petites filles (d'une dizaine d'années). Or, il arrive que la question formulée par une des deux soit prolongée, reformulée, corrigée par l'autre. Ces questions formulées à deux m'ont ainsi amenée à mettre en évidence une configuration de traits non encore décrite dans le modèle hiérarchique et fonctionnel: une intervention, c'est-à-dire un composant monologique, dans laquelle interviennent deux locuteurs, c'est-à-dire étant dialogale. Je n'ai à ce moment-là pas résisté au plaisir de donner un nom à cette configuration et je l'ai appelé *coénonciation*. Le terme n'était pas bien choisi, il existait déjà en linguistique – chez CULIOLI entre autres – et désignait «simplement» le fait qu'une énonciation produite dans une interaction n'est jamais indépendante des énonciations qui l'environnent. Mais je l'ignorais à ce moment-là.

Assez rapidement il m'est apparu que ce phénomène de coénonciation ne se laissait pas facilement décrire au sein du modèle hiéar-

chique et fonctionnel: il obligeait à se poser des problèmes tels, par exemple, que les critères pour distinguer une articulation en échange d'une articulation intra-intervention, tels aussi que la segmentation du discours en unités pertinentes, etc. Je me suis alors tournée du côté de l'ethnométhodologie pour constater, là aussi, que la coénonciation obligeait à s'interroger sur l'unité de base de l'analyse: est-ce qu'un tour de parole pouvait être fabriqué à deux, n'était-ce pas contradictoire avec sa définition? En plus de la paire adjacente, existait-il d'autres types de paires de tours de parole, etc.?

Progressivement donc, j'ai été amenée à utiliser la coénonciation pour mettre en évidence un certain nombre de problèmes qui se posent tant dans le modèle hiérarchique et fonctionnel qu'en ethnométhodologie. Ainsi, les questions centrales auxquelles j'essaie de répondre dans ce livre sont les suivantes:

- s'il est clair que la coénonciation est un phénomène qui relève de la conversation, les différents modèles de description de la conversation peuvent-ils décrire ce phénomène?
- A-t-on dans les différents modèles de description des faits linguistiques qu'ils soient syntaxiques, discursifs ou conversationnels les moyens de caractériser le terme gauche – le coénoncé – et le terme droit – le coénonçant – d'une coénonciation? En particulier, les unités de base de ces différents modèles sont-elles conçues et définies de telle façon qu'elles permettent de caractériser les termes gauche et droit d'une coénonciation?

On voit donc que ma réflexion s'est déroulée sur deux plans, l'un descriptif, l'autre plus épistémologique: d'un côté j'ai cherché à décrire le phénomène de la coénonciation. D'un autre côté, j'ai employé la coénonciation pour interroger les différentes théories de référence en analyse du discours, par exemple sur la nature et la définition de l'unité de base qu'elles avaient choisie.

A un moment donné, il m'est apparu qu'une description de la coénonciation impliquait une approche syntaxique. Cette approche syntaxique a été conçue comme un prolongement et un approfondissement de la réflexion construite et des résultats atteints dans l'approche conversationnelle: en effet, aussi bien le fait qu'un locuteur puisse venir attacher son tour de parole à un tour de parole précédent que le fait qu'un locuteur puisse directement enchaîner sur ce qu'un autre

est en train de formuler pour le terminer montre à l'évidence que la syntaxe conforme localement les enchaînements conversationnels.

Par ailleurs, le fait que la conversation contraigne la construction syntaxique du tour de parole est également mis en évidence si l'on considère la coénonciation comme une alternance des interlocuteurs survenant au milieu d'une construction syntaxique.

C'est donc dans une perspective intégrative d'analyses syntaxique et conversationnelle que se situe l'approche syntaxique: je considère que c'est localement, au niveau du tour de parole lui-même, que s'opère cette intégration du syntaxique et du conversationnel. Pour pouvoir la décrire, j'ai eu besoin d'une unité qui puisse être commune aux différents niveaux d'analyse, une unité qui ait un versant syntaxique et un versant pragmatique: la clause m'a paru remplir les conditions voulues. Une clause se définit syntaxiquement: elle est constituée d'unités syntagmatiques et elle est définie pragmatiquement: elle est énonciation et modifie les représentations cognitives des participants en ajoutant une information au stock de celles qu'ils ont en mémoire en commun. En tant qu'unité syntaxique associée à une énonciation minimale, atomique, la clause peut servir à analyser les tours de parole en coénonciation.

Néanmoins, cette analyse reste dans ce livre descriptive et, à ce titre, attachée à chaque exemple et dépendant de lui. Les différents modes d'articulation des versants pragmatique et syntaxique ne sont ainsi appréhendés qu'empiriquement. Cette limitation trouve une compensation dans le nombre et la diversité des exemples de coénonciation qui sont présentés dans cet ouvrage.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	VII
AVANT-PROPOS.....	IX
CHAPITRE I	
<b>La coénonciation: unités et théories</b>	
La construction «en coénonciation»: premières définitions.....	1
Des <i>phrases en collaboration</i> à l' <i>achèvement interactif</i> .....	5
Un corpus d'exemples de coénonciation.....	6
Conversations endolingue ou exolingue.....	8
Conversations impliquant deux locuteurs ou plus de deux locuteurs.....	9
Interviews, conversations et littérature.....	10
Conventions de transcription.....	11
Présentation des exemples.....	13
Distinction théorie-modèle.....	15
Choix de l'unité de base.....	16
Analyse du discours et analyse conversationnelle.....	16
La pragmatique illocutoire.....	18
AUSTIN.....	19
SEARLE.....	22
DUCROT.....	24
La pragmatique énonciative.....	28
BENVENISTE.....	29
BERRENDONNER.....	29
Une théorie de l'action sociale.....	32

**CHAPITRE 2****Le modèle hiérarchique et fonctionnel**

La notion de discours.....	35
Un modèle de la négociation.....	37
Le modèle standard.....	37
La structure hiérarchique: les actes de langage, les interventions, les échanges.....	38
La structure fonctionnelle.....	39
Les marques linguistiques.....	42
Le mouvement discursif.....	43
Conséquences du concept de mouvement discursif sur le modèle.....	46
L'énonciateur.....	47
Les fonctions interactives.....	47
Le statut de l'acte de langage.....	48
Apports de la syntaxe au modèle hiérarchique et fonctionnel.....	50
Le semi-acte.....	50
L'intervention pure.....	52
Conséquences de l'introduction du semi-acte et de la nouvelle définition de l'intervention.....	55
Développements récents du modèle hiérarchique et fonctionnel.....	56
Une approche modulaire du discours.....	57
L'acte discursif.....	57
Syntaxe dialogale.....	58
Les spécificités du modèle hiérarchique et fonctionnel.....	58
La médiation entre le locuteur et sa parole.....	58
La polyphonie.....	59
Le rôle attribué aux connecteurs pragmatiques.....	62
L'aspect fonctionnel.....	70

**CHAPITRE 3****Une approche discursive de la coénonciation**

Unités descriptives de la coénonciation.....	73
Unités minimales: définitions syntaxique et discursive.....	74
Configurations d'unités coénoncées.....	76
Coénonciation au sein d'une intervention.....	93

Non-correspondance entre segmentations discursive et interactionnelle.....	95
Traitement de la reprise dans une approche discursive.....	101
Typologie des relations entre les constituants de la coénonciation.....	103
Nature dialogique ou monologique de l'enchaînement.....	104
Identification de la fonction interactive entre les segments coénoncés.....	112
Reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques.....	115
Problèmes dans l'identification de la fonction interactive.....	118
Notion de complétude et coénonciation.....	122
Complétude et mouvement discursif conjoint.....	124
Polyphonie et coénonciation.....	127
Problèmes d'énonciateurs.....	127
Problèmes d'unités.....	132
Une approche discursive de la coénonciation: quelques problèmes.....	134

## CHAPITRE 4

### L'analyse conversationnelle

La notion de conversation.....	139
Liens entre conversation et interaction.....	143
Un modèle de l'alternance des tours de parole.....	145
Unités du modèle de l'alternance des tours de parole.....	146
Le tour de parole.....	146
Le tour de parole composé.....	149
Une vision dynamique de la conversation.....	152
La construction des tours.....	152
L'allocation des tours.....	152
Règles pour l'alternance des tours de parole.....	153
La préférence comme propriété structurelle de la conversation.....	154
La préférence dans la paire adjacente.....	155
La préférence dans la réparation.....	157
La préférence, la contiguïté et l'accord.....	162
Autres propriétés structurelles.....	164
L'attachement.....	165
Le phénomène de l'«appendicité».....	166

Part de la syntaxe en analyse conversationnelle.....	168
La syntaxe dans la réparation.....	169
La syntaxe des «phrases en cours».....	170
Aspects intonatifs.....	171
Unités intonatives et coénonciation.....	173
Quelques observations sur l'intonation dans un corpus.....	178
L'intonation comme indice de contextualisation.....	179

## CHAPITRE 5

### **Une approche conversationnelle de la coénonciation**

La coénonciation comme action.....	183
Contribuer à une formulation.....	184
La coénonciation comme procédure de traitement.....	185
Coénonciation et préférence.....	191
Coénonciation et paire adjacente.....	191
Coénonciation et réparation.....	195
Coénonciation et tour de parole.....	202
Coénonciation et tour de parole composé.....	202
Coénonciation et attachement.....	203
Le partage du territoire conversationnel.....	206
Approche conversationnelle de la polyphonie.....	207
La polyphonie comme ressource interactionnelle.....	208
Polyphonie et circulation d'un segment conversationnel.....	211
Etude de la coénonciation.....	214
La coénonciation dans la conversation à deux locuteurs: un exemple.....	214
La coénonciation dans la conversation pluri-locuteurs: deux exemples.....	221
Une approche conversationnelle de la coénonciation: quelques problèmes.....	223
Le tour de parole en question.....	223
Interface entre analyse conversationnelle et syntaxe.....	226

## CHAPITRE 6

### **Une approche syntaxique de la coénonciation**

Une approche syntaxique.....	229
Coénonciation par attachement.....	232

Coconstruction de tours de parole.....	235
Définitions frontalière et dynamique de la place transitionnelle.....	236
Unités d'analyse.....	241
La clause.....	241
Clause et tour de parole.....	242
Coénonciation par attachement et clause.....	243
Clause et attachement.....	246
Coénonciation par ajout parenthétique.....	248
Coénonciation en réparation et clause.....	250
Une syntaxe de l'encodage.....	251
Clause et réparation.....	253
La syntaxe comme indice de contextualisation pour la prise et la construction du tour de parole.....	253
Gestalt syntaxique et indice de contextualisation: quelques exemples.....	255

## CHAPITRE 7

### Conclusion

Les exemples de coénonciation par attachement.....	260
Les exemples de coénonciation en réparation.....	264
Les exemples de coénonciation par ajout prenthétique.....	268
Aspects argumentatifs de la coénonciation.....	269
Conclusion générale.....	271

## ANNEXE 1

### Exemples de coénonciation

Exemples oraux.....	277
Exemples oraux avec reprise.....	285
Exemples écrits.....	286
Interviews.....	286
Littérature.....	288
Exemples «marginiaux».....	290
Situation didactique exolingue.....	290
Larges reprises.....	291
Coénonciation exposée.....	292

## ANNEXE 2

**Exemples de coénonciation en faisceaux**

Anna .....	295
Peter Brook .....	300
Rabelais .....	302
Le petit lynx .....	303
Le racket .....	314
A bout de souffle .....	314

## ANNEXE 3

<b>Autres exemples .....</b>	<b>317</b>
------------------------------	------------

## ANNEXE 4

<b>Exemples de coénonciation venus après coup .....</b>	<b>321</b>
---	------------

<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>327</b>
----------------------------	------------

# CHAPITRE 1

## Unités et théories

### La construction «en coénonciation»: premières définitions

Ce travail sera consacré à l'étude du phénomène que nous avons appelé *coénonciation* et qui peut se définir provisoirement comme la production d'une unité discursive par deux – au moins<sup>1</sup> – locuteurs, telle qu'elle apparaît dans l'exemple ci-dessus:

(1)<sup>2</sup>  
122V. (soupir) toutes les actions que vous avez  
faites pour les animaux étaient-elles par  
pour votre métier +  
→ 123M. ou en avez-vous un autre précis euh: +  
(«Le petit lynx», 122-123)

Dans cet exemple, V. et M. construisent ensemble une question, dont nous admettrons qu'elle forme une unité discursive: M. vient compléter et préciser la question de V. En adoptant un point de vue différent sur l'exemple (1), on pourrait également dire que M. achève la question de V. Sous cet angle, la coénonciation pose le problème de la complétude d'une unité et de la manière dont les locuteurs la perçoivent. Sans nous prononcer sur la nature du lien entre les deux segments discursifs, le second manifeste un effet de suite du premier et c'est cet effet de suite que nous désignerons par le terme de *coénonciation*.

Notre emploi du mot *coénonciation* est donc à distinguer de celui d'AUTHIER-REVUZ (par exemple, 1990) qui, à la suite des travaux de

<sup>1</sup> Par cette formulation, nous sous-entendons que trois, quatre, etc. locuteurs peuvent construire ensemble une seule unité discursive.

<sup>2</sup> Les conventions de transcription figurent plus bas.

CULIOLI (par exemple, 1990) désigne par ce terme le fait qu'une énonciation s'inscrit dans une interaction et est ainsi tributaire des énonciations qui la précèdent et la suivent. Pour nous, le terme est plus précis, il désigne une forme de solidarité entre deux unités produites par deux locuteurs différents qui leur donne l'apparence d'avoir été produite par un seul locuteur<sup>3</sup>.

La coénonciation se définit donc provisoirement comme un cas particulier de production à deux d'une unité de discours et de construction à deux d'une unité de sens.

Dans le modèle présenté par ROULET (1981) et ROULET, AUCLIN, MOESCHLER, RUBATTEL & SCHELLING (1985) (voir chapitre 2 pour une présentation), la coénonciation peut se définir comme un cas particulier de discours dialogal-monologique dans lequel deux segments discursifs produits par deux locuteurs différents s'articulent directement en une intervention comme ci-dessous:

	(2)	
	1JA	une fois Jospin élu que doit faire l'état il doit
		augmenter le SMIC +
→	2JB	et le salaire des fonctionnaires +
	3HP	la question ne se pose pas ainsi
		(Corpus JEANNERET: journal télévisé de France 2)

Dans cet exemple, JA et JB construisent ensemble une unité discursive: l'intervention de JB *et le salaire des fonctionnaires* complète le premier énoncé de JA et c'est à l'ensemble, qui paraît constituer une unité, que HP vient répondre. La coénonciation peut se définir dans le cadre du modèle hiérarchique et fonctionnel comme un type de discours dialogal et monologique: la construction à deux d'une *intervention*, c'est-à-dire du constituant maximal dans l'ordre monologique<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Mais nous ne voulons pas dire par là que l'on peut analyser ces coénonciations comme si elles avaient été produites par un seul locuteur (voir ci-dessous, note 4)

<sup>4</sup> Rappelons que *monologique* dans le modèle hiérarchique et fonctionnel définit un type de structure de discours: la structure d'intervention. Cet usage du terme doit être distingué de celui de BUBLITZ (1988:266) qui désigne de cette manière certaines séquences conversationnelles dans lesquelles la contribution du second locuteur est considérée comme peu importante. En effet BUBLITZ distingue le *primary speaker*, qui fait la contribution principale dans le topique, et le *secondary speaker*, qui n'apporte que des contributions mineures sur le sujet. *Monologique* dans sa conception veut dire qu'il tient pour négligeable les productions du «secondary speaker». Pour nous, il ne

Dans les exemples (1) et (2), le second énoncé serait incomplet s'il apparaissait seul et ne serait probablement pas interprétable. Dans une coénonciation, le second segment semble donc toujours dépendre du premier, bien que les formes que peut prendre cette dépendance soient multiples.

Toujours dans le modèle de ROULET (1981) et de ROULET, AUCLIN, MOESCHLER, RUBATTEL & SCHELLING (1985), on peut également caractériser la construction en coénonciation *par opposition* à l'articulation en échange de deux interventions. En effet, dans ce modèle, deux interventions de deux locuteurs différents se résolvent traditionnellement en un *échange* comme dans l'exemple suivant:

- (3)
- |     |   |      |  |
|-----|---|------|--|
| E - | [ | I M. | ah bon et puis je vois ça avec un lynx |
|     |   | I A. | c'est quoi                             |
|     |   |      | ça c'est une décoration                |
|     |   |      | («Le petit lynx», 257-258)             |

Cette articulation en échange se réalise quand les deux interventions sont dans une relation initiative-réactive, comme c'est le cas dans l'exemple (3) qui met en scène une question et une réponse. On parle alors de discours *dialogal* – parce que produit à deux locuteurs – et *dialogique* – parce qu'ayant la forme d'un échange:

Si l'on se place maintenant dans une perspective différente, développée par SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974) (voir chapitre 4 pour une présentation), la coénonciation peut s'appréhender au moyen de ce que SCHEGLOFF & SACKS (1973:296) appellent *implicativité séquentielle* (sequential implicativeness). Ce principe est appelé aussi *principe de dépendance conditionnelle*. Il fait appel à l'idée de *sequencing rules*, c'est-à-dire à l'idée qu'il existe des règles régissant la suite du discours. Dans le courant ethnométhodologique et notamment dans l'article de SCHEGLOFF & SACKS, ce principe

---

peut être question d'adopter un tel point de vue, parce que nous considérons que le fait pour une séquence d'être produite à deux – ou plus – locuteurs en fait un objet radicalement différent que si elle avait été produite par une seule personne. Nous suivons en cela la conception de SACKS (1992: I, 146): «And yet it is obvious that, that this statement is made by three persons makes it quite a different statement than if it was made by one».

s'applique à la description de la *paire adjacente*, c'est-à-dire d'une unité interactionnelle comprenant deux tours de parole liés justement par un certain type de solidarité, dont le type canonique est la paire question-réponse telle que nous l'avons dans l'exemple (3): le premier tour de parole exerce une contrainte sur le second – tant sur sa forme que sur son contenu – et l'ensemble forme une unité conversationnelle.

Mais dans ce modèle on pourrait concevoir de décrire la coénonciation comme un phénomène qui concerne deux tours de parole articulés l'un à l'autre par un type d'implicativité séquentielle *différent* de celui qui intervient dans les paires adjacentes. Dans cette vision des choses, la notion de coénonciation problématise d'ailleurs le concept de *point d'achèvement* (completion point), moment où un énoncé est considéré comme potentiellement achevé et susceptible de ménager ipso facto une place transitionnelle.

Par ailleurs, les unités du tour de parole (turn constructional unit) à la frontière desquelles il y a place transitionnelle peuvent être, selon SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974), définies syntaxiquement (voir chapitre 6). L'étude de l'implicativité séquentielle qui existe entre les tours de parole en coénonciation pourrait donc également relever d'une étude syntaxique<sup>5</sup>: il s'agira alors de concevoir une syntaxe dont les unités de base devront pouvoir être compatibles avec les contextes interactionnels dans lesquels apparaît la coénonciation.

En résumé, bien qu'il y ait de nombreuses différences entre l'échange et la paire adjacente, la coénonciation peut se définir *par opposition* à ces deux unités: il y a coénonciation de deux segments discursifs quand ils ne peuvent se résoudre ni en échange ni en paire adjacente.

Plus abstraitement, on pourrait représenter cette différence entre articulation en coénonciation et articulation en échange par la différence entre cet exemple emprunté à HAGÈGE (1985) «– La maîtresse l'a puni. – Parce que ... ?» et l'exemple modifié de la manière suivante «– La maîtresse l'a puni. – Pourquoi ... ?». Dans l'exemple de HAGÈGE, le *parce que* amorce l'explication – avec un contour intonatif montant traduit par le point d'interrogation – à partir de la pers-

---

<sup>5</sup> Notons que, bien que le problème ne soit pas le même dans la paire adjacente par exemple, puisque l'implicativité s'y passe entre ce que l'on peut appeler approximativement des *énoncés complets*, la syntaxe y a néanmoins son mot à dire: elle doit dans ce cas définir ce que l'on veut dire par *complet*.

pective de l'autre: le *parce que* mime l'ébauche d'une explication que l'autre est censé donner. L'auteur de ce *parce que* invite l'autre à donner l'explication en l'amorçant lui-même: par la prolongation qu'il ébauche, il se place dans la perspective de l'autre, il parle pour lui, avant lui et comme lui. Dans l'exemple modifié au contraire, l'auteur du *pourquoi* se donne comme différent: il campe son altérité et à partir d'elle, il réclame une explication. Tant le *parce que*, que le *pourquoi* de l'exemple modifié sont donc une invite adressée à l'autre de s'expliquer: mais l'un mime, pour ce faire, la continuité tandis que l'autre marque clairement la rupture. Cet exemple d'HAGÈGE est d'une certaine manière emblématique, parce qu'il permet de représenter deux manières qui sont à la disposition d'un locuteur pour articuler son énoncé à ce qui précède: en coénonciation, c'est-à-dire en mimant la continuité; en échange, c'est-à-dire en se définissant comme autre:

Il apparaît ainsi que ce phénomène de coénonciation peut être envisagé selon des modalités très différentes les unes des autres: en tant que discours monologique mais dialogal, en tant que présentant un certain type d'implicativité séquentielle. De plus il apparaît que quel que soit le point de vue choisi, la syntaxe a également quelque chose à dire sur la manière dont s'articulent les deux segments en coénonciation.

### **Des phrases en collaboration à l'achèvement interactif**

Le phénomène de coénonciation a déjà été abordé dans la littérature linguistique. Nous avons repéré les désignations suivantes: *phrases en collaboration* (collaborative sentences) (JEFFERSON, 1973; SACKS, 1992), *complétion du tour de parole* (ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, 1984), *locuteur collectif* (LOUFRANI, 1981 et 1985), *achèvement<sup>6</sup> interactif du discours* (GÜLICH, 1986), *unité syntaxique produite conjointement* (single syntactic unit jointly produced) (LERNER, 1991), *construction conjointe d'énoncés* (joint construction of utterances) (COATES, 1994).

Ces différentes dénominations dénotent une grande diversité terminologique. A notre sens, cela souligne et révèle les ambiguïtés qui existent souvent dans la manière dont est définie et dénommée l'unité

---

<sup>6</sup> Chez GÜLICH, à notre avis, le terme d'*achèvement* signifie plutôt *réalisation* que *complétion*.

de base, dans les travaux de linguistique: on voit en effet apparaître dans les dénominations les notions de phrase, d'énoncé, de tour de parole, on voit des références faites à la syntaxe et au discours. Mais d'une certaine manière évidemment, les dénominations reflètent aussi la diversité des perspectives dans lesquelles le phénomène a été abordé: perspective syntaxique pour LOUFRANI et pour LERNER, perspective ethnométhodologique pour JEFFERSON, GÜLICH, SACKS et COATES et aussi pour LERNER, perspective conversationnelle pour ANDRÉ-LAROCHEBOUVY.

Comme les phénomènes de coénonciation ont été abordés par les auteurs précités soit assez marginalement soit dans une perspective très précise, celle des situations de contact de langues (GÜLICH), nous avons décidé de consacrer ce travail à une étude complète de la coénonciation. Notre but ici sera donc d'examiner comment certains modèles du discours et de la conversation peuvent en donner une description, quel type d'unités doivent être dégagées pour pouvoir en rendre compte dans une syntaxe de l'oral, quelles informations sur l'intonation ce phénomène rend nécessaires. A travers ces différentes questions, une définition plus rigoureuse de la coénonciation se dégagera peu à peu. Nous privilégierons donc une approche phénoménologique de la coénonciation dans ce travail: à notre avis, on ne peut pas actuellement en linguistique faire abstraction des faits. Une approche «galiléenne» – pour employer l'expression de RUWET (voir ci-dessous) – n'est praticable qu'ultérieurement. Cette remarque nous a été inspirée par RUWET (1991:125):

Il s'agit d'être fidèle aux phénomènes, en l'occurrence d'essayer de décrire et si possible d'expliquer les faits de langage dans toute leur complexité. «Il n'y a rien de mal dans les abstractions», disait Leo Strauss [in *The State of the Social Sciences*, de L.D. WHITE (éd.), 1956:417], «mais il y a quelque chose qui ne va pas du tout si on fait abstraction de l'essentiel». Si l'approche 'galiléenne' n'est pas immédiatement applicable, voire pas du tout, il faut faire autre chose, plutôt que de fermer les yeux. C'est tout.

### **Un corpus d'exemples de coénonciation**

La définition de la coénonciation que nous avons esquissée au début de ce chapitre nous a permis de recueillir des exemples du phénomène. Comme la coénonciation est par définition un phénomène interactionnel, l'ensemble des corpus sources de nos exemples a une forme conversationnelle. Il s'agit:

- 1) du corpus «Le petit lynx», que nous avons recueilli, transcrit et publié dans BÉGUIN-JEANNERET (1988). Ce corpus est constitué d'une interview d'un «vieux» monsieur, A., alors ancien inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, par deux «petites» filles de neuf ans, M. et V. L'interview avait été préparée par M. et V. et avait pour objectif une publication dans le journal scolaire;
- 2) d'autres corpus que nous avons recueillis dans différentes conditions et dont nous avons transcrit au moins les passages qui nous intéressaient: «Anna», conversation entre une étudiante polonaise et une linguiste neuchâteloise; «Vallée d'Aoste<sup>7</sup>», corpus recueilli dans les écoles maternelles de la Vallée d'Aoste; «Rabelais», extrait d'un entretien télévisé entre deux spécialistes de Rabelais: Guy Demerson et Michael Screech; «le racket», extrait de l'interview de deux jeunes gens par un journaliste pour une émission d'information télévisée; «Peter Brook», interview accordée par Peter Brook à un journaliste de la Radio suisse romande;
- 3) de plusieurs corpus publiés<sup>8</sup>, «une grève des étudiants à Grenoble» de LUDWIG (1988); «la mode» de COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI (1987); «la dame de Caluire» de BANGE (1987); «A bout de souffle» de DABÈNE *et coll.* (1990);
- 4) de simples exemples cités par différents chercheurs pour illustrer d'autres phénomènes. Dans ce cas, les exemples sont suivis de la mention du nom du chercheur: exemple corpus MONDADA (1995b)<sup>9</sup>;
- 5) d'exemples que nous avons entendus, à la télévision, à la radio et lors de conversations privées, d'exemples qui nous ont été rapportés par des ami-e-s et collègues, d'exemples que nous avons relevés dans des travaux d'étudiant-e-s et que nous désignons par l'étiquette de «corpus JEANNERET»;

---

<sup>7</sup> Ce corpus a été recueilli avec la complicité de Marinette Malthey et lors d'une recherche dirigée par Bernard Py (voir BOURGUIGNON *et al.* (1994)).

<sup>8</sup> On voudra bien se reporter aux recueils cités pour plus d'explications sur les conditions du recueil de données.

<sup>9</sup> Quelques exemples ont été empruntés à divers chercheurs appartenant au GARS (Groupe aixois de recherche en syntaxe). C'est par cette appellation qu'ils sont désignés.

- 6) d'interviews reproduits dans la presse écrite, L'Hebdo, Le Monde, par exemple et de quelques exemples d'origine littéraire.

L'ensemble de ces corpus nous a permis de sélectionner deux types d'exemples différents: d'une part des exemples courts mettant en évidence chacun une occurrence de coénonciation et d'autre part des exemples plus longs – des extraits de conversations – qui mettent en évidence des coénonciations plus denses et parfois liées les unes aux autres – que nous appellerons *coénonciations en faisceaux*. Ces exemples mieux contextualisés nous offrent une vue plus panoramique sur la coénonciation et nous serviront à discuter de la notion d'un point de vue global, ce qui viendra éclairer certains aspects du phénomène qu'un point de vue plus local aurait laissés dans l'ombre. Ces corpus conversationnels figurent en annexe 2 et sont au nombre de six, ils seront plus particulièrement discutés dès le chapitre 5.

De plus, pour les besoins de notre travail nous présentons quelques exemples d'autres phénomènes que nous avons besoin d'illustrer. Ils sont réunis dans l'annexe 3 et proviennent des mêmes sources que nos exemples de coénonciation.

En annexe 4, on trouvera des exemples de coénonciation que nous avons découverts dans le cours de la rédaction de ce travail, trop tard pour pouvoir les traiter. Ce dernier groupe d'exemples n'est mentionné ici qu'à des fins documentaires et éventuellement d'alimentation de futures recherches sur la coénonciation.

Deux critères principaux ont présidé à la sélection des conversations qui sont réunies dans l'annexe 2: le premier critère est le caractère endolingue ou exolingue de la conversation (ALBER & PY, 1986), le second est le nombre de locuteurs intervenant dans la conversation.

### *Conversations endolingue ou exolingue*

Rappelons que ALBER & PY (1986) désignent par le terme de *conversation exolingue* des conversations asymétriques du point de vue du partage du code linguistique. Selon ces deux auteurs, on pourra ainsi situer toute conversation quelque part le long d'un axe qui joint les pôles exolingue et endolingue et on appellera conversation exolingue

toute conversation dont la position sur l'axe est telle que toute tentative – dans la description – de négliger le fait que les trois conditions [pesant sur l'existence d'un code commun partagé par les interlocuteurs] ne sont pas satisfaites aboutirait à une

distorsion inacceptable pour le linguiste appliqué qui essaie de comprendre comment un apprenant parvient à converser avec un locuteur natif (81).

Par opposition, des conversations dans lesquelles il y a effectivement partage du code entre les interlocuteurs sont appelées *conversations endolingues*.

Parmi nos données, «Anna» est clairement une conversation exolingue: NN est non francophone native, tandis que N l'est. L'interview de Peter Brook a elle aussi une composante exolingue, bien qu'elle se situe plus près du pôle endolingue que «Anna» de par la compétence de Peter Brook en français. Enfin, «A bout de souffle» est tiré d'une interaction en classe de langue, dans laquelle D., le professeur, est le seul natif. A ce titre, elle participe de la conversation exolingue.

A cette inégalité dans le partage du code linguistique on peut lier celle induite par la différence d'âge des interlocuteurs: en effet, certaines conversations que nous avons retenues se déroulent entre interlocuteurs adultes, d'autres entre interlocuteurs adulte et enfant, d'autres enfin entre interlocuteurs enfants.

Nous ne lierons pas dans ce travail ces différentes asymétries à différents types de coénonciation, nous nous bornerons à relever la grande diversité des conversations dans lesquelles des phénomènes de coénonciation peuvent naître.

### *Conversations impliquant deux locuteurs ou plus de deux locuteurs*

Nous désignons par le terme de *pluri-locuteurs*<sup>10</sup>, les conversations qui font intervenir plus de deux locuteurs. Un certain nombre de nos exemples de coénonciation apparaissent en effet dans des contextes pluri-locuteurs. A notre sens l'extrême rareté (voir néanmoins MOESCHLER, 1985: 164-165 et KERBRAT-ORECCHIONI, 1995) des analyses conversationnelles pluri-locuteurs s'explique par les difficultés de transcription d'une part et par la complexité des articulations entre les énoncés auxquelles donnent lieu ces conversations. Ainsi,

---

<sup>10</sup> Nous préférons ce terme à ceux de *triadique* ou *tétradique* proposés par ANDRÉ-LAROCHEBOUVY (1984) parce qu'il est plus simple et plus général. VION (1992) parle de *plurilogue*. KERBRAT-ORECCHIONI (1995) emploie le terme de *polylogue* et de *trilogue*. Ceci l'amène logiquement à parler de *dilogue* pour les conversations à deux locuteurs. Le mot *dialogue* n'est ainsi plus utilisé et ceci ne nous paraît pas très économique.

O'CONNELL, KOWAL & KALTENBACHER (1990:356) font la remarque suivante:

The simplest systematics of SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974) is presented as applicable to turn-taking situations of  $N = 2$  and  $N > 2$  alike, where  $N$  is the number of interlocutors. But in fact, the vast majority of turn-taking research has dealt with only the  $N = 2$  case. Our review of the 22 empirical research publications referred to in the present report indicates that 82% of them used  $N = 2$  cases exclusively. SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974) themselves provide 35 examples of turn-taking in their text, of which 71% include only two interlocutors. The varieties of turn-taking situations that occur in  $N > 2$  settings have not been investigated at all.

Nous ferons néanmoins l'hypothèse que les conversations pluri-locuteurs, même si elles compliquent les problèmes d'analyse, vont permettre de voir apparaître un certain nombre de phénomènes, dont la coénonciation, qui, bien qu'existant dans les conversations à deux locuteurs, n'y apparaissent ni avec la même netteté ni avec les mêmes fonctions.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons choisi de présenter dans l'annexe 2 trois conversations à deux locuteurs («Anna»; «Peter Brook»; «Rabelais») et trois conversations pluri-locuteurs («Le petit lynx»; «Le racket»; «A bout de souffle»).

### *Interviews, conversations et littérature*

Outre leur caractère exolingue ou endolingue et le nombre des participants qui y interviennent, les conversations desquelles nous avons extrait nos exemples peuvent être caractérisées par leur caractère oral ou écrit<sup>11</sup>: dans les interviews journalistiques, l'existence de coénonciation nous a paru intéressante parce que cela nous paraît inscrire la coénonciation dans les faits linguistiques les plus communs, puisque le/la journaliste responsable n'a pas jugé bon de la supprimer à la (re)lecture.

En littérature, la présence de coénonciations montre que cette dernière participe de l'ensemble des moyens à la disposition de

---

<sup>11</sup> LYONS (1980) propose de distinguer entre le mode de transmission – ce qu'il appelle le *canal* – et la substance phonique ou graphique. Dans nos exemples littéraires, le canal est écrit mais la substance se donne pour phonique. C'est ce traitement littéraire de la conversation ou du dialogue qui peut conférer à ces exemples une certaine pertinence.

l'écrivain pour restituer dans son texte des traits d'oralité. De toute façon, les exemples littéraires de coénonciation ont été limités à quelques-uns: il nous paraît particulièrement significatif que l'on trouve des exemples littéraires très différents les uns des autres et qui reflètent, dans leur variété, la diversité des exemples attestés de coénonciation. Nous n'insisterons pas sur les exploitations littéraires de ce phénomène, notamment chez Raymond Roussel (voir néanmoins les exemples (55) et (56)).

L'ensemble de ces raisons nous ont fait garder dans notre corpus les exemples écrits de coénonciation, tout en les présentant dans une catégorie différente et en les considérant plus comme des témoignages que comme des objets d'étude.

### *Conventions de transcription*

Nous avons adopté les conventions de transcription suivantes:

[xxxxx]	indique un chevauchement ponctuel
[xxxx	indique le début du chevauchement. Sans fermeture de crochet (]), les tours de parole se déroulent en même temps jusqu'à la fin de l'un d'eux
[ ]	indique l'endroit d'un chevauchement ponctuel dont le contenu est indiqué à la ligne en-dessous entre crochets [xxxx]
a=	indique un mot tronqué
a:	indique un allongement
<u>aaa</u>	indique un mot prononcé avec insistance
aaa +	indique un contour intonatif montant ou un constituant interprété, sur la base d'indices intonatifs, comme une question
↑	marque un intonème continuatif
↓	marque un intonème conclusif
1 2 2 4	
baba baba	de 1= ton bas à 4= ton haut: transcription impressionniste de l'intonation
1=>	
ba	intonation stable jusqu'à la prochaine indication
12	
ba	ton modulé en une seule syllabe (ou glide)

↑	au début d'un segment de tour de parole, indique que ce dernier est prononcé sur un registre élevé
↓	au début d'un segment de tour de parole, indique que ce dernier est prononcé sur un registre bas
X	indique un mot non compris
(aaa)	indique un commentaire de la transcriptrice
.	indique une pause juste significative
..	indique une pause «longue»
	si la pause est particulièrement longue, sa durée sera indiquée entre ( )

Pour certaines conversations nous avons disposé d'une transcription de l'intonation, pour d'autres nous l'avons réalisée. Nous avons choisi le système préconisé par FONTANEY (1987) qui reproduit une notation impressionniste de l'intonation. Par ce terme, on veut dire que l'intonation est faite à l'oreille et non grâce à un spectrographe. Ce choix se défend d'une part par des considérations sur le caractère éminemment humain de toute appréhension de l'intonation dans une interaction: à ce titre l'analyse impressionniste de la transcriptrice est censée être comparable à l'analyse de tout participant à une interaction. D'autre part, les distinctions opérées par les appareils ne sont pas obligatoirement fonctionnelles; enfin il y a des impératifs techniques et pratiques qui auraient rendu à peu près impossible l'emploi d'un spectrographe.

Une fois fait le choix de la notation impressionniste, nous avons encore fois suivi FONTANEY (1987) dans ses manières de noter l'intonation: l'existence de quatre hauteurs significatives est reconnue par bon nombre de chercheurs, et notamment par ceux dont nous utilisons les travaux. La notation sur une ligne au-dessus du tour de parole de chiffres allant de 1 à 4 et indiquant la hauteur de chaque syllabe nous a semblé à la fois réalisable informatiquement parlant et lisible. Mais l'équilibre qu'il nous a semblé trouver entre lisible et visible n'est peut-être qu'illusion.

Parfois, quand nos exemples provenaient d'autres chercheurs, nous n'avons pas pu obtenir des informations aussi précises que dans les cas où il s'agissait de notre propre travail de transcription. C'est pourquoi certains exemples ne pourront pas être discutés dans la perspective de l'intonation.

Dans l'ensemble de nos exemples, la coénonciation proprement dite est marquée par une flèche<sup>12</sup>. Dans le cours de notre travail, nous présenterons *uniquement* la partie des exemples qui nous intéresse. Le lecteur voudra bien se reporter à l'annexe s'il a des difficultés de contextualisation des exemples.

### Présentation des exemples

Dans l'annexe 1 les exemples sont présentés en fonction de sept critères internes de distinction entre différents types de coénonciation<sup>13</sup>:

- le premier critère est celui de la présence d'un connecteur à l'articulation des deux segments produits par deux locuteurs différents. Deux cas différents peuvent se présenter:
  - 1) le connecteur est attaché au premier segment: il s'agit des exemples (26) et (27). Dans ce cas le connecteur termine le segment qui se signale donc comme inachevé.
  - 2) le connecteur initie le second segment. Nous avons en effet rencontré dans nos corpus quelques exemples (de (28) à (37)) qui nous semblent satisfaire au critère définitoire de la construction à plusieurs locuteurs d'une unité discursive interprétable, bien que l'unité discursive soit dans ces cas-là *composée*, articulée par un connecteur. Nous avons pris le terme de connecteur au sens large et considéré *tandis que* et *et* comme des connecteurs;
- la coénonciation nous a semblé apparaître souvent dans des contextes de discours rapporté. Nous avons distingué les cas où la coénonciation survient à la frontière entre énonciation citante et énonciation citée ce que nous avons appelé *coénonciation à la frontière énonciative* (exemples (9), (10) et (32), notamment) (voir REICHLER-BÉGUELIN, 1997 pour une étude sur le fonctionnement de l'anaphore dans le même contexte) et les cas de coénonciation au sein du discours rapporté (exemples (7) et (8) notamment);

<sup>12</sup> Ce qui nous permet d'affirmer que notre corpus comprend plus de quatre-vingt exemples de coénonciation. Dans le cours de ce travail, la flèche sert à mettre en évidence le phénomène étudié.

<sup>13</sup> La numérotation des exemples dans ce sous-chapitre renvoie à l'annexe 1 à laquelle on voudra bien se reporter.

- dans les exemples (21) à (25), la relative est produite par un locuteur différent de celui qui produit l'antécédent et nous appellerons cette construction «à deux» de la relative, *relative coénoncée* (pour une étude ponctuelle voir JEANNERET, 1995b);
- certaines coénonciations sont précédées d'une *reprise* (voir chapitre 3): c'est-à-dire de la répétition dans le second segment d'un mot ou d'un groupe de mot apparaissant dans le premier segment: il s'agit des exemples (38) à (44);
- à ces reprises de faible amplitude, nous avons adjoint trois exemples (de (62) à (64)) où la reprise est plus large;
- enfin, il y a des *coénonciations exposées*, c'est-à-dire qui donnent matière à discussion entre les interlocuteurs. JEFFERSON (1982) met en évidence l'existence dans la conversation de deux types différents de correction: si un locuteur se trompe, on voit apparaître deux possibilités de réparation de l'erreur. La première se produit dans le cours de la conversation et n'est pas thématifiée par les locuteurs: JEFFERSON (1982) parle alors de *correction intégrée* (embedded correction), la seconde est thématifiée et donne lieu à une séquence latérale, destinée à lever ce qui est interprété alors comme un obstacle conversationnel: JEFFERSON parle alors de *correction exposée* (exposed correction). On pourrait faire fonctionner cette distinction à propos de la coénonciation: le phénomène que nous avons choisi d'observer et que nous avons désigné par le terme de *coénonciation* ne devrait pas faire obstacle à la communication. En conséquence, la coénonciation devrait être intégrée dans la mesure où elle ne devrait pas être thématifiée. Nous avons néanmoins dans notre corpus quatre exemples qui provoquent l'ouverture d'une séquence latérale pour refuser la coénonciation. Il s'agit des exemples (65) à (68). Dans ces quatre exemples, on peut voir à l'œuvre une sorte de coénonciation dans la mesure où l'interlocuteur propose une suite possible au discours précédent. Néanmoins cette suite n'est pas acceptée et provoque dans les quatre exemples une correction exposée amorcée par *non* et *pas*.

Pour des questions de commodité de lecture, nous présentons les exemples de l'annexe I dans les quatre catégories qui se sont révélées être les plus englobantes: exemples oraux (A), exemples oraux avec

reprise (B), exemples écrits (C), exemples marginaux (D). Mais chacun de nos exemples peut naturellement être caractérisé au moyen des traits pertinents déterminés tout au long de ce sous-chapitre.

### Distinction théorie-modèle

Au début de ce chapitre, nous avons évoqué différents concepts qui permettent d'appréhender la notion de coénonciation. Ces derniers s'organisent en des modèles qui eux-mêmes renvoient à des théories de référence. Dans ce travail, nous adopterons en effet la distinction proposée par GRIZE (1985) entre théorie et modèle: une théorie est un ensemble organisé d'axiomes et de propositions, tandis qu'un modèle est «[...] une représentation, plus ou moins formalisée, qualitative ou quantitative d'un ensemble de phénomènes ou d'événements». GRIZE fait remarquer que les usages établis sont de peu d'utilité pour distinguer entre théories et modèles: on parle de *la théorie de la relativité* mais du *modèle de Bohr*. Pour lui, les modèles sont subordonnés aux théories de deux manières: d'abord un modèle est toujours le modèle d'une part de la réalité, il procède toujours par sélection. Et il revient à la théorie de découper dans la réalité l'ensemble pertinent qui sera modélisé. Ensuite, le modèle n'interprète pas la réalité qu'il fait fonctionner, c'est la tâche de la théorie.

Le modèle s'oppose alors d'une part, à la théorie à laquelle il est subordonné et d'autre part, à la description qu'il englobe. C'est en effet le caractère hypothético-déductif d'un modèle – ses hypothèses internes pour DUCROT, BOURCIER, BRUXELLES *et al.* (1980) – qui permet de le différencier de la description. Le rapport entre théorie et modèle est alors vu comme un rapport entre explication et prédiction: le modèle prédit, la théorie explique. Le modèle est donc inscrit dans une théorie – correspondant pour DUCROT aux hypothèses externes – qui permet de choisir dans la réalité les observables modélisables, d'une part et qui, d'autre part, permet de les interpréter. Un modèle permet par ailleurs de définir des *concepts*, qui étaient des *notions* à un stade «naturel» quand elles ressortissaient au simple bon sens.

Pour mener une étude comme la nôtre, nous avons à notre disposition différentes théories du sens et différents modèles: les premières ont pour objet une mise en correspondance syntaxico-sémantico-pragmatique qui assure la mise en relation du matériau linguistique et des unités de base – qui seront des concepts, les

seconds devront proposer des mode(s) d'articulation des concepts en question.

### *Choix de l'unité de base*

En effet, les différentes manières de concevoir la notion de coénonciation que nous avons esquissées au début de ce chapitre sous-tendent un certain nombre de questions concernant les concepts de base, les modèles et les théories impliqués:

- la première d'entre elles concerne le type d'unités de base de l'analyse: nous avons vu qu'il peut s'agir de l'acte de langage, du tour de parole, d'une unité de syntaxe de l'oral, mais on peut trouver dans la littérature linguistique bien d'autres unités de base;
- la deuxième question porte sur le – ou les – mode(s) d'articulation des unités de base. On peut envisager des articulations hiérarchiques ou parataxiques. Ces syntagmatiques sont déterminées par les modèles de référence: le modèle de l'alternance des tours de parole détermine plutôt une articulation parataxique, par exemple, tandis que le modèle hiérarchique et fonctionnel, comme son nom l'indique, s'appuie sur la hiérarchie.

### **Analyse du discours et analyse conversationnelle**

LEVINSON (1983) montre que les deux unités de base qui se sont imposées pour l'étude des discours: l'*acte de langage* et le *tour de parole* définissent deux champs théoriques distincts: l'*analyse du discours*, qui utilise l'acte de langage et qui est sous-tendue par une théorie pragmatique et l'*analyse conversationnelle* qui se sert du tour de parole et qui se construit à partir d'une théorie de l'action sociale et selon une ethnométhodologie. Ainsi, si les deux approches tentent de montrer comment cohérence et organisation discursive sont produites et comprises, elles diffèrent néanmoins à la fois quant aux théories auxquelles elles réfèrent et aux modèles qu'elles utilisent.

Notons que la proposition de LEVINSON et le rôle qu'il fait jouer au choix de l'unité pertinente pour distinguer entre analyse du discours et analyse conversationnelle n'est pas la seule manière de distinguer les deux champs. WILSON (1989) conçoit la distinction entre pragmatique et analyse conversationnelle de la manière suivante: la pragmatique est le domaine des actes de langage en contexte; elle

sous-tend un point de vue linguistique, tandis que l'analyse conversationnelle couvre un domaine plus large dans lequel le point de vue linguistique n'est pas nécessaire. Par exemple, le modèle du *turn-taking* qui relève de l'ethnométhodologie, est décrit indépendamment de l'input linguistique: en conséquence il est un objet de l'analyse conversationnelle mais pas de la pragmatique. Nous nous distançons de cette vision de l'analyse conversationnelle: pour nous, si l'analyse conversationnelle n'est pas uniquement linguistique, elle ne peut pas être indépendante de l'input linguistique. L'analyse conversationnelle doit être un lieu d'intégration de perspectives sociologiques et linguistiques.

De son côté, KERBRAT-ORECCHIONI (1990) considère que l'acte de langage est à la base de toute analyse de l'interaction verbale. Elle suit en cela LABOV & FANSHEL (1977) qui attribuent à l'analyse conversationnelle la tâche de reconnaître, en deçà du niveau linguistique, un niveau plus abstrait d'actions linguistiques telles que requêtes, compliments, etc. Dans cette vision de l'analyse des interactions, il y a une volonté de dépasser l'opposition entre les deux approches (volonté que l'on remarque chez GÜLICH & KOTSCHI, 1995 également) et de concevoir des études qui ont à la fois des fondements dans la théorie des actes de langage et en ethnométhodologie.

Nonobstant ces réserves, la distinction que fait LEVINSON est centrale dans ce travail: ce que nous désignerons par terme d'*approche discursive* comprend les théories – principalement la pragmatique illocutoire – et les modèles d'analyse du discours – ce sera pour nous le modèle hiérarchique et fonctionnel présenté dans ROULET (1981) et ROULET, AUCLIN, MOESCHLER, RUBATTEL & SCHELLING (1985) – qui reconnaissent l'acte de langage comme unité de base (voir chapitres 2 et 3).

Le terme d'*approche conversationnelle* sera réservé aux théories qui s'inspirent de l'ethnométhodologie et à l'analyse conversationnelle – notamment présentée par SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974) – qui ne reconnaît pas l'acte de langage comme unité de base et qui lui préfère, comme unité de base, le tour de parole (voir les chapitres 4 et 5).

Quant au terme d'*approche syntaxique*, il désignera une approche intégratrice de la conversation et de la syntaxe. Il s'agira donc de tenir compte des mécanismes conversationnels et des marquages linguis-

tiques et de tenter de les mettre en rapport, notamment en tentant de rendre compatible les unités de base dégagées par l'approche conversationnelle avec les unités de base syntaxiques et notamment la clause (voir chapitre 6).

Avant d'en venir à ces différentes approches et à la présentation des modèles qui les actualisent, il faut nous pencher sur les différentes théories qui les sous-tendent. Il s'agit en effet de se demander quelle conception du sens nous allons choisir. L'alternative concerne la place qui sera faite au caractère intersubjectif et social de tout phénomène linguistique: on peut concevoir la construction du sens comme un fait d'abord individuel<sup>14</sup> ou constitutivement interactionnel. Les différentes théories du sens que nous allons présenter ci-dessous s'opposent quant à cette question: la pragmatique illocutoire conçoit le sens comme un fait individuel, la théorie de l'action sociale comme constitutivement interactionnel, alors que la pragmatique énonciative permet, nous semble-t-il, les deux conceptions.

Cependant nous ne nous intéresserons pas à ces différentes théories en tant que telles mais pour évaluer leurs apports respectifs dans la description de la coénonciation, c'est-à-dire à travers les unités qu'elles proposent, puisque la coénonciation pose le problème des unités d'une manière centrale. A notre sens, l'examen de contextes conversationnels où il y a coénonciation est de nature à mettre en évidence la pertinence de certaines unités pour la description et la non-pertinence d'autres, tant en pragmatique qu'en syntaxe. La notion de coénonciation va ainsi nous permettre de problématiser les différentes unités envisagées, de questionner la manière dont elles ont été définies. C'est pourquoi il faudra mettre en évidence la manière dont les théories en question ont été amenées à définir leur(s) unité(s). Il s'agira donc d'examiner à la suite de quel choix épistémologique et comment telle ou telle unité a été définie.

### **La pragmatique illocutoire**

La théorie des actes de langage est désignée par le terme de pragmatique illocutoire. Cette théorie de la signification trouve ses fondements dans la philosophie analytique. Nous en rappelons ci-dessous

---

<sup>14</sup> Même si, dans un second temps, par la réitération du mécanisme, la construction du sens peut être pensée comme l'addition de sens individuels.

quelques présupposés de base sans la résumer de manière exhaustive. Par rapport à la coénonciation, le problème qui se pose ici sera celui de l'identification d'une unité d'analyse: les définitions qui ont été données de l'acte de langage permettent-elles d'en faire une unité de base de la coénonciation, peut-on ramener la coénonciation à la production à deux locuteurs – ou plus – d'un acte de langage? Quelles conséquences théoriques aurait le choix de l'acte de langage comme unité de base?

### AUSTIN

Le point de départ de la théorie des actes de langage (actes de parole pour DUCROT) est la «découverte» par AUSTIN des énoncés performatifs et la définition qu'il en donne. Un énoncé est performatif s'il satisfait aux deux conditions suivantes: d'une part, quand il est interprété littéralement, il décrit une action présente de son locuteur (mais ceci est le cas de la plupart des verbes énoncés à la première personne du présent) et d'autre part son énonciation a pour fonction d'accomplir l'action en question (et ceci définit, en fait, le verbe performatif). L'exemple type de verbe performatif est le verbe *promettre* qui, lorsqu'il est inséré dans un énoncé du type: *je promets ...*, permet au locuteur de cet énoncé de décrire ce qu'il est en train de faire et d'effectuer une promesse en un seul et même mouvement. D'un point de vue plus théorique, les énoncés performatifs mettent en évidence l'existence *dans la langue* d'expressions qui ont pour fonction spécifique d'effectuer, par leur énonciation, une action. De là DUCROT (1972) met en évidence deux positions théoriques possibles: la première, qui sera la sienne, celle d'AUSTIN, et celle des autres philosophes du langage consistera à dire qu'une description sémantique de ces verbes doit indiquer quelles actions ils permettent d'effectuer. En d'autres termes, une sémantique qui n'intégrerait pas d'une manière ou d'une autre l'usage que l'on fait de la langue est impossible. La seconde, qui sera celle de BENVENISTE (voir plus bas), est d'affirmer que la description sémantique des verbes performatifs doit permettre de comprendre la possibilité de leur utilisation performative, mais ne doit pas de fait englober cette utilisation. Nous nous trouvons là devant différentes manières de concevoir l'articulation entre sémantique et pragmatique que nous allons examiner en détail afin de préciser les enjeux théoriques afférents à chacune de ces positions.

AUSTIN (1970) [1991:37] part de la constatation que: «Les philosophes ont trop longtemps supposé que le rôle d'une «affirmation» [statement] ne pouvait être que de «décrire» un état de choses, ou d'«affirmer un fait quelconque», ce qu'elle ne saurait faire sans être vraie ou fausse» et met en évidence la nécessité de distinguer entre énonciations constatives et énonciations performatives. Si les premières relèvent d'une sémantique vériconditionnelle, les secondes doivent s'évaluer en termes de réussite ou d'échec (felicitous or infelicitous), en fonction de leur capacité à être réalisées avec succès ou non dans un contexte donné.

Ces énonciations performatives ont, par ailleurs, en commun de permettre d'accomplir des actions par l'emploi de mots: on peut promettre, féliciter, ordonner, interroger, etc. par un énoncé. AUSTIN va donc élargir le point de vue en étudiant les différentes actions qui peuvent être accomplies par la parole. Il va construire ainsi une théorie des actes illocutoires (par opposition aux actes locutoires et perlocutoires) dans laquelle les constatifs et les performatifs ne sont que des cas particuliers<sup>15</sup>.

D'un point de vue à la fois plus général et plus philosophique. AUSTIN (1970) s'inscrit dans une critique épistémologique de certains résultats philosophiques, critique qui se formule par l'exigence d'examiner d'abord les faits avant de construire des systèmes philosophiques. Or les faits ne peuvent être saisis qu'à travers le langage. AUSTIN ne considère ainsi l'étude du langage que comme un moyen pour aborder le réel, les faits. En effet il affirme que

nous utilisons la multiplicité d'expressions que nous fournit la richesse de notre langue, pour diriger notre attention sur la multiplicité et la richesse de nos expériences. Le langage nous sert de truchement pour observer les faits vivants qui constituent notre expérience, et que nous aurions trop tendance, sans lui, à ne pas voir (cité d'après LANE, 1991).

---

<sup>15</sup> Notons que BENVENISTE (1966:274) propose de maintenir la distinction entre performatif et constatif en montrant que les actes performatifs s'opposent aux actes illocutoires: seul l'acte performatif a la propriété d'être sui-référentiel, c'est-à-dire de «se référer à une réalité qu'il constitue lui-même, du fait qu'il est effectivement énoncé dans des conditions qui le font acte. De là vient qu'il est à la fois manifestation linguistique, puisqu'il doit être prononcé, et fait de réalité, en tant qu'accomplissement d'acte». Cette position de BENVENISTE est liée à sa vision de l'articulation entre sémantique et pragmatique, sur laquelle nous reviendrons à propos de la pragmatique énonciative.

Cette «phénoménologie linguistique» (LANE, 1991) est donc assez éloignée de l'objet de la linguistique. Car si le langage n'est que le moyen et non l'objet à décrire, AUSTIN préconise de surcroît une certaine méfiance vis-à-vis du langage, lequel peut refléter bien des préjugés et des erreurs. C'est par l'imagination de situations et de ce qu'il s'y serait dit que le philosophe tente de déjouer les pièges du langage. Ce recours à l'intuition du chercheur diffère d'une observation empirique. Néanmoins, la richesse de l'imagination d'AUSTIN, la difficulté de saisir l'objet philosophique de ses recherches, ainsi que la forme de ses résultats (construction de taxinomie: opération familière à la linguistique) ont, à notre sens, amené certains linguistes à prendre les observations d'AUSTIN comme des résultats linguistiques.

Pour AUSTIN donc, tout locuteur qui utilise un énoncé (performatif ou constatif) avec une intention de communication accomplit un acte illocutoire dans le contexte de son énonciation. Et la signification de cet acte illocutoire peut se décrire comme l'intention du locuteur d'accomplir l'acte. Les actes de langage sont donc des unités de signification et de communication. On ne peut donc concevoir l'articulation syntaxe, sémantique, pragmatique comme les logiciens néo-positivistes le faisaient (voir par exemple MORRIS, 1974) en termes de points de vue à mettre en œuvre *successivement* et *indépendamment* les uns des autres. Parallèlement la distinction entre langue et parole telle qu'elle a été établie par Saussure est elle aussi remise en cause; on ne peut concevoir indépendamment la langue et l'usage de la langue, puisque certaines unités – par exemple les actes de langage – ont une signification en tant qu'ils sont usage de la langue.

Par rapport à cette vision de l'articulation entre syntaxe, sémantique et pragmatique, et à sa remise en cause à travers la définition d'AUSTIN de l'illocutoire, nous distinguerons trois positions:

- l'abolition de la distinction sémantique-pragmatique: le sens d'un énoncé est sa force illocutoire (c'est la position d'AUSTIN et de SEARLE, voir ci-après). La sémantique vériconditionnelle n'a rien à dire du sens des énoncés (ce qui ne préjuge pas de son intérêt à d'autres niveaux);
- le sens d'un énoncé est une allusion à son énonciation: il est donc coûteux d'articuler l'aspect informatif à l'aspect énonciatif, il vaut

mieux intégrer les aspects énonciatifs dans la sémantique. On aboutit à la pragmatique intégrée de DUCROT (voir ci-dessous)<sup>16</sup>;

- la remise en cause du concept d'illocutoire. BERRENDONNER (1981) s'inscrit en faux contre ces deux premières visions des rapports entre langue et action: pour lui, en effet, il n'y a pas dans la structure même de la langue des valeurs relevant de l'action: «la langue est un ensemble de pures virtualités dénotatives» (23). Nous y reviendrons quand nous aborderons la pragmatique énonciative à laquelle cette position nous paraît liée.

### SEARLE

SEARLE (1972) se situe dans le prolongement des idées d'AUSTIN. Si pour ce dernier la question fondamentale était «quels sont les différents actes de langage réalisés par les locuteurs lorsqu'ils parlent?», pour SEARLE la question de ce que le locuteur veut signifier, de ce que la phrase énoncée signifie et de ce que l'auditeur en comprend sont également fondamentales. Pour lui, comme le dit GUMPERZ (1989:58), «le sens réside dans l'action humaine», le sens est vu comme l'effet que l'émetteur a l'intention de produire sur un récepteur. C'est pourquoi la signification associée à un acte illocutoire est conçue comme sa *force illocutoire*. Dans ce cadre, les différents actes de langage sont définis en terme de conditions qui doivent être remplies pour qu'ils puissent être réussis.

Par ailleurs, SEARLE ancre la problématique des actes de langage dans le champ de la langue et par là de la linguistique de deux manières:

- par son principe d'exprimabilité qui dit que pour tout acte de langage possible, il existe un élément linguistique possible «dont la signification suffit à établir que le simple énoncé de cet élément [...] constitue une réalisation de cet acte de langage.» (SEARLE, 1972:57)

---

<sup>16</sup> Notons que la position de DUCROT évolue vers l'abandon pur et simple de l'idée d'une composante informative dans la langue (voir ANSCOMBRE & DUCROT, 1986). La position de RÉCANATI (1981) va dès ce moment en s'écartant de celle de DUCROT: pour lui il faut penser une articulation entre un composant vériconditionnel et la pragmatique intégrée. D'où la distinction qu'il propose entre sens descriptif et sens pragmatique. On voit donc qu'il faudrait nuancer et prévoir des positions intermédiaires entre celles que nous proposons.

- par sa distinction entre règles normatives et règles constitutives. Les premières gouvernent des formes de comportements préexistant ou existant de façon indépendante, les secondes créent ou définissent de nouvelles formes de comportement. Cette distinction lui permet de définir la structure sémantique d'une langue comme l'actualisation, suivant des conventions, d'une série d'ensembles de règles constitutives sous-jacentes. Les actes de langage ont alors pour caractéristique d'être accomplis par l'énoncé d'expressions qui obéissent à ces ensembles de règles constitutives.

Pour parvenir à élaborer des règles constitutives définissant non plus des actes isolés mais des séquences d'actes, c'est-à-dire parvenir à une théorie de la conversation, SEARLE (1986) montre qu'il faut expliquer comment un acte de langage particulier peut contraindre l'éventail des réponses appropriées possible. Ceci ne pose pas de problème pour certains types d'actes. Par exemple, une offre, une invitation doivent, pour exister en tant que telles, être acceptées ou refusées. Ainsi une offre est une sorte de promesse qui dépend de l'acceptation de l'interlocuteur. Dans ces cas-là, on parvient donc à donner une règle constitutive qui contraint une séquence minimale de deux actes de langage. Mais cette possibilité de concevoir des séquences n'existe pas pour les assertions. Cette voie paraît donc peu prometteuse: SEARLE (1986) avoue un certain pessimisme quant au succès des investigations théoriques dans ce domaine.

Pour VANDERVEKEN (1992:24), une théorie de la conversation impose d'étendre la sémantique formelle aux actes de langage: «Dans cette nouvelle approche, des actes illocutoires complets (avec des conditions de succès et de satisfaction) et non pas des propositions isolées (avec des conditions de vérité) sont les unités premières de signification dans l'usage littéral du langage». Un énoncé en contexte se voit donc assigner une valeur sémantique d'acte illocutoire. Cependant la pragmatique n'est pas vidée de son contenu. Car la signification d'un énoncé n'est pas toujours équivalente à ce que VANDERVEKEN appelle «la signification du locuteur». En effet, d'une part, il arrive que dans un certain contexte l'acte illocutoire littéral accompli par le locuteur ne corresponde pas à l'acte effectué en fait. Nous retrouvons ici le problème des actes de langage indirects. D'autre part, en plus de l'acte illocutoire, le locuteur peut réaliser une implicature conversationnelle. Ce sera donc à la pragmatique de

développer ce que VANDERVEKEN appelle «une théorie de la signification du locuteur» (37).

On aboutit ainsi, non plus comme chez AUSTIN à une redéfinition de la tripartition de MORRIS par une extension du domaine de la pragmatique, mais à un abandon de l'idée même de tripartition et à son remplacement par l'idée d'inclusion: inclusion dans la pragmatique de la sémantique et dans la sémantique de la syntaxe.

### DUCROT

Chez DUCROT également la redéfinition des tâches respectives de la pragmatique et de la sémantique aboutit à une réorganisation par inclusion (de la pragmatique dans la sémantique) à travers ce qui est appelé la pragmatique intégrée:

Il est donc impossible de dire, comme l'exigerait sous sa deuxième forme, la thèse néopositiviste, que la pragmatique travaille sur les résultats de la sémantique. En fait, elle doit travailler directement sur la structure syntaxique de l'énoncé. En reprenant l'expression de A. Culioli, elle doit être «intégrée», et non pas surajoutée, à la description sémantique. (ANSCOMBRE & DUCROT, 1976:20).

Il apparaît ainsi que chez DUCROT la pragmatique est intégrée (dans la sémantique), alors qu'elle est intégratrice chez SEARLE et VANDERVEKEN. Pour lui donc, la description sémantique d'une langue doit inclure l'usage que l'on fait de cette langue. Il la conçoit comme l'ensemble des connaissances qui permettent de prévoir le sens que les énoncés de cette langue vont recevoir dans chacune des situations où ils peuvent être prononcés: «soit *A*, un énoncé de la langue *L* et *X*, une situation d'emploi: la description de *L* doit donner le sens de *A* employé dans les circonstances *X*» (DUCROT, 1972:106). Cette description sémantique se conçoit en deux composants: le composant linguistique et le composant rhétorique. Dans le premier, le mécanisme attribué à chaque énoncé (ou phrase dès DUCROT, 1977) une *signification* indépendamment de tout contexte et dans le second on calcule le *sens* de l'énoncé compte tenu de la signification attribuée à cet énoncé et des circonstances dans lesquelles il est prononcé. Ainsi DUCROT (1972) fait-il l'hypothèse que les circonstances de l'élocution d'un énoncé n'entrent en jeu pour expliquer son sens réel qu'après qu'une signification lui a été attribuée indépendamment de tout contexte. Notons que le fait que le point de départ du composant linguistique soit des énoncés et non pas des énonciations

n'implique pas que les significations soient uniquement représentatives et ne mentionnent pas le type d'acte accompli lors de l'énonciation. Ainsi, l'illocutoire sera-t-il déterminé au niveau du composant linguistique, alors que le perlocutoire le sera au niveau du composant rhétorique. L'énoncé *je viendrai*, par exemple, qui peut être soit une promesse soit une assertion, correspond de fait à deux énoncés différents (au niveau de la signification). En effet il n'y a, à ce niveau, aucun moyen pour DUCROT de déduire une valeur illocutoire. C'est le rôle du composant linguistique de prévoir ces deux valeurs, et celui du composant rhétorique sera simplement de préciser lequel de ces deux actes était visé (=effet perlocutoire).

Il ressort de ces précisions que prendre pour point de départ les énoncés et non pas l'énonciation signifie simplement pour DUCROT que le composant linguistique définit dans la description sémantique les contours d'une place bien déterminée et vide que le composant rhétorique viendra remplir à l'aide des contextes d'énonciation. Le composant linguistique caractérise les énoncés indépendamment de toute énonciation mais *par rapport* au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'énonciation.

La distinction entre *présupposé* et *implicite discursif* est donc cruciale chez DUCROT (1972). La description des présupposés du type *Pierre se doute que Jacques va venir* va ressortir au composant linguistique, instituant de l'implicite au sein de la signification littérale, tandis que la description des implicites discursifs sera attribuée au composant rhétorique. DUCROT ne remet pas en cause l'idée que les assertions véhiculent des informations et doivent être décrites sémantiquement en termes de valeurs de vérité. Mais l'introduction du concept de présupposition indique que la valeur informative des énoncés devra être inscrite dans un cadre plus large. Par exemple la valeur informative de *Pierre a cessé de fumer* dépend de la détermination de la présupposition. Cette intrication des niveaux sémantique et pragmatique constitue pour DUCROT (1972:130)

une des différences essentielles entre les langues naturelles et les langages logiques. Il y a, pour un langage logique, toute une étude possible, syntaxique et sémantique à la fois, qui ne tient pas compte de son emploi éventuel (=de sa pragmatique). Pour les langues naturelles au contraire, on ne peut envisager aucun niveau de description sémantique où l'on ferait comme si ces langues n'étaient pas destinées à être parlées.

DUCROT (1977) nuance la vision de l'articulation entre illocutoire (décrit par le composant linguistique) et perlocutoire (décrit par le composant rhétorique) en soulevant le problème des actes dérivés comme *Pouvez-vous ouvrir la fenêtre?* auxquelles on donne la signification fondamentale d'une question et la signification dérivée d'une demande. Cette demande n'étant pas inscrite dans la phrase servant à son accomplissement, elle devrait donc ressortir au composant rhétorique. Cette position, intenable notamment parce qu'elle sous-tend qu'une demande n'est pas un acte *par nature* illocutoire mais qu'elle *peut* l'être par la façon dont elle est accomplie, amène DUCROT à nier que le fondement de l'illocutoire soit son inscription dans la phrase. Pour lui alors, un énoncé ne prend une valeur illocutoire que dans la mesure où il est sui-référentiel. DUCROT semble rejoindre ainsi BENVENISTE. Mais néanmoins, cette idée ne remet pas en cause sa vision «intégrée» des rapports entre sémantique et pragmatique:

Mais ceci ne semble pas contredire l'idée, à mes yeux essentielle, que le sens d'un énoncé est constitué par la mise en relation des interlocuteurs; rien n'interdit non plus de maintenir que le sens de l'énoncé ainsi conçu comme un jeu intersubjectif, se fonde sur une signification de la phrase, signification constituée elle aussi par l'indication de rapports entre les personnages du dialogue. Que la signification ne se répète pas dans le sens, mais se transforme (jusqu'à se rendre méconnaissable), cela n'empêche pas qu'elle est la condition de possibilité du sens: si autrui est constitutif du sens, c'est que sa place est déjà marquée dans la signification. (DUCROT, 1977:53)

Ce sens de l'énoncé constitué par la mise en relation des interlocuteurs conduit donc à définir ce qui pourra lui servir de suite. L'idée de *règle de discours* ou de *loi d'enchaînement* se déduit ainsi de la description de l'acte illocutoire comme prétendant instituer une obligation à son destinataire à travers l'idée d'une combinatoire discursive définissant un énoncé par rapport aux énoncés pouvant le suivre:

Cette thèse, développée à travers la présupposition et les actes dérivés, sera reprise chez ANSCOMBRE & DUCROT (1983:30) à travers l'argumentation:

C'est, pour nous, un trait *constitutif*<sup>17</sup> de nombreux énoncés, qu'on ne puisse pas les employer sans prétendre orienter l'interlocuteur vers un certain type de conclusion (par le fait qu'on exclut un autre type de conclusion): il faut donc dire,

<sup>17</sup> Mis en évidence par ANSCOMBRE & DUCROT (1983)

quand on décrit un énoncé de cette classe, quelle orientation il porte en lui – ou encore, au sens restrictif défini plus haut, en faveur de quoi il peut être un argument.

Cette étude, ANSCOMBRE & DUCROT la dénomment *rhétorique intégrée, rhétorique* parce qu'elle parle de relations argumentatives entre énoncés, *intégrée* parce qu'elle est décrite par le composant linguistique: en effet il y a dans la signification même de certaines expressions, comme *presque* par exemple, des indications sur ce que fait le locuteur en l'énonçant. La signification des phrases doit donc articuler, à ce stade de la pensée d'ANSCOMBRE & DUCROT, des valeurs descriptives et des valeurs argumentatives.

La conception d'ANSCOMBRE & DUCROT (1986) se radicalise ainsi en ce qu'ils appellent l'«argumentativisme» (87). L'enchaînement d'un énoncé-argument à un énoncé-conclusion se fait par application de principes généraux, les *topoi*. Si on tire d'un énoncé A, un énoncé B, c'est parce que la présentation de A rend légitime l'application d'un *topos* (ou d'une chaîne de *topoi*) qui conduit à l'énoncé B: «Pour nous, la signification d'une phrase est l'ensemble des *topoi* dont elle autorise l'application au moment où elle est énoncée» (ANSCOMBRE & DUCROT, 1986:88).

Cette conception du sens s'inscrit de surcroît dès DUCROT *et al.* (1980) dans une vision éclatée du locuteur: une distinction est en effet faite entre le *locuteur* et l'*allocutaire* définis comme les «personnages du dialogue» (voir la citation de DUCROT, 1977:53 ci-dessus) et l'*énonciateur* défini comme la personne à qui est attribuée la responsabilité d'un acte illocutoire (*illocutionnaire* dit DUCROT), qui en garantit la véracité et le *destinataire*, personne à laquelle cet acte s'adresse. Cette vision polyphonique du sens, inspirée de BERRENDONNER (1977), amène DUCROT à formuler une nouvelle définition de la présupposition: *Jacques a arrêté de fumer* donne lieu à deux assertions prises en charge par deux énonciateurs, l'un assimilé à un «on» affirmant «Jacques fumait», l'autre assimilé au locuteur affirmant: «aujourd'hui il ne fume plus». Cette vision polyphonique du sens trouve une application dans le modèle hiérarchique et fonctionnel (ROULET, AUCLIN, MOESCHLER, RUBATTEL & SCHELLING, 1985). Mais on rencontre dans ce modèle des flottements concernant les définitions, d'auteur, d'énonciateur et de locuteur et des difficultés

générales d'intégration de la polyphonie – au-delà de son principe même<sup>18</sup>.

Il nous faut maintenant évoquer les théories qui ne considèrent pas l'acte de langage comme unité de base: il s'agit de la pragmatique énonciative et de la théorie de l'action sociale, tandis que les modèles et les unités relevant de ces théories seront présentés dans les chapitres suivants.

### La pragmatique énonciative

La pragmatique énonciative peut se définir comme l'étude des relations existant entre les signes et leurs utilisateurs (ce qui correspond à la manière dont MORRIS définissait l'ensemble de la pragmatique, voir DUCROT & TODOROV, 1972). A la suite de KERBRAT-ORECCHIONI (1980:32) nous définirons la pragmatique énonciative comme «[...] la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la 'distance énonciative')».

Dans cette pragmatique les unités de référence ne sont donc pas comme dans la pragmatique illocutoire des actes de langage, mais plutôt des *énonciations*.

KERBRAT-ORECCHIONI (1980) met en évidence les deux glissements sémantiques qui ont affecté le terme d'*énonciation*, à partir d'une définition de BENVENISTE (1974:80) de «mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation». D'abord devant l'impossibilité matérielle d'avoir accès à l'énonciation ainsi définie, les linguistes ont étudié des «énonciations énoncées» (TODOROV, cité par KERBRAT-ORECCHIONI, 1980:29). Et le terme d'*énonciation* a progressivement pris le sens de *produit de l'énonciation*<sup>19</sup>. L'opposition entre énoncé et énonciation s'est ainsi partiellement vidée de son sens. A côté de ce glissement métonymique, le terme d'*énonciation* a été affecté aussi d'une spécialisation: plutôt que de dénoter de la totalité du parcours

<sup>18</sup> Le problème général de l'«application» des théories pragmatiques que nous venons d'étudier à des corpus conversationnels sera abordé au chapitre 3.

<sup>19</sup> Ceci nous semble patent chez DUCROT. C'est justement contre un tel glissement que se comprend la sémantique de BERRENDONNER (1981) (voir ci-dessous).

communicationnel, il est restreint au mécanisme d'engendrement d'un texte.

### BENVENISTE

Avec l'énonciation BENVENISTE (1974) définit un champ d'étude nouveau qui inclut le locuteur (qui fait fonctionner la langue) mais qui reste borné par la notion de langue (par opposition à la parole). En effet, cette étude de l'énonciation est conçue «en langue» c'est-à-dire par l'entremise d'opérations d'abstraction ramenant les «accidents de la parole» à de grandes régularités.

Il définit trois aspects sous lesquels on peut étudier l'énonciation: la réalisation vocale (comment est-ce que le locuteur met en œuvre la langue d'un point de vue phonétique?), la réalisation d'un sens (comment est-ce qu'un locuteur construit du sens – ou un sens – avec des mots?) et enfin le cadre formel de sa réalisation que BENVENISTE se propose d'étudier à travers l'acte lui-même, les situations dans lesquelles il se réalise et les instruments de son accomplissement. Le cadre formel décrit par BENVENISTE définit un paradigme de recherches que l'on peut désigner par le terme de *théories de l'énonciation*. Nous y attachons les traits constitutifs suivant:

- comme déjà mentionné la distinction langue/parole de SAUSSURE n'est pas remise en cause;
- le caractère interactif de tout discours est reconnu: un allocataire est explicitement ou implicitement «convoqué» par le simple fait qu'il y a appropriation de la langue par un locuteur;
- enfin, à travers la notion d'acte d'énonciation, on ancre les théories de l'énonciation dans une perspective pragmatique. La langue est employée «à l'expression d'un certain rapport au monde» (BENVENISTE, 1974:82) et utilisée à certaines fins. Ce dernier trait relativise donc un peu la distinction entre pragmatique énonciative et pragmatique illocutoire comme l'auteur de cette distinction le montre elle-même (KERBRAT-ORECCHIONI, 1984).

### BERRENDONNER

La position de BERRENDONNER (1981) nous paraît pouvoir être rapprochée des théories de l'énonciation: pour lui en effet, il n'y a pas

dans la structure même de la langue de valeurs relevant de l'action. Toutes les valeurs qui sont de l'ordre de l'action (par exemple l'illocutoire) sont considérées comme des significations manifestées dans et par l'acte d'énonciation et non pas comme inscrites dans l'énoncé.

Pour BERRENDONNER, l'idée de DUCROT de concevoir une pragmatique «intégrée», c'est-à-dire partant de l'output de la syntaxe, impose d'articuler une linguistique de la langue, immanente, à ce qu'il appelle «une excroissance ou rajouture énonciative». Cette vision de l'articulation de l'énoncé et de son milieu énonciatif se conçoit «en Y», c'est-à-dire que le sens de l'énoncé naît de la réunion des deux branches portant l'une, une description de sa signification en tant que phrase et l'autre, le milieu dans lequel il a été énoncé. Un des avantages des théories en Y réside dans la possibilité qu'elles offrent de pouvoir fonctionner à partir de syntaxes de la phrase, garantissant par là la pérennité de descriptions syntaxiques antérieures. Un autre avantage de ces théories est qu'elles permettent de concevoir la sémantique comme articulant deux visions de la langue, l'une comme système de signes prise en compte à travers le composant linguistique et l'autre comme instrument de communication relevant du composant rhétorique. Pour BERRENDONNER (1981:12) ces théories en Y reviennent en fait à penser la sémantique comme relevant de deux ordres de sens, «les significations explicites et les implicites». Aussi, les avantages de ces théories en Y ne compensent-elles pas, pour lui, leur point faible: elles imposent que l'on décide, pour chaque fait linguistique, ce qui relève de l'implicite et de l'explicite. Or la décision paraît relever de l'aléatoire et la confrontation avec les données impose régulièrement d'équilibrer autrement le poids respectif dans les deux branches. De plus, les théories en Y sont foncièrement inadéquates dans les cas de phénomènes – tels les anaphores ou la déixis – qui ont un pendant dans les deux branches: elles manquent une généralisation.

Ainsi par exemple, le problème soulevé par DUCROT (1977) des actes dérivés lui impose-t-il de reconsidérer sa définition de l'illocutoire pour éviter l'idée que seul l'illocutoire exécuté par un performatif relève de l'explicite. C'est ainsi qu'un énoncé ne prend une valeur illocutoire que dans la mesure où il est sui-référentiel<sup>20</sup>. Ceci

---

<sup>20</sup> Rappelons que par la notion de sui-référentialité, DUCROT (1977) veut dire que dans la mesure où un énoncé a une valeur illocutoire, il est son propre thème, il se commente lui-même. «Tel que je l'ai décrit, le caractère illocutoire d'un énoncé tient à

lui permet d'éviter qu'un acte puisse être tantôt illocutoire tantôt non, suivant la manière dont il est formulé, et de sauver ainsi l'idée d'AUSTIN que ces actes ont justement quelque chose en commun (ce qu'il appellera leur caractère performatif).

BERRENDONNER (1981:22) propose, pour sa part, de renoncer au concept d'illocutoire. Pour lui, en effet, ce concept est impossible à ancrer théoriquement dans une sémantique linguistique:

Il semble donc que l'axiomatique présentement discutée conduise à faire de l'illocutoire un concept sans définition, une entité relevant d'une théorie de l'action ou d'une quelconque ontologie qui ne sont pas explicitées dans la théorie sémantique, mais sont présupposées confusément par elle.

Ainsi, BERRENDONNER se distance-t-il de la pragmatique intégrée développée par DUCROT, comme de la pragmatique intégratrice de SEARLE et VANDERVEKEN. Il reste proche de la position de BENVENISTE: toute valeur d'action sera manifestée dans et par l'énonciation. Une telle position offre l'avantage de rendre possible la conception d'une sémantique attachée à une syntagmatique. Ceci amène BERRENDONNER (1981:30-31) à définir ainsi son projet:

Jusqu'ici, la pragmatique contemporaine semble avoir mis tous ses efforts à élargir les frontières de la langue, en y incluant une image restrictive de l'énonciation. C'était sans doute une étape nécessaire. Pour moi, je voudrais, dorénavant, faire tout le contraire: intégrer une conception restrictive de la langue (comme système de signes à fonction représentationnelle) dans une théorie extensive de l'énonciation (comme processus global de communication).

L'intérêt d'une sémantique de l'énonciation pour nous est d'être apparemment compatible avec une conception interactionnelle de la construction du sens. En effet BERRENDONNER conçoit l'unité de base de son système, la *clause* (que nous présenterons en détail dans le chapitre 6), comme une énonciation susceptible de modifier l'état de l'information partagée par les interlocuteurs, qu'il appelle *mémoire discursive*. On pourrait alors concevoir dans ce cadre une vision du sens comme ressortissant à ce que GUMPERZ (1989) appelle «une intention communicative socialement reconnue»: l'intention doit être

---

une certaine image qu'il donne de lui-même, selon laquelle il est source de droits et de devoirs» (37). On voit ici, à notre sens, l'origine chez DUCROT de la conception du sens de l'énoncé comme image de son énonciation, conception qui sera explicitée dans DUCROT *et al.* (1980). La conception de DUCROT de la *sui-référence* est donc plus large que celle de BENVENISTE (voir ci-dessus note 15).

interprétée par l'interlocuteur et ceci se fait, notamment, par l'entremise de son savoir linguistique et de l'information générale mobilisée pour orienter l'interprétation. Une telle conception sous-tendra notre approche syntaxique.

Ces différentes conceptions de l'articulation entre sémantique et pragmatique tentent de répondre à la question de savoir comment attribuer un sens (ou une signification) à un énoncé. Nous avons vu au début de ce chapitre que la coénonciation pouvait se définir pour l'instant comme la constitution à deux d'une unité discursive interprétable. Pour notre étude de la coénonciation, la question qui va se poser est de savoir comment *contribuer* au sens d'un énoncé. On voit donc que la réponse à cette question présuppose une théorie du sens, mais ne s'y borne pas.

On a vu que la pertinence pour la sémantique ou pour l'analyse conversationnelle d'une pragmatique est remise en cause par BERRENDONNER, on va voir ci-dessous comment elle l'est également par les chercheurs s'inscrivant dans une perspective ethnométhodologique. La question sera de savoir si les rapports entre action et langage peuvent être pensés autrement qu'ils l'ont été par la pragmatique? Ceci nous amène à examiner les propositions de BANGE (1989 et 1992).

### Une théorie de l'action sociale

BANGE (1992) propose une conception de l'action qui a, elle aussi, le projet de servir de fondement à l'étude du langage mais qui revêt un caractère plutôt sociologique et psychologique que philosophique. En effet BANGE assigne à une théorie de l'action de servir de cadre à des analyses conversationnelles. Par conséquent une théorie relevant des disciplines qui sont concernées par le phénomène conversationnel (pour lui la sociologie et la psychologie) lui paraît plus intéressante. Lui aussi montre qu'une théorie de l'action ainsi conçue relève d'une vision différente de celle de MORRIS (1974) de l'articulation entre pragmatique, sémantique et syntaxe. Dans sa théorie de l'action en effet, il ne s'agit plus d'articuler une pragmatique à une théorie des signes. En effet, «parler n'est pas seulement la mise en fonctionnement individuelle d'un code linguistique donné préalablement, c'est d'abord une forme d'action et même une forme socialement essentielle de l'action». (BANGE, 1992:9) Il s'agit donc de traiter des actions verbales dans le cadre d'une théorie générale de l'action.

Cette théorie est essentielle à l'ethnométhodologie parce que cette dernière étudie les faits sociaux non comme des choses mais comme des actions: la réalité sociale n'est pas analysable en terme de faits donnés mais en tant qu'elle est en train de se fabriquer, en terme d'actions construites et surtout coconstruites par les acteurs sociaux.

Cette *pragmalinguistique* (BANGE, 1992) se trouve ainsi au contact de la psychologie et de la sociologie. Son champ d'étude est l'analyse conversationnelle, en tant qu'elle est observation et description de conversations naturelles. Que peut alors faire l'analyse conversationnelle de ce concept d'action sociale? Une action sociale se définit comme un comportement auquel les acteurs sociaux donnent un sens, c'est-à-dire auquel ils vont réagir. Cette réaction pourra à son tour être interprétée comme une action sociale, ce qui dessine un cadre interactionnel. Pour BANGE, le sens subjectif d'une action sociale est donc en fait un sens intersubjectif, de la manière suivante:

- une action est par définition interprétée, elle n'existe que moyennant une interprétation;
- elle est interprétée d'abord par l'acteur lui-même par anticipation, c'est son intention, puis par son destinataire;
- cette double interprétation doit être suffisamment semblable ou en tout cas compatible pour que les acteurs sociaux puissent interagir en harmonie;
- les acteurs sociaux présument de cette intersubjectivité à travers leur savoir social commun sur les objets et les états de chose du monde.

Par ailleurs, un contexte ne préexiste pas à une action sociale qui viendrait s'y insérer, mais le contexte est défini dans et par l'action sociale:

Les activités verbales ne sont pas séparables de la situation dans laquelle elles s'insèrent. C'est ce que les ethnométhodologues désignent par le terme d'*indexicalité*. Elles constituent une composante de l'ensemble des activités qui s'y déroulent et où tous les facteurs se conditionnent réciproquement. C'est ce que les ethnométhodologues désignent par le terme de *réflexivité*. La réflexivité est la propriété des pratiques qui, à la fois, présupposent et constituent le référent social: telles sont bien les activités discursives dans leur fonction de cadrage; elles s'appuient sur le contexte situationnel pour en fournir une interprétation qui le constitue en cadre d'interprétation pour la langue, laquelle fait ainsi l'objet d'une indexicalisation généralisée. (BANGE, 1992:28-29)

On voit donc que pour BANGE, une théorie de l'action est nécessaire à l'analyse conversationnelle de tendance ethnométhodologique et qu'elle sera différente de celle de la pragmatique illocutoire.

## CHAPITRE 2

### Le modèle hiérarchique et fonctionnel

#### La notion de discours

Ce chapitre sera consacré à une présentation du modèle hiérarchique et fonctionnel tel qu'il apparaît notamment dans *L'articulation du discours en français contemporain* de ROULET, AUCLIN, MOESCHLER, RUBATTEL & SCHELLING (1985)<sup>1</sup>. Au fur et à mesure de l'exposé de ce modèle, nous justifierons notre choix de le considérer comme imposant une approche discursive.

Au préalable, nous définirons le sens du mot *discours* dans ce modèle: en effet, si nous avons donné, au chapitre 1, un sens précis au terme *approche discursive*, il n'en a pas été de même pour le mot *discours*. On peut en effet imaginer des modèles du discours qui ne sous-tendent pas une approche discursive, c'est-à-dire qui ne considèrent pas l'acte de langage comme unité pertinente.

MAINGUENEAU (1976) reconnaît six sens différents au mot *discours* que nous rappelons brièvement ici:

- *discours* comme synonyme de *parole* saussurienne, c'est-à-dire comme s'opposant à la langue. Résidu, par définition, singulier et indescriptible;
- *discours* comme unité linguistique de dimension supérieure à la phrase;
- *discours* comme suite de phrases dont on tente de formuler les règles d'enchaînement;

---

<sup>1</sup> Par la suite ROULET *et al.* (1985).

- *discours* comme produit de l'activité verbale par opposition à énoncé comme résultat;
- *discours* par opposition à langue, ensemble fini et stable d'éléments. Le discours est alors le lieu où de nouveaux sens apparaissent par le jeu de contextualisations nouvelles;
- *discours* dans le cadre des théories de l'énonciation. Pour BENVENISTE (1974:81-82): «Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour». Cette définition recoupe en partie les cinq premières. Elle a l'intérêt d'intégrer un aspect interactionnel (l'auditeur et l'énonciation en retour).

Dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, le terme de *discours* se comprend à la fois selon les troisième et sixième définitions de MAINGUENEAU. Le discours y est en effet conçu comme une suite d'unités que l'on tente d'organiser en une syntagmatique. Si l'on suit les travaux de RUBATTEL, et notamment RUBATTEL (1986b), on peut adopter également la référence à la notion de phrase, en admettant un système de mise en correspondance entre phrase et acte d'énonciation. Cette notion d'acte d'énonciation, qui renvoie à la sixième définition de MAINGUENEAU, se traduit dans le modèle par le concept d'*intervention* (voir plus bas pour une définition).

Mais, d'autre part, *discours* dans le modèle hiérarchique et fonctionnel est un hyperonyme de *conversation*, *interview*, *échange*, *éditorial de journal*, etc. Ceci doit se comprendre par référence à l'idée défendue par BAKHTINE de l'influence déterminante de l'interaction verbale sur la structure de tout discours, ainsi que le met en évidence AUTHIER-REVUZ (1982:105), citant *Marxisme et Philosophie du langage*: «[...] la véritable substance de la langue (qui) n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques [...] mais par le phénomène social de l'*interaction verbale*<sup>2</sup>, réalisée à travers l'*énonciation* et les *énonciations*<sup>3</sup>».

---

<sup>2</sup> Mis en évidence par AUTHIER-REVUZ.

<sup>3</sup> Idem

### *Un modèle de la négociation*

Dire d'un modèle qu'il est un modèle du discours ne suffit pas à le caractériser: il faut en effet et en premier lieu identifier l'objet du modèle hiérarchique et fonctionnel. Nous dirons qu'à première vue on semble vouloir représenter des phénomènes de l'ordre de l'échange verbal. Les publications de ROULET (1981) et ROULET *et al.* (1985) partent en effet toutes deux d'observations empiriques de conversations: que se passe-t-il si j'adresse la parole à un voisin? ou que se passe-t-il lors d'une commande d'un livre dans une librairie ou d'un billet d'avion dans une agence de voyage? Mais ROULET (1982), lui, part de deux éditoriaux de journaux. Son objet n'est donc pas l'échange au sens propre du mot. Qu'est-ce qui est alors la caractéristique commune des différents corpus étudiés? Il semble bien que ce soit leur caractère négocié.

En effet, ROULET *et al.* (1985) partent de l'observation qu'un échange verbal se déroule souvent de la manière suivante: il y a dans un premier temps proposition d'un locuteur, dans un deuxième, réponse de l'interlocuteur et enfin, clôture de l'interaction. Ceci les amène à proposer de considérer l'échange verbal<sup>4</sup> comme une négociation. Pour les éditoriaux de journaux, on peut concevoir qu'ils sont le lieu de négociations à un niveau plus abstrait, entre les différents points de vue présentés par l'auteur de l'éditorial.

Cette métaphore de la négociation permet ainsi au modèle de tenir compte de l'hypothèse bakhtinienne de la primauté de l'interaction verbale et c'est à ce titre qu'elle subsume tout discours et constitue ainsi l'objet du modèle: ce que ROULET *et al.* (1985) développent est un modèle du discours conçu comme une négociation.

### **Le modèle standard**

Pour décrire le modèle hiérarchique et fonctionnel, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous nous baserons sur trois publications: ROULET (1981), ROULET (1982) et ROULET *et al.* (1985) pour rendre compte de ce que nous appellerons le *modèle standard*. Dans un deuxième temps, nous développerons quelques

---

<sup>4</sup> ROULET (1989:48) souligne que la diversité des échanges quotidiens a sciemment été limitée au départ à l'étude d'«un type bien spécifique de discours, le dialogue dans un magasin» et que cette limitation joue certainement un rôle dans la vision de l'échange verbal comme une négociation.

tendances des travaux postérieurs au modèle standard qui sont particulièrement pertinentes pour notre problématique en partant de ROULET (1986), MOESCHLER (1988), RUBATTEL (1986a et b et 1988) pour terminer par ROULET (1991) et LUSCHER, ROOS & RUBATTEL (1995). Nous renonçons ainsi à présenter la genèse du modèle: nous nous limiterons au modèle standard<sup>5</sup> et à quelques sondages dans les travaux actuels.

*La structure hiérarchique: les actes de langage, les interventions, les échanges.*

L'idée que tout discours est formé d'une combinatoire d'actes de langage sous-tend celle d'une structure hiérarchique de tout discours. Le but à atteindre est alors ce que EGNER (1988:27) appelle une *syntagmatique conversationnelle*. L'acte de langage est ainsi l'unité de base de l'analyse. Il se définit comme portant une valeur illocutoire, mais ce n'est pas sur cette propriété que repose la syntagmatique, mais sur les valeurs relatives des différents actes les uns par rapport aux autres. Ces valeurs relatives sont appelées *fonctions interactives*.

En effet, ce qui autorise l'hypothèse de la structure hiérarchique dans ROULET (1981), ce sont les notions de faces et de figuration (GOFFMAN, 1973): tout locuteur se devant de préserver les faces de son (ou ses) interlocuteur(s), va recourir à des formulations dûment légitimées (que ce soit par anticipation ou après coup). Ceci va l'amener à insérer son acte de langage proprement dit dans une suite d'actes d'explication, de justification, de préparation (etc.) qui pourront suivre ou précéder l'acte de langage, que l'on va considérer alors comme l'acte directeur. C'est ainsi que le constituant minimal du discours, l'acte de langage, est inséré dans une intervention. L'*intervention* est la deuxième unité du modèle: elle est formée d'au moins un acte de langage. Le plus souvent elle est formée d'un acte de langage directeur et d'un ou de plusieurs acte(s) subordonné(s).

D'autre part, tout locuteur ayant adressé la parole à un interlocuteur devra concéder à ce dernier le droit de rétablir l'équilibre interactionnel par une réponse, réponse qui pourra être alors ratifiée par le premier locuteur. Les concepts de face et de figuration permettent ainsi également d'expliquer l'existence d'une troisième unité, l'*échange*.

<sup>5</sup> Pour une présentation plus «diachronique» voir EGNER (1988) et ROULET (1989).

qui se définit comme l'unité intégratrice des interventions. On distinguera entre l'échange réparateur à trois termes – en fait trois interventions – qui sera le constituant de base de toute transaction et l'échange servant simplement à réaffirmer le lien social qui sera appelé *échange confirmatif* et qui ne comprendra que deux interventions.

### La structure fonctionnelle

Le modèle attribue en outre des fonctions aux différents constituants: l'intervention remplit la fonction illocutoire que l'on attribue d'habitude seulement à l'acte de langage. Cette fonction est traditionnellement identifiée grâce à la paraphrase avec un verbe performatif. ROULET (1981) met en évidence la différence entre la fonction illocutoire jouée par les actes structurellement subordonnés et la fonction illocutoire de l'acte directeur. On admettra que dans l'exemple:

- a. Je ne connais pas bien Genève
- b. est-ce que vous pouvez m'indiquer une bonne librairie?
- c. (car) je cherche un livre sur Calvin?

dire des actes *a* et *c* qu'ils sont des actes d'information ne dit rien sur la fonction que ces actes jouent par rapport à l'acte directeur de requête *b*. En conséquence ROULET (1981) propose de distinguer entre la *fonction illocutoire*<sup>6</sup> remplie par l'intervention dans son entier et la *fonction interactive* que jouent les actes subordonnés par rapport à l'acte directeur, en l'occurrence dans l'exemple des fonctions de préparation (pour *a*) et de justification (pour *c*).

Comme nous l'avons vu plus haut, ROULET *et al.* (1985) partent de l'idée que tout discours est négociation. Cette hypothèse permet de légitimer le constituant *échange*: toute négociation peut se ramener finalement à la forme d'une proposition, d'une acceptation ou d'un refus de cette proposition et d'une évaluation, c'est-à-dire à un échange à trois termes. Le «couplage» des notions de face et de négociation permet de comprendre comment toute négociation doit se terminer par un double accord (fût-il simplement de mettre un terme à la négociation): chaque interlocuteur se devant de s'exprimer «jusqu'au bout» et devant à l'autre de l'écouter «jusqu'au bout».

<sup>6</sup> Nous nous en tiendrons là pour l'instant, bien que RUBATTEL (1989) ait clairement montré que cette *fonction* est une *relation* et que le terme d'*illocutoire* est inadapté pour la qualifier.

Cette contrainte du double accord apparaît chez ROULET *et al.* (1985) sous le nom de *complétude interactionnelle*. De plus, pour pouvoir être satisfaite, la contrainte de la complétude interactionnelle sous-tend une contrainte plus locale s'exerçant au niveau des constituants de l'échange: en effet chaque terme de la négociation doit être complet. C'est la contrainte de *complétude interactive*.

Par ailleurs, le couplage des notions de face et de négociation permet aussi de comprendre que le locuteur peut avoir besoin d'ouvrir une négociation secondaire avant – ou éventuellement après – une négociation principale pour garantir à l'avance – ou après coup – l'accord de son interlocuteur sur un certain nombre de points à partir desquels la négociation principale va se dérouler. C'est ainsi que l'on va rencontrer des échanges enchâssés dans des interventions.

On voit ainsi se dessiner la mécanique hiérarchique et fonctionnelle suivante: chaque conversation s'analyse en un ou plusieurs échange(s)<sup>7</sup>; chaque échange s'analyse en un certain nombre d'interventions constitutives d'échange; chaque intervention s'analyse en un acte directeur (ou en plusieurs actes directeurs coordonnés) et, éventuellement, en acte(s), en intervention(s) ou en échange(s) subordonnés interactivement à celui-ci. Notons que les «moteurs» de cette mécanique sont les concepts de complétude interactionnelle et de complétude interactive: ce sont ces concepts qui rendent compte de la constitution progressive du discours par formulation et reformulation pour satisfaire à la contrainte de complétude interactive, par interventions réactives-initiatives successives pour négocier jusqu'au double accord. Cette vision dynamique du discours en cours de construction sera reprise dans ROULET (1986) par le concept de *mouvement discursif* (voir plus bas).

D'autre part, si toute interaction en face à face semble devoir avoir une structure d'échange, rien ne le garantit non plus: on peut imaginer des interviews au sein desquelles l'intervieweur laisse si peu d'initiative à l'interviewé que toutes les interventions de ce dernier sont inscrites structurellement dans celles de l'intervieweur. On aurait

---

<sup>7</sup> Pour AUCLIN & ZENONE (1980) l'unité maximale du modèle est l'incursion, qui s'analyse en transactions. Néanmoins dans ROULET *et al.* (1985) l'incursion s'analyse en échanges (au nombre de trois dont le principal a la fonction de transaction). VION (1995) met en évidence la difficulté qu'ont les analyses conversationnelles à dépasser le niveau local et micro-analytique. Pour nous qui nous intéressons à un phénomène local, l'échange restera le niveau maximal (voir cependant EGNER, 1988).

ainsi des discours ayant une structure d'intervention. Bien sûr cette possibilité sous-tend que l'intervention puisse être très complexe, s'articulant en un grand nombre de constituants dont peut-être des échanges. Néanmoins en dernier ressort, la structure du discours peut se ramener à une intervention.

Parallèlement, s'il existe des discours, notamment des éditoriaux de journaux dont le constituant maximal est l'intervention – et on fait alors l'hypothèse que dans de tels cas le discours est l'intervention réactive-initiative d'un échange dont la première et la dernière intervention sont implicites – ROULET (1982) a montré que rien ne garantit non plus que tous les éditoriaux aient une structure d'intervention: au contraire, ROULET présente des éditoriaux qui ont une structure d'échange à trois termes. Ceci l'amène à caractériser un discours d'une part par le nombre de ses locuteurs: un discours peut être *monologal* quand il est produit par un locuteur-scripteur ou *dialogal* quand il l'est par deux ou plus de deux locuteurs-scripteurs; d'autre part un discours peut être caractérisé par sa structure: il peut avoir une structure d'intervention, auquel cas il sera *monologique* ou une structure d'échange, auquel cas il sera *dialogique*. Chaque discours sera ainsi catégorisé d'une part du point de vue de sa forme – il pourra être monologal ou dialogal – et du point de vue des fonctions respectives de ses différents constituants – il pourra être monologique ou dialogique. Toutes les combinaisons étant possibles, nous aurons quatre types de discours: le monologal-monologique, le dialogal-monologique, le monologal-dialogique et le dialogal-dialogique. Des deux types de discours qui apparaissent grâce à la dichotomie «-al / -ique», le dialogal-monologique et le monologal-dialogique<sup>8</sup>, nous nous attacherons à la description des formes que peut prendre le premier. En effet nous avons fait l'hypothèse (BÉGUIN-JEANNERET, 1988) que l'on pouvait décrire la coénonciation comme une forme de discours dialogal/monologique (voir le début du chapitre 1).

Ainsi quand il parle de *structure hiérarchique et fonctionnelle* ROULET (1989) fait allusion à la manière dont le modèle permet:

- de repérer les différents constituants et leur caractère directeur ou subordonné<sup>9</sup>;

<sup>8</sup> En mentionnant la modalité qu'il appelle: «communication monologico-réciproque». RUCK (1980:45) est proche de la configuration monologale-dialogique.

<sup>9</sup> C'est dans ROULET (1982) que l'on trouve présentés les deux critères heuristiques pour repérer le caractère subordonné ou directeur d'un constituant:

- d'attribuer à chaque intervention constitutive d'échange une fonction illocutoire – initiative, réactive-initiative ou simplement réactive;
- de faire correspondre à chaque acte, intervention ou échange subordonné une fonction interactive – de préparation, d'explication, de justification, etc. – par rapport à d'autre(s) acte(s) ou intervention(s).

### *Les marques linguistiques*

ROULET (1981) tente de mettre en relation les stratégies d'interaction à la disposition du locuteur et ses modes de communication. Si on articule une fois encore les concepts de négociation et de face, on constate que dans le discours, mais surtout dans l'interaction en face à face, l'expression des fonctions illocutoires est toujours le résultat d'une tension entre la tendance qu'a tout locuteur à s'exprimer le plus brièvement et le plus clairement possible et celle qui le pousse à ménager la face de son interlocuteur, c'est-à-dire à mettre en œuvre des stratégies de figuration. ROULET (1981) reconnaît quatre cas de figure possibles, correspondant à quatre types de marques linguistiques: être clair ouvertement, c'est-à-dire dénommer la fonction illocutoire explicitement, par un *marqueur dénommatif de fonction illocutoire* (c'est-à-dire un verbe performatif) (*je vous prie de fermer la porte*) ou être clair non ouvertement, c'est-à-dire en employant une forme d'implicite mais néanmoins conventionnel par un *marqueur indicatif de fonction illocutoire* (*Fermez la porte*). Les deux autres cas représentent l'alternative que le locuteur choisit s'il décide de ménager la face de son interlocuteur: il peut impliciter en orientant l'interprétation, ce que ROULET (1981) appelle à la suite de GRICE (1979) un implicite conversationnel généralisé par un *marqueur potentiel de fonction illocutoire* (*peux-tu fermer la porte*) ou sans orienter l'interprétation, c'est-à-dire par *implicite conversationnel*

- la suppression possible des constituants subordonnés;
- l'insertion de connecteurs pragmatiques permettant d'élucider le statut interactif des différents constituants. On reconnaît là ce que DUCROT (1980:27) appelle la «cuisine linguistique» c'est-à-dire les procédés d'insertion de connecteur(s), de permutation entre connecteurs, etc. qui sont essentiels à la construction de sa théorie.

particulier (il y a un courant d'air), auquel cas il n'y a pas de marqueurs spécifiques.

Par ailleurs, le caractère central des connecteurs pragmatiques est mis en évidence: certains d'entre eux sont des marqueurs indicatifs de fonction illocutoire mais ce sont surtout ceux qui indiquent la fonction interactive tels *car, puisque, mais, d'ailleurs*, etc. qui jouent un rôle central dans le modèle.

Jusqu'à maintenant nous avons présenté les aspects hiérarchiques et les aspects fonctionnels du modèle dans une conception statique. Néanmoins le modèle hiérarchique et fonctionnel va se pencher sur les processus dynamiques de fabrication du discours à travers les propositions de ROULET (1986).

### *Le mouvement discursif*

ROULET (1981), (1982) et ROULET *et al.* (1985) partent de l'idée que les constituants conversationnels sont complets, c'est-à-dire qu'ils doivent satisfaire aux deux contraintes de complétude pour être analysables. Le rôle du modèle est alors d'en donner la structure. Avec ROULET (1986), l'objet du modèle devient également de décrire *comment* les constituants deviennent complets. On va donc se pencher sur la constitution progressive, la fabrication du constituant, notamment de l'intervention. ROULET (1986:189) se donne pour objet «la construction du discours monologique dans une perspective conversationnelle». En se penchant sur la manière dont le locuteur construit son intervention aussi clairement et complètement que possible et la soumet de fait à son interlocuteur, ROULET (1986) ouvre le modèle aux processus d'auto- et d'hétéro-ajustement. Il met en évidence différents modes de réalisation de la complétude interactive et présente cinq principaux types de structures d'intervention:

- 1) d'abord le mode le plus simple et le plus direct: le locuteur fait précéder et /ou suivre l'acte principal d'actes subordonnés. Dans un tel cas le mode est: autonome<sup>10</sup> car seul le locuteur intervient; direct car l'intervention est construite en un seul mouvement (voir

---

<sup>10</sup> *Autonome* désigne un mouvement produit par le seul locuteur et s'oppose à *coopératif* qui désigne un mouvement produit avec l'aide de l'interlocuteur; *simple* qui signifie sans intervention enchâssée s'oppose à *complexe*, avec intervention enchâssée; *direct* signifie en un seul mouvement et s'oppose à *indirect*, en plusieurs mouvements.

ci-dessous) et simple car l'intervention ne comporte pas d'autres interventions enchâssées:

(1)<sup>11</sup>

I { Ad faut te forcer faut te forcer à prendre des médi à manger  
As même si t'as pas faim

(SBS, 34, 1-2)

- 2) ensuite le mode *complexe* mais toujours *autonome* et *direct*: il ne diffère du précédent que par le fait que l'intervention comprend une – ou des – intervention(s) enchâssée(s) (ici 2 Is).

(2)

I { Is { As j'ai reçu votre courrier ce matin  
Ad mais je voulais savoir euh  
Ad est-ce qu'il faut donner aux enfants euh des duvets  
Is { As parce que je vois qu'il est question de randonnées  
Ad alors je me dis

(SBS, 296, 6-11)

Ce second mode amène ROULET (1986) à distinguer entre les interventions qui peuvent être constitutives d'échange, qui deviennent des *mouvements discursifs* et les autres: pour être un mouvement discursif, l'intervention doit être «autonome, indépendante et donc potentiellement constitutive d'échange au moment où elle est énoncée» (195).

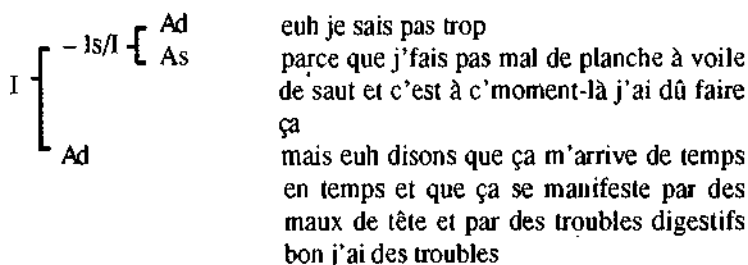
Cette distinction introduit deux modes de construction de l'intervention qui vont se distinguer des deux précédents par leur caractère indirect, c'est-à-dire formulés en plusieurs étapes: tous les deux décrivent les cas dans lesquels le locuteur, présentant dans un premier temps une intervention complète et potentiellement constitutive d'échange – un mouvement discursif – se ravise dans

<sup>11</sup> Nous reproduisons une partie des exemples de ROULET (1986). Ils sont tirés du corpus recueilli par SCHMALE-BUTTON & SCHMALE (1984) (abrégié SBS, les chiffres qui suivent indiquent la page puis les lignes). En annexe (3), les exemples sont reproduits plus complètement, pour qu'ils puissent être éventuellement discutés à propos d'un modèle différent, tandis que dans cette partie, nous reproduisons la version simplifiée choisie par ROULET, pertinente pour une analyse au moyen du modèle hiérarchique et fonctionnel.

un second temps. On dira que le mode de construction est *autonome, indirect et complexe*. On a alors deux cas de figure:

- 3a) le locuteur subordonne rétroactivement son premier mouvement discursif à un second:

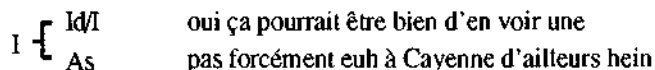
(3)



(SBS, 229, 8-14)

- 3b) il vient seulement le compléter au moyen d'un acte ou d'une intervention subordonnée et provoquer son intégration en un nouveau mouvement discursif:

(4)

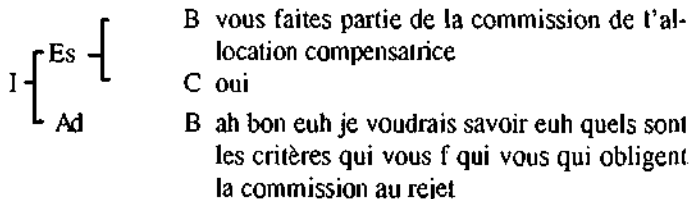


(SBS, 303, 21-22)

Enfin, les deux derniers modes de construction de l'intervention font intervenir l'interlocuteur: on parlera alors non plus de mode autonome mais de mode coopératif. Dès ROULET (1981), le modèle avait reconnu l'existence d'échanges enchâssés à fonction de vérification, de clarification, etc. Structuellement, ces échanges étaient subordonnés à l'intervention réactive, en d'autres mots ils étaient rattachés «vers le bas». ROULET (1986) va considérer que ces échanges viennent contribuer à la formulation de l'intervention initiative et en conséquence ils vont y être subordonnés: ils seront ainsi rattachés «vers le haut» et on distinguera les cas dans lesquels c'est le locuteur qui initie l'échange enchâssé et ceux dans lesquels c'est l'interlocuteur:

- 4) le mode *coopératif, direct* et *simple*: l'échange enchâssé est introduit par le locuteur:

(5)

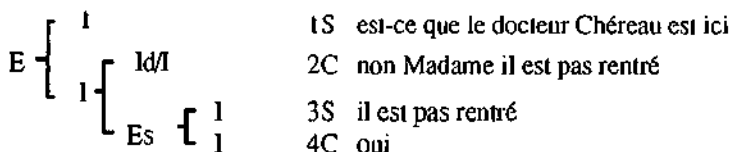


(SBS, 312, 10-15)

Dans cet exemple, B. est l'initiateur de l'échange et l'auteur de l'acte directeur;

- 5) le mode *coopératif, indirect* et *complexe*: l'échange enchâssé est introduit par l'interlocuteur:

(6)



(SBS, 190, 6-9)

Dans cet exemple, l'échange enchâssé est initié par S. qui veut vérifier les informations qu'elle a déjà obtenues, alors que l'intervention directrice est produite par C. Notons que la structure complexe avec imbrication de l'échange entre 3S et 4C tient à la vision hiérarchique du discours que sous-tend le modèle. Il pourrait sembler plus naturel de considérer que cet exemple est formé de deux échanges s'articulant en parataxe, mais, par la structure qu'il propose, le modèle cherche à décrire l'aspect répétitif – non informatif – du second échange par rapport au premier.

### Conséquences du concept de mouvement discursif sur le modèle

La notion de mouvement discursif a eu un certain nombre de conséquences sur le modèle fonctionnel et hiérarchique dont certaines ont

été soulignées et traitées dans ROULET (1986) et dans ROULET (1987): il s'agit de la manière dont le concept d'énonciateur a dû être redéfini, de la nouvelle conception des relations entre interventions qui laisse la place à une nouvelle fonction interactive, la fonction interactive de reformulation non paraphrastique, et du nouveau statut de l'acte de langage.

### *L'énonciateur*

Dans le modèle fonctionnel et hiérarchique, on fait l'hypothèse que toute intervention est prise en charge par un énonciateur: la distinction monologique-dialogique recouvre donc la distinction entre discours faisant intervenir un énonciateur principal et discours en faisant intervenir au moins deux. Par ailleurs, comme toute intervention peut être constituée d'interventions, on distingue entre l'énonciateur principal qui est le responsable d'une intervention constitutive d'échange et l'énonciateur subordonné d'une intervention subordonnée.

L'introduction du concept de mouvement discursif modifie la vision qu'on peut avoir de l'énonciateur: le mouvement discursif représente pour ROULET (1986) le point de vue de celui qu'il appelle l'auteur de l'intervention<sup>12</sup>. Ce point de vue va être pris en charge par un énonciateur: l'énonciateur devient ainsi celui qui prend en charge une intervention présentée à un moment donné comme autonome, comme potentiellement constitutive d'échange, en d'autres mots un mouvement discursif. On distinguera alors entre l'énonciateur *interactionnel* qui prend en charge un mouvement discursif effectivement constitutif de l'échange et l'énonciateur *interactif* qui prend en charge un mouvement discursif qui sera dans un second temps ou subordonné rétroactivement ou intégré à un autre mouvement. (Il s'agit là des exemples (3) et (4))

### *Les fonctions interactives*

Rappelons qu'on parle de fonction interactive pour caractériser la relation entre constituants discursifs constitutifs de l'intervention principale (ou des interventions principales dans le cas d'un échange). ROULET (1981) et ROULET *et al.* (1985) définissent deux grands

---

<sup>12</sup> ROULET (1986) parle par ailleurs de *locuteur* de l'intervention. Il ne semble pas faire là de distinction entre locuteur et auteur.

types de fonctions interactives: les fonctions interactives rituelles et les fonctions interactives argumentatives. Un acte, une intervention ou un échange subordonnés remplissent une *fonction interactive rituelle* au sein d'une intervention principale quand ils servent d'une manière générale à rendre possible et à organiser les relations interpersonnelles. Par ailleurs, la *fonction interactive argumentative* est marquée par un connecteur interactif. Dans ROULET *et al.* (1985) comme dans ROULET (1981) les connecteurs interactifs marquent une relation entre argument ou contre-argument et acte directeur. L'introduction du concept de mouvement discursif ouvre le modèle à une nouvelle dimension: la constitution progressive du discours, en d'autres mots sa formulation. Au moment où le modèle hiérarchique et fonctionnel se donne pour objet de décrire également les processus de fabrication du discours, il se doit de raffiner les différents types de fonction d'un constituant dans l'intervention: on voit donc apparaître une nouvelle fonction interactive, la *fonction de reformulation non paraphrastique*, qui se marque principalement par une série de connecteurs que ROULET (1987) appelle *reformulatifs* tels: *en somme*, *de toute façon*, *en fin de compte*, etc. Dans le modèle standard ces connecteurs étaient appelés *réévaluatifs* et étaient décrits d'un point de vue argumentatif. L'introduction du mouvement discursif dans le modèle marque ainsi l'abandon du «tout argumentatif» et l'ouverture vers la constitution du texte conversationnel.

### *Le statut de l'acte de langage*

L'acte de langage a été l'unité de base du modèle hiérarchique et fonctionnel qui a pris dans ses débuts la forme d'une combinatoire d'actes de langage. Dès l'année 1986 néanmoins, le caractère central – basique – de l'unité *acte de langage* dans le modèle a été remis en cause, explicitement par RUBATTEL (1986a et 1988) qui a introduit le concept de semi-acte (voir plus bas) et implicitement par l'introduction du concept de mouvement discursif.

Le concept de mouvement discursif sous-tend une vision du discours très largement différente de la vision du modèle standard. Le modèle standard se constitue, comme nous l'avons déjà montré, à travers le couplage de deux notions centrales, le concept de face ou de figuration et la notion de négociation. De plus, le discours intervient essentiellement dans des transactions sociales: s'acheter un livre, commander un billet d'avion, etc. Il est donc à la fois primordial et relati-

vement facile que les interlocuteurs respectent les formes et ne s'agressent pas l'un l'autre<sup>13</sup>. Or les processus de figuration que les interlocuteurs doivent mettre en œuvre apparaissent tant dans la manière dont ils réalisent leurs actes de langage que dans la manière dont ils les justifient, expliquent, etc. On comprend bien alors que l'acte de langage soit le constituant sur lequel focalisent un grand nombre d'observations (notamment ROULET, 1981).

En revanche, avec l'introduction du concept de mouvement discursif, la conception du discours change: il ne s'agit plus seulement de mettre l'accent sur les procédés de gestion de l'interlocution (ménagement des faces, etc.) mais sur les procédés de constitution progressive du discours et plus précisément de ce que nous appelons *la construction du texte conversationnel* (voir chapitre 3). Dans cette perspective, ce qui devient structurellement important c'est l'idée de fabrication en un seul temps ou en plusieurs temps: en un seul mouvement discursif ou en plusieurs; tandis que, du point de vue de la relation entre les interlocuteurs, c'est la participation ou non de l'interlocuteur à la formulation, c'est-à-dire la construction par mode autonome ou coopératif qui devient centrale. L'acte de langage n'est dans cette perspective qu'un constituant de l'intervention et peut n'être pas pertinent dans l'analyse.

Par ailleurs, si dans la perspective sous-tendue par ROULET (1986) l'acte de langage reste un constituant de l'intervention, RUBATTEL (1988) va montrer qu'il existe des interventions qui ne sont pas constituées par des actes de langage.

Ainsi, si l'on se réfère à notre définition: une approche discursive est mise en œuvre par des modèles qui reconnaissent l'acte de langage comme unité, on peut se demander si le modèle hiérarchique et fonctionnel, dans les travaux postérieurs à 1986, reste un modèle susceptible de permettre une approche discursive. Il nous semble que c'est le cas dans la mesure où le modèle continue à se donner pour but de faire correspondre des segments discursifs à des caractérisations illocutoires, même s'il ne les appelle plus *acte* mais *mouvement*.

<sup>13</sup> En disant qu'il est facile aux interlocuteurs de respecter les formes, nous voulons dire que les enjeux étant clairs (obtenir un «objet»), les places respectives des interlocuteurs bien définies (un vendeur et un acheteur par exemple), le degré de prédictibilité de ce que l'autre va dire est relativement grand, le fonctionnement par des routines conversationnelles est hautement probable. De surcroît, les intérêts des deux partenaires sont que la transaction réussisse et que donc les mécanismes de la négociation fonctionnent sans heurts.

### Apports de la syntaxe au modèle hiérarchique et fonctionnel

Les travaux de RUBATTEL sont inspirés par une volonté de mettre en rapport des observations proprement discursives sur la pluralité des voix qui se manifestent dans différents constituants et des observations syntaxiques sur la forme des unités monophoniques minimales. Notons que RUBATTEL ne remet en cause que le statut d'unité minimale de l'acte de langage et non pas sa pertinence descriptive pour la conversation.

#### *Le semi-acte*

Jusqu'à RUBATTEL (1986a), l'unité minimale du modèle hiérarchique est l'acte de langage. Or, d'après ce dernier, le modèle standard définit avec l'acte de langage une unité minimale monologique dont la pertinence est vérifiée dans une perspective dialogique. Dans une perspective polyphonique cependant, l'acte de langage n'est pas nécessairement monophonique. En comparant les deux énoncés suivants (cités par RUBATTEL, 1986a):

- a. Malgré une météo pessimiste, j'ai quand même envie d'aller à la plage
- b. Bien que la météo annonce du mauvais temps, j'ai quand même envie d'aller à la plage

on constate que les deux énoncés permettent d'envisager une interprétation polyphonique: tous les deux sont en effet constitués de deux segments pouvant être pris en charge par deux énonciateurs différents. Mais seul l'énoncé *b* est constitué de deux actes de langage. Pourtant *a* peut mettre en scène deux énonciateurs<sup>14</sup> – l'un prenant en charge *malgré une météo pessimiste*, l'autre *j'ai quand même envie d'aller à la plage* – bien que n'étant constitué que d'un seul acte de langage. D'où la nécessité de revenir sur les propriétés constitutives de l'acte de langage. Un acte de langage était caractérisé

---

<sup>14</sup> Il y a eu de nombreux flottements autour de la notion d'énonciateur (voir une tentative d'éclaircissement au chapitre 3). RUBATTEL (1990: 306) propose de renoncer à parler d'énonciateur dans le cas d'un semi-acte mais de parler plutôt de *voix* potentiellement distincte: «Par définition, tout constituant potentiellement constitutif d'échange est pourvu d'un énonciateur, et tout constituant intrinsèquement subordonné [ce qui est le cas du semi-acte] est associé à une voix». Dans ROULET *et al.* (1985) en revanche, une voix est associée à un auteur.

dans le modèle standard selon RUBATTEL (1986b) par cinq propriétés:

- 1) une valeur illocutoire explicite ou explicitable par la paraphrase au moyen d'un verbe performatif;
- 2) une valeur interactive directrice ou subordonnée;
- 3) un contenu propositionnel complet;
- 4) une structure syntaxique de phrase (corollaire syntaxique de 3);
- 5) un énonciateur unique.

Des exemples comme l'énoncé *a* ci-dessus amène RUBATTEL à proposer une nouvelle unité dans le modèle, le *semi-acte* qui est l'unité monophonique minimale. Sont des unités monophoniques minimales les unités qui sont pourvues potentiellement d'une voix distincte et d'une valeur interactive. L'acte de langage perd ainsi sa cinquième propriété et n'est plus l'unité minimale du modèle hiérarchique et fonctionnel. Il n'en reste pas moins que certains actes de langage sont de fait des unités monophoniques minimales, simplement l'unicité de l'énonciateur de l'acte n'est plus une propriété définitoire de l'acte de langage. Le semi-acte a les propriétés suivantes:

- 1) il n'a pas de valeur illocutoire;
- 2) il a une valeur interactive subordonnée;
- 3) il est un constituant syntaxique immédiat de la phrase et a la forme d'un syntagme du rang le plus élevé, en d'autres termes il est une projection maximale;
- 4) il est une unité monophonique minimale.

L'interactivité est ainsi redéfinie comme une relation non plus entre actes seulement mais également entre constituants pourvus d'une voix. Il s'en suit qu'un grand nombre des constituants qui étaient étiquetés *actes subordonnés* dans le modèle standard sont, en fait, des semi-actes. Seuls des constituants subordonnés pourvus d'une valeur illocutoire restent des actes subordonnés.

Ainsi, si d'un point de vue discursif on peut considérer que dans

- c. Je ne sortirai pas parce que je n'aime pas la pluie et
- d. Je ne sortirai pas. En effet je n'aime pas la pluie

le second acte: *je n'aime pas la pluie* joue le même rôle – celui d'être un argument pour l'acte directeur, des considérations syntaxiques font que dans *c* l'argument est un semi-acte et dans *d* il est un acte de langage subordonné. En effet, RUBATTEL (1987) montre que tout connecteur intervenant entre deux actes en subordonne un par rapport à l'autre. Pour que tous deux soient des actes de langage, il faut que la subordination ne soit que pragmatique et non pas syntaxique – comme dans *d*) – sinon l'acte subordonné est un semi-acte.

### *L'intervention pure*

En définissant le semi-acte comme un constituant syntaxique immédiat de la phrase, RUBATTEL initie une réflexion sur les analogies formelles entre les unités discursives telles qu'elles sont définies à travers les notions d'intervention, d'acte et de semi-acte et les constructions syntaxiques conformées par les contraintes sur la structure interne des syntagmes appelé convention X barre (ou X' par convention typographique)<sup>15</sup>.

RUBATTEL (1986b) met en lumière le rôle discursif d'expressions syntaxiquement bien formées: il s'agit d'expressions qui sont une projection maximale de X et qui ont été décrites par BANFIELD (1982). Les *expressions* sont des constructions syntaxiques autonomes qui ne sont pas des phrases, qui ne sont pas enchâssables, qui ne sont récursives que par coordination, qui sont pourvues d'un énonciateur. Les expressions sont donc des unités monophoniques minimales. BANFIELD en donne de nombreux exemples, tels que *La porte nom d'une pipe!*

Notons que ces expressions ne sont pas des constituants elliptiques devant être reconstruits pour être interprétés: RUBATTEL (1988) pro-

---

<sup>15</sup> Rappelons que la convention X' contraint toute construction endocentrique à être constituée d'une tête obligatoire, qui appartient à l'une des catégories suivantes: N (nom), V (verbe), Adj (adjectif) et P (préposition, subordonnant), X étant une variable qui prend ses valeurs sur N, V, Adj, ou P. Tout syntagme doit avoir la configuration suivante: la tête et les compléments de X forment un constituant de rang immédiatement supérieur: X' qui, à son tour, peut être modifié par des constituants à sa gauche (les spécificateurs) pour former un constituant de rang X''. La projection maximale des syntagmes est X'' sauf pour les verbes, qui ont une troisième projection (V'''). Par ailleurs, une projection maximale est radicale quand elle n'est pas enchâssée.

pose de distinguer entre une intervention formée de constituants elliptiques comme dans l'exemple (7):

- (7)  
 A. qui voit qui?  
 B. l'homme, le garçon  
 (corpus GOFFMAN)

où la seconde intervention est une ellipse qu'il a appelé à la suite de ZRIBI-HERTZ (1985) *zeugmatique* et dont la structure doit être complétée au niveau de la forme logique pour être interprétable et une intervention formée d'une expression comme *la porte nom d'une pipe* qui, elle, est interprétable en elle-même.

Du point de vue discursif, on doit considérer une expression comme *la porte nom d'une pipe*, comme une intervention. Comme on attache la valeur illocutoire d'un constituant au fait qu'il a une structure de phrase, c'est-à-dire qu'il est une projection maximale du nœud verbe, une expression «à la Banfield» n'a pas de valeur illocutoire. Mais elle a néanmoins une fonction initiative ou réactive si elle est un constituant de l'échange. RUBATTEL (1988) propose ainsi de renoncer à considérer l'intervention et l'acte de langage comme des constituants de même nature mais de rangs différents. Il s'en suit que l'intervention peut être un constituant monologique minimal: il existe des interventions qui ne sont pas formées d'un acte de langage. Nous proposons de donner un nom à cette classe particulière d'intervention: nous les appellerons des *interventions pures* par référence aux corps purs de la chimie, puisque ces interventions ne peuvent être composées que d'elles-mêmes. Cette redéfinition de l'intervention amène à reconsidérer le statut des différentes unités discursives:

- le semi-acte est une unité monophonique minimale, c'est-à-dire un constituant qui peut être porté par une voix distincte. Il a une valeur interactive mais pas de valeur illocutoire, et il est toujours subordonné;
- l'acte de langage est une des unités monologiques minimales. Mais l'acte de langage est un constituant de l'intervention seulement dans les cas où l'intervention est pourvue d'une valeur illocutoire, c'est-à-dire quand elle est une projection maximale du nœud verbe;

- l'intervention – quand elle est pure – est elle aussi une unité monologique minimale, c'est-à-dire que l'intervention n'est plus obligatoirement formée d'au moins un acte de langage. Elle n'a donc plus obligatoirement de valeur illocutoire, mais elle a toujours une fonction initiative, réactive ou réactive-initiative, c'est-à-dire qu'elle entre en relation fonctionnelle avec les autres constituants. Elle reste en revanche le constituant monologique maximal.

La redéfinition de l'intervention implique le réexamen de ses conditions de récursivité. En effet, une expression autonome, selon la définition de BANFIELD (1982), ne peut pas être enchâssée. Si l'on fait de l'intervention une expression, l'intervention ne pourra donc plus être enchâssée et certaines interventions ne pourront donc plus être subordonnées: elles pourront toujours l'être rétroactivement, puisque la subordination rétroactive ne s'applique qu'à des constituants présentés dans un premier temps comme complets<sup>16</sup>. Elles pourront également être coordonnées.

Restent les cas de construction de l'intervention par intégration d'un premier mouvement discursif avec un acte ou une intervention subordonnée en un nouveau mouvement discursif (il s'agit du cas 3b) dans la présentation du mouvement discursif): que faire de l'intervention subordonnée venant compléter le mouvement discursif? Nous nous proposons de ramener ces cas aux *petits mouvements discursifs* introduits par RUBATTEL (1988:19) et sur la définition desquels nous reviendrons au début du chapitre 3. Mentionnons uniquement que les petits mouvements discursifs «ont bien la même forme que les expressions, c'est-à-dire que ce sont des projections maximales, mais on ne peut les interpréter qu'en les intégrant rétroactivement aux constituants précédents».

Ainsi dans l'exemple (4) que nous répétons ici:

(4)=(8)

G

oui ça pourrait être bien d'en voir une  
pas forcément euh à Cayenne d'ailleurs hein  
(SBS, 303, 21-22)

<sup>16</sup> La subordination rétroactive correspond dans une perspective syntaxique à la création d'un nouveau nœud Expr dominant le tout par une «adjonction à la Chomsky» (RUBATTEL, 1988).

L'intervention maximale est donc formée en deux temps: G. produit une intervention qui est dans un deuxième temps complétée par un petit mouvement discursif. Ce petit mouvement discursif doit être intégré à la première intervention pour être interprété.

### Conséquences de l'introduction du semi-acte et de la nouvelle définition de l'intervention

Les modifications proposées par les différents auteurs travaillant dans le modèle hiérarchique et fonctionnel nous amènent à reconsidérer certains problèmes:

- dans ROULET *et al.* (1985) on peut trouver (par exemple à la page 98) des interventions qui ne sont pas formées d'un acte de langage, telles par exemple que *en Folio* et *sauf erreur*:

	(9)	
	1E	alors ça doit exister en FOLIO
→	2A	en FOLIO
→	3E	sauf erreur
		j'avais d'ailleurs vérifier ça tout d'suite
		WILDE

(Corpus ROULET *et al.*)

En effet, une fois constitué, le modèle hiérarchique et fonctionnel peut s'appliquer et reconnaître à des constituants une fonction d'intervention, même s'ils n'ont pas la forme requise. Les travaux de RUBATTEL (1986 a et b, 1987 et 1988), s'ils n'ont de ce fait que peu de conséquences dans les analyses effectives, permettent d'expliquer a posteriori comment des interventions peuvent n'être pas formées d'actes de langage. On parvient ainsi à une plus grande rigueur explicative. On pourrait avoir là un cas typique de retour des données empiriques sur la constitution du modèle. Or, ce ne sont pas tant des observations empiriques que des réflexions syntaxiques qui amènent RUBATTEL à reconsidérer les unités discursives du modèle et leur combinatoire;

- d'autre part, en proposant que certaines interventions ne soient pas des actes de langage, que, en d'autres mots, les constituants *acte de langage* et *intervention* ne soient pas dans une relation hiérarchique par définition, RUBATTEL (1988) semble d'une certaine manière affaiblir considérablement la part du concept de figuration dans la structure du discours. En effet, comme nous

l'avons déjà vu, l'«étage» intervention était motivé principalement dans le modèle standard par la nécessité pour le locuteur de ménager la face de son interlocuteur dans la formulation de ses actes de langage. Néanmoins, il serait faux de restreindre le domaine d'application du concept de figuration à l'expression des actes de langage. Nous avons déjà dit que dans ROULET (1986) la relation interactantielle et le concept de figuration qui lui est lié se matérialisaient structurellement à travers la construction autonome ou coopérative du mouvement discursif:

- par ailleurs le concept de semi-acte et plus particulièrement le concept d'unité monophonique minimale qui la sous-tend permet d'envisager de donner une description polyphonique des constituants conversationnels;
- enfin, le concept de mouvement discursif d'une part, la «désolidarisation» des rangs acte de langage et intervention d'autre part placent au centre de la «mécanique» d'analyse l'intervention et non plus l'acte de langage. En ceci l'intervention se rapproche du concept de mouvement, qui l'avait du reste inspirée, tel qu'il est défini par GOFFMAN (1987:30-31): «je désigne par là [le concept de mouvement] tout laps complet de paroles ou de substituts de parole portant de manière unique et distincte sur telle ou telle portion des circonstances dans lesquelles se trouvent les participants» Il n'en reste pas moins que l'intervention n'est ni une unité interactionnelle au sens de GÜLICH (1991), ni une unité formelle, c'est-à-dire un tour de parole, mais une unité fonctionnelle (nous développerons ce point plus bas).

### **Développements récents du modèle hiérarchique et fonctionnel**

Dans ce sous-chapitre, nous évoquerons rapidement trois directions de recherche qui se situent dans le prolongement du modèle hiérarchique et fonctionnel: il s'agit de la conception modulaire du discours qui est présentée par ROULET (1991), de la redéfinition de l'unité minimale d'analyse (ROULET, 1991) et des tentatives de concevoir une syntaxe dialogale de LUSCHER, ROOS & RUBATTEL (1995).

*Une approche modulaire du discours*

Une des grandes difficultés des modèles du discours est l'articulation de perspectives locales et globales: comment mettre en rapport des descriptions linguistiques de segments discursifs avec le contexte social dans lequel ont été produits les segments discursifs en question? De surcroît, même au sein d'une perspective locale, des problèmes peuvent apparaître pour articuler, par exemple, polyphonie et analyse fonctionnelle (voir ci-dessous pour une série de problèmes).

La conception que présente ROULET (1991) vise à résoudre ces problèmes en proposant un modèle en modules: trois dimensions centrales – syntaxique, hiérarchique et référentielle – comprenant chacune plusieurs dimensions, définissent chacune un module.

Cette manière d'apprivoiser la complexité a été proposée en syntaxe notamment par CHOMSKY (1987) et par RONAT & COUQUAUX (1986). Dans le cadre d'un modèle du discours, elle s'inscrit dans une théorie du sens qui tente d'articuler des descriptions en langue avec les situations d'énonciation, telle la pragmatique intégrée de DUCROT. A ce titre elle offre les avantages et les inconvénients de ce type de théorie (voir ANSCOMBRE & DUCROT, 1986 pour les avantages et BERRENDONNER, 1981 pour les inconvénients).

*L'acte discursif*

Au sein du système modulaire proposé par ROULET (1991:65), le module hiérarchique occupe une place de choix:

Comme le suggérait déjà RUBATTEL (1990:308), il [le module hiérarchique] définit les constituants discursifs auxquels s'appliquent les opérations des autres modules d'ordre discursif, qu'il s'agisse des relations illocutoires ou argumentatives, des segments périodiques, de la progression thé-rématique, ainsi que des enchaînements de constituants dia-polyphoniques ou des enclassements de séquences discursives de types différents.

En ce qui concerne la définition des constituants discursifs, les observations de RUBATTEL sur le semi-acte, ainsi que celles de BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN (1989) sur la clause (voir le chapitre 6, pour une définition) amènent ROULET (1991) à redéfinir une unité minimale du modèle hiérarchique: l'*acte discursif* à laquelle il attribue la propriété du semi-acte d'avoir un statut discursif sans avoir de valeur illocutoire. Du point de vue de la segmentation, l'acte discursif correspond également à la clause, bien que cette dernière

renvoie à une pragmatique énonciative plutôt qu'à une pragmatique illocutoire et que ses modes d'articulation ne reposent pas sur une syntagmatique hiérarchique.

### *Syntaxe dialogale*

Les hypothèses de LUSCHER, ROOS & RUBATTEL (1995) quant à elles, s'inscrivent dans une tentative de dépasser les oppositions entre approches discursive et conversationnelle. A ce titre, elles sont complémentaires – au sens mathématique du terme – à notre travail: alors que nous cherchons à distinguer le plus clairement possible les deux approches de façon à mettre en évidence leurs apports respectifs lors de l'analyse effective de segments discursifs (voir au chapitre 7), LUSCHER, ROOS & RUBATTEL (1995) tentent une articulation des concepts du modèle hiérarchique et fonctionnel avec ceux du modèle de l'alternance des tours de parole. Ceci les amène à une définition très restreinte du *tour de parole*, qui se distingue pour eux de la *prise de parole*, du *pseudo-tour* et du *non-tour de parole*.

### **Les spécificités du modèle hiérarchique et fonctionnel**

Le modèle hiérarchique et fonctionnel, tel que nous venons de le décrire, présente un certain nombre de caractéristiques qu'il est important de signaler.

#### *La médiation entre le locuteur et sa parole*

D'abord ce modèle défend une conception médiatisée de la relation entre le locuteur et sa parole: c'est à travers un énonciateur qu'une parole s'énonce. Cette médiation par l'énonciateur a un certain nombre de conséquences:

- cela permet de dissocier le nombre de locuteurs de la nature du texte qu'ils mettent en œuvre. Ainsi ce modèle est-il un modèle du discours et à ce titre il s'applique aussi bien à des textes écrits qu'oraux, à des monologues qu'à des dialogues, à des conversations, par exemple chez AUCHLIN (1981 a et b), qu'à des entretiens, par exemple chez GUESPIN (1984);
- cela permet d'envisager de donner une description de constituants qui seraient polyphoniques (voir plus bas);

- cela permet d'envisager de donner une description de conversations pluri-locuteurs, en distinguant entre le nombre des énonciateurs et le nombre des locuteurs.

Néanmoins la dichotomie locuteur-énonciateur pose aussi un certain nombre de problèmes:

- il n'y a peut-être pas dans le modèle une étanchéité aussi définitive entre nombre de locuteurs et structure du discours: les critères pour attribuer à un texte monologal une structure dialogique semblent plus rigoureux que ceux applicables à un texte dialogal: on entend par là qu'il semble exister des liens privilégiés entre dialogal et dialogique, liens dont la coénonciation va relativiser l'importance (voir le chapitre 3);
- de plus, si on peut dire que la dichotomie monologal-dialogal catégorise le monde réel, physique en tant qu'il détermine le nombre de locuteurs, de sujets parlants, de personnes participant à une conversation, la dichotomie monologique-dialogique reflète elle le monde du discours puisqu'elle catégorise sa structure même, le nombre d'interventions, d'énonciateurs. Cependant pour décrire certains aspects d'un discours on a besoin d'un système qui permette de mettre en relation monde réel et discours: or le modèle hiérarchique et fonctionnel n'offre à cet égard et par définition aucune solution.

### *La polyphonie*

Comme déjà mentionné avec le concept de semi-acte, le modèle hiérarchique et fonctionnel a la volonté d'intégrer une vision polyphonique du discours telle qu'elle se présente chez BAKHTINE (par exemple, 1978) et chez DUCROT (par exemple, 1982).

Le modèle hiérarchique et fonctionnel reprend une version «simple» de la théorie polyphonique du sens de DUCROT: pour décrire une énonciation, il faut reconnaître un sujet qui en est l'origine. Or, on ne doit pas postuler pour DUCROT l'unicité de ce sujet: il faut identifier, «derrière» un sujet, des énonciateurs et un locuteur. Le locuteur pour DUCROT (1982:74) est: «le responsable prétendu de l'énoncé, celui qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme l'être à qui on doit imputer l'apparition de cet énoncé. C'est

à lui que réfèrent [...] le pronom *je* et les autres marques de la première personne».

Quant à l' (ou aux) énonciateur(s): «il s'agit des personnes qui, d'après le sens de l'énoncé, sont données comme responsable de tel ou tel acte de langage accompli dans l'énonciation».

La distinction entre locuteur et énonciateur est compatible avec la distinction d'AUSTIN entre acte locutoire et acte illocutoire. Il y a polyphonie, si le locuteur ne prend pas la responsabilité d'acte(s) illocutoire(s) dont son énoncé (acte locutoire) indique l'accomplissement.

A un premier niveau, on peut remarquer que cette distinction entre locuteur et énonciateur fonde dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, la distinction entre monologal/dialogal (à un ou plus d'un locuteur) et monologique/dialogique (à un ou plus d'un énonciateur) et c'est à ce niveau donc que va pouvoir se penser la polyphonie.

En effet, une vision polyphonique se conçoit dans le modèle hiérarchique et fonctionnel au sein de l'intervention – c'est-à-dire au niveau du discours monologique.

Par définition, une intervention est pourvue d'un énonciateur et un acte de langage, quel que soit son statut discursif, est pourvu d'un auteur. Énonciateur et auteur font entendre des voix.

Pour ROULET *et al.* (1985) une intervention est définie comme *monophonique* si toutes les voix qu'elle fait entendre sont identiques à celle de l'énonciateur, c'est-à-dire si les auteurs des actes correspondent à l'énonciateur de l'intervention. Ainsi dans

(10)

C

je trouve ça m'embête un peu comme ça  
parce que j'avais pris cet été un vol aller  
simple c'était 198 que j'avais payé

(Corpus ROULET *et al.*)

on a une intervention qui est formée de deux actes de langage, un directeur *je trouve ça m'embête un peu comme ça* et un acte subordonné *parce que...* et les auteurs de ces deux actes sont identiques et s'identifient avec l'énonciateur de l'intervention.

En revanche une intervention est *polyphonique* quand elle fait entendre deux auteurs qui ne s'identifient pas les deux avec l'énonciateur de l'intervention, c'est-à-dire quand l'énonciateur ne prend pas en charge tous les actes de langage qu'il énonce. Ainsi dans l'exemple (11), le conditionnel et le *dit-on* marquent que l'assertion n'est pas prise en charge par l'énonciateur:

(11)

L'attaque spectaculaire de dimanche dernier [...] présente certaines similitudes avec les troubles graves qui eurent lieu le 30 novembre dernier à la Mecque en Arabie saoudite.

→

La manière dont le coup de force a été militairement conduit par le commando de Gafsa serait, dit-on, très proche de celle des rebelles de La Mecque [...]

(Corpus ROULET *et al.*)

Dans ce cas, les deux actes qui constituent l'intervention font entendre deux voix différentes attribuables à deux auteurs différents et seul l'auteur de l'acte directeur (le premier) s'identifie avec l'énonciateur de l'intervention.

Par ailleurs, en se référant cette fois à BAKHTINE<sup>17</sup>, ROULET *et al.* (1985) définissent un cas particulier de polyphonie, la *diaphonie*<sup>18</sup>, c'est-à-dire la reprise et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur: «la réplique de tout dialogue réel [...] se construit et se conçoit dans le contexte d'un dialogue entier, composé d'éléments «à soi» (du point de vue du locuteur), et «à l'autre» (du point de vue de son partenaire)». BAKHTINE cité par ROULET *et al.* (1985:70).

Une intervention est *diaphonique*<sup>19</sup> quand elle est formée de deux actes qui ont deux auteurs qui font entendre deux voix différentes et quand l'une de ces deux voix est celle de l'interlocuteur, comme dans l'exemple suivant, où l'intervention de E:

→ (12)  
C

[...] parce que c'est juste pour un conte pis j'sais pas s'il y est pas là-d'dans heu:

<sup>17</sup> BAKHTINE, nous semble-t-il, distingue moins nettement que ROULET *et al.* le locuteur de l'interlocuteur: pour lui le discours est toujours «interindividuel», ce que AUTHIER-REVUZ (1984) désigne comme «une théorie de la dialogisation interne de tout discours». Pour elle en effet «le discours que le locuteur prête à l'interlocuteur détermine le processus dialogique d'ensemble» (AUTHIER-REVUZ, 1982:140).

<sup>18</sup> Désignée par BAKHTINE par le terme de *bivocalité*.

<sup>19</sup> La diaphonie correspond à un cas de polyphonie pour DUCROT (1982) qu'il appelle «la reprise au sens large». D'ailleurs son exemple polyphonique canonique *ah je suis un imbécile; eh bien! Attends un peu!* serait diaphonique pour ROULET *et al.* (1985).

→ E bien s'il est pas là-d' dans ben c'est pas grave  
parce que moi [...] je le garderai pour le stock  
(Corpus ROULET *et al.*)

reprend *s'il est pas là-d' dans* qui représente une partie de l'intervention dont C est le locuteur. Néanmoins, l'acte de langage *s'il est pas là-d' dans* semble devoir être suivi d'un second qui tirerait une conséquence de la situation créée par *si* et qui est d'ailleurs ébauché par *heu* : La reprise de l'acte par E. institue de fait l'intervention de C comme inachevée si l'on se réfère à la structure binaire des hypothétiques telle qu'elle est proposée par DUCROT (1972:168): «demander à l'auditeur d'imaginer «p» et une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer «q»». La diaphonie en tant que circulation de segments discursifs d'un locuteur à l'autre est une marque linguistique de la négociation<sup>20</sup>.

On voit donc que l'ensemble de la problématique de la polyphonie pose le problème des marques linguistiques de l'altérité et de leur délimitation. Cette remarque prend un sens si on la met en rapport avec les tentatives de RUBATTEL (1985) de délimiter les frontières potentielles des unités monophoniques minimales. En effet, jusqu'à ces travaux de RUBATTEL, le modèle hiérarchique et fonctionnel ne s'est pas prononcé sur les constituants monophoniques minimaux et a de fait considéré qu'ils étaient des actes de langage, ce qui est le cas dans l'exemple (12) avec *s'il est pas là-d' dans* mais pas dans l'exemple (14) avec *André Chamson* (voir ci-dessous).

### *Le rôle attribué aux connecteurs pragmatiques*

ROULET *et al.* (1985) distinguent trois types de connecteurs pragmatiques: les marqueurs de fonction illocutoire, les marqueurs de fonction interactive et les marqueurs de structuration de la conversation. Les marqueurs de fonction interactive forment la classe qui correspond aux connecteurs pragmatiques de la théorie argumentative de DUCROT. ROULET *et al.* (1985) les décrivent dans la perspective de la structuration de l'intervention complexe: ils distinguent ainsi les connecteurs qui marquent une relation entre argument(s) – ou contre-argument(s) – et acte directeur et ceux qui «subordonnent rétroacti-

<sup>20</sup> AUTHIER-REVUZ (1990) propose une interprétation différente de ce recours aux mots de l'autre: pour elle les marques d'altérité montrées, telles par exemple la diaphonie, instituent a contrario le reste du discours comme homogène.

vement des interventions antérieures à un nouvel acte directeur avec une fonction de réévaluation» (86).

Nous avons déjà signalé le rôle heuristique donné aux connecteurs dans le modèle: l'insertion d'un connecteur pragmatique permet d'élucider la fonction d'un constituant par rapport à un autre, ce qu'on appelle la *fonction interactive*. Ainsi, dans *je sortirai, car il ne fait pas froid. En effet, il fait seize degrés*, le connecteur *car* permet d'affirmer que le constituant qu'il introduit (un acte de langage) est un argument pour le premier acte de langage: *je sortirai*. Le connecteur *en effet* permet de faire le même raisonnement pour le constituant qu'il introduit, qui est alors un argument pour l'ensemble des deux premiers actes de langage, c'est-à-dire pour la première intervention. Dans cet exemple, *car* et *en effet* indiquent deux choses: que le constituant qui suit est un argument pour celui qui précède, c'est-à-dire qu'il est uni à ce qui précède par une fonction interactive argumentative, d'une part et que cet argument est un constituant subordonné, d'autre part.

Les connecteurs servent ainsi à articuler des constituants discursifs les uns aux autres en marquant à travers leur fonction argumentative respective le statut subordonné ou directeur des constituants articulés: s'ils sont *argumentatifs* (c'est le cas de *car* et de *en effet*, par exemple), ils marquent sur le constituant subordonné, la relation d'argument(s) à acte directeur; s'ils sont *consécutifs* (comme *donc*, *par conséquent*, etc.), ils marquent au contraire sur l'acte directeur, une relation avec un argument; s'ils sont *contre-argumentatifs* (comme *mais*, etc.), ils marquent une relation de contre-argument à un acte directeur; et enfin, s'ils sont *réévaluatifs* (comme *en tout cas*, etc.), ils marquent la subordination rétroactive d'une ou de plusieurs intervention(s) présentée(s) dans un premier temps comme indépendante(s) à un nouvel acte directeur.

Le modèle hiérarchique et fonctionnel fait ainsi l'hypothèse que les descriptions des connecteurs qui sont données notamment par DUCROT (1980, 1983), DUCROT *et al.* (1980), BRUXELLES *et al.* (1982), CADIOT *et al.* (1985) ont une pertinence pour l'analyse de discours empiriques.

Remarquons que l'hypothèse contraire est défendue par de nombreux chercheurs. Ainsi par exemple MÜLLER (1991:79):

Tout en reconnaissant les apports de cette théorie [celle de DUCROT & ANSCOMBRE], son originalité et sa nouveauté, et notamment l'élaboration très différenciée des

opérateurs argumentatifs, on peut se demander comment relier ces descriptions à la réalité observable dans des conversations authentiques?

ou CADIOT *et al.* (1972:101), qui font le même type d'observation en s'exprimant ainsi à propos de leur tentative d'analyse du connecteur *mais* dans des débats oraux:

De Feydeau, on peut traiter les dialogues à partir du modèle *P mais Q* [allusion à l'étude *Mais occupe-toi d'Amélie* in DUCROT *et al.* 1980], comme on le ferait des proses de Balzac ou de Montesquieu; mais les dialogues effectifs ne s'y prêtent pas: il n'y a pas en eux d'achèvement, mais constant mouvement de construction/déconstruction, parce qu'ils ne sont pas menés pour être achevés.

Si, comme le font MÜLLER (1991), CADIOT *et al.* (1972) de même d'ailleurs que OESCH-SERRA (1991), on met en évidence, par l'examen de données authentiques, des emplois de connecteurs qui ne se laissent pas intégrer dans le cadre de la théorie argumentative ducrotienne, on se trouve alors devant l'alternative de travailler dans le cadre défini par la théorie argumentative et tenter de l'élargir pour le rendre apte à décrire les emplois conversationnels des connecteurs ou d'envisager une nouvelle théorie. Au premier terme de l'alternative nous rattachons ROULET *et al.* (1985) et ROULET (1987) et AUCHLIN (1981a et b). Au second, BERRENDONNER (1983), MÜLLER (1991) et bien d'autres chercheurs, tels GÜLICH & KOTSCHI (1983 et 1987), sur les travaux desquels nous reviendrons dans le chapitre 4. MOESCHLER (1986) se situe «au carrefour». Dans ce qui suit nous envisagerons les points de vue compatibles avec une approche discursive.

ROULET *et al.* (1985) restent donc dans une théorie argumentative. Ils l'élargissent dans la mesure où ils lui donnent pour objet non seulement des énoncés isolés mais également la conversation. La description du connecteur est en effet employée comme format lors d'analyse de conversations authentiques. Dans les cas où le discours conversationnel attesté ne correspond pas avec le format attaché au connecteur, on postule des constituants implicites qui permettent de remplir le format. Ainsi devant:

(10)=(13)  
C.

je trouve ça m'embête un peu comme ça  
parce que j'avais pris euh cet été un vol aller  
simple c'était 198 que j'avais payé . finale-  
ment c'est même plus que le double ..[...]

(ROULET *et al.* (1985:183-184))

on doit, pour rendre compte du constituant finalement c'est même plus que le double, postuler la structure suivante qui comprend deux actes de langage implicites qui sont entre crochets:

(13bis)  
 finalement  
 [c'est trop cher]  
 [c'est le double]  
 c'est même plus que le double

C'est le format structurel de *même* qui autorise et justifie les deux constituants implicites: «*même* pose une relation d'arguments entre deux actes ou interventions subordonnés et un acte directeur» (128).

On constate ainsi que dans les cas où il y a non-coïncidence entre les données et le modèle, la direction d'ajustement se fait vers les données<sup>21</sup>. Ainsi, ROULET *et al.* (1985) proposent-ils de considérer qu'un connecteur en tête d'une intervention maximale, constitutive d'échange, est la marque d'une reprise implicite du discours de l'interlocuteur et proposent le concept de *diaphonie potentielle*.

AUCLIN (1981a et b) pour sa part définit une classe de marqueurs qu'il appelle marqueurs de structuration de la conversation (MSC) tels *au fait, à propos, ah oui+dis donc/dites-moi, j'y pense, etc., ouais/non mais, maintenant, voilà, bon, alors, ben, eh bien, pis* et des composés *ben voilà, pis alors, etc.* Cette classe est identifiée selon des critères fonctionnels: ces marqueurs servent à la structuration de la conversation. Ils marquent des niveaux de textualisation différents. Dans la perspective d'AUCLIN (1981a) il existe ainsi, à côté des connecteurs pragmatiques qui régissent l'articulation des contenus argumentatifs, des marqueurs spécialisés dans les «agrippages de discours». Par ailleurs, AUCLIN postule qu'il y a des phénomènes d'homonymie: *alors* connecteur interactif de la classe des consécutifs et *alors* MSC. Ainsi que le fait remarquer BERRENDONNER (1983) rien ne s'oppose à cette solution si on peut s'assurer qu'il n'y a pas entre *alors* connecteur et *alors* MSC une opposition régulière que l'on pourrait retrouver dans d'autres paires connecteur-MSC, auquel cas la solution ferait manquer des généralisations.

<sup>21</sup> Il nous semble qu'on peut interpréter les constituants implicites soit comme un ajout matériel aux données, ajout nécessaire à leur description structurale soit sous la forme d'une reconstruction effectuée par le locuteur et nécessaire à son interprétation des données. Il y a flottement entre ces deux positions dont la première est, nous semble-t-il, celle de ROULET (1987) et la seconde celle de MOESCHLER (1986).

La position d'AUCLIN (1981a et b) revient ainsi à adjoindre à la théorie argumentative un modèle de description des MSC pour la rendre plus apte à rendre compte des phénomènes conversationnels.

Enfin MOESCHLER (1986) met en évidence des emplois conversationnels de *parce que* qui échappent à la description qu'en donnent ROULET *et al.* (1985). Par exemple:

(14)		
	1BP	alors vous aviez quel âge à ce moment+
	2FH	ben écoutez je suis née en vingt-sept donc faites le calcul trente-six j'avais enfin on ne peut pas parler uniquement de trente-six pour le Front populaire il y a toute la préparation moi je me souviens de du 6 février trente-quatre et je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février
	3BP	et votre père c'était qui+
	4FH	ah de mon père André Chamson
→	5BP	André Chamson parce que he . tous les spectateurs ne savent pas donc c'était un écrivain très engagé
	6FH	très engagé à gauche on dit un intellectuel de gauche et donc chez vous il y avait tous les intellectuels de gauche qui sont passés
	7BP	on ne peut pas être très gâtée ça avec les relations avec les intellectuels de gauche
	8FH	
		(Corpus MOESCHLER)

- *parce que* dans cet exemple enchaîne sur l'énonciation, ce qui n'est pas prévu dans la description de ROULET *et al.* (1985);
- *parce que* introduit un acte directeur, et enchaîne sur un échange formé par les deux constituants précédents, 3BP et 4FH (*et votre père c'était qui* étant porteur de la fonction illocutoire initiative et *ah de mon père André Chamson* étant porteur de la fonction illocutoire réactive) ce qui n'est pas conforme à son format descriptif.

Pour ce qui concerne l'enchaînement sur l'énonciation au moyen de *parce que*, nous nous bornerons à constater que cette observation a été faite par d'autres, notamment par le GROUPE LAMBDA-L (1975) et par BERRENDONNER (1983). Ce dernier montre en effet que *parce que* enchaîne sur l'énonciation avec deux exemples:

- (15)
- Entre nous, est-ce que Jules avait des raisons cachées pour démissionner?  
Parce qu'après tout, j'ai bien le droit de savoir, moi aussi.
- (16)
- A Vous en avez pour longtemps avec lui?  
B Non  
→ A Parce que j'aurais pu vous attendre  
(Jules Romains)

dont le second semble tout à fait similaire à l'exemple (14), *parce que* enchaînant sur un échange entre A. et B.

Nous admettrons donc qu'il s'agit d'un emploi parfaitement attesté de *parce que*. (Voir aussi dans ce chapitre l'exemple (2)).

En ce qui concerne le fait que *parce que* introduit un constituant directeur et non pas subordonné, on peut remarquer que MOESCHLER (1986) tente de légitimer la procédure en usage dans ROULET *et al.* (1985) de remplir le format du connecteur avec des constituants implicites au besoin par des faits de nature interprétative. En effet pour lui il ne s'agit pas seulement de montrer que la théorie argumentative est compatible avec des données conversationnelles, il s'agit également d'expliquer pourquoi on constate des inadéquations (même si on les comble par des constituants implicites) et comment les locuteurs parviennent néanmoins à interpréter des enchaînements typiquement conversationnels du genre de ceux par *parce que*.

Le problème dépasse donc largement les occurrences de *parce que* décrites plus haut. Techniquement donc, MOESCHLER postule un constituant directeur implicite du type *je vous pose la question* qui résout le problème hiérarchique. Par ailleurs il postule, pour expliquer l'enchaînement par *parce que*, une loi interprétative, la loi de remontée maximale qui s'énonce ainsi: «Remonter jusqu'au premier constituant dialogique complet pertinent pour l'enchaînement». Cette loi permet d'expliquer pourquoi *parce que* enchaîne sur un échange et pourquoi cela ne pose pas de problèmes interprétatifs aux locuteurs.

En laissant de côté les problèmes interprétatifs, il nous semble qu'il vaut la peine d'examiner soigneusement l'exemple<sup>22</sup>: notons que FH.

<sup>22</sup> Pour une étude de cet exemple dans une perspective conversationnelle, voir le chapitre 5.

est en train d'évoquer son enfance sous le Front populaire et qu'elle mentionne son père en passant: [...] *je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février*: l'accent dramatique semble porter non sur le père en tant que tel mais sur le père, un pistolet à la main, le soir du 6 février. Mais cela ne fait pas l'affaire de BP, qui a invité FH, aussi pour son père, et c'est pourquoi, à notre sens, il l'interrompt alors en lui demandant: *et votre père c'était qui*. FH, produit alors un segment discursif qui devrait venir s'inscrire dans le schéma de son discours précédent: *de mon père André Chamson* représente pour nous une sorte de retour sur sa première formulation, le *de* indiquant que le complément est toujours régi par le verbe *je me souviens*. *André Chamson* apparaît alors en simple apposition. Cette apposition est une unité monophonique minimale, qui va être reprise par BP, et sur laquelle il va enchaîner par ce constituant: *parce que tous les spectateurs ne savent pas*. Rien n'empêche que ce *parce que* justifie l'interruption et soit donc un moyen de s'en excuser. Rien, nous semble-t-il, ne permet de garantir que le constituant implicite a bien la forme *je vous pose la question*, il pourrait tout aussi bien avoir celle-ci: *je vous ai interrompu*. Les phénomènes de structure ne suffisent donc pas à eux seuls à reconstituer le constituant implicite. On peut postuler un constituant mais il faudrait d'autres contraintes pour en déterminer la teneur. À côté de ce problème, il y a un problème de fréquence: il nous semble clair que *parce que* peut enchaîner sur l'énonciation. Cette possibilité est d'ailleurs beaucoup plus largement répandue parmi les connecteurs que ne le laisse présager les descriptions qui en ont été faites. La reconstruction systématique de constituants implicites deviendrait un fait massif qui obligerait à poser le problème général du statut de ce genre de constituants et d'un modèle permettant de les reconstruire.

Par ailleurs, dire que ce *parce que* enchaîne sur un échange ne rend pas compte de son insertion dans une structure discursive entamée par FH qui est un récit, interrompu par une question et repris. L'acte de langage *donc c'était un écrivain* initie une nouvelle structure, dans laquelle FH, intervient à son tour par les termes *très engagé* (qui représentent une coénonciation que nous traiterons comme telle plus loin). Cette complétion est d'ailleurs reprise par BP, et poursuivie.

Ces tentatives de «sauver» les descriptions argumentatives des connecteurs s'inscrivent dans l'ensemble de la problématique de l'analyse du discours et posent le problème de la mise en

correspondance des énoncés et de leurs articulations avec les actes de langage et les connecteurs qui les relient. Deux positions théoriques peuvent, à notre sens se concevoir:

- travailler au sein de l'analyse du discours et améliorer, affiner les procédures de mise en correspondance. C'est ce que nous tentons de faire dans le chapitre 3;
- travailler dans un autre paradigme, ainsi que nous le ferons dans les chapitres suivants.

Pour aborder maintenant les travaux concernant les connecteurs qui sont postérieurs à ROULET *et al.* (1985), nous revenons aux connecteurs reformulatifs tels *en somme, au fond, somme toute, tout bien considéré, tout compte fait, en fin de compte, finalement, après tout, en tout cas, de toute façon, en fait*, etc. et au rôle que ROULET (1987a) leur attribue dans la structuration en plusieurs mouvements discursifs de certaines interventions: ils indiquent à la fois la subordination rétroactive et le changement de perspective énonciative.

La démarche de ROULET (1987) est sous-tendue par un point de vue sur les problèmes de formulation des constituants. Il dit d'ailleurs: «[...] pour certaines interventions de demandes ou de réponses, pour ne citer que ces deux cas, dont *la formulation est difficile ou délicate*<sup>23</sup>, cette complétude n'est pas facile à atteindre d'un coup» (113). En suivant ce raisonnement, on pourrait considérer que les connecteurs pragmatiques ont deux types de propriétés différentes suivant le point de vue que l'on adopte: dans une perspective argumentative, ils permettent d'accéder au sens de l'énoncé. dans une perspective de formulation, ils sont des traces des processus de production du discours. MÜLLER (1991) fait une remarque qui va dans le même sens à propos de *it appunto* qui dans certains emplois est un marqueur de reformulation améliorée et ajustée; de même, CADIOT *et al.* (1972:98) montrent que certains *mais*

permettent de *construire un discours sur le discours d'autrui ou sur le sien propre*<sup>24</sup> en introduisant aussi bien des arguments qui vont dans le même sens que des arguments qui vont dans un tout autre sens. À la limite ils assurent la possibilité de la parole et même le droit à la parole dans une sorte de progression née de l'affrontement entre interlocuteurs - ou à l'intérieur du discours même.

<sup>23</sup> C'est nous qui mettons en évidence.

<sup>24</sup> C'est nous qui mettons en évidence.

*L'aspect fonctionnel*

L'aspect fonctionnel du modèle est étroitement lié à l'aspect hiérarchique: en effet, l'intégration hiérarchique des constituants se fait pas l'intermédiaire de leur statut fonctionnel: si un constituant a une fonction illocutoire c'est une intervention constitutive d'échange. C'est ce qui permet de dire que le concept d'intervention est, dans certains cas, la contrepartie fonctionnelle du concept de tour de parole et que d'autre part, le concept d'échange – ou en tout cas l'idée de fonction initiative-réactive qui le sous-tend – correspond, dans certains cas, au concept de paire adjacente. On peut de plus également faire correspondre l'idée de fonction réactive-initiative au concept de paire adossée (voir chapitre 4 pour une présentation de ces différents concepts).

Il faut noter que c'est le caractère fonctionnel du modèle, c'est-à-dire ce qui fait qu'un constituant y est défini par le rôle qu'il joue, qui permet son application tant à des discours monologiques qu'à des discours dialogaux, qu'ils soient écrits ou oraux. On peut, nous semble-t-il, lier l'aspect fonctionnel du modèle à l'hypothèse bakhtinienne du caractère primordialement interactionnel de tout discours. Cette hypothèse impose que l'on se donne les moyens d'observer la structure du discours à des degrés d'abstraction variables par rapport sa forme extérieure. En effet, pour reconnaître le caractère interactif d'un discours monologal il faut d'une certaine manière, à la fois quitter le domaine de l'observation de la forme extérieure qu'il peut avoir et se donner les moyens d'en traiter tous les aspects fussent-ils infimes. Des concepts comme ceux de tour de parole ou de paire adjacente n'auraient alors aucune pertinence. En revanche, une analyse en terme de fonction, c'est-à-dire cherchant à savoir quel rôle joue tel ou tel constituant, permet de mettre en évidence la parenté fonctionnelle des constituants d'un discours monologal avec ceux d'un discours dialogal.

De plus, aborder l'analyse conversationnelle à partir de la fonction des constituants permet de mettre en évidence des phénomènes qui n'apparaîtraient pas dans une perspective d'analyse formelle. Des phénomènes comme la coénonciation imposent de disposer d'un modèle qui reconnaît qu'il y a de la combinatoire entre tours de parole. Ainsi, dans l'exemple (17):

	(17)	
	1JA	une fois Jospin élu que doit faire l'état il doit
		augmenter le SMIC +
→	2JB	et le salaire des fonctionnaires +
	3HP	la question ne se pose pas ainsi
		(Corpus JEANNERET: journal télévisé de France 2)

a-t-on besoin de reconnaître l'existence d'une combinatoire des tours de parole de A. et de B. pour montrer qu'ils s'allient pour fabriquer une question.

Ce modèle hiérarchique et fonctionnel semble donc en mesure de donner une description intéressante de la coénonciation. Le chapitre suivant va nous permettre de voir comment.

## CHAPITRE 3

### Une approche discursive de la coénonciation

#### Unités descriptives de la coénonciation

Dans ce chapitre nous allons voir ce que le modèle hiérarchique et fonctionnel, présenté au chapitre précédent, peut dire du phénomène que nous avons appelé *coénonciation*.

Si l'on suivait LEVINSON (1983), on pourrait dire que dans l'approche discursive, l'unité de base est de nature pragmatique et qu'en conséquence l'«habillage» linguistique des actes de langage passe au deuxième plan. Néanmoins, dans le cadre du modèle hiérarchique et fonctionnel, les travaux de RUBATTEL (1986a et b, 1988) portent sur l'interface entre la syntaxe des énoncés produits et les unités pragmatiques<sup>1</sup> du modèle hiérarchique et fonctionnel, semi-actes et actes de langage, interventions, etc. On peut, nous semble-t-il, affirmer que la syntaxe y joue le rôle d'une procédure de mise en correspondance du linguistique et du pragmatique: pour lui, l'analyse syntaxique d'énoncés effectivement produits – ou tout au moins vraisemblables – permet l'identification des unités discursives du modèle. C'est donc, dans un premier temps, à partir de ces travaux que nous allons tenter de décrire la coénonciation dans ce modèle. Nous attendons de cette première description qu'elle nous permette d'identifier dans une configuration en coénonciation des unités discursives. Puis nous nous interrogerons sur la manière dont s'assemblent ces unités discursives et nous serons ainsi amenée à nous interroger sur la nature de la fonction interactive qui relie les segments en coénonciation.

---

<sup>1</sup> RUBATTEL parle d'*unités discursives* et nous retiendrons ce terme pour désigner des unités définies à la fois du point de vue pragmatique (des actes de langage, par exemple) et du point de vue linguistique (la forme – ici syntaxique – des unités).

Enfin nous aborderons deux notions qui sont étroitement liées à la coénonciation, la complétude et la polyphonie.

*Unités minimales: définitions syntaxique et discursive*

Les travaux de RUBATTEL ont quelque peu «démantelé» la syntagmatique hiérarchique. En effet, l'intervention peut – si elle n'est pas formée d'un acte de langage qui soit une projection maximale du verbe – être une unité monologique (et aussi monophonique) minimale. Nous avons proposé de dénommer *intervention pure*, une telle intervention, qui a la forme syntaxique d'une expression (RUBATTEL, 1986b à la suite de BANFIELD, 1982) et qui ne peut donc être composée que d'elle-même. Nous nous trouvons ainsi face à cinq unités minimales ou potentiellement minimales dans le modèle et nous allons donc aller tenter de repérer dans les segments coénoncés de nos exemples des semi-actes, des petits mouvements discursifs, des actes subordonnés, des actes directeurs ou des interventions pures.

Si l'on se penche sur la manière dont sont définies ces cinq unités, on peut dégager des critères syntaxiques<sup>2</sup> et des critères pragmatiques. D'un point de vue syntaxique, les critères sont les suivants: une unité discursive minimale peut être une projection maximale radicale ou non; ce critère découle des hypothèses (voir notamment RUBATTEL, 1987) sur les liens entre subordination syntaxique et subordination pragmatique, c'est pourquoi on peut le mettre en rapport avec le critère «avoir ou non une valeur interactive subordonnée» que nous évoquons ci-dessous. Le second critère syntaxique se formule de la façon suivante: «être obligatoirement la projection maximale du nœud verbe». Il repose sur l'hypothèse qu'un acte de langage a une structure de phrase<sup>3</sup>. Cette hypothèse a été le fondement du concept de semi-acte, qui se définit notamment par le fait qu'il est une projection maximale *quelconque* et non la projection maximale de la catégorie du verbe (ce qui définit la phrase et l'acte de langage).

---

<sup>2</sup> Les critères syntaxiques de RUBATTEL sont formulés en conformité avec les hypothèses de la grammaire générative et notamment ses hypothèses sur les contraintes imposées aux constructions endocentriques (ce qu'on appelle *la convention X barre*) et les hypothèses de EMONDS (1986) sur la structure de la phrase comme projection maximale du nœud verbe qui comprend alors trois projections. On pourrait imaginer d'autres critères syntaxiques formulés selon d'autres théories: nous y viendrons dans le chapitre 6.

<sup>3</sup> Autrement dit, nous aurions pu formuler notre second critère syntaxique comme «avoir la forme d'une phrase».

D'un point de vue pragmatique, on repère les critères suivants: «avoir une valeur interactive toujours subordonnée»: comme déjà mentionné, ce critère est le correspondant pragmatique du critère syntaxique d'être ou non une projection maximale radicale. Ces deux critères seront donc convergents et redondants. Deux autres critères pragmatiques concernent la valeur illocutoire que l'on peut ou non attribuer à une unité, d'une part et sa capacité à établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative, d'autre part. La définition de l'intervention pure provoque en effet la dissociation de la valeur illocutoire et de la relation initiative-réactive (puisque l'intervention pure peut établir une relation initiative-réactive avec le constituant qui la suit sans avoir de valeur illocutoire). Le dernier critère, discursif porte lui aussi sur une propriété essentielle et définitoire de l'intervention pure: le fait d'avoir un énonciateur autonome ou d'être «seulement» porté par une voix. Ce critère est lié à celui de la valeur interactive, parce que, par définition (voir RUBATTEL, 1990), tout constituant intrinsèquement subordonné ne peut être pris en charge que par une voix<sup>4</sup>.

Si l'on tente de distinguer nos cinq unités minimales avec les critères ci-dessus, on peut construire le tableau suivant:

	semi-acte	pt. mvt disc.	acte subor.	acte direct.	interv. pure
être une projection max. radicale	-	-	+	+	+
être obligatoirement une projection maximale de V	-	-	+	+	-
avoir une valeur interactive toujours subordonnée	+	+	+	-	-
avoir une valeur illocutoire	-	-	+	+	-
établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative	-	-	-	+	+
avoir un énonciateur propre	-	-	-	+	+

<sup>4</sup> Notons qu'en deçà de ce critère pragmatique d'avoir ou non un énonciateur propre, il y a un critère essentiel qui définit qu'un constituant syntaxique est bien potentiellement un constituant discursif: un constituant discursif a – au minimum – une voix propre. Sans voix propre, il n'y a pas de constituant discursif, mais simplement un constituant syntaxique sans statut discursif. Cette remarque rejoint celle de RUBATTEL (1990) sur la différence entre voix et point de vue: une voix a son origine dans une énonciation, un point de vue relève de l'argumentation: dans la perspective discursive que nous adoptons ici, les segments discursifs sont mis en rapport avec des voix et non avec des points de vue.

Une difficulté apparaît dans ce tableau: on ne peut pas distinguer le semi-acte du petit mouvement discursif. On aurait pu imaginer un critère qui se serait formulé de la manière suivante: «être ou non une unité interprétable en tant que telle»<sup>5</sup> et qui aurait permis de caractériser un peu mieux le petit mouvement discursif, qui ne peut être interprété qu'après son intégration dans une intervention. Ce critère ne nous paraît pas opératoire, car il est toujours difficile de décider si un constituant est interprétable en tant que tel ou non. Ceci explique que nous ne l'ayons pas retenu.

Le problème de la distinction entre semi-acte et petit mouvement discursif tient à la définition essentiellement adjonctive du petit mouvement discursif: il vient s'ajouter en un deuxième temps à un constituant. Le constituant d'accueil du petit mouvement discursif – comme d'ailleurs celui du semi-acte – doit être lui-même complet syntaxiquement et le petit mouvement discursif ou le semi-acte sont donc facultatifs dans la construction syntaxique à laquelle ils participent. Finalement le semi-acte est au petit mouvement discursif, ce que l'intervention est au mouvement discursif. Il s'agit d'une différence de point de vue: point de vue statique par opposition à point de vue dynamique sur la construction du texte conversationnel. C'est pourquoi dans ce sous-chapitre, nous ne distinguerons plus entre semi-acte et petit mouvement discursif. Nous parlerons simplement de *semi-acte*. Mais nous parlerons de *petit mouvement discursif* dans le sous-chapitre consacré à la constitution progressive du texte conversationnel.

### *Configurations d'unités coénoncées*

Le phénomène de la coénonciation tel que nous l'avons présenté dans le chapitre I se définit intuitivement comme mettant en jeu – au minimum – deux segments produits par deux locuteurs différents. Une description de la coénonciation au sein du modèle hiérarchique et fonctionnel va donc consister en un premier temps à reconnaître dans ces deux segments d'énoncés, des unités du modèle. Ceci va permettre de faire apparaître deux groupes dans nos exemples de coénonciation: le groupe d'exemples dans lequel chaque segment coénoncé est analysable en terme d'unité(s) du modèle – et nous verrons lesquelles ci-dessous – et le groupe dans lequel c'est *l'ensemble* des deux segments qui forme une unité discursive – en fait, une intervention. Nous reviendrons à ce second groupe plus loin. Pour les exemples dont chaque segment est analysable en une ou des

<sup>5</sup> C'est-à-dire interprétable sans reconstruction d'ellipse.

unités, nous allons identifier le premier segment comme une intervention simple – c'est-à-dire composée seulement d'un acte de langage – ou une intervention complexe – c'est-à-dire composée d'un acte de langage et d'un autre constituant: acte de langage subordonné ou semi-acte. Ce premier segment va être suivi d'un second (représentant le segment en co-énonciation) dont la forme déterminera trois configurations: dans la première il s'agira d'une intervention simple (éventuellement d'une intervention complexe), dans la deuxième d'une intervention pure et dans la troisième d'un semi-acte.

• Configuration 1: intervention simple + intervention simple

- (1)  
 122V. (soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +  
 → 123M. ou en avez-vous un autre précis euh: +  
 124A. non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .  
 («Le petit lynx», 122-124)

L'intervention de V. est une intervention simple, c'est-à-dire qu'elle n'est composée que d'un acte de langage. L'intervention de M. est également une intervention simple mais elle comporte une ellipse zeugmatique, c'est-à-dire qu'il y a ellipse de matériel redondant: il faut reconstruire *un autre métier précis* en allant chercher le «matériel» *métier* dans l'intervention de V.

L'ensemble de ces deux interventions simples forme le premier terme de l'échange dont le second terme est représenté par l'intervention de A. en 124.

L'exemple suivant relève de la même configuration:

- (2)  
 237A. vous mangez un peu de viande +  
 238M. un tout petit peu  
 → 239V. en tout cas dès que dès que j'entends parler de faire un . un mout= euh: un lapin ou bien du daim moi je . je hurle par= presque  
 («Le petit lynx», 237-239)

*Un tout petit peu* représente une intervention simple avec, à nouveau, un trou zeugmatique<sup>6</sup>. Notons qu'il n'est pas évident de reconstruire une intervention simple complète: doit-on reconstruire une réponse de type: *nous mangeons un tout petit peu de viande* ou de type: *je mange un tout petit peu de viande*? L'intervention de V. n'a pas le même sens dans les deux cas: si elle a considéré que M. répondait pour les deux en employant *nous*, alors son intervention est une surenchère et une radicalisation de la position conciliante de M. Si, au contraire, V. considère que M. n'a répondu que pour elle-même, son intervention représente simplement sa réponse. Nous nous situons dans ce que TRAVERSO (1995), dans sa typologie des trilogues, appelle les *échanges ternaires* qui se définissent par la configuration «une question, une réponse de chacun des deux allocutaires» mais le problème est de savoir si les deux allocutaires produisent chacun une réponse indépendante ou si les deux réponses sont dépendantes l'une de l'autre. Le modèle de ROULET *et al.* (1985) – à cause de la présence du connecteur *en tout cas* – nous inciterait à traiter l'intervention de V. comme reformulant non paraphrastiquement l'intervention de M. et à considérer de ce fait que les deux interventions sont dépendantes l'une de l'autre. Nous reviendrons à ce problème quand nous nous pencherons sur la nature de la fonction interactive qui organise les segments en coénonciation.

En tout cas, l'intervention de M. en 238 est une intervention à fonction illocutoire réactive – il s'agit du deuxième terme d'un échange dont le premier terme est représenté par la question de A. en 237. Le segment coénoncé de V. en 239 a lui aussi la forme d'une intervention simple. L'ensemble forme une intervention complexe. Nous nous trouvons là devant ce que nous avons appelé une *coénonciation composée*, parce qu'articulée par un connecteur.

L'exemple suivant pose deux problèmes de nature assez différente: d'abord le problème du traitement dans le modèle hiérarchique et fonctionnel d'un constituant que l'on pourrait appeler *discontinu*: il s'agit du constituant commencé en 1A et qui se poursuit en 3A. D'un point de vue syntaxique, 1A et 3A manifestent ensemble une certaine complétude: ceci sera un critère pour ignorer la tentative de prise de parole de 2B. D'un point de vue discursif, le constituant 2B est trop lacunaire pour que l'on puisse lui donner un statut: *par rapport* n'étant pas une projection

---

<sup>6</sup> Voir également l'exemple (51) de l'annexe 1 pour un exemple de configuration 1 avec trou zeugmatique et les deux propositions de reconstruction de la seconde intervention que nous proposons en note.

maximale<sup>7</sup>. D'autre part, il se trouve que le modèle hiérarchique et fonctionnel ne peut rien dire du lien qu'il pourrait y avoir entre les prises de parole de B. en 2 puis en 4 (nous pensons au fait que 2B prépare d'une certaine manière 4B). L'ensemble de ces raisons fait qu'à notre avis, en travaillant dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, il faut ignorer le caractère discontinu du constituant formé par 1A et 3A et traiter l'ensemble comme une intervention.

Le second problème posé par l'exemple (3) tient au traitement de 1A+3A comme une intervention simple: en effet, au premier abord, on pourrait penser que le premier terme de la coénonciation, le constituant 1A+3A est une intervention complexe. En effet *pour l'académie française y a un truc c'est que les mecs qui sont à l'académie française quand tu lis les noms sur la liste ce sont des types qui écrivent dans un français excellent au point de vue euh littéraire* paraît avoir une structure complexe. Il se trouve que la complexité de cette structure tient plutôt à son organisation topicale et que, d'un point de vue hiérarchique et fonctionnel, on ne peut reconnaître là qu'un acte de langage principal que l'on reconstruirait à peu près de la manière suivante: «Quand tu lis la liste des noms des mecs qui sont à l'académie française, tu constates qu'ils écrivent dans un français excellent au point de vue littéraire». C'est pourquoi l'exemple (3) ci-dessous participe de la même configuration que les exemples (1) et (2):

(3)	
1A	pour l'académie française [y a un truc
2B	[par rap=
3A	c'est que les mecs qui sont à l'académie française quand tu lis les noms sur la liste ce sont des types qui écrivent dans un français excellent au point de vue euh littéraire
→ 4B	et c'est eux qui définissent la norme
→ 5A	mais au point de vue nouveauté [de la langue que dalle
6B	[de la norme générale
	(CORPUS MÜLLER)

Le second terme de la coénonciation est lui aussi une intervention simple et s'articule par *et* à la première. On pourrait considérer qu'il s'agit là de ce que LAMBERT (1991:96) appelle un *et infléchissant* en observant que *et* a un caractère asymétrique: «la partie à gauche de *et* ignore souvent la

<sup>7</sup> Dans les termes de LUSCHER, ROOS & RUBATTEL (1995), nous aurions là un non-tour de parole (voir chapitre 2).

partie à droite, alors que la droite ne peut ignorer la gauche». Cette propriété de *et* fait que le locuteur n'est pas enfermé dans ce qu'il a déjà dit, mais peut infléchir le contenu de sa phrase. Ceci tiendrait au caractère indéterminé du lien sémantique installé par *et* qui «permet d'articuler très naturellement l'élément rajouté à ce qui précède chronologiquement dans la construction de l'énoncé». Cette propriété d'«ouverture» de *et* explique ainsi que *et* puisse intervenir à l'articulation de deux segments coénoncés, le second locuteur pouvant venir greffer son énoncé en exploitant les propriétés infléchissantes de *et*. Comme dans l'exemple (2) nous aurions là une coénonciation composée. Nous retrouverons d'autres exemples de coénonciation par *et* dans l'annexe 1 ((35), (36), (37) et (52)).

Par ailleurs, *et* peut être associé à *puis* et relever alors de l'énumération. L'énumération est aussi un processus d'«ouverture»: souvent, rien dans un terme n'indique qu'il doit être le dernier de la liste, ainsi que le montre l'exemple suivant:

(4)	
D	alors vous avez aimé ce film+ (question reconstruite)
1A	ouais c'était pas mal
2B	ouais mais un peu difficile à comprendre
3C	surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre (rires)
4D	de sous-titres, il n'y avait pas de sous-titres
→	5E et puis on entendait pas très bien
→	6C et puis, comment, euh ... Belmondo là il parlait mal
7D	oh, c'était l' parisien ... [...]
	(«A bout de souffle», D-7)

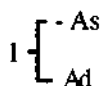
Nous rencontrerons d'autres exemples de coénonciation effectuées par *et* dans d'autres configurations puisque *et* laisse la latitude de coordonner à tous les niveaux syntaxiques (voir notamment l'exemple (14) ci-dessous). Si nous revenons maintenant à notre exemple (3), nous constatons que nous avons une seconde coénonciation qui enchaîne directement sur la première *et* qui est composée au moyen de *mais*. Nous trouvons encore un autre exemple de coénonciation composée par *mais*. Il s'agit de l'exemple (5)<sup>8</sup>:

<sup>8</sup> Nous discuterons plus bas du caractère éventuellement dialogique de cet exemple et du suivant.

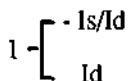
(5)	1J	je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares mais elles existent
→	2M	

(Corpus JEANNERET)

Dans ces deux cas, on pourrait considérer que la coénonciation est interne à une intervention en traitant 4B et 5A de (3) et 1J et 2M de (5) comme deux actes de langage, dont le statut argumentatif est fixé par le connecteur *mais*. On pourrait admettre alors que le second locuteur complète ce qu'il pense être la pensée du premier. Nous aurions alors une structure du type:



Une autre solution consisterait à traiter ce *mais* comme initiant un second mouvement discursif: dans ce cas, le premier terme des coénonciations représente une première intervention qui est complétée en un second mouvement discursif par une seconde intervention, celle du second locuteur. Dans ce cas, ce dernier semblerait alors plutôt contre-argumenter par rapport au premier et l'exemple illustre alors la configuration intervention simple + intervention simple et présente une structure du type:



En l'absence d'un contexte plus large, il est difficile de choisir l'une ou l'autre solution. De plus, comme nous le verrons plus bas, on peut également envisager une articulation en échange pour cet exemple et le suivant.

• Configuration 1 (variante): intervention complexe + intervention simple

Nous traitons de *variante de configuration*, les compositions qui ne diffèrent les unes des autres que par le caractère simple ou complexe des constituants interventions, puisque dans le modèle hiérarchique et fonctionnel seul compte, à chaque niveau, la nature du constituant maximal: qu'une intervention soit simple ou complexe, il importe avant tout qu'elle soit une intervention.

	(6)	
	1A	L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil on parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis etc.
→	2B	D'ailleurs en me promenant dans Vienne j'ai vu plein de livres sur ces sujets dans les vitrines des librairies
		(Corpus LUSCHER)

La seule différence avec la configuration précédente est que le premier terme de la coénonciation est ici formé d'une intervention complexe qui se décompose comme suit: *l'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil* forme un acte de langage et *on parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis etc.* en forme un second. Quel est l'acte directeur et quel type de fonction interactive lie ces deux actes? Un connecteur tel que *en effet* peut être inséré entre les deux actes et explicite ainsi la relation entre les deux: le premier est directeur et le second subordonné. La fonction interactive est de nature argumentative, l'acte de langage subordonné est un argument pour l'acte directeur.

Le second terme de cette coénonciation pose le même type de problème que l'exemple (5): il peut être un acte de langage ou une intervention produite dans un second temps. Ici, nous choisirons la seconde solution et nous considérerons que *d'ailleurs en me promenant dans Vienne j'ai vu plein de livres sur ces sujets dans les vitrines des librairies* vient, dans un second temps – en un second mouvement – s'articuler à la première intervention. L'articulation se fait par le connecteur *d'ailleurs*, ce qui fait que cette coénonciation est composée.

Nous trouvons d'autres exemples de cette configuration dans notre corpus (voir (18) dans l'annexe 1).

Par ailleurs, nous rencontrons à nouveau une coénonciation par *et* dans cette configuration. Il s'agit de l'exemple (7) nécessite une reconstruction pour être intelligible:

(7)	
207V.	donc c'est à eux le droit de vivre si y a X si si y a quelqu'un qui doit disparaître d'ici c'est bien les hommes hein
208M.	si c'est ils étaient avant nous c'est leur place
209A.	voilà
210V.	c'est leur
211A.	le lynx est beaucoup plus à sa place que les hommes
212M.	bcn tout à fait pis

213V.	mais de toute façon ((d)tutfasõ) le lynx si si il tue des animaux c'est pour c'est pas pour son plaisir nous pas y a des chasseurs qui tuent pour leur plaisir des animaux
214M.	pis çaX
215V.	des animaux . c'est abusant
→ 216M.	et pis justement le lynx ils le tuent pas pour la viande mais pour la fourrure («Le petit lynx», 207-216)

Cet exemple doit, à notre sens, se lire ainsi (nous indiquons entre () les parties d'énoncés que nous reconstruisons):

213V+215V	mais de toute façon le lynx si si il tue des animaux, c'est pour c'est pas pour son plaisir (mais pour la viande) nous (si nous tuons des animaux) (c'est) pas (pour la viande mais pour notre plaisir) y a des chasseurs qui tuent pour leur plaisir des animaux des animaux c'est abusant (=abusif)
216M	et pis justement le lynx ils le tuent pas pour la viande (ils = les chasseurs) mais (ils le tuent) pour la fourrure

Reconstruit ainsi, cet exemple, à partir de 213V, est composé de cinq actes de langage: *Le lynx s'il tue des animaux; c'est pas pour son plaisir; nous pas; y a des chasseurs qui tuent pour leur plaisir des animaux* et enfin *c'est abusant*, le tout formant une intervention complexe, correspondant au premier terme de la coénonciation dont le second est une intervention simple: initié par *et pis justement*, ce second segment coénoncé vient apporter une précision et est en même temps une radicalisation qui pourrait s'explicitier ainsi: «l'homme tue le lynx ni pour se nourrir ni même par plaisir mais par pur intérêt». Notons que le second terme de cette coénonciation semble jouer le même rôle que celui de l'exemple (2) dans lequel c'était V. qui venait renforcer ce que M. venait de dire. *En tout cas*, comme *et pis justement* sont deux connecteurs qui permettent de revenir sur une première formulation. Dans ce trilogue, la locutrice qui n'est pas impliquée dans l'échange proprement dit – qui n'a pas la charge de répondre – peut ainsi faire preuve de distance par rapport à cette réponse et venir après coup la reformuler, lui ajouter quelque chose, la rendre plus percutante. GARCIA (1983:412) décrit ainsi les propriétés sémantiques de *justement*:

Dans le cas où les propositions reliées sont coorientées, la deuxième est un argument plus fort pour la conclusion que la première. Sinon, ce sont les énonciations qui sont présentées comme coorientées, la deuxième constituant une contribution plus coopérative au thème en discussion.

Dans les termes de modèle hiérarchique et fonctionnel, cela signifie que 209A et 211A forment une intervention qui semble être réactive et qui pourrait clore un échange. Mais 213V et 215V relancent l'échange et c'est sur cette relance que M. en 216 vient coénoncer. La façon dont les interventions 213V+215V s'articulent à 216M relève d'une fonction interactive de reformulation-radicalisation sur laquelle nous reviendrons dans le sous-chapitre que nous consacrons à la reformulation.

• Configuration 1 (variante): intervention simple + intervention complexe

La dernière variante de cette configuration n'est représentée que par un exemple:

	(8)	
	1S	non mais par chez moi avant mon accident ou même on dit ouais les handicapés c'est un monde à part
→	2C	à quoi ça sert de les emmener manger au res- taurant ils savent même pas manger tout seuls
	3S	ouais ils sont paumés quoi

(Corpus JEANNERET)

qui présente la particularité de montrer une coénonciation au sein même d'un discours rapporté: S. rapporte en effet quelque chose qui se disait chez elle avant son accident (*ou même* qui se dit encore): *les handicapés c'est un monde à part*. C. enchaîne par coénonciation dans le cadre énonciatif esquissé par S. L'insertion de C. dans le cadre énonciatif définit par S. en 1 a pour conséquence que l'on n'interprète pas 2C comme pris en charge par C. mais bien par le *on* de 1S. Il y aurait sûrement des critères intonatifs qui permettraient de soutenir cette interprétation tels qu'un contour continuatif et l'adoption d'un ton accéléré et monocorde qui signalent souvent une formulation toujours dépendante de la perspective précédente.

• Configuration 2: intervention simple + semi-acte

Beaucoup de nos exemples appartiennent à cette configuration: ils donnent donc à voir une coénonciation composée d'une intervention simple, pour le premier terme, et pour le second, de constituants – des semi-

actes – qui satisfont aux critères syntaxiques définis par RUBATTEL (1988):

- 1) ils sont une projection maximale non radicale – quelconque, c'est-à-dire un syntagme verbal, nominal, adjectival ou prépositionnel;
- 2) ils sont facultatifs, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas être un complément sous-catégorisé obligatoire<sup>9</sup>;
- 3) ils ont une voix distincte. Dans un contexte de coénonciation, ce critère est satisfait automatiquement et pourrait même être formulé plus radicalement, puisque ces constituants qui sont des seconds termes de coénonciation ont plus qu'une voix distincte, ils ont un énonciateur distinct. Nous reviendrons à ce problème quand nous traiterons de la polyphonie.

Il faut remarquer qu'il n'est pas toujours facile de distinguer entre semi-acte et intervention pure. En effet, puisque dans cette partie nous ne nous préoccupons pas encore des relations entre les constituants de nos coénonciations, nous nous privons en fait des critères discursifs de distinction entre les unités de base: c'est pourquoi il ne nous reste à cette étape que le critère «être ou non une projection maximale radicale», c'est-à-dire en d'autres termes, puisque toute unité de base est une projection maximale, seul nous reste le critère «projection radicale/ non radicale». Il est donc possible que certains constituants que nous considérons à cette étape comme des semi-actes soient considérés comme des interventions pures – et réciproquement – lorsque nous prendrons en compte les relations discursives entre les constituants des coénonciations et que nous pourrions faire intervenir le critère «sert à établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative».

---

<sup>9</sup> Mais ils peuvent être un complément sous-catégorisé, pour autant qu'il ne soit pas obligatoire: soit l'exemple (46) de RUBATTEL (1988), formé d'une intervention simple et d'un petit mouvement discursif: *Petula Clark se méfie. De tous les Français sauf un.* Nous avons un exemple parallèle mais avec une structure en coénonciation:

1A	donc je sais à peu près comment il faut être vis-à-vis de telle ou telle personne donc euh je comprends
→ 2B	la méthode

(Corpus GARS)

qui donne à voir la configuration intervention complexe + intervention pure (voir exemple (19)). BLANCHE-BENVENISTE (1997) parle de *complément différé* qu'elle traite comme un noyau indépendant qui, comme tel, relève de la macro-syntaxe.

Les semi-actes qui forment la seconde partie de cette deuxième configuration peuvent avoir des formes syntaxiques très différentes:

- ils peuvent être des subordinées circonstancielles (voir en plus de l'exemple ci-dessous les exemples de l'annexe 1, (2), (30), (32) et (33: coénonciation composée avec *tandis que*) ou participiale (exemple (5) de l'annexe 1):

	(9) <sup>10</sup>	
	1A	pa(r)sque lui i m'dit moi les fournisseurs i viennent hein et
	2B	ouais c'est ça
	3A	pis j'peux pas leur dire on m'a pas payé hein [X
→	4B	[pa(r)squ'après tu as plus rien
	5A	mhm mhm
	6B	c'est c'est chez nous la même chose tu vois et souvent on donne encore des bons: rabais ou comme ça et pis (rit)
	7A	ouais
	8B	y a cet argent qui rentre pas euh
	9A	mhm mhm

(Corpus MONDADA)

Remarquons que dans ce cas *parce que* est de fait un connecteur et non pas un opérateur, qu'il soit – ou non – dans le champ d'une négation ou d'un quantificateur portant sur la proposition principale. En d'autres termes, la distinction proposée par le GROUPE LAMBDA-L (1975) entre *parce que* opérateur et *parce que* connecteur est neutralisée dans les contextes de coénonciation. De même, dans les observations syntaxiques de RUBATTEL (1985), ces subordinées circonstancielles sont toujours des compléments directement rattachés au nœud Expression, c'est-à-dire extérieurs au nœud phrase, et donc potentiellement des unités monophoniques minimales et jamais des compléments de phrase sans voix distincte;

<sup>10</sup> A notre avis, dans cet exemple il y a dans l'intervention de 1A un constituant inachevé: *pa(r)sque lui i m'dit* et un nouveau départ *moi les fournisseurs...* LOUFRANI (1982) souligne le caractère souvent indéfini de la frontière entre le discours rapporté et le discours «hôte». Ici, il semble que le discours de *lui* ne soit finalement pas rapporté mais on peut imaginer qu'il aurait la forme: *je peux pas payer*. L'intervention 1A fonctionne alors sur une opposition entre *lui* et *moi*. Reconstitue ainsi, cet exemple nous donne un cas de coénonciation dans lequel le *parce que* de 4B enchaîne sur la valeur illocutoire de 3A.

- ils peuvent avoir la forme d'une proposition infinitive, comme dans l'exemple (10) ci-dessous:

(10)		
→	Lui	Vous donniez des leçons de mathématiques.
	Moi	Sans en savoir un mot; n'est-ce pas là où vous vouliez en venir?
	Lui	Justement.
	Moi	J'apprenais en montrant aux autres, et j'ai fait quelques bons écoliers.
		(Corpus PERRIN: Diderot, <i>Le neveu de Rameau</i> )

- ils peuvent avoir la forme syntaxique d'une relative, comme le montre l'exemple (11) ci-dessous (de même que les exemples (22) à (24), (48) à (50) de l'annexe 1):

	(11)(A et B rencontrent le médecin (M) en sortant de l'hôpital)	
→	1A	on est venu voir ma mère
	2M	qui va très bien d'ailleurs
		(Corpus JEANNERET)

Comme nous l'avons montré dans JEANNERET (1995b), ces relatives coénoncées sont un lieu privilégié d'observation de l'articulation entre syntaxe et conversation. Nous reviendrons donc à ce problème dans notre chapitre 6. Nous nous contenterons ici de remarquer que le fait d'apparaître comme second terme d'une coénonciation conduit à l'autonomisation de la relative. Si ces relatives sont bien des semi-actes, alors, en conformité avec les définitions du semi-acte données par RUBATTEL, elles sont des appositives (voir KLEIBER, 1981 pour un rappel des différentes formulations de l'opposition entre relatives restrictives et appositives).

Il se trouve néanmoins que deux exemples de relatives coénoncées ne peuvent être traitées comme des semi-actes: il s'agit des exemples (12) et (13) ci-dessous:

(12)		
	1M	y a une seule petite dans une école une piscine minable enfin bon mais qui fonctionne et à l'époque je m'étais fait draguer par un type . . . je me suis dit tiens curieux donc y a il est en terrain conquis []
	2O	[mhm]
	3M	si je puis m'exprimer ainsi ça doit se faire ici je ne le savais pas donc j'ai commencé à

- m'intéresser à la chose et j'ai cherché à savoir et je me suis aperçu qu'il y avait effectivement déjà une librairie homosexuelle vous la connaissez
- 4O non  
5M les mots et la bouche ↑  
6O ah oui  
7M qu'il y avait un bar homosexuel notoire qui est là depuis des années  
→ 8O et qui s'appelle comment celui-là ↑  
9M je ne sais plus
- (Corpus MONDADA)
- (13)  
1F [...] Pour maintenir le salon d'Angoulême, l'ancien maire a ruiné la ville et c'est le fils Leclerc qui, à côté des subventions municipales, soutient la manifestation de plusieurs millions de francs (suisses)  
2J Et le Salon du livre de Genève?  
3F C'est une société anonyme  
→ 4J. qui fait du bénéfice?  
5F Hélas non. Dans le monde entier, les foires culturelles [...] sont aidées par les pouvoirs publics.
- (Le Nouveau Quotidien, 3/5/1992)

Dans ces deux exemples, la relative coénoncée entre dans un schéma de question-réponse: dans les termes du modèle hiérarchique et fonctionnel, on dirait que ces deux relatives forment le premier constituant d'un échange. Dans l'exemple (12) l'échange est simple:

8O et qui s'appelle comment celui-là  
9M je ne sais plus

dans l'exemple (13), il est double:

2J Et le Salon du livre de Genève?  
3F C'est une société anonyme  
4J. qui fait du bénéfice?  
5F Hélas non.

Il se trouve qu'un des critères définitoires du semi-acte est son inaptitude à établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative: autrement dit, le semi-acte, n'étant pas en lui-même un constituant autonome, ne peut pas instaurer une relation initiative-réactive ou réactive-initiative. Dans ces deux exemples, la relative coénoncée ne peut donc être considérée comme un semi-acte: elle semble plus proche de l'intervention pure.

Mais on ne peut pas à proprement parler la considérer comme une intervention pure, parce qu'elle n'est pas une projection maximale radicale. Par ailleurs, elle semble bien avoir une valeur illocutoire. Il s'agit là d'un segment discursif qui est proche de l'intervention pure, parce qu'il n'a pas une valeur interactive subordonnée et qu'il permet d'établir une relation initiative-réactive et qui est aussi proche du semi-acte, parce qu'il n'est pas une projection maximale radicale.

Nous nous trouvons là sans aucun doute devant ce que RUBATTEL (1990:309) appelle «une combinaison encore non décrite de propriétés reconnues par ailleurs dans le modèle». A notre sens, ce problème surgit parce que les observations syntaxiques qui ont donné lieu à la définition des unités du modèle hiérarchique et fonctionnel n'ont pas été couplées systématiquement avec des observations empiriques. De son côté, RUBATTEL préconise, pour pallier ce problème, une approche modulaire, dans laquelle un certain nombre de modules – par exemple des modules structurel, énonciatif, argumentatif, thématique, rituel, etc. – définissent un certain nombre de propriétés d'un même segment discursif. Dans sa conception, on remet à une étape ultérieure, nous semble-t-il, la mise en correspondance des descriptions fournies par les différents modules. De plus, la description syntaxique se situe en deçà de l'approche modulaire, qui est pragmatique. On retrouverait donc là une conception stratifiée des rapports entre syntaxe, sémantique et pragmatique.

Pour notre part, nous préconiserons (voir chapitre 6) le remède inverse: il faudra systématiquement considérer que les interlocuteurs exploitent la forme syntaxique de leurs énoncés pour interagir et les informations pragmatiques pour construire syntaxiquement leurs énoncés et il faudra ancrer l'ensemble dans d'importantes observations empiriques, même si cette conception rend la perspective moins globale et nous empêche pour l'instant d'en arriver à la formulation d'un modèle.

Ces exemples (12) et (13) posent ainsi un premier type de problèmes pour la description de la coénonciation dans le modèle hiérarchique et fonctionnel: ils sont formés de segments coénoncés dont l'un ne correspond pas à une unité définie par le modèle.

### • Configuration 3: intervention simple + intervention pure

Nous trouvons à nouveau beaucoup d'exemples qui appartiennent à cette configuration. Comme déjà signalé, à cette étape, seul le critère «est une projection radicale» versus «est une projection non radicale» intervient pour distinguer le semi-acte de l'intervention pure. Ci-dessous, nous fe-

rons intervenir d'autres critères pragmatiques: le constituant permet-il d'établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative avec les constituants qui le précèdent et le suivent? Pour répondre à cette question, nous envisagerons des critères intonatifs et nous nous demanderons si le constituant a un contour intonatif qui rend possible l'établissement d'une telle relation. Mais nous verrons qu'aucun critère n'est tout à fait décisif.

Les interventions pures se présentent selon des modalités diverses:

- elles peuvent être coordonnées au constituant qui les précède, c'est-à-dire à l'intervention simple (voir l'exemple ci-dessous et (1), (57: première partie) dans l'annexe 1):

	(14)	
	1A	alors c'est un endroit qui est qui est vraiment délicieux . . à l'ai= on se sent très bien . . c'est un endroit de rêve . . c'est un endroit effectivement qui est pas tout à fait donné ↑ c'est vrai ↑ mais je crois en choisissant le menu à: 280 francs ↓ faut quand même pas ri= le prix est tout à fait juste ↑ les menus du marché 280 francs avec des choix ↑ vous passez un moment: extraordinaire ↑ je crois et c'est en plein Paris . . isolé . . sur une terrasse
→	2B	et au soleil ↑
	3A	et au soleil ↓ c'est beau ↑ non ↑ Bacchus Gourmand
		(Corpus Fribourg)

Dans cet exemple, l'intervention pure a la forme d'un syntagme prépositionnel. Ses propriétés d'unité monophonique minimale sont exemplaires puisqu'elles sont exploitées en 3A où le syntagme est repris et intégré alors dans une intervention. Comme dans le cas de l'exemple (3), le segment coénoncé est articulé au segment précédent par *et*,

- elles peuvent se présenter simplement comme un adjectif (voir l'exemple ci-dessous et les exemples (4) et (6) de l'annexe 1):

	(15)	
	1B	ah oui tout le monde dit la même chose et pis pour euh tu vois ça c'= ça donne un ralentissement
→	2A	énor(me ↑ ouais

- 3B [euh: énorme qu'on n'a pas [jamais connu en Suisse hein  
 4A [mais ouais ↑ . . énorme ouais  
 5B pasque les Suisses normalement c'étaient [des bons payeurs hein  
 6A [euh maintenant plus c'est fini hein pasque j' j'y ai lu y a pas longtemps dans L'Hebdo y a i parlaient d'ça hein on é= on était mais on est plus hein [on est même après la France j'-crois

(Corpus MONDADA)

Dans ce cas, l'adjectif *énorme* peut être une projection maximale radicale, ce qui permet de la considérer comme une intervention pure;

- elles peuvent s'articuler à la première intervention par une simple parataxe comme dans l'exemple suivant :

- (16)  
 1F mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le: . les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans  
 2H c'est vrai  
 3F ça [] c'est incroyable les gens: ont . . et même y a des: enfin . notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'ai:se dans sa peau [] pour euh: . . pour se présenter face aux autres de toutes façons  
 4H [ouais] [hmhm] oui  
 5F et pis ça correspond d'une certaine façon à sa: . à sa façon de penser+  
 → 6H hm hm à sa personnalité +  
 7F sa personnalité donc on peut: . c'est pas qu'on peut classer les gens dès qu'on les voit mais on on peut essayer de voir deviner un peu quels sont leurs inté[r]êts  
 8H [moi je pense que d'après les: . d'après les vêtements: on arrive à classer les gens: . dans certaines catégories . je dis pas sociales parce que faut quand  
 9F non  
 10H même pas être euh: sectaire ou: . être au[ssi]: rigoureux  
 11F [non pis en plus je crois que c'est faux en plus

12H non en plus c'est faux . m'enfin il me semble  
que ça donne la personnalité: de: . des gens  
(Corpus COSNIER & KERBRAT-  
ORECCHIONI)

La coénonciation s'effectue ici à travers une *liste* (BLANCHE-BENVENISTE, 1991), que l'on peut visualiser de la façon suivante:

5F ça correspond d'une certaine façon à sa:  
à sa façon de penser  
6H à sa personnalité

et qui est donc constituée de plusieurs réalisations lexicales d'une même place de rection, ici le complément prépositionnel de *correspondre*.

Nous trouvons d'autres exemples de liste de compléments comme (17) ci-dessous:

(17)  
IR [...] La société de consommation qui en résulte incite le cinéma à avoir une vision hédoniste de la société, à gommer les problèmes graves de l'existence...  
→ 2J ...à ignorer les exclus  
3R Effectivement, le cinéma qui s'occupait des hommes privés de de liberté ou de moyens de vivre est devenu une rareté. [...]  
(Le Monde, 7/4/1992)

dans lequel nous voyons se constituer la liste:

R la société ... incite le cinéma à avoir une vision (..)  
à gommer les problèmes  
J à ignorer les exclus

Nous reviendrons à ces coénonciations par liste, que nous trouvons également dans d'autres configurations, quand nous réfléchirons à la nature de la (ou des) fonction(s) interactive(s) qui lie(nt) les segments coénoncés;

- elles peuvent avoir la forme syntaxique d'un syntagme prépositionnel, comme dans l'exemple (18) ci-dessous:

(18)  
1A C'est la fête aujourd'hui à Holmenkollen  
→ 2B devant cent mille spectateurs  
(Corpus JEANNERET: Eurosport)

• Configuration 3 (variante): intervention complexe + intervention pure

La première partie de la coénonciation de l'exemple (19) ci-dessous est une intervention formée d'un acte de langage subordonné<sup>11</sup> *donc je sais à peu près comment il faut être vis-à-vis de telle ou telle personne* suivi d'un acte directeur *donc je comprends*. Là encore (nous parlons du second *donc*), c'est le format de *donc* qui nous indique le statut respectif des deux actes.

	(19)	
	1A	donc je sais à peu près comment il faut être vis-à-vis de telle ou telle personne donc euh je comprends
→	2B	la méthode

(Corpus GARS)

Quant à la seconde partie, *la méthode*, elle a la forme d'une projection maximale du nom et peut donc – à ce stade de notre analyse – être considérée comme une intervention pure. Mais nous revenons à cet exemple quand nous examinerons la nature de la relation entre 1A et 2B.

Ainsi, parmi ces trente-deux premiers exemples, la coénonciation fonctionne dans des configurations qui articulent deux constituants identifiables comme des unités du modèle hiérarchique et fonctionnel dans trente exemples. Les exemples (12) et (13) posent des problèmes non en termes de découpage mais par rapport à leurs propriétés pragmatiques.

À côté de ces trente-deux premiers exemples de coénonciation, nous avons un second groupe qui pose des problèmes de segmentation. En effet, la coénonciation semble fonctionner entre des segments qui ne représentent pas une unité discursive du modèle. Nous allons maintenant passer en revue ces exemples-là.

### *Coénonciation au sein d'une intervention*

Dans ce deuxième groupe, la coénonciation a lieu à un niveau infra-unité (du point de vue de ce que le modèle définit comme des unités), c'est-à-dire que la coénonciation a lieu à l'intérieur d'une seule unité, ainsi que le montre l'exemple (20):

<sup>11</sup> Notons qu'en l'absence d'un contexte plus large, on ne connaît pas la fonction du premier *donc*: est-il un marqueur de structuration de la conversation ou un connecteur consécutif? Dans ce cas le premier acte de langage serait directeur par rapport à un constituant antérieur.

- (20)  
 168M. peut-être que ça vous rendrait heureux mais:  
 → 169V pas le chat  
 170M il sera pas heureux lui  
 («Le petit lynx», 168-170)

Dans cet exemple, c'est l'ensemble des deux segments (168M et 169V) qui forme une intervention composée d'un acte de langage subordonné suivi d'un acte directeur. En effet, conformément à la description de *mais* au sein du modèle hiérarchique et fonctionnel, le segment qu'il introduit est l'acte de langage directeur. Ce qui empêche de rattacher cet , au premier groupe est la segmentation après le *mais*. En effet, du point de vue des constituants discursifs, le premier segment s'interrompt sur un allongement qui trahit une hésitation et laisse ainsi à un second locuteur le temps de venir inscrire son propre discours dans le fil de ce qui précède. L'ensemble forme donc une intervention mais l'on ne peut pas faire correspondre chaque segment coénoncé avec une unité discursive. On pourrait considérer aussi que 168M et 170M forment une intervention segmentée par le constituant 169V. Le problème est alors de donner un statut discursif à *pas le chat* et d'expliquer comment une intervention peut être segmentée par un constituant discursif.

L'exemple suivant:

- (21)  
 62A vous avez pas encore eu le temps d'en faire  
 beaucoup mais:  
 → 63M c'est pas [grave  
 64A [ça viendra vous en faites pas  
 («Le petit lynx», 62-64)

est comparable. (Voir aussi les exemples (12), (26) et (27) de l'annexe 1) Néanmoins, l'exemple (21) pose un problème supplémentaire. En effet, A. enchaîne lui aussi sur son propre énoncé par *ça viendra vous en faites pas* qui démarre dans le cours de l'énoncé de M.: on pourrait concevoir un scénario dans lequel l'énoncé de M. *c'est pas grave* enchaîne sur le *mais* ce qui rapproche cet exemple du précédent. Néanmoins, ici, le segment produit par M. a la forme d'une intervention complexe (*ça viendra [donc] ne vous en faites pas*), segment qui vient s'articuler à l'intervention simple de A. Nous serions donc là dans la configuration 1. Seule la prise en compte du *mais* nous invite à considérer qu'il y a coénonciation au sein d'une intervention complexe. Dans un scénario un peu différent, la coénonciation a la forme d'une intervention complexe dont le rattachement est suspendu par l'occurrence de l'intervention concurrente de

A.: *ça viendra...* Dans ce second scénario, nous nous trouvons simplement en face de deux suites concurrentes qui ont toutes les deux une forme d'unités discursives et dont seule la seconde entre dans la syntagmatique du modèle.

A cette série d'exemples (voir aussi «Anna», 90-101, annexe 2, avec un *pourtant*; qui amorce un mouvement contre-argumentatif) on peut associer le suivant, dans lequel c'est un marqueur de reformulation paraphrastique (GÜLICH & KOTSCHI 1983), *c'est-à-dire* – là encore suivi d'une hésitation, marquée ici par *euh* – qui amorce un constituant qui sera poursuivi par un autre locuteur:

- (22)
- |      |  |
|------|--|
| 1A   | quand par exemple le le mec il est bien sapé et quand il achète des trucs voilà quand on le regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à-dire euh .. quand on le voit comme ça euh on a vraiment envie de le .. racketter quoi c'est-à-dire euh |
| → 2B | lui voler ses affaires parce que nous on vent les mêmes  |
| 3A   | oui mais franchement quand je vois des petits gars ça me fait pitié [...]  |
- («Le racket», I-3)

Ces exemples posent un problème de mise en correspondance des énoncés produits par les différents locuteurs avec des unités discursives du modèle hiérarchique et fonctionnel: nous parlerons de *segmentation interactionnelle* pour désigner la segmentation du discours provoquée par l'alternance des locuteurs qui produisent la coénonciation et de *segmentation discursive* pour désigner la segmentation en unités du modèle et nous dirons donc que dans ces exemples la mise en correspondance entre segmentation interactionnelle et segmentation discursive se révèle impossible parce qu'au moins un connecteur (*mais*, *c'est-à-dire*, *pourtant*) anticipe la structure à venir.

#### *Non-correspondance entre segmentations discursive et interactionnelle*

Dans les exemples précédents, seul un connecteur déborde en quelque sorte la segmentation discursive mais il peut y avoir bien d'autres cas de non-correspondance entre les deux segmentations:

- les cas où il y a segmentation interactionnelle – c'est-à-dire donc alternance des locuteurs – au sein même d'un constituant syntaxique: dans l'exemple (23), il s'agit d'un syntagme nominal:

	(23)	
	1I	elle a dit que j'ai des ..
→	2A	gros nénéés
		(Corpus JEANNERET)

dans l'exemple (24), il s'agit d'un syntagme verbal (voir aussi l'exemple (33) (7A) de l'annexe 1, et l'exemple (54)):

	(24)	
	1H	je sais pas je dirais même que . si à Lyon 2 . surtout dans les: M: . . dans les UER de psychologie sociologie et des trucs comme ça . je pense que: . un: un étudiant un professeur habillé d'une façon . à Lyon 3
	3HM	oui
	4H	ou à Lyon 1
	5HM	oui
	6H	euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais: quand même : euh être euh:
→	7HM	bizarrement ressenti +
	8H	voilà
		(Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI)

dans l'exemple (25), il s'agit d'une subordonnée qui est segmentée deux fois par l'alternance des locuteurs:

	(25)	
	1P	(..) c'est des des petits trucs comme ça une compréhension mal placée étant donné qu'à ce moment-là
→	2T	votre autorité n'avait pas de: [d'écho]
→	3P	[le le] poids nécessaire pour euh et et c'est ce qui me me ce qui m'énervait quoi ce qui me me rendait très supernerveux
		(Corpus APOTHÉLOZ & GROSSEN)

Ces exemples (23) à (25) posent un problème au modèle hiérarchique et fonctionnel: la coénonciation nous met en présence de constituants qui n'ont pas de statut discursif. L'ensemble des deux termes de la coénonciation a bien un statut discursif mais non les segments coénoncés pris individuellement;

- les cas où il y a segmentation interactionnelle dans une structure plus large mais néanmoins syntaxiquement complète. Un premier groupe d'exemple concernera des phénomènes de discours rapporté:

	(26)	
	1A	des fois qu'un garçon venait me chercher
		pour danser je disais
→	2B	non merci au revoir
		(Corpus GARS)

Si l'on admet avec RUBATTEL (1990) que dans le discours direct les deux propositions syntaxiques doivent être considérées comme une seule intervention simple formée d'un seul acte de langage, on se retrouve devant un même problème de mise en correspondance de deux segments coénoncés avec des unités discursives du modèle. On peut alors revenir sur l'exemple (8) que nous répétons ici:

	(8=27)	
	1S	non mais par chez moi avant mon accident
		ou même on dit ouais les handicapés c'est un
		monde à part
→	2C	à quoi ça sert de les emmener manger au res-
		taurant ils savent même pas manger tout
		seuls
	3S	ouais ils sont paumés quoi
		(Corpus JEANNERET)

et remarquer qu'en venant accrocher son discours à celui de 1S, 2C le subordonne syntaxiquement à *on dit*... Nous aurions alors là aussi une seule intervention simple formée d'un seul acte de langage: *non mais par chez moi avant mon accident ou même on dit: «ouais les handicapés c'est un monde à part, à quoi ça sert de les emmener manger au restaurant ils savent même pas manger tout seuls»*. Selon ce point de vue, l'exemple (27) est alors comparable à l'exemple suivant:

	(28)	
	1A	oui ↓ non vous dites un moment ↑ vous
		dites le vrai asile . . je l'ai trouvé dans la
		langue ↓
→	2T	en tant qu'enfant ↓ en tant qu'enfant ↓ oui
		oui pardon je pense
	3A	en tant qu'enfant ↓ en tant qu'enfant
		↑ vous l'avez trouvé ↓



- (31)
- |      |  |
|------|--|
| 1A   | parce que je vois j'en parlais avec X dans mon boulot finalement je suis trop sympa quoi . je serais un salaud une peau de vache |
| 2B   | ils diraient que t'es un salaud . ils auraient presque du respect pour toi   |
| → 3A | tandis que là je suis trop sympa . mais je peux pas ne .   |

(Corpus MOREL)

ainsi qu'une observation en détail de l'exemple le montre. Dans *parce que je vois j'en parlais avec X dans mon boulot finalement je suis trop sympa quoi*, *je vois* est une sorte de marqueur de structuration de la conversation (MSC) (AUCHLIN, 1981a et b) et ne peut par conséquent pas être considéré comme un marqueur indicatif d'acte illocutoire. Il introduit une incise *j'en parlais avec X*; le *parce que* qui initie l'exemple est dit «de justification énonciative» par MOESCHLER (1987), il enchaînerait pour lui sur un constituant implicite de type *je dis ça* ; la justification est commencée par *dans mon boulot finalement je suis trop sympa quoi* qui a la forme d'une assertion. Ce constituant est borné à droite par *quoi* qui joue ici le rôle d'un MSC. C'est ce MSC qui nous autorise à proposer la segmentation discursive présente. Nous avons donc là un constituant complexe formé d'un semi-acte (*parce que...*) qui contient lui-même un semi-acte (l'incise). Cette configuration discursive originale est incomplète parce que ces deux semi-actes devraient s'articuler à une intervention précédente que nous ne connaissons pas, qui elle-même devrait s'articuler avec le constituant implicite du type *je dis ça*. Cette segmentation discursive fait que nous nous retrouvons avec un constituant: *je serais un salaud une peau de vache* qui est une donnée d'hypothèse, premier terme syntaxique (protase) de quelque chose dont la deuxième partie (apodose) est produite par un autre locuteur: *ils diraient que t'es un salaud* et *ils auraient presque du respect pour toi*. Le fait que cette période apodose-protase soit produite à deux en complique l'analyse. A notre sens, il y a une alternative:

- ou l'on se résout à renoncer à analyser en détail cette structure d'hypothèse et à lui attribuer une configuration d'intervention simple. On doit, dans ce cas, considérer que la coénonciation a lieu au sein de l'intervention puisqu'aucun des trois segments n'a la forme d'une unité discursive;

- ou l'on adopte la solution préconisée par DUCROT (1972:168) qui décrit les énoncés hypothétiques «si p, q» comme donnant lieu à deux actes de langage: «demander à l'auditeur d'imaginer «p», une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer «q»». Rien n'empêche, à notre sens, de considérer dans notre exemple que le conditionnel est une variante stylistique de la structure si+imparfait, ce qui permettrait d'analyser notre exemple en si «p», «q» et «r» et d'adopter sa proposition de considérer que nous avons là avec cette construction trois unités discursives: actes de langage. Dans ce cas, notre exemple (31) serait ramené à la configuration: intervention complexe + intervention complexe.

Notons que la suite a la forme d'une unité discursive: *tandis que là je suis trop sympa* – est un semi-acte. L'énoncé satisfait aux critères définitoires mentionnés plus haut. Le problème se pose de savoir sur quel constituant ce semi-acte enchaîne: il nous paraît clair qu'il ne peut enchaîner que sur le constituant précédent. Il faut prendre en compte le scénario hypothétique initié par L<sub>1</sub>, «être un salaud», puis en tirer les conséquences: «ils diraient, ils auraient», pour valider l'enchaînement par opposition à ce premier scénario: *tandis que là...* Quant à *mais je ne peux ne*, il s'agit de l'ébauche d'un acte directeur, que l'on pourrait considérer aussi comme un nouveau mouvement discursif réinterprétant l'ensemble pour l'articuler à *dans mon boulot finalement je suis trop sympa quoi*.

Si l'on adopte pour cet exemple le premier terme de l'alternative, nous nous trouvons en face d'une construction syntaxique dont l'ensemble a une structure d'intervention simple et dont les segments coénoncés ne correspondent donc à aucune unité discursive.

Au contraire si l'on choisit le second terme de l'initiative, l'exemple (31) ne pose pas de problème de non-correspondance entre segmentation discursive et interactionnelle, au contraire des onze exemples précédents qui présentent un tel problème.

Un des intérêts des exemples (20) à (31) est que le second terme de la coénonciation semble être la suite du premier. Nous proposons d'appeler coénonciation par *complétion* (ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, 1984) ces cas où un segment verbal d'un locuteur est la suite d'un segment verbal d'un autre locuteur<sup>12</sup>. Un second locuteur peut venir simplement terminer le discours d'un premier locuteur. Dans les exemples (20) à (22), la complé-

<sup>12</sup> GARDIN (1989:91) parle pour décrire le même phénomène de «passe» et le classe parmi les «figures de la production collective de la formulation».

tion fonctionne de la manière suivante: le premier locuteur fournit le connecteur, installe par là le statut pragmatique réciproque des deux segments et ne laisse au second locuteur que la tâche de formulation proprement dite. Dans les exemples (23) à (25), le premier locuteur entame un constituant syntaxique simple et laisse le second locuteur le terminer, alors que dans les exemples (30) à (31) il s'agit de formats syntaxiques à deux composantes: le premier locuteur met en place le premier terme du format et le second s'appuie sur ce premier format pour produire le second. Dans les exemples (26) à (29), la coénonciation fonctionne au sein d'un discours rapporté.

En se plaçant d'un autre point de vue, on pourrait affirmer que c'est la définition très syntaxique des unités discursives du modèle qui provoque ces problèmes de non-correspondance. Dans ce cas, il faut admettre que le modèle hiérarchique et fonctionnel peut reconnaître à des constituants une fonction d'intervention, même s'ils n'ont pas la forme requise, et s'intéresser aux relations que ces «interventions» entretiennent les unes avec les autres.

Jusqu'à maintenant nous avons donc rencontré des problèmes de mise en correspondance de nos segments coénoncés avec les unités de base du modèle hiérarchique et fonctionnel. Ces problèmes se sont matérialisés de deux façons différentes: d'une part, nous avons rencontré des segments qui offraient une configuration de critères non identifiée par le modèle comme unité de base, il s'agissait des exemples (12) et (13) de ce chapitre. D'autre part, nous venons de rencontrer une série d'exemples (de (20) à (31)) dont aucun des deux segments ne correspond à une unité parce que la coénonciation se situe, du point de vue du modèle, à un niveau infra-discursif.

### *Traitement de la reprise dans une approche discursive*

La reprise est un phénomène discursif qui se produit quand un locuteur interrompt l'énoncé qu'il a engagé et revient en arrière pour le reprendre à partir d'un élément déjà prononcé. Cette définition, inspirée de COSTE (1986), lie la reprise à l'auto-interruption. Dans une perspective dialogale, la reprise après l'auto-interruption peut être effectuée par un autre locuteur. Dans ce cas alors, la reprise est proche de la coénonciation. En effet, elle est également un processus qui met en contact deux segments discursifs provenant de deux locuteurs différents. Ainsi que le met en évidence l'exemple suivant:

- (32)  
 → 1A ça me serait jamais venu à l'idée de  
 2B de manger le pain au lait en route  
 (Corpus GARS)

dans lequel il y a une reprise de *de*: le locuteur A. s'arrête après *l'idée de* et le locuteur B. reprend «en revenant en arrière» à partir de *de*. Dans de tels exemples, il y a donc un élément qui joue un rôle de pivot entre les deux énoncés et c'est cet élément que l'on appelle *reprise*.

Conçue ainsi la reprise s'ajoute à la coénonciation: dans l'exemple suivant, comme dans l'exemple (32), le second segment, avant de poursuivre le premier en coénonciation, marque d'abord une légère reprise:

- (33)  
 → 1A non . oh non oh non parce que c'étaient des  
 enfants de lycée . non la première qualité  
 2B chez eux pour un enseignant c'était euh .  
 3A c'était de savoir tenir sa classe quoi .  
 ah oui . presque la poigne enfin . c'est drôle  
 hein .  
 (Corpus MOREL)

Dans cet exemple, 1A arrête son énoncé après *c'était euh* et 2B reprend *c'était* avant de poursuivre par *de savoir tenir sa classe*.

Par ailleurs, la reprise est liée à la polyphonie également à travers les observations de ROULET *et al.* (1985) sur la *diaphonie*. Nous reviendrons donc à la reprise à travers nos réflexions sur la polyphonie.

Dans des exemples, tels:

- (34)  
 → 1A Et c'est vrai, c'est pas toujours avec tous  
 qu'on peut  
 2B ça c'est vrai, il a  
 3A s'sentir . qu'on s'sent si-si..  
 4B si détendu hein? il a une rapidité qui vous  
 laisse tellement hhh il a hein c'l'espèce de  
 génie de met'tout l'monde dans l'bain, de-  
 de-de- heu...  
 5A oui avec lui on s'sent [...]  
 (Corpus LAROCHEBOUVY)

on retrouve en plus d'une reprise le problème de non-correspondance entre la segmentation interactionnelle et la segmentation discursive signalé à propos des exemples (20) et suivants. Nous ferons abstraction du premier segment de 1A, parce qu'en l'absence du contexte précédent, on ne peut interpréter exactement *Et c'est vrai* et savoir s'il correspond à une

unité discursive et le cas échéant à laquelle. Néanmoins nous pouvons faire les observations suivantes à partir de cet exemple: en 1A nous avons un constituant interrompu que l'on ne peut pas en tant que tel faire correspondre à une unité discursive. En 2B à nouveau le constituant interrompant n'est pas une unité discursive. En revanche si on fait abstraction de l'interruption, on peut remarquer que 3A est la suite de 1A, l'ensemble ne formant toujours pas une unité discursive. Seule la réunion de 1A + 3A + 4B pour le segment: *si détendu hein?* permet d'identifier une intervention simple formée d'un acte de langage.

Ces exemples de coénonciation avec reprise viennent donc s'ajouter aux exemples qui ne relèvent pas de la syntagmatique hiérarchique du modèle.

Pourtant à côté de ces exemples avec reprise minimale qui s'apparente à une coénonciation, il y a les exemples (62) à (64) de l'annexe 1 qui se distinguent par le caractère massif de la reprise: le segment repris est une projection maximale du nom et/ou du verbe. Dans ce cas, le fonctionnement de la reprise semble très différent du précédent: elle semble s'articuler avec ce qui précède par échange plutôt que par coénonciation et il n'y pas de problème pour mettre en correspondance les segments repris avec des unités du modèle. Notons qu'en ne focalisant plus seulement sur le processus de coénonciation en lui-même mais en élargissant notre point de vue pour examiner comment une coénonciation est acceptée ou refusée par le locuteur, nous retrouverions un troisième type de reprise qui représente la ratification du segment coénoncé.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en se tenant à des repérage d'unités discursives selon des critères syntaxiques, on tend à ramener le modèle hiérarchique et fonctionnel à une «simple» syntaxe de l'oral. Maintenant que nous avons réussi dans certains exemples à identifier dans les segments coénoncés des unités discursives, il faut se pencher sur les différentes fonctions illocutoires ou interactives qui peuvent lier ces unités.

### Typologie des relations entre les constituants de la coénonciation

Rappelons que le modèle hiérarchique et fonctionnel distingue cinq constituants discursifs: l'échange, l'intervention, l'intervention pure, l'acte de langage et le semi-acte, et deux types de relation entre ces constituants: une relation appelée fonction illocutoire initiative-réactive et une autre appelée fonction interactive. En conformité avec les propositions de RUBATTEL (1989), nous proposons de renoncer à

l'appellation fonction illocutoire initiative-réactive et de parler de relation initiative-réactive. Les relations initiatives-réactives interviennent entre les constituants de l'échange, c'est-à-dire entre les interventions, tandis que les fonctions interactives interviennent entre les autres constituants, c'est-à-dire entre interventions, actes et semi-actes. De plus la relation initiative-réactive entre les constituants est de type linéaire, alors qu'une fonction interactive implique, elle, une relation hiérarchique entre les constituants (pour plus de détails, voir chapitre 2).

### *Nature dialogique ou monologique de l'enchaînement*

Nous avons vu au début de ce chapitre que le phénomène de la coénonciation met en jeu trois configurations d'unités discursives: la première de ces configurations articule une intervention (simple ou complexe) à une autre intervention (simple ou complexe). Dans la configuration 1 (avec ses variantes), la relation entre interventions peut relever de l'échange ou de l'intervention, tandis que dans la configuration 2, le fait que le segment coénoncé soit un semi-acte impose qu'il soit subordonné à l'intervention. La configuration 2 exige donc par définition une articulation intra-intervention. Au contraire, la configuration 3: intervention + intervention pure impose une articulation en échange, puisque par définition une intervention pure a pour fonction d'établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative avec l'intervention qui la précède. Envisagées dans ces trois configurations, les différents constituants s'articulent les uns aux autres et forment ce que l'on a appelé le *texte conversationnel*<sup>13</sup> (JEANNERET, 1991). Un texte conversationnel est constitué au minimum de deux constituants et d'une relation ou fonction entre les deux.

Il est clair que les exemples dans lesquels nous pourrions identifier un enchaînement dialogique – c'est-à-dire ceux des configurations 1 et 3 – échappent alors au phénomène de la coénonciation qui est défini comme monologique. Ce cas de figure se produit pour un certain nombre d'exemples, sans que cela soit souvent tout-à-fait décisif en raison d'interprétations concurrentes et de contextes trop étroits.

---

<sup>13</sup> Nous reprenons ce terme même si dans cette approche il vaudrait peut-être mieux parler de *texte discursif*. BACHMANN, LINDENFELD & SIMONIN (1981:143) désignent le même processus par le terme de *successivité des tours de parole*. Le terme serait encore plus mal choisi dans l'approche discursive où on n'envisage pas de constituant *tour de parole*.

Si nous nous penchons sur les exemples de coénonciation qui relèveraient d'une articulation en échange – ce que l'on appellera l'*articulation inter-intervention* – on voit qu'ils se classent en quatre types différents:

1) il y a d'abord le cas d'exemples – déjà cités – comme:

	(5)=(35)	
	IJ	je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares
→	2M	mais elles existent
	3J	mais elles existent
		(Corpus JEANNERET)

pour lesquels on peut soutenir que M. en 2 répond à J., qui à son tour évalue positivement la réponse en la répétant. Dans ce cas, la reprise 3J doit être interprétée comme une ratification.

L'exemple suivant paraît semblable:

	(6)=(36)	
	1A	L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil on parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis etc.
→	2B	D'ailleurs en me promenant dans Vienne j'ai vu plein de livres sur ces sujets dans les vitrines des librairies
		(Corpus LUSCHER)

On peut considérer que B. vient ici répondre à A. et défendre une articulation en échange (c'est d'ailleurs la position de LUSCHER, 1989 mais il ne discute pas ce problème).

Le caractère composé de ces coénonciations, qui s'articulent ici par *mais* ou *d'ailleurs* au segment précédent, paraît crucial ici: dans les deux cas, le connecteur semble permettre au second locuteur d'embrayer son discours sur le discours précédent. Dans le chapitre 2, nous avons cité CADIOT *et al.* (1972:98) qui se distancent de l'hypothèse argumentative pour la description des connecteurs en conversation en affirmant que le connecteur permet simplement de construire un discours sur un autre discours – que ce soit le sien propre ou celui d'un autre – sans qu'il y ait besoin de respecter le format argumentatif du connecteur: le connecteur est un simple embrayeur qui, à la limite, n'a

plus de signification lexicale<sup>14</sup>. Au début de ce chapitre, en revanche, nous avons défendu une articulation intra-intervention de ces exemples en nous appuyant sur le format argumentatif canonique des connecteurs *d'ailleurs* et *mais*. Plus bas, nous ferons de même avec le connecteur *en tout cas*.

On voit donc que les observations sur la fonction des connecteurs dans ce type d'exemples ne nous donnent pas d'indication sur le caractère monologique ou dialogique de la structure dans laquelle ils apparaissent. De plus, dans des exemples avec un contexte aussi réduit, il est difficile de trouver un critère définitif;

- 2) on peut identifier une articulation inter-intervention dans le cas de reprises larges, telles que dans l'exemple:

	(37)	
	1V	t'as installé un bureau d'avant la p'tite fenêtre
	2H	ouais
	3V	c'est là qu' tu prends ton café
	4H	oui ... en travaillant
	5V	c'est vrai qu'c'est sympa cette petite fenêtre
		... fin pour euh ...
→	6H	c'est sympa pour bosser
	7V	ouais ouais ... j'aime bien là ... c'est l'coin
		avec la fenêtre
	8H	hum hum
	9V	murée ... le toit et la ch'minée... c'est sympa
	10H	ouais ouais

(Corpus TRAVERSO)

Ici on peut on peut considérer que entre 1V et 2H, puis entre 3V et 4H et enfin entre 5V et 6H – qui est le constituant qui porte la reprise – nous avons une série de trois échanges. Ces trois échanges sont des préparations – et seront donc subordonnés – à l'intervention 7V qui sera alors directrice. D'un point de vue dynamique, nous aurions là un nouvel exemple de la construction d'un mouvement discursif coopératif, direct et simple. En dernier ressort, la suite des interventions de 1V à 7V forme une intervention maximale, mais localement la reprise en 6H s'articule en échange à l'intervention qui la précède: nous avons donc là un cas d'articulation inter-interventions. La même structure peut s'envisager pour les exemples (62) et (63) de l'annexe 1:

<sup>14</sup> Ceci rappelle les *Gliederungssignale* de GÜLICH et les *marqueurs de structuration de la conversation* d'AUCHLIN (1981a et b)

- 3) dans le cas d'un procédé qui se repère dans des situations didactiques<sup>15</sup> et que nous appelons *question didactique* (SPRENGER-CHAROLLES, 1983) on peut également identifier la relation entre segments coénoncés comme étant de nature linéaire. Le procédé de la question didactique consiste pour l'interrogatrice à produire un constituant incomplet tant syntaxiquement que discursivement et à l'accompagner d'une intonation suspensive. Cette manière de questionner est particulière tant du point de vue de la forme linguistique qu'elle prend que du point de vue des motivations du questionneur:

(38)		
	1Enq.	ouais il ouvre la porte et il pose+
→	2Enf.	la carotte sur la table
	3Enq.	voi= euh euh c'est pas sur la table là
	4Enf.	sur la [sez]
	5Enq.	sur la chaise ouais [...]
		(Corpus Aoste, 74, 75-79)

Du point de vue de la forme linguistique, ces questions prennent la forme d'une assertion tronquée. Mais ces assertions tronquées – que l'interlocuteur est invité à compléter – s'articulent à une assertion préalable qui, elle, est complète et a pour fonction de contextualiser l'assertion tronquée pour que son achèvement soit possible (voir NABOULSI & LHOÏTE, 1998 pour une étude détaillée).

Du point de vue des motivations du questionneur, bien que la question didactique ait bien pour finalité d'amener l'interlocuteur à verbaliser une information particulière, il ne s'agit pas, pour le questionneur, d'obtenir une information mais de savoir si l'interlocuteur possède l'information – et peut la formuler.

Dans le cas précis qui nous occupe, nos questions diffèrent de celles que SPRENGER-CHAROLLES a étudiées parce que l'enquêtrice cherche à savoir si l'enfant qu'elle interroge est capable de verbaliser

<sup>15</sup> Voir des exemples similaires chez BERTHOUD *et al.* (1995). L'exemple suivant que nous empruntons à MATTHEY (1996):

	1N	ouais à quelle heure mange monsieur pi la réponse ben
→		c'est comme vous voulez... monsieur mange
	2NN	oui
	3N	à quelle heure il mange
	4NN	d'accord

met en évidence une question didactique de N en 1 (*monsieur mange*) que NN en 2 n'identifie pas comme telle, probablement parce que NN a des compétences en français insuffisantes pour exploiter linguistiquement l'aide que tente de lui apporter N.

l'information: pour l'y aider, elle esquisse un discours puis le suspend pour laisser l'enfant le terminer. Il y a un étayage que l'on peut considérer comme typique des conversations exolingues.

Du point de vue de la forme, ces questions didactiques ressemblent à des coénonciations par le fait qu'elles forment avec les réponses qui leur sont faites un énoncé complet qui a la forme d'une phrase: dans l'exemple (38), *il pose // la carotte sur la table*. Du point de vue discursif néanmoins, il y a question et réponse. Nous faisons l'hypothèse que nous touchons là aux limites du phénomène de la coénonciation. Dénommer ce processus *question didactique* indique déjà que l'on envisage le couple formé par les deux premiers énoncés de cet exemple comme s'articulant en échange. Notons que l'enquêtrice en 3Enq produit un constituant tronqué *voi=* qui représente l'évaluation positive de la réponse, évaluation sur laquelle elle revient: *euh euh c'est pas sur la table là* et qui entraîne la correction de l'enfant: *sur la [sez ]* et l'évaluation positive: *sur la chaise ouais*. Nous avons donc là deux échanges à trois termes avec l'énoncé de l'enquêtrice en 3 en pivot entre les deux échanges: instituant une relation réactive par rapport à l'énoncé de l'enfant en 2 et une relation initiative par rapport à l'énoncé de l'enfant en 4. La même structure inter-intervention se retrouve dans les exemples (58), (59) et (61) de l'annexe 1;

- 4) enfin le dernier cas dans lequel une articulation inter-interventions peut se défendre est lié à la distinction entre semi-acte et intervention pure, c'est-à-dire à l'opposition entre les configurations 2 et 3. En effet pour qu'un segment coénoncé soit une intervention pure, il faut qu'il institue avec le constituant qui le précède une relation initiative-réactive ou réactive-initiative, en d'autres mots, par définition, une intervention pure doit entrer dans une structure d'échange. L'exemple (16) – que nous répétons ici – est d'autant plus intéressant qu'il est étudié par FONTANEY (1991) du point de vue de l'intonation:

(16)=(39)

1F

mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le: . les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans

2H

c'est vrai

3F

ça [] c'est incroyable les gens: ont . . et même y a des: enfin . notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa peau [] pour euh: . . pour se présenter face aux autres de toutes façons

	4H	{ouais} [hmhm] oui 1 1 1 1 1=>
	5F	et pis ça correspond d'une certaine façon à 1 1 2 2 4 sa: . à sa façon de penser 1 3 1 1 1 1 1 2 4
→	6H	hm hm à sa personnalité + 1 1 1 2 2 4 2
	7F	sa personnalité donc on peut: . c'est pas qu'on peut classer les gens dès qu'on les voit mais on on peut essayer de voir deviner un peu quels sont leurs int[er]êts
	8H	[moi je pense que d'après les: . d'après les vêtements: on arrive à classer les gens: . dans certaines catégories . je dis pas sociales parce que faut quand
	9F	non
	10H	même pas être euh: sectaire ou: . être au[ssi]: rigoureux
	11F	[non pis en plus (?) je crois que c'est faux en plus
	12H	non en plus c'est faux . m'enfin il me semble que ça donne la personnalité: de: . des gens

(Corpus COSNIER & KERBRAT-  
ORECCHIONI)

FONTANEY considère l'intonation de 5F comme marquant à la fois la focalisation et la continuation. Pour 6H son contour intonatif peut être aussi bien celui d'une assertion – et être l'écho de celle de 5F – que celui d'une question. C'est au ton haut statique, qui caractérise tant la fin de 5F que celle de 6H, que l'on attribue cette fonction de focalisation. FONTANEY penche pour l'interprétation de 6H comme une question mais elle fait intervenir des critères non intonatifs: pour elle 6H est un exemplaire d'une question qu'elle appelle *de dicto* parce qu'elle met en jeu la formulation. Pour nous, il est important de constater que le critère de l'intonation n'est pas décisif dans ce cas.

Si l'on tente d'analyser cet exemple avec le modèle hiérarchique et fonctionnel, on rencontre les problèmes suivants: si l'on se détache des problèmes locaux, on devrait, nous semble-t-il, considérer que jusqu'à 7F y compris, F. construit une intervention, complexe et à laquelle H. vient participer, c'est-à-dire en fait un mouvement discursif coopératif. Depuis 8H jusqu'à la fin de l'exemple, c'est H. qui construit une intervention, qui est aussi un mouvement discursif

coopératif – à cause notamment de l'intervention de F. en 11 *non pis en plus je crois que c'est faux*. Ces deux mouvements discursifs viennent s'articuler en échange. En dernier ressort nous aurions donc là deux assertions en relation initiative-réactive.

Si l'on s'attache à chaque constituant maintenant, il y a d'abord le problème des régulateurs tels que *c'est vrai, ouais, hmhm*, etc. qui sont produits par H. pour approuver F. dans la première partie de l'exemple et par F. (*le non* de 9F) dans la seconde partie. La prise en compte des interventions qui représentent des régulateurs verbaux, tels que *ouais, mhm, d'accord* etc. est souvent difficile dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, parce que si on les considère comme des interventions, on doit les articuler à ce qui précède par échange et l'on se retrouve devant une succession d'échanges que l'on ne sait comment traiter puisque – sauf dans le cas où il est réinterprété comme partie d'une intervention – la mécanique hiérarchique au-delà de l'échange n'a été que peu envisagée.

Si l'on se centre maintenant sur ce qui était notre problème, c'est-à-dire l'articulation monologique ou dialogique de 5F et 6H, il nous semble que 6H vient inscrire son propos *dans le cours* de l'intervention de 5F: il vient intégrer *hm hm à sa personnalité* dans l'intervention de 5F. Dans une certaine mesure il propose à F. un synonyme de *à sa façon de penser*. Notons de plus que de par sa forme de syntagme prépositionnel, *à sa personnalité* est un complément du verbe *correspondre*. Cette propriété nous a fait parler de *liste* constituée par une série de syntagmes prépositionnels occupant la même place de rection. De plus, le fait que l'intonation de 6H soit une copie de celle de 5F nous paraît un argument pour voir dans ce constituant plutôt qu'une question une contribution à la formulation, destinée à s'inscrire dans le fil du discours. L'ensemble de ces arguments nous pousse à considérer que 6 H s'articule à 5F monologiquement. En conséquence, il ne peut s'agir d'une intervention pure, mais il faut bien admettre que nous avons là un semi-acte.

Le même raisonnement pourra être tenu à propos d'autres exemples qui relevait de la configuration 3, comme l'exemple (19) ou l'exemple suivant:

(40)		
	IJA	une fois Jospin élu que doit faire l'état il doit
		augmenter le SMIC +
→	2JB	et le salaire des fonctionnaires +

3HP

la question ne se pose pas ainsi  
(Corpus JEANNERET: journal télévisé de  
France 2)

dans lequel par sa coénonciation *et le salaire des fonctionnaires*, 2JB prolonge la question de 1JA: les deux interventions forment ensemble une question, c'est-à-dire une intervention. Là encore nous nous trouvons dans le mode d'articulation intra-intervention et le segment en coénonciation sera considéré comme un semi-acte.

Néanmoins il ne s'agit pas de ramener toute la configuration 3 à la configuration 2: dans l'exemple (41), on peut tout à fait considérer que l'intervention de B. entre dans un échange:

	(18)=(41)	
	1A	C'est la fête aujourd'hui à Holmenkollen
→	2B	devant cent mille spectateurs
		(Corpus JEANNERET: Eurosport)

Au terme de notre examen des quatre cas d'articulation inter-interventions de segments en coénonciation, on ne peut donc pas affirmer que tous les exemples que nous avons sélectionnés correspondent à des coénonciations stricto sensu. En effet, ils ne satisfont pas tous au critère d'articulation intra-intervention qui, dans la perspective discursive, est déterminant. Le cas des exemples (35), (36) et (39) est pendant puisqu'aussi bien l'articulation dialogique que monologique peut se défendre. En revanche, les cas de reprise au sens large comme l'exemple (37) et de question didactique comme l'exemple (38) sont clairs: bien que ces exemples ressemblent à des coénonciations, ils n'en sont pas dans une perspective discursive.

Il n'en reste pas moins que bon nombre de nos exemples correspondent à la définition de la coénonciation et présentent un cas de construction monologique engageant deux locuteurs. Il est frappant de constater la sous-exploitation dans le modèle développé par ROULET *et al.* (1985) puis par ROULET (1986) de l'articulation intra-intervention de deux interventions dans les cas de discours dialogaux. On y suppose toujours que, dans le cas où deux interlocuteurs interagissent, ils vont produire des interventions s'organisant en échange. Aussi, bien que du point de vue théorique le modèle se soit donné clairement les moyens de distinguer entre le nombre d'interlocuteurs et la structure du discours qu'ils mettent en œuvre, on y lie trop étroitement dialogal et dialogique.

La notion de coénonciation vient donc exploiter une potentialité du modèle hiérarchique et fonctionnel et accroît d'une certaine manière son

adéquation descriptive. Ainsi on va proposer des structures intra-intervention et néanmoins dialogales pour la majorité des exemples présentés dans notre corpus.

*Identification de la fonction interactive entre les segments coénoncés*

Quand elle présente une structure monologique, en articulant des unités discursives en une intervention de rang supérieur, la coénonciation sous-tend une fonction interactive qui lie les unités discursives. Il s'en suit, par définition, que la coénonciation ne peut être décrite au sein du modèle hiérarchique et fonctionnel qu'à la condition que l'on puisse identifier le rôle que joue le segment qui s'articule en coénonciation et tirer de cette identification une indication sur la nature de la fonction interactive qui lie les deux segments. Le modèle identifie trois types de fonction interactive: les fonctions interactives rituelle, argumentative et de reformulation non paraphrastique.

Il nous semble que l'on peut considérer que dans le cas où le second constituant coénoncé vient préciser, compléter le premier, la relation entre les deux constituant relève d'une fonction interactive rituelle. Ainsi dans l'exemple suivant:

	(42)	
	1A	Yvonne
	2Y	quoi +
	3A	tu veux faire quel métier+
	4Y	quand . quoi +
	5A	tu veux faire quel métier +
→	6Y	(en chuchotant) quand tu es grande
	7A	quand tu es grande
	8Y	euhm:: . je ne sais pas [...]
		(Corpus JEANNERET)

on peut considérer *quand tu es grande* comme un semi-acte visant à contribuer à la complétude interactive, Y. faisant l'hypothèse que sans cette information le propos de A. n'est pas complet et peut par là conduire à un malentendu. Un bon nombre des exemples de coénonciation se laissent ramener à cette analyse et mettent en lumière le caractère souvent rituel du second constituant de la coénonciation. A chaque fois, le constituant portant une fonction rituelle est subordonné et, à ce titre, supprimable.

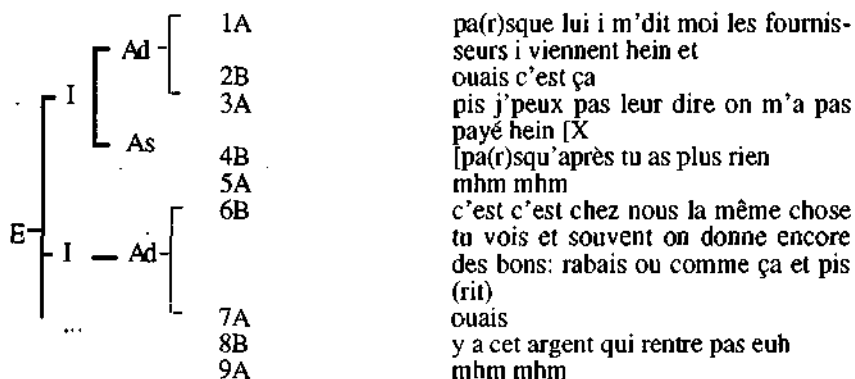
Mais on trouve aussi dans notre corpus des coénonciations qui laissent apparaître entre les segments qui les constituent des fonctions interactives

argumentatives. Il s'agit notamment de cas où la coénonciation est composée, c'est-à-dire où le second terme débute par un connecteur:

	(9)=(43)	
	1A	pa(r)sque lui i m'dit moi les fournisseurs i viennent hein et
	2B	ouais c'est ça
	3A	pis j'peux pas leur dire on m'a pas payé hein [X
→	4B	[pa(r)squ'après tu as plus rien
	5A	mhm mhm
	6B	c'est c'est chez nous la même chose tu vois et souvent on donne encore des bons: rabais ou comme ça et pis (rit)
	7A	ouais
	8B	y a cet argent qui rentre pas euh
	9A	mhm mhm

(Corpus MONDADA)

Cet exemple offre la structure hiérarchique et fonctionnelle suivante:

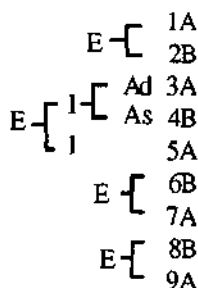


La «mécanique» hiérarchique et fonctionnelle contraint à considérer 1A et 3A comme un acte de langage disjoint (nous marquons le caractère disjoint des AD dans la structure par un trait plus fin). Ceci a pour conséquence que 2B n'est pas pris en compte en tant que tel. Nous retrouvons là le problème du traitement des régulateurs verbaux dans le modèle (voir exemple (39)). Le même problème se pose pour 5A, 7A et 9A.

La structure proposée ici met bien en évidence le rôle discursif d'un constituant en coénonciation: B. en 4 contribue par sa formulation à la construction de l'intervention initiative de l'échange et formule lui-même

l'intervention réactive en 6. On voit donc un même locuteur collaborer à une intervention initiative et prendre en charge l'intervention réactive.

Si l'on considère les régulateurs verbaux comme des interventions, on obtient la structure suivante dans laquelle les échanges ne sont pas articulés les uns aux autres:



Pour ce qui nous intéresse ici, c'est-à-dire la coénonciation de B en 4 et la manière dont elle s'articule à ce qui précède, l'alternative est la suivante: dans le premier schéma, on considère que la justification *pa(r)squ'après tu as plus rien* enchaîne sur l'ensemble formé par 1A + 3A: *pa(r)sque lui i m' dit [je peux pas payer] moi les fournisseurs i viennent hein et pis j'peux pas leur dire on m'a pas payé hein*. Dans le second cas, la justification n'enchaîne que sur 3A: *pis j'peux pas leur dire on m'a pas payé hein*. Quelle que soit la solution choisie – une véritable constitution du texte conversationnel pour l'une, une meilleure adéquation descriptive dans la seconde – la coénonciation de B en 4 joue bien un rôle d'argument. Le test heuristique de la suppression des constituants subordonnés fonctionne: la coénonciation de B en 4 est reliée à ce qui précède par une fonction interactive argumentative et est subordonnée.

Mais toutes les coénonciations composées ne réalisent pas une fonction interactive argumentative: cela dépend de la nature du connecteur. En effet, dans l'exemple (2) que nous répétons ici:

- (2)=(44)  
 237A. vous mangez un peu de viande +  
 238M. un tout petit peu  
 → 239V. en tout cas dès que dès que j'entends parler  
 de faire un . un mout= euh: un lapin ou bien  
 du daim moi je . je hurle par= presque  
 («Le petit lynx», 237-239)

la coénonciation composée actualise une fonction interactive de reformulation non paraphrastique. A la suite de ROULET (1987:115) nous défi-

nissons la reformulation non paraphrastique comme un procédé par lequel un «énonciateur tente de mieux satisfaire à la complétude interactive en présentant l'intervention principale comme une nouvelle formulation, liée à un changement de perspective énonciative indiqué par le connecteur, d'un premier mouvement discursif [...]»

Ici, 239V «retravaille» la réponse de M. en la reformulant. Dans un premier temps, le *un tout petit peu* se donne comme complet et constitutif d'échange. La réponse est néanmoins complétée par l'intervention de V. qui subordonne rétroactivement l'intervention réactive de M. en un nouveau mouvement discursif conjoint intégrant les interventions de M. et de V. Remarquons que ce qui empêche ici de considérer le second mouvement discursif comme coopératif est le fait que M. et V. ne sont pas dans une relation d'interlocuteurs mais construisent ensemble une réponse à une question de A.

Dans la description de ROULET (1987), *en tout cas* comme *de toute manière* et *de toute façon* présentent l'intervention principale qu'ils introduisent comme indépendante de la perspective énonciative impliquée par le mouvement discursif antérieur. *En tout cas* se différencie des deux autres par le fait qu'il définit le mouvement discursif qu'il subordonne rétroactivement comme impliquant une incertitude, incertitude dont l'intervention principale qu'il introduit est indépendante. On pourrait considérer ici que l'incertitude est marquée par le *un tout petit peu*, qui ne représente pas une réponse très assurée.

### Reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques

La reformulation non paraphrastique que nous avons identifiée dans l'exemple (44) organise une relation de subordination entre les deux segments en question (le premier est subordonné au second). C'est d'ailleurs à cette condition qu'elle peut être une fonction interactive. Au contraire, la reformulation, telle qu'elle est envisagée par exemple par GÜLICH & KOTSCHI (1983), (1987) et (1995) met en scène deux segments discursifs, d'une part un segment gauche – ou *énoncé-source* – et d'autre part un segment droit – ou *énoncé-doublon* – organisés *sur un même plan* par un marqueur de reformulation paraphrastique qui met en relation les deux segments. Nous retrouvons ce type de reformulation dans l'exemple suivant:

(22)=(45)

1A.

quand par exemple le le mec il est bien sapé  
et quand il achète des trucs voilà quand on le

- regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à-dire euh .. quand on le voit comme ça euh on a vraiment envie de le .. racketter quoi c'est-à-dire euh
- 2B lui voler ses affaires parce que nous on veut les mêmes
- 3A oui mais franchement quand je vois des petits gars ça me fait pitié [...]

(Le racket, 1-3)

dans lequel les énoncés de A. et de B. s'articulent en coénonciation et peuvent se décrire également en terme de reformulation: *racketter quoi* représentant l'énoncé-source et *lui voler ses affaires* l'énoncé-doublon, ces deux énoncés formant une reformulation grâce au marqueur de reformulation *c'est-à-dire*. Nous aurions ici un cas – original par rapport à la typologie de GÜLICH & KOTSCHI – d'esquisse d'une auto-reformulation finalement réalisée en hétéro-reformulation. En effet, A. installe le format reformulatif par *c'est-à-dire* et B. s'y conforme. Abstraction faite de la segmentation discursive, et si l'on se contente d'une réflexion en termes de constitution du texte conversationnel, nous nous trouvons devant un exemple de reformulation qui paraît assez différent de celui présenté dans l'exemple (44). En effet, B. en 2 poursuit l'énoncé de A. Il paraît impensable d'envisager entre ces deux constituants une relation de subordination. Nous devrions alors admettre deux traitements très contrastés de la reformulation, qui recouvrent largement la distinction opérée par GÜLICH & KOTSCHI (1995) pour subdiviser la classe des procédures de traitement par reformulation entre les procédures de reformulation paraphrastique et non paraphrastique:

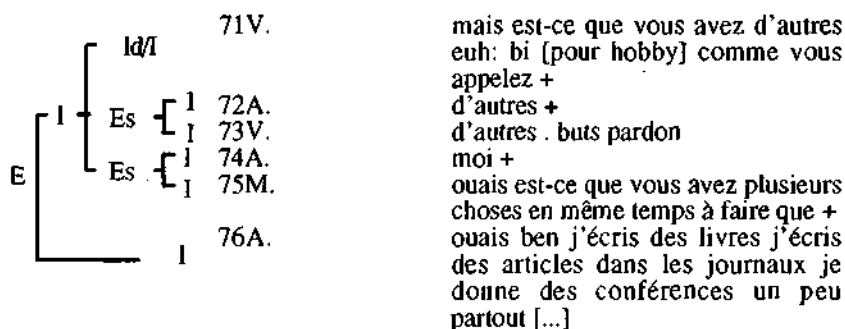
- la reformulation non paraphrastique telle qu'elle a été décrite par ROULET (1987), qui se marque obligatoirement par un connecteur reformulatif et qui implique une réinterprétation de l'énoncé-source par l'énoncé-doublon et donc une subordination rétroactive du premier au second. Il y a donc là une distance sémantique entre les deux énoncés (voir ROSSARI, 1990 pour une étude de ce type de reformulation). Dans ce cas, il y a une certaine indépendance entre les points de vue défendus par les deux énoncés;
- la reformulation paraphrastique au sens de GÜLICH & KOTSCHI (1983) qui se marque par une proximité sémantique de l'énoncé-doublon par rapport à l'énoncé-source. Dans ce cas, l'énoncé-source et l'énoncé-doublon sont dans le prolongement l'un de l'autre. On ne

peut donc pas subordonner l'un ou l'autre et il faut pour décrire leur relation sortir d'une vision hiérarchique de l'articulation des constituants discursifs. En d'autres termes, le modèle hiérarchique et fonctionnel n'est pas approprié pour la description de ce type de phénomène.

Un second problème surgit dans le traitement de la reformulation au sein du modèle hiérarchique et fonctionnel. En effet, nous n'avons traité jusqu'ici que des cas de reformulation dans lesquels il y a contiguïté entre les segments reformulant et reformulé. Or rien n'oblige finalement ni à cette contiguïté, ni à l'existence d'un connecteur qui marquerait la reformulation, comme le montre l'exemple (46):

- |   |      |   |
|---|------|---|
|   | (46) |   |
| → | 71V. | mais: . est-ce que vous avez d'autres euh: bi |
|   |      | [pour hobby] comme vous appelez+              |
|   | 72A. | d'autres +                                    |
|   | 73V. | d'autres . buts . pardon                      |
|   | 74A. | moi +   |
| → | 75M. | ouais est-ce que vous avez plusieurs choses   |
|   |      | en même temps à faire que +                   |
|   |      | («Le petit lynx», 71-75)                      |

qui permet d'observer une reformulation entre V. en 71 (énoncé-source) et M. en 75 (énoncé-doublon): M. vient au secours de la formulation de V. et permet à A. de répondre: *ouais ben j'écris des livres j'écris des articles dans les journaux je donne des conférences un peu partout [...]*. La non-contiguïté des deux segments de la reformulation fait que le modèle hiérarchique donnera une tout autre structure à cette relation et donc un traitement différent de la reformulation. Ainsi que le montre le schéma suivant:



par le jeu des interventions successives, la formulation de V. : *mais est-ce que vous avez d'autres euh bi comme vous appelez* est amendée par A., par V. elle-même, puis par M. qui finit par proposer une reformulation de l'intervention de V. : *ouais est-ce que vous avez plusieurs choses en même temps à faire que*. Le modèle fait ici l'hypothèse que le travail collectif est intégré avec le premier mouvement discursif de V. en un nouveau mouvement discursif, constitutif d'échange (qui aura été construit sur le mode direct, coopératif et simple), et auquel A. va venir répondre : *ouais ben j'écris des livres, j'écris des articles, [...]*. Dans ce cas donc, le traitement dans le modèle hiérarchique est possible et c'est l'énoncé-source qui est directeur. Mais on peut faire l'hypothèse qu'il y aurait encore d'autres traitements possibles de la reformulation en fonction d'autres exemples. En effet, le modèle hiérarchique et fonctionnel met l'accent sur la structure au détriment du phénomène – ici la reformulation – et cette remarque peut s'étendre à la reprise et à la coénonciation. Il faudra donc se tourner également vers d'autres modèles, s'inscrivant dans d'autres théories, pour observer l'inverse (voir chapitres suivants) : la primauté du phénomène sur la structure et avoir ainsi au bout du compte une appréhension la plus complète possible de la coénonciation.

### *Problèmes dans l'identification de la fonction interactive*

A côté de ces cas où il est aisé d'identifier une fonction interactive entre les constituants d'une coénonciation, on rencontre des cas où cette identification pose un certain nombre de problèmes :

- 1) il arrive qu'une fonction interactive puisse être identifiée entre deux segments coénoncés mais qu'elle ne semble pas se réaliser à travers une subordination de l'un par rapport à l'autre. C'est le cas dans l'exemple (1) que nous répétons ici :

	(1)=(47)	
	122V.	(soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +
→	123M.	ou en avez-vous un autre précis euh; +
	124A.	non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
	125M.	mh (approbation)
	126A.	mais . non j'ai fait ces actions pas tellement pour la chasse ou comme ça mais pour créer ou protéger la faune sauvage du pays .

- après laquelle vos sacrés chiens ne cessent de courir . et de faire des dégâts
- 127M. mais vous avez pas un autre métier euh comme je sais pas +
- 128A. non j'ai pas fait un autre métier j'étais donc euh au Château de Neuchâtel où je tra/ où j'avais mon bureau mais j'ai pas fait un autre métier j'aurais dû être euh professeur avec ma licence et tout mais je me suis moi tellement ennuyé . crevé d'ennui dans les écoles ouais (amusement)
- 129M. que j'ai pas voulu euh: empoisonner des: des petites filles et des petits garçons ou des: adolescents ou des jeunes de nouveau à l'école

(«Le petit lynx», 122-130)

Dans la mesure où l'on peut faire l'hypothèse que M. en 123 juge que la complétude interactive n'est pas satisfaite et que par conséquent A. va se trouver dans une situation embarrassante (obligation d'ouvrir un échange subordonné pour préciser la question, par exemple), on peut, nous semble-t-il, admettre que la fonction interactive liant les deux interventions 122V et 123M est de nature rituelle. On doit donc en inférer que le segment coénoncé par M. est subordonné. Mais, contrairement à ce que nous avons affirmé un peu rapidement dans BÉGUIN-JANNERET (1988), le test heuristique de la suppression des constituants subordonnés ne confirme pas cette déduction: en effet, si on supprime l'intervention de M., on ne peut pas comprendre l'enchaînement de A. *non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité... Enchaînant sur toutes les actions que vous avez faites. pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +*, A. aurait répondu *oui* à la question proprement dite puis aurait discuté la dénomination *métier: disons pas mon métier disons mon activité*. Le *non* de A. empêche de considérer l'intervention de M. comme subordonnée, puisque c'est bien à cette intervention elliptique: *en avez-vous un autre précis euh: qui*, reconstruite, a la forme suivante: [*avez-vous un autre métier précis euh:*] que A. répond: *non c'était dans disons pas mon métier... (i.e. «non je n'en ai pas d'autres»)*. En (47bis) et (47ter) nous proposons les deux solutions: ou 123M est subordonné et dans ce cas il peut être retranché sans que les enchaînements n'en souffrent, ou au contraire – ce qui est notre hypothèse – les enchaînements paraissent impossibles et il faut pour les rendre acceptables remplacer *non* par *oui*:

- (47 bis)(exemple modifié: 123M est supprimé)
- 122V. (soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles pa . pour votre métier +
- 124A. *non* c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
- 125M. mh (approbation)
- 126A. mais . *non* j'ai fait ces actions pas tellement pour la chasse ou comme ça mais pour recréer ou protéger la faune sauvage du pays . après laquelle vos sacrés chiens ne cessent de courir . et de faire des dégâts
- (47 ter)(exemple modifié: 123M est supprimé et *non* est remplacé par *oui*)
- 122V. (soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +
- 124A. *oui* c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
- 125M. mh (approbation)
- 126A. mais . *oui* j'ai fait ces actions pas tellement pour la chasse ou comme ça mais pour recréer ou protéger la faune sauvage du pays . après laquelle vos sacrés chiens ne cessent de courir . et de faire des dégâts

Un test supplémentaire est proposé en (47 quater): si 123M est sur le même plan que 122V – ce qui est notre hypothèse – il peut être intégré à 122V et l'enchaînement avec *non* paraît naturel.

- (47 quater)(exemple modifié: 123M est intégré à 122V)
- 122V. (soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier ou en avez-vous un autre précis euh: +
- 124A. *non* c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
- 125M. mh (approbation)
- 126A. mais . *non* j'ai fait ces actions pas tellement pour la chasse ou comme ça mais pour recréer ou protéger la faune sauvage du pays . après laquelle vos sacrés chiens ne cessent de courir . et de faire des dégâts

Ces arguments nous paraissent décisifs et comme d'autre part, il est impossible de considérer que la première intervention puisse être

subordonnée – là encore, la suppression est impossible – on ne peut donc trouver de lien hiérarchique entre ces deux interventions.

L'intervention maximale – qui est une question formulée à deux – constituée des interventions de V. et de M. est néanmoins constituée en deux temps par articulation intra-intervention. Du point de vue du mécanisme qui la produit, il y a intégration du second segment dans le premier, en un second temps. La nature rituelle de l'intervention de M. paraît évidente: c'est le souci d'un malentendu provoqué par une intervention peu claire, produite avec quelques difficultés (voir l'hésitation: *par . pour votre métier*) qui motive M. à intervenir<sup>16</sup>. Mais cette fonction rituelle de l'intervention de M. n'est pas interactive, au sens que le modèle donne à ce mot, c'est-à-dire dans une conception hiérarchique où le constituant qui remplit la fonction rituelle est – par définition subordonné. Elle remplit bien une fonction de facilitation de la gestion de l'interaction en préservant les interlocuteurs du danger que ferait courir à leurs faces positives un malentendu. Mais elle n'a ni une fonction de préparation – de toute façon elle suit l'intervention de V. – ni une fonction de justification: elle n'explique, ni ne justifie rien. Pourrait-elle avoir la fonction d'une reformulation non paraphrastique? Non parce qu'elle ne reformule pas, elle poursuit la question de V. en proposant une alternative qui éclaire le propos: *est-ce votre métier de vous occuper des animaux ou en avez-vous un autre précis?* C'est une question importante pour elle, probablement parce qu'elle n'a jamais imaginé que s'occuper des animaux était un métier, elle la reprend d'ailleurs en 127M: *mais vous n'avez pas un autre métier euh comme je sais pas +*;

- 2) il arrive que l'identification d'une fonction interactive soit impossible entre deux segments coénoncés. On doit alors imaginer que les segments en coénonciation sont coordonnés: dans ce cas, la mécanique hiérarchique est suspendue au profit d'une simple juxtaposition des deux segments en coénonciation. On se bornera alors à mentionner que l'effet de suite que produit le second terme de la coénonciation n'est dû qu'à la coordination et l'on aurait à se soucier uniquement de la fonction interactive ou illocutoire de l'ensemble des segments en coénonciation avec ce qui les précède ou les suit. Il faut bien reconnaître que, dans ce cas, le modèle hiérarchique et fonctionnel ne serait

<sup>16</sup> Notons que même si la fonction de ce constituant était de repositionner M. comme interlocutrice, elle resterait rituelle.

pas très loquace sur la coénonciation. C'est ce type de solution que nous choisirons pour des exemples comme :

	(19)=(48)	
	1A	donc je sais à peu près comment il faut être vis-à-vis de telle ou telle personne donc euh je comprends la méthode
→	2B	

(Corpus GARS)

dans lesquels nous constatons l'intégration progressive de deux unités discursives l'une dans l'autre pour former une intervention. Le segment coénoncé de B. en 2 ne pourra donc pas être – contrairement à ce que nous avons envisagé au début de ce chapitre – une intervention pure: il sera un semi-acte. Nous ne voyons pas de fonctions interactives telles que définies dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, entre ces deux unités qui nous semblent se structurer les unes par rapport aux autres de manière syntaxique. Ceci ne veut pas dire que la segmentation interactionnelle ne joue pas de rôle, mais plutôt que le modèle hiérarchique et fonctionnel n'offre pas de moyen de décrire ce rôle de complétion par enchaînement successif. Les formats de liste que nous avons rencontrés par exemple en (39) posent le même genre de problème: on ne trouve pas de fonction interactive qui correspondrait au rôle d'énumération que jouent ces différents constituants de la liste. Dans ces cas, il y a une complémentarité des deux segments qui rend compte de la constitution progressive d'énoncés dans lesquels les structures syntaxiques, les syntagmes nominaux, par exemple, sont utilisés comme pivots au-delà de la segmentation discursive.

En conclusion, on voit que si pour un certain nombre d'exemples – tels notamment que (42) à (44), il n'y a pas de difficulté à identifier une fonction interactive et une subordination entre les deux parties d'une coénonciation, pour un certain nombre d'exemples, des problèmes se posent quand on essaie d'envisager la coénonciation dans cette perspective hiérarchique.

### **Notion de complétude et coénonciation**

Le concept de complétude joue différents rôles dans le modèle hiérarchique et fonctionnel. Dans une vision statique, la complétude est liée au concept de face. Toute intervention doit être complète pour ménager la

propre face du locuteur et celle de son interlocuteur et permettre aux interlocuteurs de bien se comprendre, ainsi que le disent ROULET *et al.* (1985:16):

[...] pour que les interlocuteurs puissent exprimer leur accord ou leur désaccord, il faut que les propositions qui leur sont faites à chacune des phases de la négociation, initiative, réaction, contre, satisfassent aux contraintes communicatives et rituelles, donc qu'elles soient claires et justifiées. Le terme de complétude interactive caractérise précisément cette propriété d'une initiative, d'une réaction ou d'un contre d'être suffisamment «complet» de ces deux points de vue pour permettre à l'interlocuteur de prendre position et autoriser ainsi la poursuite linéaire de la négociation.

Pour ROULET *et al.* (1985) une intervention doit donc être complète à la fois d'un point de vue communicatif et d'un point de vue rituel: toute entorse à la complétude rendant impossible la poursuite linéaire de la négociation, c'est-à-dire impliquant obligatoirement un décrochement dans la structure. Ainsi que le dit ROULET (1986:190): «L'incomplétude d'une intervention entraîne en particulier l'ouverture de négociations et d'échanges secondaires qui rompent fâcheusement le fil de la négociation et de l'échange principaux».

Par ailleurs, on met en évidence le fait que, en dernier ressort, ce sont toujours les autres locuteurs qui évaluent la complétude d'un mouvement discursif: tous les efforts du locuteur pour être complet peuvent se révéler finalement vains.

Dans une vision dynamique, la complétude est liée à la construction progressive du discours: il est admis que la complétude peut ne pas être atteinte d'un seul mouvement, que parfois il faut plusieurs mouvements pour y parvenir. Dans les deux visions, le modèle distingue la *complétude interactive* qui exerce sa contrainte au niveau de chacune des interventions, de la *complétude interactionnelle* qui exerce sa contrainte au niveau de l'échange. Mais dans la vision statique, les problèmes posés par la complétude sont uniquement de nature structurelle, tandis que dans la vision dynamique, ils sont à la fois structurels et interactionnels: l'interlocuteur peut venir aider le locuteur à satisfaire à la contrainte<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Dans le modèle tel qu'il est présenté dans ROULET *et al.* (1985) l'interaction est prise en compte à travers les phénomènes de figuration. C'est ainsi au niveau de l'intervention que se matérialise la relation interactionnelle par la manière dont un énonciateur construit son intervention en préparant et/ou en justifiant ou expliquant l'acte de langage principal de manière à préserver sa face et celle de l'autre. ROULET (1986) élargit les «domaines de validité» de la relation interactionnelle à travers le concept de mouvement discursif coopératif: l'interlocuteur peut contribuer à construire un mouvement discursif.

En effet, ROULET (1986) a proposé de distinguer entre complétude interactive atteinte de manière autonome, c'est-à-dire sans la participation de l'interlocuteur et complétude interactive atteinte de manière coopérative: avec la participation de l'interlocuteur (voir chapitre 2). Mais là encore, comme pour les liens trop étroits entre dialogal et dialogique, le mode envisagé de participation de l'interlocuteur est la construction d'une intervention formant un échange avec celle produite par le locuteur. De notre point de vue, la coénonciation permet d'envisager que l'intervention de l'interlocuteur puisse s'articuler à celle du locuteur pour la compléter comme dans beaucoup d'exemples cités jusqu'ici. Nous nous proposons ainsi de représenter dynamiquement la fabrication à plusieurs locuteurs d'un texte conversationnel: s'il y a deux locuteurs, il peut y avoir fabrication en deux mouvements. On peut alors enrichir la typologie proposée par ROULET (1986).

#### *Complétude et mouvement discursif conjoint*

Nous avons proposé le concept de *mouvement discursif conjoint* (BÉGUIN-JEANNERET, 1988) pour désigner un mouvement discursif construit avec l'aide des (ou d'un) interlocuteur(s) par articulation intra-intervention.

On peut à notre sens envisager le problème ainsi: un locuteur produisant une intervention la soumet de fait à son (ou ses) interlocuteur(s). Il y a alors deux solutions:

- 1) l'interlocuteur juge l'intervention complète et il produit à son tour une intervention qui ne sera structurellement ni subordonnée ni subordonnante par rapport à l'intervention précédente. On ne peut faire en effet dans ce cas que des prédictions négatives sur la structure: rien ne permet de prédire la nature de la relation illocutoire (réactive ou réactive-initiative) que l'intervention entretiendra avec la précédente, tout au plus peut-on dire que ces deux interventions seront bien dans une relation illocutoire et non pas interactive et qu'elles relèveront de la complétude interactionnelle;

---

Il n'est plus seulement là en tant que face à préserver, il peut participer à la construction d'une intervention du locuteur. ROULET (1986) semble être du même avis que O'CONNELL, KOWAL & KALTENBACHER (1990:366): «But in the last analysis, speakers may say only what listeners listen to, tolerate, elicit, or explicitly request. Listeners are essential and active parties of conversations. It is in this sense that we wish to assert that all the time belongs to all the interlocutors in a conversation».

- 2) l'interlocuteur juge l'intervention incomplète et il produit un énoncé destiné à la compléter. Il a alors trois possibilités:
- il peut compléter l'intervention du locuteur par un constituant subordonné et provoquer ainsi l'intégration de l'intervention et de ce constituant en un mouvement discursif conjoint (=une intervention complexe coénoncée):

$$I \left[ \begin{array}{l} Id/I : L1 \\ Is : L2 \end{array} \right.$$

L'exemple suivant (à partir de *en somme, vous reprochez...*) correspond à cette structure:

(49)		
	1L	Or, la philosophie des droits de l'homme est interchangeable, pour toutes les latitudes et toutes les civilisations, ce qui conduit à des catastrophes
	2J	En somme, vous reprochez aux droits de l'homme de substituer une norme abstraite et qui se veut universelle à des mœurs locales
→	3L	qui ont fait leurs preuves
		(L'Hebdo, 15/6/89)

J. en 2 tente de résumer le propos de L. En 3, L. considère que J. n'est pas tout à fait complet et produit la relative qui – de son point de vue – rendra le discours de J. conforme et complet;

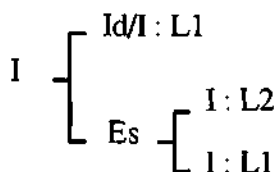
- il peut réinterpréter l'intervention incomplète en produisant une intervention qui vient subordonner la première intervention et provoquer un second mouvement discursif conjoint:

$$I \left[ \begin{array}{l} Is/I : L1 \\ Id : L2 \end{array} \right.$$

Cette structure s'est matérialisée dans l'exemple (44).

La différence entre ces deux solutions tient donc au statut du constituant produit par l'interlocuteur: dans le premier cas, il est subordonné puisqu'il ne vient qu'ajouter quelque chose, dans le second il est une intervention directrice qui vient corriger ou réinterpréter le constituant précédent;

- troisième possibilité enfin, il peut venir par une intervention ouvrir un échange subordonné (de clarification, de vérification, etc.) et provoquer ainsi un second mouvement discursif coopératif décrit par ROULET (1986):



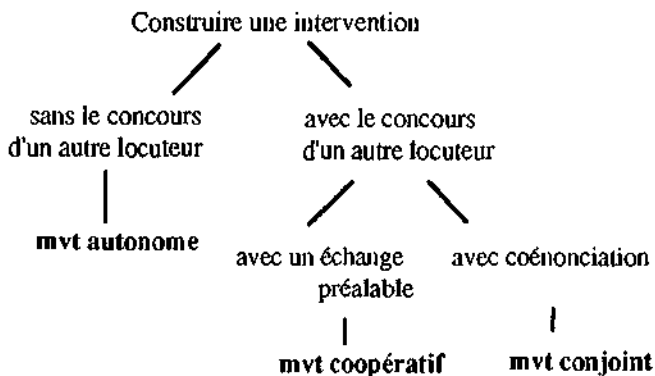
Rappelons un des exemples de ROULET (1986) pour cette structure:

- (50)
- |   |  |
|---|--|
| A | est-ce que je pourrais parler à Monsieur Jacques Guimard s'il vous plaît |
| D | Monsieur comment   |
| A | Jacques Guimard [...]  |
- (SBS, 53, 5-8)

Notre exemple (46) est structurellement voisin: l'intervention de V. est suivie de deux échanges qui visent à la rendre complète.

Notons que les trois possibilités de compléter une première intervention ont pour conséquence structurelle que l'intervention (ou les interventions) produite(s) par l'interlocuteur sont dans une relation hiérarchique, de fonction interactive, avec l'intervention (ou les interventions) du locuteur.

On peut présenter les différents modes de construction d'une intervention de la manière suivante:



On voit ainsi qu'il y a double alternative: ou le locuteur construit son intervention tout seul, sans aucun concours ou il la construit avec le concours d'un autre (ou d'autres) locuteur(s). Si le locuteur choisit la seconde solution, sa (ou ses) intervention(s) peu(ven)t s'articuler avec celle(s) de l'autre (des autres) locuteur(s) en échange et on a alors la structure coopérative de ROULET (1986); ou elles peuvent s'articuler l'une à l'autre (les unes aux autres) pour former une nouvelle intervention et on a la structure conjointe. Dans ce dernier cas les interventions doivent être dans une relation hiérarchique l'une par rapport à l'autre (les unes par rapport aux autres), puisque le modèle hiérarchique et fonctionnel n'offre pas d'autres possibilités pour l'articulation intra-intervention.

### Polyphonie et coénonciation

Nous avons présenté dans le chapitre 2 la manière dont le modèle hiérarchique et fonctionnel tente d'intégrer les propositions de BAKHTINE et de DUCROT sur la polyphonie. Nous allons ici montrer que coénonciation et polyphonie sont liées mais que le traitement qui est fait de la polyphonie dans le modèle hiérarchique et fonctionnel est insuffisant pour décrire les aspects polyphoniques de la coénonciation.

#### *Problèmes d'énonciateurs*

La définition de ce qu'est un énonciateur pose des problèmes: dans le modèle tel qu'il est présenté par ROULET *et al.* (1985), les interventions sont sous la responsabilité des énonciateurs. On y définit l'énonciateur principal comme «[...] la personne qui prend en charge une intervention constitutive d'échange [...]» (61) et l'énonciateur subordonné comme celui qui prend en charge une intervention subordonnée. Une structure monologique a donc un énonciateur principal et une structure dialogique deux – au moins. Dans la logique de ROULET *et al.* (1985) un échange confirmatif «canonique» à trois interventions engagerait donc deux locuteurs-scripteurs et trois énonciateurs principaux. Il en résulterait qu'il faudrait considérer les énonciateurs comme des êtres de discours – et non pas des «personnes» comme il est dit page 61 dans ROULET *et al.* (1985) (voir la citation ci-dessus) – des êtres de discours qui se définiraient par la prise en charge d'un fragment de discours.

La structure du discours est ainsi considérée comme largement indépendante du nombre de locuteurs qui l'ont produit. Ce qui est déterminant, c'est l'alternative entre structure en intervention(s) ou en

échange(s). Or, toujours à la page 61, ROULET *et al.* (1985) attribuent à un éditorial qui a une forme d'échange réparateur «deux<sup>18</sup> énonciateurs principaux». On voit donc qu'il y a hésitation entre deux définitions du concept d'énonciateur. Dans le premier cas, l'échange suivant:

(51)	
L <sub>1</sub>	quelle heure est-il?
L <sub>2</sub>	huit heures
L <sub>1</sub>	merci

(Corpus ROULET *et al.*)

a trois énonciateurs: L<sub>1</sub> construit deux énonciateurs qui émettent deux interventions différentes, L<sub>2</sub> n'en construit qu'un.

Au contraire si l'on admet l'autre solution, l'échange ci-dessus a deux locuteurs et deux énonciateurs.

La première solution lie l'énonciateur à l'intervention et l'autre semble lier l'énonciateur au locuteur<sup>19</sup>: s'il y a deux locuteurs construisant un échange, il y a deux énonciateurs principaux. On peut justifier, nous semble-t-il, les deux perspectives: du point de vue interne, du point de vue de la structure même du discours, des interventions, des échanges qui la constituent, les énonciateurs semblent bien liés aux interventions. En revanche d'un point de vue externe, quand nous considérons le discours du point de vue du monde réel, physique, des sujets parlants produisant du langage, les énonciateurs peuvent être liés aux locuteurs. Néanmoins le modèle présenté par ROULET *et al.* (1985) ne pose pas explicitement l'alternative: il s'agit plutôt d'un glissement d'une perspective à l'autre. De plus que se passe-t-il alors s'il y a «plus de deux» locuteurs? Si l'on en croit ROULET *et al.* (1985:72) il n'y a toujours que deux énonciateurs: en effet, une structure d'échange y est définie comme mettant en jeu «deux énonciateurs et un ou deux – au moins<sup>20</sup> – locuteurs-scripteurs». Ceci est surprenant: on s'attendrait, si l'énonciateur est lié au locuteur à ce que l'on dise deux – au moins – énonciateurs pour maintenir le parallèle et, si l'énonciateur est lié à l'intervention, à ce qu'on renonce à prédire le nombre d'énonciateurs, qui serait lié dans ce cas à la longueur de l'é-

<sup>18</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>19</sup> Dans ce cas, le lien avec la polyphonie telle qu'elle est envisagée par DUCROT est frappant. Notons que la dichotomie locuteur/énonciateur de ROULET *et al.* (1985) correspond grosso modo à celle de DUCROT (1982). En revanche, le locuteur de ROULET *et al.* (1985) correspond au sujet parlant dans la nouvelle terminologie de DUCROT (1984), l'énonciateur à son locuteur et l'auteur à son énonciateur qu'il appelle aussi centre de perspective.

<sup>20</sup> C'est nous qui mettons en évidence.

change. On voit donc apparaître là, avec cette formulation, une troisième solution: l'énonciateur n'est lié ni au locuteur ni à l'intervention, *dialogique* semble signifier à deux énonciateurs.

Ceci dit, on peut penser très simplement la coénonciation dans ce cadre, à partir d'exemples comme

	(52)	
	1C	j'ai observé que tous les politologues
→	2J	distingués .
	3C	se sont trompés
		(Corpus JEANNERET : Journal télévisé de France 2)

pour lesquels on dira que les deux locuteurs, C. et J. se sont associés pour ne former qu'un énonciateur qui prend la responsabilité de l'ensemble qui forme une intervention: *j'ai observé que tous les politologues distingués se sont trompés*. Mais on ne peut pas faire correspondre chaque segment discursif avec une unité du modèle, on butte sur les mêmes problèmes pour décrire la polyphonie que ceux que l'on a rencontré pour décrire la coénonciation: le modèle ne peut rien nous dire de plus que cela et notamment il ne peut pas expliquer comment et pourquoi les locuteurs C. et J. peuvent segmenter interactionnellement leur discours ainsi qu'ils le font. Limitées à cela, nos observations sur la polyphonie nous permettent seulement de dire que toutes les unités qui ont un énonciateur, c'est-à-dire les différentes sortes d'interventions – ou mouvements discursifs – peuvent donc être produites par plusieurs locuteurs.

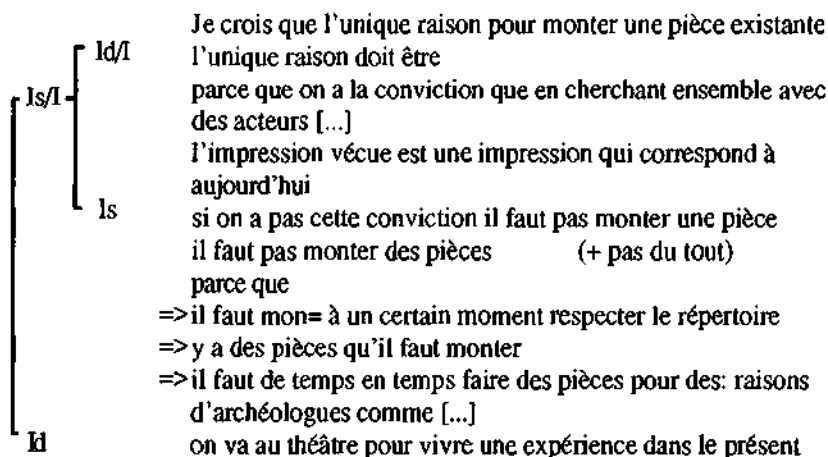
Ainsi, pour pouvoir être décrits dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, les segments polyphoniques ou diaphoniques doivent correspondre à des unités discursives. Dans les cas où les segments monophoniques sont des unités discursives comme dans l'exemple suivant:

	(53)	
	2PB	Je crois que l' <u>unique</u> raison pour monter une
		pièce existante l' <u>unique</u> raison doit être parce
		que on a la conviction que en cherchant en-
		semble avec des acteurs à donner vie à ce
		texte l'impression vécue est une impression
		qui correspond à aujourd'hui si on a pas cette
		conviction il faut pas monter une pièce ↓ il
		faut pas monter des pièces parce que il faut
		mon= à un certain moment respecter le réper-
		toire ↑ y a des pièces qu'il faut monter ↑ il
		faut de temps en temps faire des pièces pour

des: raisons d'archéologues comme on visite  
des vieilles salles dans une musée ↓ pas du  
tout ↓ on va au théâtre pour vivre une expé-  
rience dans le présent [...]

(«Peter Brook», 2)

dans lequel on a la structure suivante:



on ne rencontre aucun problème descriptif dans le modèle: les trois segments précédés d'une => donnent à entendre une voix qui n'est pas celle des différents énonciateurs – qu'ils soient interactionnels ou interactifs. Cette voix mentionnée est à attribuer probablement à d'autres metteurs en scène qui auraient pu un jour, dans une autre interview, donner ce type de raisons pour expliquer leur choix de monter telle ou telle pièce. Ces trois segments ont un contour intonatif spécifique: les deux premiers se terminent par une légère montée, marquant un contour continuatif. De plus ils nous semblent être prononcés sur un registre un peu plus bas, légèrement accéléré et monocorde. Associées à la présence d'un subordonnant (*parce que*), ces informations intonatives nous amènent à conclure que l'ensemble de ces trois segments dépendent du *parce que*. Ce faisant, elles s'inscrivent dans trois semi-actes qui correspondent à des unités discursives bien définies dans le modèle ce qui permet de décrire l'exemple.

Mais dans les cas où il y aura non-correspondance entre segments monophoniques et unités discursives, le problème sera de même nature que celui que nous avons rencontré pour les coénonciations au sein d'une intervention. De plus, il arrive que la polyphonie soit plutôt une trace qu'une marque. Ainsi, dans l'exemple suivant, déjà cité:

	(31)=(54)	
	1A	parce que je vois j'en parlais avec X dans mon boulot finalement je suis trop sympa quoi . je serais un salaud une peau de vache
	2B	ils diraient que t'es un salaud . ils auraient presque du respect pour toi
→	3A	tandis que là je suis trop sympa . mais je peux pas ne .
	4B	c'est sûr
		(Corpus MOREL)

on peut imaginer toute une circulation du mot *salaud* à partir de *je serais un salaud*: par exemple, on pourrait prêter aux élèves un discours comprenant le mot *salaud* ou même qui ne comprendrait pas le mot mais pourrait être résumé par le terme *salaud*<sup>21</sup>, l'ensemble de ces formulations hypothétiques est formulé par 1A puis repris par B. en 2 *ils diraient que t'es un salaud*. Mais dans ce cas encore, l'unité en circulation est peut-être simplement *salaud* ou *être un salaud* et il paraît impossible de définir quel segment de l'énoncé de A en 1 est repris par B. en 2 ou de décrire l'articulation exacte des différentes voix.

C'est pourquoi il nous semble qu'il faudrait poser le problème autrement. Dans l'exemple suivant:

	(28)=(55)	
	1A	oui ↓ non vous dites un moment ↑ vous dites le vrai asile . . je l'ai trouvé dans la langue ↓
→	2T	en tant qu'enfant ↓ en tant qu'enfant ↓ oui
	3A	oui pardon je pense en tant qu'enfant ↓ en tant en tant qu'enfant ↑ vous l'avez trouvé ↓
	4T	en tant qu'enfant c'est certainement la langue ↑ qui qui m'a don= qui m'a ancré ici ↓ ah oui sans aucun doute ↓
		(Corpus Fribourg)

nous rencontrons un segment diaphonique est *en tant qu'enfant*. Pour nous, le fait que le segment *en tant qu'enfant* ait été:

- probablement conçu par T., soit prononcé soit seulement pensé. En effet il faut se reporter à ce que dit A. en 1: *vous dites* (vous=T.) *le*

<sup>21</sup> Suivant AUTHIER-REVUZ (par exemple 1984), nous ne considérons pas que le discours indirect doit reprendre le discours direct, nous nous distançons d'une perspective qui décrirait systématiquement les liens entre discours direct et indirect en termes de transformation.

vrai asile je (je=T.) l'ai trouvé dans la langue. Là-dessus T. enchaîne par *en tant qu'enfant*: il y a donc fort à parier que *en tant qu'enfant* est un contenu de pensée que l'on peut prêter à T;

- prononcé par T. en 2 pour compléter et rendre vrais les propos de A.;
- repris par A. pour reposer sa question ou réaffirmer son assertion en la rendant acceptable aux yeux de T.;
- repris par T. pour répondre à A. et réagir à son assertion.

devrait en faire une unité discursive. Pour nous c'est la circulation entre interlocuteurs de segments discursifs qui devrait instituer ces segments en unités discursives<sup>22</sup>.

### Problèmes d'unités

Notre proposition institue la segmentation interactionnelle comme première par rapport aux réflexions syntactico-discursives présentées au début de ce chapitre et qui ont permis de définir cinq unités minimales. Ainsi dans l'exemple suivant:

(56)	1J	Personne, pourtant, ne peut nier le ralentissement économique. Les syndicats ne font-ils pas preuve de trop de rigidité envers certaines branches qui sont véritablement prises à la gorge?
→	2C 3B	Le système n'est pas du tout aussi rigide... ...que le discours (rires)
		(L'Hebdo, 3/10/91)

le segment *que le discours* qui ne correspond pas à une unité discursive du modèle va être néanmoins considéré comme unité monophonique minimale.

Cette proposition ruine la syntagmatique du modèle hiérarchique et fonctionnel. Les unités discursives définies au début de ce chapitre ne sont pas les seules à pouvoir jouer un rôle d'unités de coénonciation. La distinction entre segment porté par une voix ou par un énonciateur perd tout contenu: tout segment discursif qu'il soit porté par une voix ou un

<sup>22</sup> Ceci pose le problème du rapport entre les unités de catégorisation pratique – ce que les interlocuteurs eux-mêmes traitent conversationnellement comme des unités (dans l'exemple (55) *en tant qu'enfant*) – et les unités définies dans le cadre d'un modèle.

énonciateur peut être proféré par un locuteur. De plus, on ne dit rien sur les fonctions interactives qui peuvent exister entre segments coénoncés.

Elle peut néanmoins se révéler assez élégante dans les cas de conversations pluri-locuteurs, dans lesquels il apparaît bien vite que, de même qu'un locuteur peut mettre en œuvre un discours simulant un échange, plusieurs locuteurs peuvent participer à la construction d'une même intervention, formant l'un des termes d'un échange. Dans l'exemple ci-dessous, il s'agit d'une intervention réactive à la suite d'une question après le visionnement d'un film :

	(4)=(57)	
	D	alors vous avez aimé ce film+ (question reconstruite)
	1A	ouais c'était pas mal
	2B	ouais mais un peu difficile à comprendre
→	3C	surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre (rires)
→	4D	de sous-titres, il n'y avait pas de sous-titres
→	5E	et puis on entendait pas très bien
→	6C	et puis, comment, euh ... Belmondo là il parlait mal
	7D	oh, c'était l' parisien ... comme moi quand je vous disais l'autre jour j'suis toujours à la bourre. (Rires)
		(«A bout de souffle», 1A-7D)

MOESCHLER (1985), dans une analyse d'une conversation à cinq locuteurs, propose une solution par échange préalable suivi d'une relance intégrant l'échange. On maintient ainsi l'idée que s'il y a plusieurs locuteurs, il y a échange, on continue à lier dialogal et dialogique. Il nous semble qu'une solution monologique par mouvement discursif conjoint permet de mieux mettre en évidence le caractère de précision supplémentaire de *surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre*. Cet énoncé a la forme d'un semi-acte qui, à la suite d'une correction va être construit en trois temps. Nous l'envisagerons donc comme un petit mouvement discursif. On pourrait visualiser cette construction de la manière suivante :

intervention simple	=> B.	ouais mais un peu difficile à comprendre
petit mvt disc., temps <sub>1</sub>	=> C.	surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre
petit mvt disc., temps <sub>2</sub>	=> Ens.	de sous-titres
petit mvt disc., temps <sub>3</sub>	=> Ens	il n'y avait pas de sous-titres

Au temps<sub>3</sub>, ce petit mouvement discursif, par intégration successive des constituants des temps<sub>1</sub> et temps<sub>2</sub>, devrait avoir la forme définitive suivante: *surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre*, forme qui vient s'articuler

à la première intervention simple pour former une intervention complexe (voir la configuration 1), à laquelle les deux interventions de E. en 5 et de C. en 6 viendront se rattacher. Ce segment de texte conversationnel aura ainsi été produit à quatre locuteurs, entièrement sur le mode monologique.

Cet exemple (57) met en évidence l'intérêt de la coénonciation pour décrire les conversations pluri-locuteurs qui, par le jeu des alliances entre interlocuteurs, offrent une plus grande variété d'enchaînements entre les constituants discursifs.

Notre proposition de la primauté de la segmentation interactionnelle sur les unités préalablement définies dans le modèle permet d'expliquer comment à partir d'un texte conversationnel produit par un certain nombre de locuteurs on en arrive à une structure monologique ou dialogique: l'analyse hiérarchique montre en effet comment à partir de segments de discours produits par des locuteurs ( $L_1, L_2, L_n$ ) on «remonte» à des énonciateurs subordonnés, puis par le jeu des subordinations successives, des intégrations de constituants les uns aux autres, on «parvient» à l'(aux) énonciateur(s) interactionnel(s). On peut alors mettre en rapport les énonciateurs interactionnels et les locuteurs: une conversation à trois locuteurs, par exemple, peut donner lieu à une structure dialogique au sein de laquelle on constate que les interventions coénoncées sont le fait des énonciateurs construits par  $L_1$  et  $L_2$  alors que  $L_3$  construit des énonciateurs qui font «cavaliers seuls» et viennent «répondre» à  $L_1$  et à  $L_2$ . Le corpus du «petit lynx» offre un assez bon exemple de ce genre de construction du texte conversationnel.

Cependant nos propositions ramènent le modèle hiérarchique et fonctionnel à un modèle syntaxique de production du discours dans une vision dynamique. Le prix pour intégrer la coénonciation dans le modèle hiérarchique et fonctionnel nous paraît élevé: une profusion d'unités discursives et l'abandon d'une perspective fonctionnelle. C'est pourquoi nous nous tournerons vers d'autres solutions dans les chapitres suivants. Néanmoins, le modèle hiérarchique et fonctionnel nous a permis d'approcher la coénonciation de différentes manières: le sous-chapitre suivant les rappellera et mettra en évidence les problèmes que cela pose.

### **Une approche discursive de la coénonciation: quelques problèmes**

Dans ce chapitre 3, nous avons montré que la coénonciation peut être intégrée dans le modèle hiérarchique et fonctionnel à plus d'un titre:

- comme un cas d'échange un peu particulier dans lequel une intervention est la suite de l'autre ou une reprise de l'autre. Ceci inviterait à différencier ce que l'on a appelé dans le modèle *relation initiative-réactive ou réactive-initiative*: il faudrait faire une typologie de ces différentes relations. La question didactique, par exemple, a montré que la relation initiative-réactive pouvait avoir un ancrage syntaxique. Ceci devrait être étudié plus avant;
- comme un cas d'articulation intra-intervention de deux unités discursives produites par deux locuteurs différents. Elle inscrit ainsi dans le modèle un cas de discours monologique et dialogal jamais évoqué, le cas d'une intervention maximale formée d'unités discursives provenant de deux locuteurs différents. Quatre problèmes de taille naissent à notre sens de cette innovation:
  - 1) jusqu'à maintenant, et bien que cela n'ait jamais été formulé, ni à plus forte raison défini comme un critère, un discours dialogal semblait toujours impliquer, au niveau maximal, une articulation en échange des interventions. La coénonciation introduit donc de fait une difficulté: on en vient à se demander comment on peut distinguer à coup sûr la structure dialogique de la structure monologique. Deux critères existent:
    - dans une articulation en échange, les interventions sont dans une relation linéaire et non pas hiérarchique. Le test heuristique du caractère supprimable des constituants subordonnés devrait donc permettre de reconnaître une intervention subordonnée et donc une structure de coénonciation;
    - la présence de connecteurs tels les connecteurs reformulateurs de ROULET (1987) qui indiquent en suivant notre hypothèse une structure coénoncée.

Mais dans certains cas aucun de ces critères n'est décisif. Dans l'exemple suivant:

(58)	
→ 1A	J'adore les maths, c'est net, c'est pur
2B	c'est chiant
	(Corpus JEANNERET: TV)

les deux modes d'articulation peuvent se défendre: dans une articulation monologique, on conçoit que l'intervention de B. vient gauchir et même tout à fait inverser la perspective de A. Pour cet exemple, nous

n'avons pas la suite du discours, mais on peut faire l'hypothèse que A. ne va pas accepter la suite que B. a donnée à son discours. Dans ce cas, nous aurions là un cas de coénonciation exposée qui rejoindrait les exemples (65) à (68) de l'annexe 1.

Au contraire, on peut concevoir une articulation dialogique: dans ce cas, 2B est produit sur le mode de l'échange. Il est le reflet d'une position antagoniste qui s'exprime à partir d'un point de vue différent et non pas dans le prolongement de 1A.

Dans le cas de l'exemple (58), nous ne voyons pas de critère de choix pour ces deux interprétations. Néanmoins la parenté de structure évidente de (58) avec les exemples de coénonciations exposés nous fait pencher pour l'articulation monologique. Il n'en reste pas moins que le modèle n'offre pas de critère décisif dans ce cas.

- 2) les trois types de fonctions interactives imaginées dans le modèle se sont révélées insuffisantes pour décrire certains enchaînements en coénonciation. Comme pour la relation initiative-réactive, la typologie des fonctions interactives devrait être repensée à la lumière par exemple des réflexions sur la complétude et sur l'achèvement interactif;
- 3) inscrite dans le modèle hiérarchique et fonctionnel en tant que discours monologique-dialogal, la coénonciation relève de la hiérarchie: l'unité discursive produite par l'un des deux – au moins – interlocuteurs est subordonnée par rapport à l'autre. Cette solution n'est pas toujours satisfaisante:
  - dans certains cas de coénonciation par complétion, les deux interventions étant la suite l'une de l'autre, on ne voit pas laquelle serait subordonnée;
  - on pourrait préférer la structure par coordination, mais là encore on manque de critères pour différencier cette structure de celle par échange.
- 4) par ailleurs, l'intégration de la coénonciation dans le modèle rencontre un problème de taille quand les segments coénoncés ne correspondent pas à une unité discursive. Dans ce cas, la coénonciation peut néanmoins être intégrée dans le modèle au niveau de l'intervention mais le modèle n'a rien à en dire au niveau des segments qui la constituent.

L'ensemble de ces problèmes font qu'à notre avis le modèle hiérarchique et fonctionnel offre un cadre de description à la coénonciation qui laisse dans l'ombre un certain nombre de traits qui nous apparaissent constitutifs du phénomène: il s'agit d'une part, de la nature de la relation entre les segments coénoncés et d'autre part, de l'identification des unités constituant les segments. Ces deux problèmes nous semblent vraiment insurmontables dans le modèle: l'articulation des deux segments coénoncés ne peut être conçue que hiérarchiquement alors que la coénonciation ne relève la plupart du temps pas de la hiérarchie et la mise en correspondance des segments en coénonciation avec des unités du modèle est dans certains cas impossible.

Ce dernier problème pose la question de la manière dont les unités sont définies: à la fin de ce chapitre, nous avons envisagé de considérer la segmentation interactionnelle comme primordiale par rapport à la segmentation discursive. Nous allons donc pour décrire la coénonciation nous tourner vers un modèle – celui de l'alternance des tours – qui fait de cette priorité une de ses hypothèses constitutives.

## CHAPITRE 4

### L'analyse conversationnelle

#### La notion de conversation

Après avoir mis en œuvre une approche discursive pour décrire la co-énonciation, nous allons nous tourner vers un modèle qui adopte le tour de parole comme unité d'analyse et qui relève donc de l'analyse conversationnelle. Dans ce qui suit nous évoquerons successivement les liens entre ethnométhodologie et analyse conversationnelle et les liens entre analyse conversationnelle et analyse de l'action.

On conçoit parfois l'ethnométhodologie comme recouvrant deux courants relativement distincts (COULON, 1987), dont l'un – linguistique – est l'analyse conversationnelle et l'autre – sociologique – est l'analyse de l'action. Mais cette vision des choses empêche de voir l'articulation entre conversation et action et risque de couper l'analyse conversationnelle de ses fondements théoriques. Or, pour nous, il est primordial de ne pas faire de l'analyse conversationnelle une simple «boîte à outils»: il faut plutôt tenter d'articuler une analyse linguistique et une analyse conversationnelle.

Ainsi que le rappelle GÜLICH (1991) le terme d'*ethnométhodologie* a été inventé par GARFINKEL alors qu'il était frappé par les procédures méthodiques mises en œuvre par les jurés dans une analyse qu'il faisait de leurs délibérations. On voit donc que c'est à propos d'une analyse langagière que GARFINKEL en vient à parler d'ethnométhodologie. Il nous semble qu'explorer les relations entre ethnométhodologie et analyse conversationnelle revient à évoquer les liens entre action et conversation. Dans la pragmatique illocutoire, telle que nous l'avons envisagée au chapitre 1, on identifie des actes de langage comme la promesse ou la requête et on met en évidence le fait que ces

actes sont inscrits dans la langue à travers, notamment, les verbes performatifs. Dans l'ethnométhodologie – et nous avons présenté rapidement au début de ce livre la théorie de l'action sociale qui la sous-tendait – on appréhende la promesse ou la requête comme un type d'action sociale qui se réalise conversationnellement. La promesse, par exemple, est d'une part une action qui à la fois s'inscrit dans une situation sociale et contribue à fonder cette situation sociale et d'autre part une action qui est dirigée vers l'autre – celui à qui est faite la promesse. Comme le dit CONEIN (1987:11), le problème pour les participants à la conversation devient alors «de produire une action coordonnée. Un tel problème nécessite de recourir à des procédures qui sont à la fois des actions et des interprétations d'actions». Pour nous qui cherchons à rendre compte d'un processus que nous saisissons – en tant que linguiste – à travers ses matérialisations conversationnelles, c'est en tant que telle que la conversation nous intéresse et non en tant qu'action sociale. Mais de même que pour un ethnométhodologue-sociologue, toute action accomplie dans la conversation renvoie pour sa compréhension et son analyse aux propriétés et à l'organisation de la conversation en elle-même, pour un ethnométhodologue-linguiste, toute propriété conversationnelle mise en évidence renvoie à l'accomplissement d'action(s) sociale(s).

Ainsi l'ethnométhodologie nous offre-t-elle une procédure d'observation de l'activité langagière et un mode de raisonnement:

- procédure d'observation parce que l'ethnométhodologie nous montre que la conversation est selon la formule de BANGE (1983:3) «la forme de base d'organisation de l'activité langagière, parce qu'elle est la forme de la vie quotidienne, une forme interactive, inséparable de la situation» et qu'elle ne doit donc pas être appréhendée en ajoutant quelques paramètres situationnels à une linguistique du système, mais en tant que telle, en trouvant dans sa complexité et sa profusion même des principes explicatifs internes. Pour ce faire, la transcription de corpus conversationnels est nécessaire et doit être la plus scrupuleuse possible;
- mode de raisonnement parce qu'elle nous apprend à mettre en œuvre une véritable vision dynamique des phénomènes que nous cherchons à étudier: il s'agira d'observer un processus conjoint de production de signification et d'interprétation de la signification

produite et de le saisir à travers des structures linguistiques. Comme le dit GÜLICH (1991:337):

L'analyse conversationnelle vise à découvrir l'ordre dans le comportement des participants, non pas à l'imposer. Découvrir l'ordre, cela veut dire: ne pas partir de catégories théoriques préétablies, mais emprunter les catégories du groupe étudié; en d'autres termes: il faut essayer de trouver les catégories pertinentes pour les participants.

L'ensemble de ces réflexions nous amène à nous demander s'il est possible d'envisager un modèle de la conversation – au sens du mot *modèle* que nous avons présenté au chapitre 1 – comme nous avons dans les chapitres 2 et 3 un modèle du discours. Il nous semble que l'on peut parler d'un *modèle de l'alternance des tours de parole*, modèle développé par SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974)<sup>1</sup>, que nous présenterons ci-dessous et qui rend compte du mécanisme conversationnel<sup>2</sup>. Pour le reste, nous présenterons un certain nombre de propriétés structurelles – la séquentialité par exemple – de la conversation faites au moyen de ces concepts, sans que l'on puisse réduire le tout à un ensemble organisé en tant que modèle. Ceci signifie que dans le chapitre suivant nous ne pourrons faire fonctionner un modèle de l'analyse de la conversation comme nous avons pu faire fonctionner dans le chapitre précédent un modèle de l'analyse du discours mais que nous mettrons en œuvre une analyse conversationnelle de certains extraits de notre corpus en tentant de raisonner conformément aux pratiques ethnométhodologiques.

Mais auparavant il faut préciser ce que nous entendons par conversation: pour WILSON (1989:20) la conversation se définit comme un événement langagier (au sens de HYMES) c'est-à-dire une activité spécifiée par des règles et des procédures de mise en discours qui sont

---

<sup>1</sup> Par la suite: SACKS *et al.* (1974).

<sup>2</sup> Notons que ce qui nous empêche de considérer l'analyse conversationnelle comme un modèle n'est pas le caractère que GRIZE (1985) appelle *partiel* de ce modèle et qui s'exprime en analyse conversationnelle par la fréquence des termes comme *overwhelmingly* (voir la remarque de KERBRAT-ORECCHIONI, 1990) mais plutôt le fait que l'analyse conversationnelle ne permet pas de prédire – à part pour la «machinerie» des tours de parole, qui, elle, est bien un modèle – la structure conversationnelle mais plutôt de décrire comment elle est mise en place par les acteurs sociaux et comment elle les institue en acteurs sociaux. Il n'en reste pas moins que, en tant qu'il permet de prédire des structures conversationnelles, le concept de *préférence*, que nous présenterons dans la suite de ce chapitre, pourrait être un élément d'un modèle.

manifestées dans l'organisation même du discours. De surcroît, on peut, d'après lui, la définir d'un point de vue externe par le fait que chaque locuteur y a les mêmes droits. Ce critère peut être ramené au critère des conversationnalistes américains qui font de la répartition non préformée des tours de parole le critère définitoire de base de la conversation.

D'une manière un peu semblable ANDRÉ-LAROCHEBOUVY (1988:119) propose une définition de la conversation qui l'oppose à l'interview: «la conversation est spontanée, l'interview est contrôlée». Elle montre en outre que ce contrôle s'exerce à travers trois contraintes:

- une contrainte socio-psychologique: «une interview à deux est une interaction triadique. Le public pèse sur le processus de production»;
- une contrainte technique: le micro étant non sélectif, les chevauchements deviennent un enchevêtrement sonore incompréhensible;
- une contrainte socio-interactive: les rôles sont distribués: «l'un pose les questions, l'autre a contractuellement accepté d'y répondre en acceptant l'interview».

Mais elle constate néanmoins: «En dépit de la distinction très nette que j'opérais au début de ma recherche entre conversation et interview [...] j'ai constaté plus tard que l'interview se prêtait au même type d'analyse que la conversation» (120).

BANGE (1983) va dans le même sens en remarquant qu'exclure du champ *conversation* tout échange où la répartition des tours est d'une manière ou d'une autre préformée revient à se priver d'étudier maintes interactions sociales: situations d'enseignement, discussions politiques, interviews, entretiens thérapeutiques dans lesquelles la répartition des tours de parole obéit – en partie en tout cas – à des contraintes externes. Il montre qu'une telle exclusion n'est pas nécessaire et qu'elle est regrettable. En effet, la naturalité d'une situation sociale n'est pas liée à la spontanéité et à l'absence de contraintes mais bien à son caractère courant et reproductible.

Pour intégrer les observations de ANDRÉ-LAROCHEBOUVY et de BANGE, nous nous rabattons donc finalement sur la définition de LEVINSON (1983) qui définit comme conversationnel tout corpus qui sous-tend des pratiques d'ouverture, de clôture et d'allocation des

tours. Cette définition de la conversation permet d'englober largement l'ensemble des corpus que nous avons transcrits ou dépouillés.

### *Liens entre conversation et interaction*

Dans les théories qui lui font une place centrale, par exemple l'ethnométhodologie, l'interaction est le lieu de création de la réalité sociale à travers l'intercompréhension (mais on pourrait dire aussi grâce à l'intercompréhension ou au moyen d'une certaine intercompréhension) entre les sujets – ou les acteurs sociaux. On voit que dans cette perspective les objectifs ne sont pas uniquement et proprement linguistiques. Même si l'on réduit le champ à l'interaction *verbale*, on touche à un phénomène qui excède le verbal, puisque le «verbal» qui s'y manifeste implique des dimensions sociologiques, psychologiques, etc. Malgré ces difficultés, un certain nombre de paramètres intervenant dans l'interaction doivent être pris en compte dans une analyse conversationnelle: d'abord «l'interaction implique toujours que la perspective d'un autre que celui qui agit est prise en compte», ensuite «l'interaction ne présuppose pas seulement un contact entre les partenaires, mais aussi un minimum d'interprétation commune des comportements» (BANGE 1983:6). D'une manière très semblable, GOFFMAN (1973:23) définit ainsi l'interaction: «Par interaction (c'est-à-dire par interaction en face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres».

Notre approche conversationnelle intègre donc une perspective interactionnelle puisque telle que nous l'envisageons, la coénonciation manifeste un certain type de collaboration entre interactants. Nous distinguerons *conversation* et *interaction verbale* de la manière suivante: les deux termes désignent une portion de temps pendant laquelle deux – ou plus de deux – locuteurs parlent et agissent ensemble. Mais ils désignent deux points de vue différents sur cette portion de temps: parler d'*interaction verbale* c'est s'axer sur l'ensemble des processus d'auto- et d'hétéro-ajustement. Le terme d'*interaction* est donc pris au sens littéral d'action à la fois exercée et subie par chaque locuteur vis-à-vis de l'autre ou des autres, *verbale* étant le signe que l'intérêt est prioritairement porté aux manifestations verbales de ces actions. Parler de *conversation* c'est s'axer non seulement sur les marques de l'action respective des uns et des autres mais

aussi sur leur résultat, c'est-à-dire leur mise en séquences sous la forme de ce que nous avons appelé, dans le chapitre 3, un *texte conversationnel*. La conversation est en quelque sorte le résultat «textuel<sup>3</sup>» d'une interaction verbale et dans ce sens notre objet d'étude est donc bien un ensemble de conversations, ainsi que le fait remarquer KERBRAT-ORECCHIONI (1986b:14):

[...] au lieu de concevoir le dialogue comme un discours produit successivement et alternativement par L1 et L2, c'est le *texte échangé dans sa totalité que l'on doit considérer comme construit en commun par les différents interactants*<sup>4</sup>, au terme d'une infinité de *micro-négociations*<sup>5</sup>, explicites ou implicites, et portant sur tous les constituants de l'interaction (sa forme, sa structuration, son contenu, les «identités» et les «places», etc.).

SCHEGLOFF (1981:77) montre qu'il faut considérer la production discursive comme constitutivement interactionnelle: «Once again, interactional achievement is involved, each participant orienting to the other(s), and all oriented to the underlying turn-taking organization, which is itself an interactionally driven and constrained organization».

MOIRAND (1990) de son côté parle de *coconstruction*, et désigne par là l'influence réciproque que les interlocuteurs exercent sur leurs paroles respectives dans l'interaction. A travers ce terme, MOIRAND englobe l'ensemble des phénomènes d'action et de rétroaction développés par les interlocuteurs d'une interaction.

---

<sup>3</sup> Le terme de *texte* est entendu au sens étymologique de *tissu* et permet de mettre en évidence l'articulation entre tours de parole, le suivi, l'enchaînement des tours les uns aux autres. Vu sous cet angle, notre vision du texte est naïve et considère qu'un texte est toujours formé d'unités plus petites. Comme le montre APOTHÉLOZ (1995) il peut se révéler plus profitable de définir le texte comme une unité d'un autre ordre, relevant d'un autre principe de constitution. Pour notre projet cependant notre vision naïve suffit. Elle s'appuie d'ailleurs sur une réflexion d'origine plutôt linéaire, ainsi que le fait apparaître cette observation de BARTHES (1973:100): «Texte veut dire *tissu*; mais alors que jusqu'ici on a toujours pris ce tissu pour un produit, un voile tout fait, derrière lequel se tient, plus ou moins caché, le sens (la vérité), nous accentuons maintenant, dans le tissu, l'idée générative que le texte se fait, se travaille à travers un entrelacs perpétuel».

<sup>4</sup> Mis en évidence par l'auteure elle-même.

<sup>5</sup> Idem

*Un modèle de l'alternance des tours de parole*

Ce modèle est présenté dans SACKS *et al.* (1974). Il est habituellement dénommé dans la littérature *modèle du turn-taking*<sup>6</sup>. Le *turn-taking* désigne le mécanisme d'alternance qui rythme un grand nombre d'activités sociales et qu'on pourrait résumer par l'expression «un coup à toi, un coup à moi». Nous avons là un des modes de l'inscription de la réflexion de SACKS *et al.* (1974) sur la conversation dans le champ beaucoup plus vaste de ce qu'ils appellent les *turn-organized activity*.

Pour SACKS *et al.*, l'activité conversationnelle se saisit à travers l'alternance réglée des interlocuteurs et ils se donnent pour objectif de construire un modèle de l'alternance des tours dans la conversation qui devra rendre compte de quatorze propriétés auxquelles obéit, d'après eux, toute conversation:

- 1) il y a changement(s) d'interlocuteurs;
- 2) le plus souvent chacun parle à son tour;
- 3) il arrive communément que plusieurs locuteurs parlent en même temps mais c'est toujours pendant des temps très courts;
- 4) le passage d'un locuteur à l'autre (transition) sans silence ni chevauchement est fréquent. Si l'on ajoute, à ces transitions exemplaires, celles où il y a léger chevauchement et celles où il y a léger silence, on obtient la grande majorité des transitions;
- 5) l'ordre des tours – c'est-à-dire l'ordre dans lesquels les interlocuteurs participent (voir 9) – n'est pas fixé mais varie;
- 6) la taille des tours n'est pas fixée mais varie;
- 7) la longueur de la conversation n'est pas fixée à l'avance;
- 8) ce que les locuteurs vont dire n'est pas fixé à l'avance;
- 9) la distribution des tours n'est pas effectuée à l'avance;
- 10) le nombre des locuteurs intervenant peut varier;
- 11) la parole peut être continuée ou discontinuée;

---

<sup>6</sup> *Turn system* chez KERBRAT-ORECCHIONI (1991), *Turn-taking* chez BACHMANN, LINDENFELD, SIMONIN (1981), *prise de tour* chez BANGE (1992). Pour un résumé de ce modèle, on peut se référer à BACHMANN *et al.* (1981) et BANGE (1992).

- 12) il y a des techniques d'allocation des tours: le locuteur en cours peut sélectionner le locuteur suivant (en adressant par exemple une question à un locuteur) ou les locuteurs peuvent s'auto-sélectionner;
- 13) les unités de construction des tours sont de nature variées: les tours peuvent comprendre un mot ou une phrase;
- 14) il existe des mécanismes de *réparation* (repair) qui interviennent quand deux locuteurs parlent en même temps ou quand un locuteur s'arrête prématurément.

Le modèle construit par SACKS *et al.* (1974) devra donc permettre de rendre compte de ces quatorze propriétés qui sont des observables conversationnels. Dans le cas où ce modèle aborde des entretiens, par exemple, dans lesquelles la répartition des tours de parole est préformée, les observables conversationnels seront un peu différents: par exemple, la longueur de la conversation peut être fixée – dans le cas d'un entretien prenant place dans un programme de radio ou de télévision. Les exigences formulées par SACKS *et al.* (1974) sont en quelque sorte maximales: l'ensemble des paramètres est libre dans le cas d'une conversation courante et le fait qu'elle soit le type d'interaction sur lequel pèsent le moins de contraintes externes justifie sa «position centrale parmi les systèmes d'échanges de paroles» (cité d'après BANGE, 1992:30).

### Unités du modèle de l'alternance des tours de parole

#### *Le tour de parole*

L'unité de base de ce modèle paraît relever elle-même des observables: le concept de tour de parole est à première vue une unité qui s'impose intuitivement. Le tour paraît être une unité relativement simple à définir: on appelle *tour de parole* l'ensemble de ce qui est prononcé par un locuteur et qui est délimité par la prise de parole antérieure d'un autre locuteur, d'une part et par la prise de parole postérieure d'un locuteur suivant, d'autre part. Conçu de cette manière, le tour de parole est associé à toute production d'un locuteur. C'est ainsi pour GOODWIN (1981: 2): «The talk of one party bounded by the talk of others constitutes a turn, with turn-taking being the

process through which the party doing the talk of a moment is changed».

Mais GOFFMAN (1987) fait observer que par le terme de *tour de parole*, on peut désigner à la fois «la parole pendant un tour», c'est-à-dire le «dire», «la parole d'un tour», et l'«occasion qui permet de tenir la scène». Il choisira d'appeler *tour de parole*, l'occasion et *parole pendant un tour*, ce qui se dit pendant le tour. Si l'on examine l'exemple suivant:

(1)	
5A.	[...] dis donc il tourne toujours ton machin
6M.	oui ben je sais justement on essaie
7A.	il enregistre +
8M.	ouais ben X on essaie
9A.	maintenant il enregistre +
10M.	ouais
11A.	bon alors posez des questions+
→ 12M.	on essaie ma foi . alors avez-vous un animal préféré +
13A.	oui le chat j'aime beaucoup les chats je déteste les chiens ..

(«Le petit lynx», 5-13)

et notamment le tour 12M nous avons bien un tour de parole du point de vue de la prise de parole, mais du point de vue de la parole elle-même, de la parole pendant un tour, le tour paraît articulé en deux parties: *on essaie ma foi*, qui semble tourné vers ce qui est en amont, et *alors avez-vous un animal préféré*, qui est orienté vers l'aval. GOFFMAN parle dans ce cas de *paire adossée*: dans ce cas le tour de 12M organise une séquence avec le tour qui le précède et celui qui le suit. On voit donc que le concept de tour de parole n'est pas aussi facile à définir qu'il apparaissait au premier abord. Il faut distinguer entre une focalisation sur le mécanisme conversationnel qui relève du tour de parole et une focalisation sur ce que disent les interlocuteurs qui relève d'une autre notion que GOFFMAN (1987:30-31) désigne par le nom de *mouvement*<sup>7</sup> et qui se définit comme

tout laps complet de paroles ou de substituts de parole portant d'une manière unique et distincte sur telle ou telle portion de circonstances dans lesquelles se trouvent les participants (un *jeu* au sens de WITTGENSTEIN), qui peut être un système de communication, une préoccupation rituelle, une négociation économique, une lutte

<sup>7</sup> GELUYKENS (1992) parle lui d'*étape* (nous choisissons de traduire ainsi *stage*) pour désigner, nous semble-t-il, la même unité.

de caractères, un cycle pédagogique [...] Et le mouvement va coïncider tantôt avec une phrase, tantôt avec un tour de parole, mais il n'y est jamais contraint.

A côté des paires adossées, on trouve également un autre schéma conversationnel dans lequel une question est commune à deux personnes – et nous retrouvons là des exemples de coénonciation comme l'exemple (2) ci-dessous:

	(2)	
	122V.	(soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +
→	123M.	ou en avez-vous un autre précis euh: +
	124A.	non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
		(«Le petit lynx», 122-124)

Dans ce cas l'unité pertinente, le mouvement, serait la parole pendant deux tours, ainsi que l'observe GOFFMAN (1987:30):

De même une question peut être commune à deux personnes, l'une intervenant pour finir ce que l'autre avait commencé, le tout au bénéfice d'une troisième, le destinataire en titre (SACKS 1967), sans que ce dernier perde pour cela la moindre mesure dans le tempo de sa propre réplique. La parole pendant deux tours peut ainsi fonctionner comme une unique unité interactionnelle. Ou encore le destinataire en titre peut lui-même intervenir pour aider un locuteur trop lent à trouver le mot ou l'expression qu'il paraît chercher, puis enchaîner par une réplique, combinant ainsi en un seul tour de parole une fraction des contributions au dialogue de deux parties différentes. Il s'ensuit que, d'une façon générale, bien que courante, la coïncidence entre la limite d'une unité de séquentialisation et celle d'une parole est à considérer comme accidentelle du point de vue de l'analyse.

Le mouvement permet également résoudre le problème posé par les régulateurs verbaux tels *mh*, *oui*, *okay*, etc. qui dans une vision extensive du tour de parole seront considérés comme des tours à part entière tandis que l'on ne les considérera pas comme de véritables tours dans une vision plus restrictive. Le problème dans ce cas étant de trouver des critères pour distinguer entre tours et «faux tours». Dans le chapitre 3, nous avons montré que dans le cadre du modèle hiérarchique et fonctionnel, il y avait de sérieuses difficultés à prendre en compte les régulateurs verbaux. Dans la perspective de GOFFMAN, le problème ne se posera pas puisqu'on considère comme normale la non-coïncidence entre unité séquentielle et parole: un régulateur sera toujours un fait de parole même s'il ne correspond pas une unité de séquentialisation. On montrera, par exemple (SCHEGLOFF, 1981)

qu'il sert à indiquer que le tour de parole en cours de construction peut continuer et qu'il est donc un *continueur* (continuer).

A un autre niveau, on reconnaîtra une fonction heuristique aux régulateurs verbaux: ils peuvent annoncer l'arrivée d'une place transitionnelle. A ce titre, ils peuvent aider l'analyste à identifier les lieux potentiels du passage de la parole d'un interlocuteur à l'autre.

Reste néanmoins le problème de savoir si on a alors deux unités pertinentes, le tour de parole (ou le mouvement) et le régulateur verbal. Dans ce cas, on aimerait des critères précis pour les différencier.

Les réflexions de GOFFMAN présentent pour nous l'intérêt de mettre en question l'unité du tour de parole et de soulever certains problèmes que nous allons retrouver dans le chapitre 5. Néanmoins, les propositions faites restent ponctuelles et ne pourront dès lors pas nous être d'un grand secours dans notre analyse de la coénonciation.

### *Le tour de parole composé*

Un des problèmes que pose la définition du tour de parole est étudié par LERNER (1991), qui se propose d'étudier le phénomène du *tour de parole composé*. Partant de l'observation que certains interlocuteurs dans une conversation peuvent commencer à parler à un moment où il n'y a pas de place transitionnelle, cet auteur montre qu'un interlocuteur peut commencer à parler *dans le cours* d'un tour de parole qui est alors composé de deux parties.

Le travail de LERNER met en évidence le fait qu'il peut y avoir des prises de parole dans le cours d'un tour qui ne sont pas des interruptions parce qu'elles sont la continuation – syntaxique, par exemple – du tour de parole au sein duquel elles se situent. Le phénomène que LERNER décrit sous le nom de *tour de parole composé* correspond à celui que nous avons appelé *coénonciation*. Il est donc particulièrement intéressant dans notre perspective de voir comment il parvient à rendre compte du phénomène *au sein même* du modèle de l'alternance des tours de parole.

La conception que LERNER se fait du tour de parole composé remet, à notre sens, en cause la définition du tour de parole: en effet, le tour de parole s'identifiait par ce que nous avons appelé, dans le chapitre 3, la *segmentation interactionnelle*. Le tour de parole était délimité «à gauche» et «à droite» par les prises de parole d'un autre (ou d'autres) locuteur(s). Le concept de tour de parole composé est

une unité qui est formée de deux prises de parole de deux locuteurs différents. Ce qui fait que ces deux prises de parole sont considérées comme une unité tient à leur configuration syntaxique ou interactionnelle qui les fait considérer comme un tout.

Ainsi dans un exemple comme (3):

(3)		
	1A	des fois qu'un garçon venait me chercher pour
		danser je disais
→	2B	non merci au revoir

(Corpus GARS)

la citation offre un tel format à deux composantes: pour LERNER, les prises de parole de A. et B. forment un seul tour de parole. Dans ce cas, le tour de parole n'est plus défini comme lié à la parole d'un locuteur mais par référence au format syntaxique ou interactionnel qu'il manifeste. En effet, dans cette conception, les traits qui font d'un tour de parole une construction composée peuvent être de nature syntaxique (formats *si ... alors, quand ... alors*) ou interactionnelle (la concession, voir ci-dessous). Pour chacun de ces formats, le premier constituant indique que son propre achèvement ne va pas coïncider avec la fin du format et projette dans son cours la forme même du constituant final. Ainsi la forme du deuxième constituant est prévisible, même si le moment où il va arriver ne l'est pas obligatoirement, parce que le premier terme du format peut être réitéré par coordination, par exemple (*si.. et que ... alors...*).

Pour les formats syntaxiques de construction composée, LERNER propose l'idée de *marqueur syntaxique de construction à au moins deux termes*. Il présente l'exemple de *si X, Y*: commencer un tour de parole par *si* indique à l'interlocuteur que l'unité en cours de construction n'est pas potentiellement un tour de parole à elle seule, que sa fin ne coïncidera pas avec la fin d'un tour de parole, qu'elle n'est que la première partie de la construction (*a preliminary component*), ce que nous appellerons un *tour de parole potentiel* (voir plus bas). A côté de *si X, Y*, LERNER mentionne *au lieu de X, Y*.

Il y a également des formats interactionnels qui donnent lieu à des tours de parole composés: par exemple le schéma concession-désaccord. Une concession indique par exemple à l'interlocuteur:

- que la concession n'est pas le constituant final du tour de parole;
- que la concession se poursuivra par un désaccord.

LERNER mentionne aussi les incises parenthétiques, le contexte de discours rapporté – que nous avons rencontré dans l'exemple (3) – et la structure de liste comme offrant un format de construction composée de tour de parole. Il y a un autre cas: les formats pré-formulés. LERNER désigne par là des formules donnant des indications sur la structure du discours à venir, du type: *il y a deux problèmes, premièrement, etc.* SCHEGLOFF (1981:75) les désigne par le terme de *list-initiating markers*, COULTHARD (1977:55) par celui d'*outils de préstructuration* du type *j'aimerais dire deux choses, etc.* (cité d'après KERBRAT-ORECCHIONI, 1990:167). Ces différents marqueurs ont en commun de permettre au discours de projeter sa forme future: à ce titre ils joueront un rôle central dans la prévisibilité des constituants à venir (voir ci-dessous et chapitre 5).

Dans cette conception donc, chaque tour de parole qui dans le cours même de sa construction projette un format du type constituant initial+constituant final constitue un tour de parole composé. Ceci laisse au destinataire l'opportunité d'une complétion anticipatoire mais ne la rend pas obligatoire: «Completion of a compound turn-constructural unit-in-progress by another participant is sequentially possible but not necessarily sequentially required or implicated» (LERNER 1991:454). Par conséquent, un tour de parole composé peut être formulé à deux locuteurs ou à un seul. On va donc avoir deux unités de base dans le modèle de l'alternance des tours: le tour de parole qui est toujours produit par un seul locuteur et le tour de parole composé qui, lui, est potentiellement produit par un ou deux locuteurs.

On peut s'interroger sur le bien-fondé des propositions de LERNER<sup>8</sup> et se demander pourquoi ne pas considérer que des exemples comme (3) sont bien formés de deux tours de parole qui, par ailleurs, sont organisés en séquence. La description de ce type de séquence étant à faire. C'est plutôt dans ce sens-là que nous irons. Mais nous reviendrons aux propositions de LERNER (1991) au chapitre 5.

---

<sup>8</sup> Notamment à propos de la primauté donnée à la syntaxe qui est le seul critère permettant de distinguer entre tour de parole et tour de parole composé et ceci quelle que soit la manière dont les participants à l'interaction exploitent la construction syntaxique.

## Une vision dynamique de la conversation

### *La construction des tours*

La première appréhension de la vision dynamique de la conversation en train de se dérouler est le concept de *construction du tour de parole*: selon SACKS *et al.* (1974), un locuteur peut construire un tour au moyen de différentes unités syntaxiques. Ces unités peuvent avoir la forme de phrase, de proposition, de syntagme, de mot. Elles sont identifiées comme unités parce qu'elles peuvent former à elles seules un tour de parole. Empiriquement, elles sont donc apparues seules comme tour de parole.

Par ailleurs chaque unité employée comprend un *trait de prévisibilité*<sup>9</sup>, c'est-à-dire que chaque unité employée pour la construction d'un tour porte en elle-même des informations permettant d'inférer où elle va être terminée: le premier point où elle peut l'être est la première *place transitionnelle*, c'est-à-dire l'endroit où peut avoir lieu le changement de locuteurs.

### *L'allocation des tours*

La seconde appréhension de la dynamique conversationnelle est représentée par le concept d'*allocation du tour de parole*. Deux techniques interviennent: ou le locuteur suivant est sélectionné par celui en cours, ou le locuteur suivant s'auto-sélectionne.

L'exemple (4) permet d'observer le cas où le locuteur suivant, A., est sélectionné par le locuteur en cours: M. s'adresse à A. et lui pose une question:

- |  |   |
|--|---|
| <p>(4)<br/>→ 93M.<br/>94A.<br/>95M.<br/>96A.</p> | <p>hm mais depuis: . petit vous vous intéressez à ça +<br/>pardon +<br/>depuis très petit vous vous intéressez à<br/>non non mais tu sais moi je suis vieux<br/>comme les pierres . c'est épouvantable<br/>(«Le petit lynx», 93-96)</p> |
|--|---|

Dans l'exemple (5), il y a auto-sélection, V. en 4 venant spontanément donner son avis:

<sup>9</sup> En suivant BANGE (1992), nous traduisons ainsi *feature of projectability*.

- (5)
- 111M.                   ah d'accord donc vous avez agrandi la réserve  
pour que le ce trou soit dans la réserve
- 112A.                   aussi protégé . voilà
- 113M.                   ah d'accord
- 114V.               ben moi je trouve que vous avez eu raison  
parce que c'est comme si . y a des gens qui  
viendraient nous déranger dans notre lit hein  
(«Le petit lynx», 111-114)

### *Règles pour l'alternance des tours de parole*

Les règles suivantes gouvernent la construction des tours, l'allocation du prochain tour à un autre locuteur et la coordination de la transition d'un locuteur à l'autre:

- 1) pour chaque tour, à la première place transitionnelle d'une première unité de construction du tour de parole:
  - a) si le tour en cours est construit selon la technique dite «du locuteur suivant est sélectionné par celui en cours», alors le locuteur sélectionné a le droit et le devoir de prendre le tour suivant. Personne d'autre n'a ce droit et la transition s'effectue à ce moment. Ce cas se présente dans l'exemple (4);
  - b) si le tour en cours n'est pas construit selon la technique dite «du locuteur suivant est sélectionné par le locuteur en cours», alors il peut y avoir auto-sélection d'un autre locuteur: le premier locuteur qui s'auto-sélectionne obtient le droit de prendre le tour suivant. Ce cas se présente dans l'exemple (5);
  - c) si le tour en cours n'est pas construit selon la technique dite «du locuteur suivant est sélectionné par le locuteur en cours», alors le locuteur en cours peut continuer, tant que personne ne s'auto-sélectionne.
- 2) si à la première place transitionnelle créée par la fin d'une première unité de construction de tour, ni la règle a) ni la b) ne sont intervenues, et que selon la règle 1c) le locuteur a continué, alors les règles 1a)-c) se réappliquent à la prochaine place transitionnelle et récursivement à chaque nouvelle place transitionnelle jusqu'à ce que la transition s'effectue.

Il faut néanmoins noter que cette «machinerie» ne tourne pas sans quelques petits problèmes: les places transitionnelles sont souvent des lieux où il y a de légers chevauchements de la parole. En effet, comme le font remarquer SACKS *et al.* (1974:705-706):

[...] hence self-selection, to be assured, must be done *at*<sup>10</sup> the transition-relevance place. The turn-taking rule-set thus provides for the localization of gap and overlap possibilities at transition-relevance places and their immediate environment, so that the rest of a turn's space is cleansed of systematic bases for their possibility

Nous considérons qu'avec ces règles qui gouvernent l'alternance des tours de parole nous en avons fini avec la présentation de ce que nous avons appelé *le modèle de l'alternance des tours de parole*. Dans la suite de ce chapitre, nous présenterons un certain nombre d'études de phénomènes conversationnels, études qui s'inscrivent dans le cadre de l'ethnométhodologie et qui mettent en œuvre des modes de raisonnement et des procédures d'observation dont nous pourrions nous inspirer dans le chapitre suivant quand nous tenterons une analyse conversationnelle de la coénonciation.

### La préférence comme propriété structurelle de la conversation

BONU (1995) définit la *préférence* comme une propriété qui décide de l'organisation des actions dans la conversation et qui rend compte de la différenciation des actions accomplies par les participants en réponse à une première action. Ainsi parle-t-on de *préférence* pour désigner les occurrences beaucoup plus nombreuses d'une structure conversationnelle plutôt que d'une autre. Définie ainsi, la préférence joue un rôle central dans la structure de la conversation puisqu'elle permet de prédire des chaînes d'actions (POMERANTZ, 1978) qui se réalisent en séquences de tours de parole. Par le terme de *chaîne d'actions*, POMERANTZ désigne des couples préférentiels tels que complimenter-accepter le compliment. Ces couples d'actions se réalisent verbalement et forment une *séquence*, c'est-à-dire une série de tours de parole qui arrivent les uns après les autres. Ces tours sont dans une relation qui peut être formulée en termes d'antériorité-postériorité d'occurrence, c'est-à-dire qu'ils manifestent une certaine organisation, qu'ils apparaissent dans un certain ordre. La séquence, comme le tour de parole est une unité «écologique», c'est-à-dire qu'elle prend

<sup>10</sup> Mis en évidence par SACKS *et al.* (1974)

naissance dans le milieu conversationnel et est identifiée à partir des pratiques des locuteurs. Notons que la préférence est bien une propriété de la structure et non pas une attitude du sujet parlant.

### *La préférence dans la paire adjacente*

Si l'on contemple la suite des tours de parole dans une conversation, on constate qu'il y a entre certains d'entre eux des relations plus étroites qu'entre d'autres. SCHEGLOFF & SACKS (1973) appellent *paire adjacente*, une séquence de deux tours de parole qui sont dans une relation particulièrement étroite: l'exemple canonique de la paire adjacente est la paire question-réponse. La paire adjacente est définie à travers cinq contraintes. Les tours de parole qui la composent doivent être:

- au nombre de deux;
- adjacents;
- produits par des locuteurs différents;
- ordonnés;
- appartenant à un certain type, de façon à ce que chaque première partie impose une seconde partie et forme avec elle une chaîne d'actions.

L'exemple (6) met en évidence les contraintes ci-dessus, à travers une question et sa réponse:

(6)	
5N	[mh pis vous allez rester combien de temps à Paris+
6NN	à Paris trois mois

(«Anna», 5-6)

La paire adjacente est donc une séquence conversationnelle formée de deux tours de parole qui sont liés entre eux par un *principe de dépendance conditionnelle*. Ceci veut dire que «la première partie d'une paire pose une pertinence conditionnelle pour tout ce qui peut apparaître dans la deuxième case: toute chose dite y sera inspectée afin de voir en quoi elle peut servir de réponse» (GOFFMAN, 1987:12).

Nous avons désigné ce phénomène par le terme d'*implicativité séquentielle* au début du chapitre 1. Il relève d'un principe d'organisation de la conversation, c'est-à-dire, dans notre perspective, de consti-

tution du texte conversationnel. BONU (1995) montre que pour SCHEGLOFF la préférence se ramène au principe de pertinence conditionnelle alors que LEVINSON a une conception plus large de la préférence. Dans la conception de ce dernier, la préférence permet de hiérarchiser les actions et d'en faire une typologie: en effet, elle est un principe d'identification et de classement des actions. En examinant des corpus conversationnels, on en vient à remarquer qu'un certain type de tour de parole  $T_i$  est le plus souvent suivi d'un autre type  $T_j$  et que quand ce n'est pas le cas, le second tour contient des hésitations, des répétitions, etc. toutes marques qui indiquent que les participants doivent affronter une situation un peu plus compliquée et plus rare. On va chercher à regrouper ces types de tours de parole en les rapportant à des actions: féliciter, inviter, s'excuser, etc. et on va mettre en évidence des chaînes d'actions que l'on appelle aussi des *schémas préférentiels d'actions*: une invitation donne de préférence lieu à une acceptation, par exemple, de même qu'un compliment comme le montre KERBRAT-ORECCHIONI (1986a) et qu'une excuse (KERBRAT-ORECCHIONI, 1988). Notons que dans la conception large de la pertinence, ces schémas préférentiels d'action peuvent dépasser la paire adjacente, comme le fait remarquer QUÉRÉ (1987:135) en traitant de l'invitation qui peut prendre la forme «d'une série plus ou moins longue d'énoncés et de tours de parole, qui, bien qu'ils ne soient pas nécessairement consécutifs, manifestent une unité et une identité similaires à celles d'une partie dans un jeu, et sont 'visés' comme tels par les interlocuteurs».

Dans une conception plus étroite au contraire, la préférence doit s'ancrer dans la séquentialité de la conversation et permet d'expliquer pourquoi deux tours de parole forment une seule unité. Dans ce cas, cette propriété de la préférence s'exerce sur le second terme de toute paire de tours de parole. Toute première partie de paire détermine donc une seconde partie préférentielle: pour une question, cela sera une réponse, pour une offre, une acceptation. Parfois, seule la localisation d'un tour de parole permet de l'identifier en tant qu'action: par exemple seul le fait qu'un tour de parole suive une demande d'information permet de l'identifier comme une réponse, ainsi que le disent SCHEGLOFF & SACKS (1973:299):

That is to say, some utterances may derive their character as actions entirely from placement considerations. For example, there do not seem to be criteria other than placement (i.e. sequential) ones that will sufficiently discriminate the status of an

utterance as a statement, assertion, declarative, proposition, etc. from its status as an answer.

Par ailleurs, l'idée de première partie de paire à partir de laquelle on peut attendre la seconde partie, peut faire penser au concept d'acte de langage. Rappelons que SEARLE (1986) pose le problème en termes de contrainte sur l'éventail des réponses appropriées à un acte de langage particulier. Cette façon de voir le problème paraît très proche de celle de SCHEGLOFF & SACKS (1973). Néanmoins, le concept de paire adjacente s'inscrit dans la perspective plus large de l'implicativité séquentielle d'un tour de parole. A travers cette manière d'envisager l'organisation conversationnelle, le modèle de l'alternance des tours de parole cherche à mettre en évidence non des constituants de la conversation comme pourrait l'être l'acte de langage, mais les procédés mis en œuvre par les participants pour articuler leur parole à celle qui la précède. Ainsi que le dit SCHEGLOFF (1979:267):

The organization of conversation – of turn-taking and of sequences – is built for sequential implicativeness next, and *participants are oriented to it*<sup>11</sup>: To see if some turn is/will be sequentially implicative, the structurally given place to look is next turn.

### *La préférence dans la réparation*

Un des phénomènes qui a le plus intéressé les ethnométhodologues est ce qu'ils appellent les *réparations* (repairs). Sont désignées ainsi toutes corrections, reformulations, précisions, etc. qui apparaissent dans la conversation chaque fois après ce qui est interprété par les participants – ou en tout cas par l'un d'entre eux – comme une source de problème (trouble source).

SCHEGLOFF, JEFFERSON & SACKS (1977)<sup>12</sup> cherchent à repérer les environnements conversationnels dans lesquels apparaissent des réparations et à mettre en évidence l'organisation intrinsèque de ces dernières. Un des environnements pertinents pour le déclenchement d'une réparation est ainsi l'espace transitionnel. Par exemple :

<sup>11</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>12</sup> Dès maintenant: SCHEGLOFF *et al.* (1977).

- (7)  
L. An' 'en bud all of the doors 'n things were  
taped up=  
→ =I mean y'know they put up y'know that  
kina paper 'r stuff,  
→ the brow paper  
(Corpus SCHEGLOFF *et al.*)

*I mean* initie une réparation se produisant après une place transitionnelle qui n'a pas été utilisée par le second locuteur pour prendre le tour de parole (SCHEGLOFF *et al.*, 1977:366)

Nous pouvons trouver dans nos corpus un exemple de réparation du même type:

- (8)  
29N ah oui c'est souvent bien probl= bien un  
problème ça à Paris les truc de c'est loin et  
tout c'est sûr c'est sûr oui oui mh mh c'est  
marrant .  
→ mais c'est ça vous est venu comme ça  
enfin vous faites du français des études de  
français  
→ en fait au départ vous avez fait du français à  
l'université + ou + quelque chose comme ça  
(«Anna», 29)

Dans cet exemple, *enfin* puis *en fait* initient deux réparations après deux places transitionnelles non employées par l'interlocutrice.

L'observation de ces réparations débouche sur des résultats de nature assez différente:

- d'abord la réparation détermine des séquences de un, deux, trois (ou plus) tours, parce que la réparation peut être, comme dans l'exemple (8) auto-déclenchée et auto-effectuée et dans ce cas n'occuper qu'un tour mais qu'elle peut également être hétéro-déclenchée (c'est-à-dire déclenchée par un interlocuteur) et auto-effectuée (c'est-à-dire effectuée par le locuteur dont l'énoncé a été la source de la réparation), comme dans l'exemple suivant:

- (9)  
2PB [...] mais peut-être aujourd'hui il y a quelque  
chose de plus je crois que dans des moments  
où la société vit un rêve que tout va bien et  
dans les années soixante, dans les années  
soixante-dix il y avait .. une certaine sécurité  
même si elle était complètement fausse mais

il y avait une espèce d'optimisme facile qui régnait parce que dans l'ensemble les affaires allaient bien on n'avait pas les crises qu'on a aujourd'hui dans une période comme ça un point de vue dangereusement e= négatif quelque chose qui secoue cette suffisance de de beaucoup de gens malheureusement qui sont là dans la salle

→ 3J

(coup de glotte) utilement négatif quand vous dites dangereusement négatif vous entendez utilement négatif

→ 4PB

utilement et et euh oui poussé jusqu'au danger est une chose très très saine aujourd'hui je crois que le besoin va encore dans une autre direction [...]

(«Peter Brook», 2-4)

dans lequel J. en 3 déclenche une réparation qui est parachevée par PB en 4. Dans ce cas, la réparation détermine une séquence de trois tours de parole. Mais il peut arriver que la séquence de réparation soit plus longue encore surtout quand la réparation ne peut être faite du premier coup. Dans l'exemple (10) ci-dessous, la réparation est hétéro-déclenchée dans le tour 72 et elle donne lieu à une auto-réparation en 73. Mais la réparation n'est pas réussie et il y a un second hétéro-déclenchement en 74 qui provoque une hétéro-réparation (par la troisième interlocutrice) en 75:

(10)

71V.

mais: . est-ce que vous avez d'autres euh: bi  
comme vous appelez+

→ 72A.

d'autres +

→ 73V.

d'autres . buts . pardon

→ 74A.

moi +

→ 75M.

ouais est-ce que vous avez plusieurs choses  
en même temps à faire que +

76A.

ouais ben j'écris des livres j'écris des articles  
dans les journaux je donne des conférences un  
peu partout

(«Le petit lynx», 71-76)

Ces séquences sont intéressantes en elles-mêmes parce que, comme la paire adjacente, elles manifestent un type de solidarité descriptible: il y a le tour de parole qui est à réparer, puis la réparation, le lieu où elle apparaît et le locuteur qui l'exécute;

- ensuite ces séquences permettent de mettre en évidence ce que SCHEGLOFF *et al.* (1977) appellent *la structure préférentielle de l'auto-réparation* dans la conversation, c'est-à-dire le fait que les structures conversationnelles manifestent plus souvent une réparation du locuteur lui-même qu'une réparation d'un autre et plus souvent une réparation auto-initiée qu'hétéro-initiée. Cette préférence peut s'expliquer par le fait qu'une hétéro-réparation rompt la pertinence conditionnelle et risque de «dissoudre» la paire adjacente.

C'est bien ce qui se passe dans les cas où la coénonciation peut s'appréhender dans l'optique de la réparation, qui sera alors une hétéro-réparation. SCHEGLOFF *et al.* (1977:379) mettent en évidence la rareté des réparations hétéro-effectuées et leur caractère marqué. Ils relèvent cependant: «Note that [...] other-correction is not asserted, but is proffered for acceptance or rejection. The format employed is that of a guess, candidate, or 'try' in what we have elsewhere called a 'correction invitation format'».

Cette idée que le segment coénoncé peut être un candidat proposé et peut n'être pas asserté nous paraît correspondre à la coénonciation dans l'exemple suivant:

(11)		
	1H	je sais pas je dirais même que . si à Lyon 2 . surtout dans les: M: . . dans les UER de psy- chologie sociologie et des trucs comme ça . je pense que: . un: un étudiant un professeur habillé d'une façon . à Lyon 3
	3HM	oui
	4H	ou à Lyon 1
	5HM	oui
	6H	euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais: quand même : euh être euh:
→	7HM	bizarrement ressenti +
	8H	voilà

(Corpus COSNIER & KERBRAT-  
ORECCHIONI)

et rendre compte de l'intonation montante et de l'approbation de H qui suit: *voilà*.

Dans cette vision des choses, l'implicativité séquentielle en cause se définit dans le cadre de la séquence constituée par la réparation qui peut comprendre de un à quatre tours (l'exemple (10) a quatre tours, l'exemple (11), trois):

- enfin la notion d'erreur et donc de réparation est inhérente à la langue. En effet, l'erreur est indissociablement liée à la langue conçue comme un système de règles: toute règle suppose un mécanisme de réparation qui entre en action quand survient une erreur. A plus forte raison l'erreur et la réparation ont-elles leur rôle à jouer dans les interactions sociales. Ainsi que SCHEGLOFF *et al.* (1977:381) le disent: «Not only language integration, but also social organization, require an organization of repair. Here, at the organization of repair – though not exclusively here – linguistics and sociology meet».

Par ailleurs, nous retiendrons de cette étude l'apparition d'une nouvelle unité que nous appellerons le *tour de parole potentiel*. En effet, SCHEGLOFF *et al.* (1977:366) organisent leur transcription de manière à faire apparaître les places transitionnelles: comme ils l'expliquent ci-dessous, ils reviennent à la ligne à chaque place transitionnelle potentielle (ainsi dans l'exemple (7), chaque ligne représente le segment de tour de parole entre deux places transitionnelles):

In the data on transition-space repair, we have put those components of a turn that follow a possible completion (i.e. are in or after the transition space) on new lines. Thus: what is typographically represented on several new lines is, nonetheless, further talk by a same speaker with no intervening talk by another.

Ils proposent ainsi implicitement une nouvelle unité: le tour de parole potentiel qui se définit comme la portion de production langagière existant entre deux places transitionnelles.

En effet, leur hypothèse de la structure préférentielle de l'auto-réparation ne peut être démontrée que s'il apparaît que, bien que la perturbation (trouble-source turn) soit évidente pour l'autre (ou pour un autre) locuteur, celui-ci ne profite pas de la place transitionnelle suivante pour déclencher une réparation ou procéder à une réparation mais laisse l'auteur de la perturbation la réparer lui-même. L'observation de la séquence de réparation exige donc l'utilisation de l'unité tour de parole potentiel.

Le tour de parole potentiel devient ainsi une nouvelle unité constitutive du tour de parole. C'est pourquoi le repérage de chaque place transitionnelle et corollairement de chaque segment de tour de parole entre deux places transitionnelles est crucial. Il apparaît ainsi qu'une seule unité ne suffit pas au modèle de l'alternance des tours pour mettre en évidence des phénomènes d'organisation conversationnelle

tels que la structure préférentielle de l'auto-réparation. Il faut compter sur un principe de composition du tour de parole en tours de parole potentiels.

SCHEGLOFF *et al.* (1977) n'ont, à notre connaissance, pas présenté explicitement l'unité que nous avons appelée *tour de parole potentiel* comme constituant du tour de parole proprement dit, parce que leur objectif était de mettre en évidence un fait de structure – la préférence pour l'auto-réparation – et qu'ainsi leur intérêt a porté sur le tour de parole en lui-même et non sur la parole pendant un tour, pour réemployer la distinction de GOFFMAN, présentée plus haut.

Nous considérerons néanmoins qu'ils ont, dans cette étude, proposé une procédure d'observation des corpus conversationnels qui préconise de fait de distinguer entre le tour de parole, unité de rang  $n$  formée d'un ou de plusieurs tour(s) de parole potentiel(s), unité de rang  $n-1$ .

#### *La préférence, la contiguïté et l'accord*

Ci-dessus, nous avons présenté l'idée que le concept de préférence permet de définir la paire adjacente en tant que propriété structurelle des conversations, ce qui permet de former des paires de tours de parole qui sont «type-connected», c'est-à-dire articulées en tant que formant un type particulier. Mais la préférence permet également de sélectionner au sein de la classe des paires adjacentes, une sous-classe plus courante: celle des paires adjacentes qui manifestent l'accord mutuel des participants et la contiguïté. Il s'agit d'une sous-classe de paires adjacentes qui manifestent une séquentialité préférentielle: une question puis une réponse qui va dans le sens attendu par la question. C'est ce que SACKS (1987) appelle une *préférence pour l'accord*: si une question exhibe une préférence pour une réponse positive, la réponse va préférentiellement être positive.

De plus, la question et la réponse sont de préférence contiguës: la contiguïté entre la question et la réponse est une propriété structurelle de la paire adjacente. On peut se demander si la contiguïté n'est pas en quelque sorte induite par le caractère adjacent. En disant que la paire est adjacente, ne dit-on pas déjà qu'elle est contiguë? Pour distinguer clairement entre contiguïté et adjacence, il faut distinguer entre le tour de parole en tant qu'occasion qui permet de tenir la scène et ce qui s'y dit: quand on parle d'adjacence, on désigne le tour de parole en tant qu'occasion, on dit que les tours de parole en tant qu'événe-

ments doivent se suivre. Pour parler de contiguïté, il faut prendre pour objet la parole pendant le tour: on constate qu'il y a une question dans un tour de parole. On peut alors s'intéresser à sa localisation au sein de ce tour et c'est selon ce point de vue que l'on peut parler de contiguïté entre questions et réponses: quand on examine une paire adjacente, on peut remarquer que la question occupe une place contiguë à la réponse, ce qui fait que, d'une manière générale, quand une question apparaît dans un tour c'est à la fin de celui-ci et la réponse initie le tour suivant.

Une fois la contiguïté entre question et réponse établie, on peut montrer qu'elle est préférée au même titre que l'accord mutuel entre participants. Ainsi, si l'alternative non-préférentielle survient, la réponse qui manifeste un désaccord va être différée, ainsi que le dit SACKS (1987:58): «[...] There is an apparent interaction between the preference for contiguity and the preference for agreement, such that, if an agreeing answer occurs, it pretty damn well occurs contiguously, whereas if a disagreeing answer occurs, it may well be pushed rather deep in to the turn that it occupies».

Des marques linguistiques telles que angl. *well* ou *I don't know* participent de ce délai, comme le montre l'exemple suivant:

(12)

A  
B

Yuh comiu down early?

Well, I got a lot of things to do before getting cleared up tomorrow. I don't know. I w-probably won't be too early.

(Corpus SACKS)

SACKS (1987) remarque en outre que dans les questions fermées, il y a toujours une difficulté à répondre par la négative, que le *non* peut ne pas apparaître en tant que tel. Nous en avons un bon exemple ci-dessous:

(13)

→ 57N  
58NN  
59N  
60NN  
61N  
→ 62NNc'est bien c'était bien ce cours à Grenoble  
bien euhqui c'est qui donne ces cours+ euh c'est le  
centre de didactique du français là +

je pense bien mais

vous connaissez pas

je ne sais pas très bien euh je me rappelle  
bien qu'il y avait beaucoup de monde c'est-à-  
dire des étudiants de tous les pays possible et  
.. assez peu de français (rire)

- |   |      |   |
|---|------|---|
|   | 63N  | ah oui  |
| → | 64NN | alors on parlait français avec euh des Japonais des Mexicains je ne sais pas qui on avait peu d'occasion de parler français avec de vrais francophones ça c'était peut-être un peu dommage . en plus on y est allé dans un petit groupe polonais c'est-à-dire euh |
|   | 65N  | ah oui c'est toujours ennuyeux ça   |
| → | 66NN | euh on pouvait éventuellement parler français entre nous mais ça se= serait un peu artificiel   |
|   | 67N  | oui oui oui   |
| → | 68NN | alors euh mais c'était bien l'ambiance était très bonne (rire)  |

(«Anna», 57-68)

dans lequel NN montre par toute une série de remarques négatives: *il y avait assez peu de français, on parlait français avec euh des Japonais des Mexicains je ne sais pas qui, on avait peu d'occasion de parler français avec de vrais francophones*, etc. qu'elle n'a pas trouvé son cours de français *bien* et qu'elle aurait donc dû répondre *non* à la question de N en 57. Notons de plus au tour 68 NN la conclusion: *alors euh mais c'était bien l'ambiance était très bonne* dans laquelle la réponse négative est quasiment désignée en creux par la formulation (notamment à cause du *mais*).

### Autres propriétés structurelles

SACKS (1992,II:59) met en évidence, à côté de la paire adjacente et de la séquence de réparation, une autre suite de tours de parole digne d'intérêt: il s'agit de la suite de tours de parole constituée par ce qu'il appelle des *phrases collectives* (collaborative sentence) du genre de son exemple fétiche<sup>13</sup> :

<sup>13</sup> SACKS (1992) ne cite pas d'autres exemples de ce genre. Mais il raconte l'anecdote suivante au sujet de cet exemple: «In fact when I first found *We were in an automobile discussion...* I was absolutely awed. I thought "God, look what an amazing thing these people are doing.» And then something like, «Does it ever happen?». And we searched around and found that it had some literary use; some high literary use, like in some recent plays, and it also occurs as the normal form of speech in Donald Duck cartoons. And then it turned out that in ordinary speech it's really extremely common, not some arcane art at all».

(14)		
Ken		We were in an automobile discussion
Roger		discussing the psychological motives for
( . )		hhhhhh
Al		drag racing on the street
		(Corpus SACKS)

dans lequel trois locuteurs s'allient pour former une unité discursive: pour nous il y a là coénonciation. Pour lui, ce type de suites de tours de parole touche à un aspect central de la conversation en tant qu'elle constitue un tout, c'est-à-dire pour nous en tant qu'elle est un texte conversationnel. En effet ce type de suite met en évidence le fait qu'il y a à l'œuvre ce que SACKS (1992) appelle des *règles d'attachement* (tying rules).

### L'attachement

Les règles d'attachement conforment localement la relation entre tours de parole. Dans le cas où il y a des productions collectives de phrases – pour reprendre le terme de SACKS – les règles d'attachement concernent le second locuteur: elles sont des *règles du second locuteur*<sup>14</sup> (second speaker's rules). SACKS (1992, I:322) définit ainsi ces règles: «What I mean by 'second speaker's rules' is that a speaker makes himself a 'second speaker' by something he does, and makes, then, the one who spoke before, a 'first speaker'. He does that by the way he ties his remark to the one that's gone before».

Pour l'analyste – pour nous donc – l'appréhension de ces productions collectives se fait à partir de la seconde partie: nous commençons avec un énoncé que nous identifions comme seconde partie de paire et rétrospectivement nous identifions un tour de parole précédent qui n'a pas de propriété spécifique, si ce n'est qu'il est le premier d'un second. Pour SACKS, le tour de parole n'a pas de propriété identifiable parce qu'il imagine ces règles de second locuteur dans un cas de figure particulier: pour lui, le premier tour de parole représente toujours une phrase complète et le second une phrase dépendante: ses exemples sont donc semblables à certains des nôtres: ceux qui dans le chapitre 3 correspondaient aux configurations «intervention + quelque chose», du type:

<sup>14</sup> Par ce terme, on désigne une position dans la structure de la conversation et non le fait qu'un locuteur serait secondaire par rapport à un autre.

- (15)  
 → 1A C'est la fête aujourd'hui à Holmenkollen  
 2B devant cent mille spectateurs  
 (Corpus JEANNERET: Eurosport)

Pour SACKS, c'est le caractère de phrase complète de la première partie qui permet une exploitation syntaxique pour y attacher un complément. Les règles de second locuteur se formulent ainsi:

In the case of *we were in an automobile discussion, discussing ...*, we could say we have a rule which says 'if you want to make yourself a second speaker by building your statement as a dependent clause to a prior sentence, one that could be construct as an independent clause, then, if that one ends a noun, participialize the noun and talk in some syntactically consistent way.' For example *We were having dinner, dining on roast beef*. Of course you can use whatever else the grammar provides as ways of building dependent clauses (SACKS, 1992,I:323).

SACKS présente ce genre de pratique comme permettant à un locuteur de «fermer» une place transitionnelle: par exemple dans l'exemple (14), l'enchaînement du second locuteur empêche un nouveau venu de considérer le premier tour de Ken comme une invitation à prendre la parole à ce moment. Ces productions collectives de phrases sont donc une ressources des locuteurs dans les conversations pluri-locuteurs.

Néanmoins, le cadre d'analyse de SACKS ne fonctionne pas pour les exemples de coénonciation dont la première partie n'est pas une phrase tel que:

- (16)  
 → 1C j'ai observé que tous les politologues  
 2J distingués  
 3C se sont trompés  
 (Corpus JEANNERET :  
 Journal télévisé de France 2)

### *Le phénomène de l'«appendicité»*

L'idée de règle d'attachement met en évidence une propriété de la phrase formant un tour de parole: toute phrase peut être prolongée par une *proposition pendante* (appendor clause). Ces propositions pendantes peuvent jouer différents rôles dans la conversation et no-

tamment initial des paires adjacentes<sup>15</sup>. Dans les conversations pluri-locuteurs, elles peuvent en outre permettre de sélectionner le prochain locuteur: une question pendante s'adresse au locuteur dont l'énoncé a servi d'ancrage à la question; en d'autres termes, dans une conversation pluri-locuteurs, une question pendante est un moyen de restreindre provisoirement l'échange à deux locuteurs, de permettre un type de bouclage qui restreint les opportunités d'intervention des autres locuteurs.

Les propositions pendantes montrent par ailleurs que les locuteurs sont capables d'employer, pour produire un tour de parole, l'analyse syntaxique qu'ils viennent de faire du tour de parole en cours, capacité sur laquelle SACKS (1992,I:654) insiste beaucoup:

And I want to emphasize again and again, the various possibilities. i.e., putting a new completion on an otherwise possibly complete utterance, completing another's incomplete utterance, building an appendor question, those sorts of things all are direct evidence of the fact that hearers are engaged in analyzing syntactically utterances in their course, and have that analysis available as something they can use 'immediately'.

Dans le chapitre 3, nous avons rencontré deux exemples de ces propositions pendantes (il s'agissait des exemples 12 et 13). Ces exemples posaient un problème pour être décrits dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, parce que la proposition pendante offrait un assemblage de propriétés qui ne permettait de la faire correspondre avec aucune des unités définies par le modèle. Pour nous, de tels exemples – nous en rappelons un ici:

(17)	
3M	[...] donc j'ai commencé à m'intéresser à la chose et j'ai cherché à savoir et je me suis aperçu qu'il y avait effectivement déjà une librairie homosexuelle vous la connaissez
4O	non
5M	les mots et la bouche

<sup>15</sup> SACKS mentionne une jolie histoire au sujet des ces propositions pendantes: alors qu'il était en train de parler de ce phénomène dans un cours, un étudiant, doutant manifestement du fondement empirique solide de ces propositions pendantes, demanda à Sacks de bien vouloir en donner des exemples. L'échange entre l'étudiant et Sacks se passa alors de la manière suivante (SACKS, 1992,I:653):

→ Etudiant: Would you give me an example?  
 Sacks: of appendor questions?  
 Etudiant: Yeah

	60	ah oui
	7M	qu'il y avait un bar homosexuel notoire qui
		est là depuis des années
→	80	et qui s'appelle comment celui-là
	9M	je ne sais plus
		(Corpus MONDADA)

offrent l'occasion de poser le problème des relations entre analyse conversationnelle et syntaxe. Les remarques de SACKS serviront ainsi de pistes de réflexions pour mener une exploration dans ce domaine. A ce titre, nous y reviendrons dans le chapitre 6.

### Part de la syntaxe en analyse conversationnelle

Bien qu'elle ne soit pas leur première préoccupation, les ethnométhodologues ont fait une certaine place à la syntaxe:

- en premier lieu à travers le mécanisme de passage de la parole entre interlocuteurs. Une place transitionnelle survient en effet après ce que SACKS *et al.* (1974) appellent une *unité de construction de tour* (turn constructional unit). Ces unités sont dénommées syntaxiquement: on parle de phrases, de syntagmes, etc., même si l'on ne thématise jamais l'analyse grammaticale proprement dite;
- en second lieu par le concept de *trait de prévisibilité* (feature of projectability) qui fait qu'une unité manifeste la structure qui la compose et permet ainsi l'allocation du tour. C'est ce qui fait qu'il y a, dans le modèle de SACKS *et al.* (1974:720), un lien entre construction du tour et allocation du tour: «That organization appears to key on one main feature of the construction of talk in a turn – namely, that whatever the units employed for the construction, and whatever the theoretical language employed to describe them, they still have points of possible unit completion, points which are projectable before their occurrence». Ce trait de prévisibilité peut relever de la syntaxe – il peut tenir à la forme syntaxique de ce qui est en train d'être dit – mais il peut relever aussi d'autres domaines: lexique, connaissances partagées, etc.;
- enfin, la préférence pour la contiguïté peut se matérialiser à travers la syntaxe par l'exploitation syntaxique de la question que la réponse peut indiquer (ellipse du matériel redondant, etc.). En

d'autres termes, il y a aspect syntaxique du principe de dépendance.

Ces trois lieux d'inscription de la syntaxe ne sont pas les seuls, ni les plus importants: SCHEGLOFF (1979) s'est penché sur les conséquences syntaxiques des réparations et LERNER (1991) sur la nature des constructions syntaxiques qui pouvaient donner lieu à une construction composée du tour de parole. Nous trouvons dans ces travaux des indices sur la place qu'il faut faire à la syntaxe et à ce titre ils sont importants pour nous. C'est pourquoi nous en ferons état en ci-dessous. Néanmoins, l'ethnométhodologie n'a jamais – à notre connaissance – amorcé de réflexion sur les unités syntaxiques qui pourraient être pertinentes pour une syntaxe de l'oral interactionnel, ce qui sera notre objet de réflexion dans le chapitre 6.

### *La syntaxe dans la réparation*

SCHEGLOFF (1979) tente de poser les bases d'une syntaxe de la réparation. C'est dans le cas où la structure préférentielle se réalise, c'est-à-dire quand il y a auto-réparation dans le même tour de parole que les interrelations entre syntaxe et réparation sont étudiées. SCHEGLOFF esquisse deux modes de relation entre l'auto-réparation et la syntaxe: dans le premier, la réparation est une sorte de super-syntaxe qui opère dans un second temps sur les structures syntaxiques qui sont manifestées dans les tours de parole. Dans le second, la réparation fait partie de la syntaxe qu'il faut alors adapter à la conversation.

L'idée d'une super-syntaxe rend compte de phénomènes où la réparation provoque des ruptures syntaxiques qui font que deux unités qui se suivent dans le tour ne sont pas organisées par la syntaxe, mais par exemple par des relations «de réparations». Quant à l'idée d'intégrer la syntaxe de la réparation dans la syntaxe, elle décrit les cas où des opérations de réparations maintiennent des formats syntaxiques esquissés avant la réparation. C'est pourquoi, il faut concevoir une syntaxe pour la conversation (a syntax-for-conversation) qui puisse intégrer la description de la réparation.

Du point de vue du lieu d'occurrence des réparations, SCHEGLOFF fait les remarques suivantes: une auto-réparation doit survenir avant le prochain point de complétion, c'est un trait définitoire des auto-réparations. Par conséquent, une auto-réparation intervient au sein d'une

construction syntaxique: «What is thought of in terms of current syntax as the «integrity» of the sentence is, therefore, systematically subordinated to other sequential requirements».

Les phénomènes de réparation relèvent ainsi de la syntaxe de la conversation: à chaque moment de la production d'un tour de parole il y a la possibilité pour un locuteur d'initier un segment syntaxiquement cohérent avec le segment précédent ou d'initier une réparation. Ainsi la production d'unités du tour de parole, telles les phrases, relève d'une organisation séquentielle régie par la syntaxe de la conversation et les phénomènes de réparation. Logiquement donc, syntaxe et réparation opèrent dans le même environnement et doivent être étudiées ensemble.

Une syntaxe pour la conversation aura un certain nombre de propriétés qui devront rendre compte des différentes relations entre la structure syntaxique de la phrase et le tour de parole. Elle devra, notamment, concevoir une syntaxe de la construction dynamique du tour de parole – et nous touchons là un point central pour nous – qui envisagera la description de la succession des tours de parole comme une succession de segments qui sont «jusque là des phrases» (sentences-so-far) ou «jusque là des tours de parole» (turns-so-far).

SCHEGLOFF (1979) fait en outre une remarque qui nous sera utile dans nos réflexions sur l'unité tour de parole que nous mènerons dans le chapitre 5: «Successfull repair is, for the most part, built to «blend back» into untroubled talk».

### *La syntaxe des «phrases en cours»*

Ci-dessus, nous avons présenté le concept de tour de parole composé. Nous avons vu qu'un certain nombre de ces tours de parole composés étaient identifiés à travers des formats syntaxiques. Dans ce cas, ces tours de parole composés sont conçus comme étant des phrases. La construction d'une phrase à deux donne des indications sur la structure de cette phrase, telle qu'elle est analysée par les locuteurs dans le cours même de sa production. Comme le dit SACKS (1992,1:651): «That persons go about finishing incomplete sentences of others with syntactically coherent parts would seem to constitute direct evidence of their analyzing an utterance syntactically in its course».

Ces observations sur la syntaxe des phrases en cours (sentences-in-progress) ouvrent un champ d'observation central pour nous: les interrelations entre syntaxe et interaction. En effet, elle permettent

d'envisager la production d'une unité syntaxique comme un accomplissement interactionnel. Plus généralement, ces unités construites à deux manifestent l'existence d'un lien entre la syntaxe et l'organisation sociale: elles permettent de montrer comment la syntaxe peut être mobilisée pour organiser des interlocuteurs en «duo». Comme le dit SACKS, il n'y a probablement pas de meilleur moyen pour un groupe de se signaler comme tel que de construire une phrase ensemble.

### Aspects intonatifs

Il n'en reste pas moins qu'un bon nombre des tentatives de réflexions sur les interrelations entre syntaxe et conversation souffrent d'une conception fortement influencée par l'écrit tant de la syntaxe que du lexique – et cette influence apparaît particulièrement nettement dans des dénominations comme *phrase en cours*, par exemple<sup>16</sup>.

Pour notre part, nous tenterons dans ce livre d'échapper à ce scriptocentrisme et c'est pourquoi nous allons aborder dans ce sous-chapitre une des dimensions constitutives de l'oral: l'intonation. Nous définirons l'intonation en suivant LHOPE (1995:152) comme l'ensemble des

«variations acoustiques qui accompagnent un énoncé en dehors de la suite des sons qui le composent. Parmi celles-ci, la variation mélodique qui traduit l'évolution au cours du temps de la vibration des cordes vocales, joue un rôle prépondérant. Les autres paramètres acoustiques qui contribuent à l'intonation sont le débit (qui est une variation temporelle), le rythme (qui fait intervenir à la fois la durée et la hauteur), les pauses (sonores ou non sonores), les accents d'insistance (qui utilisent à la fois l'intensité et la hauteur de la voix)».

Il existe peu de travaux qui réfléchissent sur l'intonation à partir d'énoncés authentiquement prononcés (voir néanmoins HAZAËL-MASSIEUX, 1983; SCHAFFER, 1983; LACOSTE, 1987; MERTENS, 1991 et BERRENDONNER, 1993) et encore moins de travaux qui tentent d'articuler une perspective intonative à une perspective conversationnelle. Il y a cependant les travaux de SELTING (1987) et (1988),

---

<sup>16</sup> Notons que de tels reproches sont formulés régulièrement à beaucoup de théories constituées. Ainsi les reproches qu'adressent GROSJEAN & GEE (1987) aux théories psycholinguistiques de la production et de la perception du langage qui se sont construites par référence à l'écrit et qui ont, de ce fait, pensé à partir d'unités syntaxiques (comme le mot) plutôt qu'à partir d'unités prosodiques (comme la syllabe).

de GELUYKENS (1988), de FONTANEY (1987) et (1991) et de KRAFFT & DAUSENDSCHÖN-GAY (1994) sur lesquels nous nous baserons.

Nous retiendrons de ces travaux les remarques suivantes:

- l'unité de segmentation pertinente pour la prosodie est la syllabe: il existe néanmoins des tons modulés sur une seule syllabe (dans ce cas, la syllabe porte 2 chiffres, voir conventions de transcription);
- à partir du continuum de la fréquence, la plupart de ces travaux mettent en évidence l'existence de niveaux de hauteur pertinents, «paliers abstraits, relatifs et discrets» (MERTENS), qui sont au nombre de quatre. Les dénominations diffèrent: niveau haut, bas, infra-bas et suraigu. pour MERTENS, tons allant de bas (qui se note 1) à haut (qui se note 4) en passant par deux tons moyens (qui se notent 2 et 3), pour FONTANEY;
- on reconnaît l'existence de contours intonatifs c'est-à-dire de parcours intonatifs. par exemple d'un ton moyen (3 ou 2) au ton bas (1): ces contours sont en nombre fini: pour FONTANEY, ils sont au nombre de cinq:
  - 1) un ton descendant à bas (D)
  - 2) un ton descendant de haut (4) à moyen (3) ou (2) (DA)
  - 3) un ton descendant intermédiaire de (3) à (2) (Dm)
  - 4) un ton montant moyen de (1) ou (2) à (3)
  - 5) un ton montant à haut qui se caractérise par son point d'arrivée à (4) (M);
- en plus de la notion de contour, on a besoin de la notion de *registre* (FONTANEY, MERTENS) qui caractérise la hauteur du contour intonatif en tant que tel: si un énoncé est dit sur un *registre élevé*, cela n'affecte pas le contour intonatif en lui-même mais cela signifie que chacune de ses valeurs est plus haute et le contraire pour un *registre bas*. Le registre est noté au début du tour de parole par les signes ↑ et ↓ (voir les conventions de transcription);
- l'intonation remplit trois fonctions: une fonction d'intégration (de constitution d'une unité), une fonction de segmentation et une fonction de signification: ces trois fonctions se manifestent pour HAZAËL-MASSIEUX dans une unité intonative, la *période*

(HAZAËL-MASSIEUX, 1983, également LUZZATI, 1985 et BERRENDONNER, 1993) qui se définit comme une unité qui ne subit pas de modifications contextuelles, c'est-à-dire qui ne peut voir modifier sa courbe intonative, son contour du fait d'une mise en contexte. La période se caractérise donc par sa stabilité intonative;

- MERTENS (1991) définit de son côté une autre unité intonative, le *groupe intonatif*: un groupe intonatif se définit comme une séquence comportant une syllabe accentuée précédée éventuellement d'une ou plusieurs syllabes non accentuées. Le groupe intonatif est donc une unité démarcative basée sur l'accentuation. Par opposition à cette unité, MERTENS définit une seconde configuration intonative dans laquelle il n'y a pas de syllabe accentuée. Il appelle cette série de syllabes atones *appendice*. L'appendice est caractérisé par sa forme plane, sans montée ni descente.

#### *Unités intonatives et coénonciation*

Nous avons donc à notre disposition, deux unités intonatives, la période et le groupe intonatif: si nous tentons d'identifier les différentes fonctions que peuvent jouer ces unités nous pourrions identifier alors ce que BERRENDONNER (1993) appelle les *intonèmes conclusifs* (marqués par ↓ dans certains exemples), *continuatifs* (marqués par ↑) et *parenthétiques*. Ces trois intonèmes peuvent être mis en rapport avec les contours intonatifs de FONTANEY<sup>17</sup> pour qui la fonction essentielle de l'intonation est également de marquer la finalité ou la non-finalité: en soi l'intonation montante signale la non-finalité, les contours montants seraient donc continuatifs, les contours descendants seraient conclusifs, le registre bas signalant un segment plutôt parenthétique, ce que MERTENS appelle un *appendice*.

Le problème surgit quand on confronte le système ainsi dégagé avec les fonctionnements effectifs de l'intonation dans un corpus. Ainsi, FONTANEY (1987) quand elle étudie l'intonation dans un corpus particulier conclut que des affirmations supportées par des contours intonatifs descendant à bas, descendant intermédiaire et descendant de haut à moyen, c'est-à-dire l'ensemble des contours des-

<sup>17</sup> Pour FONTANEY en effet, l'*intonème* est le ton en tant qu'entité linguistique, tandis que le *contour* désigne le passage d'un ton à l'autre. Elle parle aussi d'*intonation* pour désigner le contour.

cependants, peuvent être non conclusifs. Il y a donc une sorte de dilution fonctionnelle de l'intonation dans l'interaction.

Néanmoins, l'étude des contextes intonatifs dans lesquels survient la coénonciation apporte un certain nombre de réponses aux questions suivantes: l'ensemble de deux tours de parole en coénonciation correspond-il à une unité intonative? Ou est-ce plutôt chacun des deux tours qui correspond à une unité intonative? Le terme gauche de la coénonciation porte-t-il un contour intonatif continuatif qui autoriserait une suite? Ou est-ce le terme droit qui porte ce contour parce qu'il prolonge de fait le tour auquel il se branche? Y a-t-il des contours intonatifs qui empêchent la coénonciation: le tour conclusif, par exemple?

Nous avons vu que la période est définie en terme d'indépendance contextuelle. Elle est conçue par HAZAËL-MASSIEUX de façon à être opérationnelle pour la segmentation de la chaîne parlée. Dans le cas de la coénonciation, nous nous trouvons devant un phénomène qui exploite une certaine forme d'indétermination quant au caractère achevé ou non de la structure en cours de production. Il n'est dès lors pas étonnant que l'intonation ne représente pas un critère définitif pour la description du phénomène. Dans le cas par exemple d'une question formulée à deux du type de (18):

(2)=(18)	
122V.	<div style="text-align: center;">3    2 2 2    2 2 2 2</div> (soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier + ou en avez-vous un autre précis euh: + non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité
→ 123M.	<div style="text-align: center;">3    3 3 4    ↓ 2 2 2</div> «Le petit lynx», 122-124)
124A.	

le tour de V. en 122 a une forme intonative montante, et à ce titre on pourrait le considérer comme marquant la non-finalité. Néanmoins dans les études de l'intonation en contextes conversationnels, on s'accorde en général à considérer qu'une intonation montante peut marquer une question et être repérée en même temps comme marquant la finalité – en ménageant de ce fait une place transitionnelle. Dans ce cas on considérera 122V comme une période. Cette période est néan-

moins prolongée par le tour de M. en 123 qui a lui aussi une forme intonative montante: par le même raisonnement on considérera à nouveau que nous avons là une période. A son tour, l'ensemble formé par 122V et 123M peut également être considéré comme une période correspondant à l'interrogation alternative. On voit donc que dans des cas comme l'exemple (18), on ne peut pas prédire intonativement parlant si une période est susceptible d'être prolongée et intégrée dans une seconde période ou non. Cela est compatible avec la conception que BERRENDONNER (1993:60) se fait de la période:

Une période n'est pas un tout statique auquel des règles de bonne formation et de complétude assignent des parties déterminées, et ne saurait par conséquent être figurée adéquatement sous la forme d'un graphe arborescent. On aimerait pouvoir la décrire plutôt comme un objectif évolutif et dynamique, qui progresse à l'occasion par rupture et dysconnexités.

Ce caractère programmatique de la période est relevé également par KRAFFT & DAUSENDSCHÖN-GAY (1994) qui remarquent que d'une manière générale, la prosodie n'accompagne pas le lexical mais le précède par le fait qu'elle est perçue par le(s) interlocuteur(s) avant même que le sens du segment ne leur soit intelligible.

Pour ce qui est d'un contour continuatif qui affecterait le terme gauche d'une coénonciation, nous en avons de nombreux exemples. Dans (19), le tour de A. en 62 est clairement prononcé sur un ton descendant intermédiaire,

- (19)  
 (A. parle de bêtises)  
 60A. [on en fait toujours dans la vie vous verrez  
 61M. oui c'est normal  
           3 =>  
 62A. vous avez pas pas encore eu le temps d'en  
                           2    2  
                           faire beaucoup mais:  
                           2    2    2  
 → 63M. c'est pas [grave  
           2   3   2   2   2   1  
 64A. [ça viendra vous en faites pas  
   («Le petit lynx», 60-64)

qui ouvre sur une continuation possible. Les tours de M. en 63 et de A. en 64 réalisent d'ailleurs cette continuation, à la fois concurremment et successivement puisque A. commence au moment où M. va prononcer *grave*.

Un cas particulier de ces contours continuatifs est celui où la continuation effectuée par le second locuteur prend la forme d'un contour intonatif montant, comme dans (20) ci-dessous:

(20)		
	1C	3 2 2 2 2 2 2 2 2: 2 est-ce que vous vendez des petits rasoirs euh
→	2V	2 2 3 3 qui se jettent

(Corpus FONTANEY)

Dans ce cas – qui est fréquent – on pourrait considérer que l'ensemble des tours en coénonciation forme un seul contour intonatif. On ne peut alors rien dire intonativement parlant des deux segments constitutifs de la coénonciation. C'est pourquoi il nous semble plus intéressant de considérer qu'il y a deux contours intonatifs: le contour du segment gauche qui est continuatif parce qu'il est affecté d'un contour descendant intermédiaire et le contour du segment droit qui est également continuatif mais pour un autre raison: il est affecté d'un contour intonatif montant.

L'exemple suivant relève de cette même analyse:

(21)		
	8F	j'ai je me fais la réflexion: bon ben c'est 1 1 1 1 1 1 1
		peut-être pas celui qui: 1 1 2 32
→	9H	qui te plairait: 2 1 1 3 2
	10F	qui qui me plairait
	11H	hm hm d'accord

(Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI)

Il s'agit là encore d'un cas où la coénonciation s'effectue par une structure intonative en montée qui s'est branchée sur un contour intonatif continuatif.

Dans l'exemple (22), il semble y avoir un léger décalage temporel: si on analyse le tour de PB en 6 en termes de groupe intonatif, on constate que le second *Beckett* initie un nouveau groupe intonatif. Le tour de J en 7 semble néanmoins se brancher sur la fin du groupe intonatif précédent, qui est affecté d'une intonation très légèrement montante:





FONTANEY dégage deux premières observations. Dans le début de la conversation, il n'y a pas de contour intonatif clairement conclusif: les contours descendants sont arrêtés à (3) ou (2). Il y a une grande majorité des affirmations qui sont prononcées avec un contour montant. Cela permet à FONTANEY de dégager une fonction centrale de l'intonation montante dans le début de ce corpus: interroger son interlocuteur sur l'acceptabilité de son raisonnement. Dans la suite de la conversation également, les affirmations à contour intonatif montant sont légion: FONTANEY leur attribue une valeur de marqueur de continuation.

Dans cette conversation le ton final bas peut servir à marquer la clôture du tour et donc à annoncer une place transitionnelle, mais il peut également se rencontrer au début d'un tour de parole: dans ce cas, il sert à annoncer le sujet sur lequel le locuteur va parler.

Quant aux tons descendants de haut à moyen et aux tons descendants intermédiaires, deux cas se présentent: ou ils sont suivis dans le corpus de *mais, donc, bon, parce que* sur un ton bas et ils portent donc l'indication que le dernier mot n'a pas été dit sur le sujet, ou ils sont suivis d'un changement de tour.

Il apparaît clairement à la lecture de cette étude que l'on ne peut pas attribuer de façon univoque un sens à chaque contour intonatif. Il aurait été extrêmement intéressant que l'on puisse, par exemple, déterminer des contours intonatifs permettant de prédire une alternance des locuteurs: il n'en est rien. Le contour intonatif semble n'être qu'un des paramètres explicatifs du changement de locuteur et devoir s'associer à d'autres paramètres. C'est ce qui nous fera définir l'intonation comme *indice de contextualisation*.

### *L'intonation comme indice de contextualisation*

Les remarques que nous avons faites ci-dessus, les observations de FONTANEY (1987), les difficultés que rencontre SCHAFFER (1983) à faire correspondre des contours intonatifs à des indices stables de début ou de fin de tour de parole, le caractère souvent indécidable d'un contour intonatif comme marque d'une assertion ou d'une question (FONTANEY, 1991; GELUYKENS, 1988) nous conduisent à considérer que les contours intonatifs sont plutôt des indices de contextualisation, que SELTING (1988:294) définit ainsi: «a cue which is used in co-occurrence with particular utterance types in particular turns in



pouvons dire que la coénonciation, dans ce cas, est liée à ce type de contour.

Nous trouvons dans notre corpus des cas tout à fait semblables à l'exemple (23), comme l'exemple (16) que nous répétons ici:

	(16)=(26)	
	IC	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
		j'ai observé que tous les politologues
→	2J	↓ 2 2 2
		distingués
	3C	2 2 2 1
		se sont trompés
		(Corpus JEANNERET : Journal télévisé de France 2)

Dans ce cas, l'intonation parenthétique de 2J est également liée à la coénonciation. Mais l'exemple (25) nous a montré que ce n'était pas en tant que tel que le contour parenthétique était lié à la coénonciation. Il est un élément parfois présent en cooccurrence avec d'autres dans le phénomène de la coénonciation.

On traitera de manière semblable le cas du contour intonatif descendant intermédiaire: on peut dire de ce contour qu'il indique que le dernier mot n'a pas été dit sur le sujet (FONTANEY, 1991). Mais cette observation ne peut prendre un sens et devenir pertinente que dans un contexte donné. Dans le cas d'un exemple comme (27):

	(27)	
	257M.	3 2 3 2 2 3 3 3 3 3
		ah bon et puis je vois ça avec un lynx c'est
		2
		quoi
	258A.	↑ 3 ↓ 3 2 2 2 2 2
		ça c'est une décoration
		(«Le petit lynx», 257-258)

ce contour affecte une question, alors que dans l'exemple (28) ce même contour affecte deux tours (97 et 100) qui font partie d'une coénonciation:

	(28)	
	96NN	2 3 3
		pourtant euh ..
→	97N	3 3 3 2 3 3 3 3 3 3
		ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus
		3 3 2
		difficile

		2 2 2 2
→	98NN	pour des Français [ ]
	99N	[absolument]
		3 3 3 3 2 2 2 2
→	100NN	que le français [pour les Polonais (rires)]
		(«Anna», 96-100)

Il est clair que la signification contextuelle du contour descendant à moyen est différente dans les deux exemples: même si l'actualisation de ce contour – en tant qu'il permet l'émergence d'une suite – est aussi logique dans une question que dans une coénonciation. Dans l'exemple (27) ce contour intonatif dessine une paire adjacente, alors que dans (28) il dessine la contribution à une formulation.

En conclusion, nous ne considérerons pas les informations de nature intonative comme suffisantes en elles-mêmes: pour nous, ce n'est qu'associée à d'autres informations de nature syntaxique et conversationnelle que l'intonation peut être un recours pour l'analyse conversationnelle. L'intonation est une

des caractéristiques superficielles de la forme du message qui constituent l'outil par lequel les locuteurs signalent et les allocutaires interprètent la nature de l'activité en cours, la manière dont le contenu sémantique doit être compris et la manière dont chaque phrase se rapporte à ce qui précède ou à ce qui suit. Ces caractéristiques constituent ce que nous appelons des *indices de contextualisation*. (GUMPERZ, 1989:28)

Dans le chapitre 6, nous reviendrons sur cette notion d'indice de contextualisation. Pour l'instant nous retiendrons simplement cette idée du contour intonatif comme recours pour les interlocuteurs dans lequel ils peuvent tant mettre que puiser des informations pertinentes pour la gestion de la conversation en cours.

## CHAPITRE 5

### Une approche conversationnelle de la coénonciation

#### La coénonciation comme action

Dans ce chapitre nous tenterons d'analyser le phénomène de la coénonciation au moyen des concepts présentés dans le chapitre précédent. Nous commencerons par caractériser le phénomène de la coénonciation en tant qu'organisation conversationnelle et nous verrons ensuite quels problèmes sont résolus grâce à la coénonciation. Puis nous mettrons en évidence l'éclairage que la coénonciation offre sur la relation entre dépendance conditionnelle et compréhension et nous montrerons que la coénonciation est un cas particulier d'organisation conversationnelle dans lequel l'implicativité séquentielle est différente de celle observée dans la paire adjacente. Nous tirerons des parallèles avec d'autres phénomènes déjà étudiés par les ethnométhodologues et notamment les réparations. L'ensemble des observations faites nous amènera à réfléchir à la définition du tour de parole et corollairement de la place transitionnelle. Puis nous tenterons d'envisager les rapports entre coénonciation et polyphonie: nous montrerons que la polyphonie contribue à la prévisibilité de la construction à l'intérieur de laquelle la coénonciation se réalise. Ce chapitre se terminera par la présentation d'exemples de traitement de la coénonciation dans un modèle d'analyse conversationnelle et par une évocation des problèmes que pose la description de la coénonciation dans ce modèle.

La première étape d'une recherche en analyse conversationnelle, d'après LEVINSON (1983), est de mettre en évidence le caractère particulier et systématique du phénomène à étudier en montrant l'orientation des participants vers ce type d'organisation. Pour la coénonciation, ce travail a été fait en amont, lorsque nous avons réuni un corpus

comprenant près de quatre-vingt occurrences ponctuelles de coénonciation et six extraits de conversation comprenant des coénonciations en faisceaux (voir annexes 1 et 2).

Nous nous tournerons donc vers la seconde étape définie par LEVINSON et nous nous demanderons quel problème est résolu par la coénonciation. En d'autres termes, nous chercherons à caractériser la coénonciation comme une solution rationnelle mise en oeuvre par les participants à la conversation pour résoudre un problème.

### *Contribuer à une formulation*

Nous envisagerons donc le processus que nous avons désigné sous le nom de *coénonciation* en tant qu'action et nous nous demanderons quelle est la nature de l'action qui est effectuée par les participants à une conversation lorsqu'ils coénoncent. Nous dirons qu'ils *contribuent à une formulation*<sup>1</sup>.

Cette action – quand elle est réalisée dans son intégralité – correspond à un schéma qui s'effectue sur trois tours de parole. Il y a :

- le tour de parole qui va être la source de la coénonciation;
- le tour de parole qui coénonce;
- le tour de parole qui ratifie – ou non – la coénonciation.

A travers le premier tour de parole on saisit la source, c'est-à-dire la nature du problème que la coénonciation vient tenter de lever. A travers le second tour de parole on saisit les moyens mis en oeuvre pour résoudre le problème et par là on a accès à l'interprétation que le deuxième locuteur se fait du problème. Ce tour de parole est crucial parce que c'est celui qui réalise la coénonciation. Le troisième tour de parole livre des indications sur la manière dont le premier locuteur voit la résolution – ou la non-résolution – du problème et sur l'interprétation qu'il fait du deuxième tour de parole<sup>2</sup>:

- il peut y avoir de simples répétitions comme (1):

<sup>1</sup> Il faut prendre cette expression dans un sens large: la contribution peut aboutir à une modification, à un gauchissement de la formulation initiale.

<sup>2</sup> Une partie de nos exemples de l'annexe 1 pour lesquels nous n'avons que deux tours de parole ne permet pas d'observer la troisième étape du schéma. La «pauvreté» en contexte de certains exemples s'explique par le fait qu'ils ont été saisis sur le vif et transcrits de mémoire ce qui explique qu'ils soient parfois réduits à deux tours.

	(1)	
	1J	je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares
	2M	mais elles existent
→	3J	mais elles existent
		(Corpus JEANNERET: TV)

– des répétitions avec approbation comme (2):

	(2)	
	1A	la fin du match devient dure euh:
	2B	houleuse
→	3A	houleuse tout à fait
		(Corpus JEANNERET: TV)

– ou des enchaînements comme (3):

	(3)	
	94NN	mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux
	95N	oui oui
→	96NN	pourtant euh ..
	97N	ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile ..
→	98NN	pour des Français [ ]
→	99N	[absolument]
	100NN	que le français [pour les Polonais (rires)]
	101N	[pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune raison (rires) [...]]
		(«Anna», 94-101)

Dans ce cas, l'enchaînement de 98NN sur 97N équivaut à une approbation du contenu de 97N: nous avons là une validation implicite par enchaînement (sans ratification) alors qu'en 99N nous avons une approbation sans répétition, à la différence de l'exemple (2).

### *La coénonciation comme procédure de traitement*

GÜLICH & KOTSCHI (1987) définissent un certain nombre d'actes qu'ils appellent *actes de composition textuelle*. Ces actes sont produits par les participants à une conversation à tout moment d'une conversation, quand ils doivent résoudre les problèmes que leur pose la formulation proprement dite. Ils sont du type «compléter», «préciser», «paraphraser», «thématiser», etc. La réflexion de GÜLICH & KOTSCHI (1995) sur les actes de composition textuelle les amène à insérer ces

derniers dans la problématique plus large des procédures employées par les participants à une conversation pour produire des énoncés. C'est ainsi qu'ils identifient trois grands types de procédures: les procédures de verbalisation, celles de traitement et celles de qualification. Les actes de composition textuelle font partie des procédures de traitement qui sont définies comme des activités de production discursive au cours desquelles les interactants reviennent sur un segment déjà produit pour le reformuler, le corriger, l'expliquer, etc. Par opposition, les procédures de verbalisation sont constitutives de toute activité verbale et sont liées au travail de formulation proprement dit, tandis que les procédures de qualification sont par définition méta-énonciatives<sup>3</sup>.

Les procédures de traitement ont pour but de lever un problème de formulation mais il ne s'agit pas toujours d'un problème au sens étroit du terme: il peut ne pas concerner la formulation proprement dite. Comme le font remarquer GÜLICH & KOTSCHI, il peut y avoir traces de procédures de traitement sans qu'il y ait à proprement parler problème de formulation: dans ce cas, les procédures de traitement sont dites *non reformulatives* (non-reformulating treatment procedures).

Pour considérer que la coénonciation relève d'une procédure de traitement, il faut pouvoir considérer que les participants à l'interaction analysent d'une manière ou d'une autre ce qu'ils sont en train de faire. Nous allons donc nous centrer sur la manière dont ils considèrent le tour de parole en cours. A un premier niveau, on peut en effet remarquer que la coénonciation apparaît dans deux cas différents:

- 1) on rencontre une coénonciation alors que le tour de parole en cours ne peut être considéré comme achevé. L'exemple (4) ci-dessous est typique à cet égard. Le tour de H. en 6: *euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais: quand même: euh être euh:* est considéré par H. comme inachevé et symétriquement par HM. comme à achever, ce qui est fait à travers une coénonciation en 7.

---

<sup>3</sup> Peut-être pourrait-on distinguer les procédures de traitement des procédures de qualification en disant que les premières renvoient à une activité mobilisant des savoirs épilinguistiques – au sens de CULIOLI de savoirs non conscients sur la langue, tandis que les secondes nécessitent des compétences métalinguistiques – c'est-à-dire un savoir conscient.

(4)		
	1H	je sais pas je dirais même que . si à Lyon 2 . surtout dans les: M: . . dans les UER de psychologie sociologie et des trucs comme ça . je pense que: . un: un étudiant un professeur habillé d'une façon . à Lyon 3
	3HM	oui
	4H	ou à Lyon 1
	5HM	oui
	6H	euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais: quand même : euh être euh:
→	7HM	bizarrement ressenti +
	8H	voilà

(Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI)

- 2) mais il peut y avoir coénonciation alors que le locuteur du tour de parole en cours considère qu'il a achevé son travail de formulation. La conception que se fait un locuteur de la complétude de son tour de parole relève en effet d'une interprétation: il est parfaitement possible qu'un autre participant à la conversation considère de son côté le tour comme à compléter néanmoins par sa propre formulation. Il s'agit de cas comme l'exemple (5):

	(5)(A et B rencontrent le médecin (M) en sortant de l'hôpital)
	1A on est venu voir ma mère
→	2M qui va très bien d'ailleurs

(Corpus JEANNERET)

dans lequel le tour de A. en 1 paraît achevé, ce qui n'empêche pas M. de le prolonger. Tous les exemples de coénonciation par *et* infléchissant, tel l'exemple (6), font partie de ce groupe:

	(6)	
	1A	passé une bonne soirée
→	2B	et ne bois pas trop
	3C	(rires)

(Corpus TRAVERSO)

On peut donc proposer une première distinction entre les tours de parole considérés par le locuteur comme inachevés et achevés par un autre participant à l'interaction et les tours de parole considérés par le locuteur comme achevés et qui sont néanmoins prolongés par un autre. Le tableau ci-dessous permet de visualiser cette première distinction:

point de vue du locuteur	point de vue des autres participants
tour de parole achevé	tour de parole à achever
tour de parole inachevé	tour de parole à achever

Si l'on se réfère au modèle de l'alternance des tours de parole tel que nous l'avons présenté au chapitre 4 en adoptant le point de vue développé ci-dessus, nous pouvons compléter notre réflexion par une seconde distinction. En effet dans le cas d'une alternance des locuteurs à une place transitionnelle identifiée comme telle par les participants à l'interaction, nous sommes dans le cas où ces derniers considèrent le tour de parole en cours comme achevé. Le dernier cas de figure serait celui dans lequel tous les participants à l'interaction considéreraient le tour comme inachevé et n'étant néanmoins pas à achever. L'exemple (7) peut être interprété comme illustrant ce cas de figure<sup>4</sup>:

<p>(7)</p> <p>101N</p> <p>→</p> <p>102NN</p> <p>103N</p>	<p>[...] mais je crois de toute façon les franco-phones d'une manière générale i= ils n'aiment pas tellement apprendre les langues je crois qu'ils s'intéressent pas à ça vraiment bon c'est encore plus vrai des Français je pense les Suisses bon sont obligés d'apprendre l'allemand ils ont quand même voilà</p> <p>mais les Français par exemple c'est fou ce qu'ils sont centrés sur le français hein alors pour eux le français c'est la langue qui est la plus importante [...]</p> <p style="text-align: right;">(«Anna», 101-103)</p>
--	---

Nous pouvons alors compléter notre tableau de la manière suivante:

point de vue du locuteur	point de vue des autres participants
tour de parole achevé	tour de parole à ne pas achever
tour de parole inachevé	tour de parole à ne pas achever

L'intérêt de cette typologie est de permettre de mettre en évidence la particularité des enchaînements en coénonciation: ils interviennent quand l'interlocuteur juge nécessaire d'achever le tour de parole. La position du locuteur du tour initiant le schéma de coénonciation per-

<sup>4</sup> A la fin de ce chapitre (exemple (26)), nous reviendrons longuement sur ce qui peut expliquer que le tour de parole de N. en 101 reste inachevé et soit comme tel néanmoins approuvé.

met de saisir une différence essentielle qui fondera deux types de coénonciation différents: le cas dans lequel le tour de parole est considéré comme inachevé et celui dans lequel il est considéré comme achevé. Ci-dessous, nous caractériserons plus précisément ces deux types de coénonciation et nous les dénommerons *coénonciation en réparation* et *coénonciation par attachement*.

Quand le tour de parole est inachevé et considéré par un autre participant comme «à achever», il y a en même temps travail de verbalisation réalisé interactionnellement et procédure de traitement. Il nous semble en effet important de mettre en évidence que les procédures elles-mêmes peuvent être réalisées interactionnellement. GÜLICH & KOTSCHI (1995) le mettent en évidence pour les procédures de verbalisation, dans les cas où il y a un travail lexical qui est réalisé interactionnellement comme dans l'exemple suivant (que nous leur empruntons):

(8)		
	1T	[...] j'ai dit ma fille il faut absolument que . que tu sortes de ta coquille . et: bien l'attitude dans les mêmes maisons l'attitude des gens n'est plus du tout la même
	2MB	[mhm mhm
	3T	[i f/ i faut: i faut . . comment vous dirais-je: . . i faut pas avoir l'air de . d'hésiter il faut je sais pas if il faut s'créer une personnalité
	4MB	oui
→	5T	avoir l'air
→	6MB	s'imposer
	7T	s'impo/ pas euh
	8MB	non
	9T	s'imposer tout tout en s'imposant pas
	10MB	c'est ça oui naturellement alors
		(Corpus GÜLICH & KOTSCHI)

Cet exemple est très proche de l'exemple suivant que nous avons analysé comme une coénonciation effectuée à travers une liste, matérialisant une recherche paradigmatique de la bonne dénomination:

(9)		
	5F	et pis ça correspond d'une certaine façon à sa: . à sa façon de penser+
→	6H	hm hm à sa personnalité +

- 7F sa personnalité donc on peut: . c'est pas  
qu'on peut classifier les gens dès qu'on les  
voit mais on on peut essayer de voir deviner  
un peu quels sont leurs inté[r]êts  
(Corpus COSNIER & KERBRAT-  
ORECCHIONI)

La double dichotomie que nous avons proposée ci-dessus met en évidence le fait qu'aussi bien les procédures de verbalisations que celles de traitement peuvent avoir un aspect interactionnel. Dans un exemple comme (10), A. en 2 considère que le tour de parole est à achever: il va donc suppléer B. dans son travail de formulation. Dans le même temps, il met en œuvre une procédure de traitement de l'expression *ralentissement* qui lui permet de s'appropriier le terme avant de le préciser:

- (10)  
1B ah oui tout le monde dit la même chose et  
pis pour euh tu vois ça c'= ça donne un ra-  
lentissement  
→ 2A énor[me + ouais  
3B [euh: énorme qu'on n'a pas [jamais  
connu en Suisse hein  
(Corpus MONDADA)

Cet exemple (10) nous semble représentatif d'une coénonciation en préparation qui relève *à la fois* d'une procédure de verbalisation et de traitement.

Nous aurions là une différence supplémentaire entre coénonciation en réparation et coénonciation par attachement: la première concernerait à la fois le travail de formulation et celui de traitement, la seconde relèverait uniquement des procédures de traitement. Mais que l'on considère que la coénonciation relève des procédures de traitement ou de verbalisation, elle en est un cas particulier par la nature interactionnelle de son déclenchement et de son effectuation. Par ailleurs, elle présente, par rapport à la définition de GÜLICH & KOTSCHI (1995) une autre singularité: c'est une procédure qui ne se marque pas linguistiquement parlant. Il n'y a en effet pas d'autre marque de la coénonciation que la nature même des enchaînements qu'elle réalise. Il faudra donc s'interroger sur ces enchaînements en coénonciation et tenter de les définir par rapport aux autres enchaînements conversationnels et notamment à la paire adjacente.

### Coénonciation et préférence

On peut, nous semble-t-il, concevoir de deux manières différentes les relations entre coénonciation et préférence: d'une part, on peut considérer que la paire adjacente a un statut central dans la structure conversationnelle. Dans ce cas, la coénonciation est un cas marqué par rapport à la paire adjacente. Nous envisagerons rapidement ce point de vue, qui est celui de GOFFMAN, dans ce qui suit avant d'aborder notre point de vue qui est de considérer que la coénonciation est une action conversationnelle qui consiste à contribuer à une formulation et qui est une alternative à d'autres actions telles que répondre à une question ou accepter une invitation. Dans ce cas, cette action conversationnelle va se développer grâce à des schémas préférentiels et notre tâche sera de les mettre en évidence à travers le corpus que nous avons recueilli.

#### *Coénonciation et paire adjacente*

Au chapitre 4, nous avons montré comment certaines séquences de deux tours de parole s'organisaient comme un tout, en une paire adjacente. GOFFMAN (1987), dans le chapitre de son livre qui s'appelle *Répliques et réponses*, met en évidence deux problèmes qui peuvent venir interférer avec la paire adjacente et donc brouiller ou dissoudre son organisation typique «de tour long de deux énonciations» (1987:12). Il s'agit des problèmes posés par la manière dont se réalisent linguistiquement les aspects rituel et métacommunicatif dans la conversation.

GOFFMAN revient ainsi sur un phénomène qu'il avait déjà mentionné en 1973: l'interrelation des contraintes rituelles et des contraintes systémiques. Les contraintes systémiques règlent l'organisation en déclaration-réplique, mais les contraintes rituelles viennent compliquer et allonger le couple déclaration-réplique, par exemple à travers l'échange réparateur qui va englober une paire adjacente dans un ensemble d'énonciations servant à ménager les faces des interlocuteurs.

L'exemple suivant est un exemple d'échange réparateur à sept tours, échange qui englobe la paire adjacente formée de la question de M. en 127 et de la réponse de A. en 128 et en 130 dans une structure où les contraintes rituelles s'exercent à travers les phénomènes d'approbation réciproque marqués par les *ouais, nous deux on aime pas*

*non plus tellement l'école, ça c'est vrai vous avez eu raison et bon ben je suis content de vous entendre :*

- (11)
- 127M.                    mais vous avez pas un autre métier euh  
comme je sais pas +
- 128A.                    non j'ai pas fait un autre métier j'étais donc  
euh au Château de Neuchâtel où je tra/ où  
j'avais mon bureau mais j'ai pas fait un autre  
métier j'aurais dû être euh professeur avec ma  
licence et tout mais je me suis moi tellement  
ennuyé . crevé d'ennui dans les écoles
- 129M.                ouais (amusement)
- 130A.                    que j'ai pas voulu euh: empoisonner des: des  
petites filles et des petits garçons ou des:  
adolescents ou des jeunes de nouveau à  
l'école
- 131M.                nous deux on aime pas non plus tellement  
l'école (rires)
- 132V.                ça c'est vrai vous avez eu raison
- 133A.                bon ben je suis content de vous entendre .  
autre question +

(«Le petit lynx», 127-133)

Dans le chapitre 3, nous avons esquissé, dans un cadre discursif, un traitement de la coénonciation à travers une fonction interactive de nature rituelle. Nous avons montré que, dans des exemples comme (12) – qui met en scène un extrait qui précède juste celui de (11) – on pouvait expliquer par une contrainte rituelle la complétion à laquelle se livre M.: une volonté de préserver le trio du danger d'un malentendu, la question de V. n'offrant pas toutes les garanties de clarté, tant du point de vue de la performance proprement dite (hésitation entre *par* et *pour*) que du choix de la formule (*être pour son métier* pour dire *s'exercer dans le cadre de son métier*):

- (12)
- 122V.                    (soupir) toutes les actions que vous avez  
faites . pour les animaux étaient-elles pa .  
pour votre métier +
- 123M.                ou en avez-vous un autre précis euh: +
- 124A.                    non c'était dans disons pas mon métier di-  
sons mon activité .

(«Le petit lynx», 122-124)

Les mêmes remarques peuvent être reprises dans le paradigme de l'analyse conversationnelle: la coénonciation serait alors – à côté de

l'échange réparateur – une autre matérialisation de l'allongement de la structure conversationnelle au-delà des deux tours de la paire adjacente avec – au moins pour une partie des cas de coénonciation – une explication de cet allongement par l'existence de contraintes rituelles. Ce qui justifierait une «paire» adjacente à trois tours comme dans l'exemple (12) serait ainsi la satisfaction d'une contrainte rituelle imposant une certaine clarté dans les propos.

Quant à l'aspect métacommunicatif, GOFFMAN (1987:35) lui attribue un rôle semblable d'allongement de la structure de base: des approbations (*mh, chouette, ouais*, etc.) signalent la continuité de la compréhension et l'approbation de l'autre – ou des autres – interlocuteurs. Pour lui, «il apparaît en effet que, dans une bonne partie de l'interaction orale, les participants disposent d'assez d'espace pour émettre, sans qu'il en coûte rien du point de vue de la séquence conversationnelle, des évaluations sur ce qu'ils estiment se passer.» De même, les interlocuteurs ont l'occasion de marquer leur attitude par rapport à ce qui est en train de se dire. Notons qu'il n'est pas évident de distinguer entre cet aspect métacommunicatif et l'aspect rituel. Si nous nous reportons à l'exemple (11) des énoncés de M. tels *ouais* et *nous deux on aime pas non plus tellement l'école* peuvent ressortir tant à l'aspect rituel qu'à l'aspect métacommunicatif.

La distinction entre ces deux causes de l'allongement de la structure minimale de la paire adjacente n'est finalement pas centrale. Plus importante est la position de GOFFMAN qui résulte de ses remarques sur les rôles des aspects rituels et métacommunicatifs dans l'allongement de la structure minimale de la paire adjacente. GOFFMAN (1987) en effet, en poursuivant sa réflexion, en vient à remettre en cause un des postulats fondamentaux de l'analyse conversationnelle: celui de la dépendance séquentielle des tours de parole: ainsi que le met en évidence BANGE (1992:58), la prise en compte des aspects rituels et communicatifs oblige à «détacher le couple action/réaction qui constitue l'unité élémentaire d'interaction, de sa forme de réalisation conversationnelle la plus simple: la paire adjacente». En effet, GOFFMAN (1987:58) en vient à proposer de considérer que l'unité conversationnelle fondamentale est le couple référence-réponse dans lequel, «la référence peut, mais pas nécessairement, se centrer sur la signification sémantique de la parole du locuteur précédent».

En suivant GOFFMAN, on pourrait remettre en cause les études conversationnelles ponctuelles – telles que celle que nous effectuons – parce qu'elles sont basées sur l'hypothèse d'une certaine dépendance séquentielle des tours de parole.

Pour notre part, il nous semble central de prendre en compte la dépendance séquentielle des tours de parole dans la mesure où nous cherchons à mettre en évidence les méthodes que mettent en œuvre les locuteurs pour construire leur interaction et lui donner un sens: pour les locuteurs en effet, la séquentialité représente le contexte hic et nunc et on ne peut imaginer qu'ils en fassent abstraction. C'est pourquoi il nous semble plus intéressant de cesser de considérer la coénonciation comme un processus qui brouille, dissout une structure de base, mais plutôt comme un processus de base en lui-même.

Il n'en reste pas moins que la séquence coénonciation peut s'insérer dans la séquence paire adjacente. Il s'agit alors d'observer l'imbrication dans une conversation de deux actions différentes: répondre à une question *et* contribuer à une formulation, comme dans l'exemple ci-dessous:

- |   |      |  |
|---|------|--|
|   | (13) |  |
|   | D    | alors vous avez aimé ce film+ (question reconstruite)  |
|   | 1A   | ouais c'était pas mal  |
|   | 2B   | ouais mais un peu difficile à comprendre   |
| → | 3C   | surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre (rires)  |
| → | 4D   | de sous-titres, il n'y avait pas de sous-titres  |
| → | 5E   | et puis on entendait pas très bien   |
| → | 6C   | et puis, comment, euh ... Belmondo là il parlait mal   |
|   | 7D   | oh, c'était l' parisien ... comme moi quand je vous disais l'autre jour j'suis toujours à la bourre. (Rires) |

(«A bout de souffle», D-7)

dans lequel on peut voir se mettre en place une paire adjacente de type question-réponse par les tours D puis 1A. Comme le contexte scolaire le permet souvent, le second terme de la paire adjacente peut être construit à plusieurs reprises par plusieurs locuteurs différents. C'est dans ce cadre que B. en 2 articule par *ouais mais* son tour de parole qu'il présente comme une réponse alternative. 3C, 4D, 5E et 6C mettent alors en œuvre une succession de coénonciations dont la première se branche sur 2B par *surtout*. C'est ici que s'insère dans

l'action «répondre à D.» une seconde action, «contribuer à une formulation».

Le schéma préférentiel de l'action «contribuer à une formulation» s'effectuera sur trois tours, comme nous l'avons mis en évidence au début de ce chapitre, ce qui traduit l'aspect réciproque de cette action qui concerne deux participants à l'interaction: il s'agit de participer à une formulation pour l'un puis d'intégrer cette participation pour un autre. Dans les cas où la coénonciation est exposée, le schéma préférentiel est impossible. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous:

(14)		
	2F	mais non ils veulent pas tout casser ils veulent qu'il y ait pas de . pas de discrimina= de discriminations envers les étrangers .
→	3G	les Arabes
→	4F	mais non pas les Arabes
	5R	moi aussi (R. est Allemand)
	6F	les étrangers les Allemands les Suisses les Italiens les Arabes les Algériens les
	7G	ah parce que ça comprend pas qu'une seule euh espèce
	8F	ben encore heureux
	9R	(rires) ça serait la meilleure (rires)
		(Corpus LUDWIG)

G. en 3 vient attacher son tour de parole au précédent et, ce faisant, déforme le propos de F. – c'est en tout cas l'opinion de ce dernier qui refuse le contenu de la coénonciation: *mais non pas les Arabes*. Le refus initie alors tout une série de tours de parole qui correspondent à un excursus par rapport au thème. C'est cet excursus qui nous a fait considérer cette coénonciation comme exposée, il nous indique également que nous sommes dans un cas où le schéma préférentiel de la coénonciation n'a pas pu fonctionner provoquant donc un allongement de la structure de base. Nous retrouverons le même fonctionnement dans les exemples (65), (66) et (68) de l'annexe. 1.

### Coénonciation et réparation

Dans le chapitre 4, nous avons déjà envisagé de décrire la coénonciation dans le cadre de la réparation et nous allons voir maintenant comment dans les faits cela peut se réaliser.

Ce qui permet d'envisager une description de la coénonciation à travers le concept de réparation est la définition très large que SCHEGLOFF *et al.* (1973) en donnent:

- en tant qu'elle n'est pas liée pour eux à l'erreur - en tout cas pas à l'erreur matériellement inscrite dans le tour de parole: parfois une réparation apparaît après une pause, éventuellement une amorce de mot. Dans ces cas, on peut faire l'hypothèse que la réparation anticipe sur l'erreur proprement dite et empêche ainsi que cette dernière ne devienne jamais matériellement constatable;
- en tant qu'elle n'implique pas simplement la substitution d'un mot ou d'un segment par un autre.

Le premier cas de réparation qui va concerner la coénonciation est celui de la lacune lexicale. En effet, SCHEGLOFF *et al.* (1973) mettent en évidence des lacunes lexicales suscitant une réparation. Comprise ainsi la réparation rend compte de l'exemple (4) dans lequel elle est auto-initiée, exemple que nous répétons ici:

(4)=(15)	
1H	je sais pas je dirais même que . si à Lyon 2 .
	surtout dans les: M: . . dans les UER de psy-
	chologie sociologie et des trucs comme ça .
	je pense que: . un: un étudiant un professeur
	habillé d'une façon . à Lyon 3
3HM	oui
4H	ou à Lyon 1
5HM	oui
6H	euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais:
	quand même : euh être euh:
→ 7HM	bizarrement ressenti +
8H	voilà

(Corpus COSNIER & KERBRAT-  
ORECCHIONI)

Ici, H. rencontre des problèmes pour dire ce qu'il veut dès le début de l'exemple mais dans le tour de parole 6 ses problèmes de formulation deviennent très aigus: il y a de nombreuses hésitations marquées par des *euh*, une tentative de désigner ce qu'il veut dire «en creux» en quelque sorte en disant *ne pas choquer mais quand même*, l'ensemble de ces procédures font que ce tour peut être considéré une *source de problèmes* (trouble source). Nous dirons donc que la réparation de HM qui suit en 7 est auto-initiée: elle est initiée par le locuteur qui

éprouve la difficulté. La réparation prend la forme du comblement de la lacune dont H. avait dessiné les contours. Elle est «hétéro-effectuée» par l'interlocuteur. Ceci correspond au cas deuxième cas de la typologie présentée au début de ce chapitre: celui dans lequel tant le locuteur qu'un autre participant considèrent le tour de parole en cours comme inachevé et donc à achever.

De nombreux exemples de notre corpus peuvent se décrire dans le cadre que nous venons de dessiner: il s'agit des exemples (17), (40), (41), (42), (44), (66) de l'annexe 1 et de quelques cas dans les corpus «longs» (annexe 2).

Par ailleurs, on peut trouver également un exemple où la réparation est hétéro-déclenchée et hétéro-effectuée:

	(16)	
	1A	Yvonne
	2Y	quoi +
	3A	tu veux faire quel métier+
	4Y	quand . quoi +
	5A	tu veux faire quel métier +
→	6Y	(en chuchotant) quand tu es grande
	7A	quand tu es grande
	8Y	euhm:: . je ne sais pas [...]

Corpus JEANNERET

Dans cet exemple, c'est Y. en 4 qui déclenche la réparation qu'elle effectue en 6. Dans ce cas, le tour qui est source de problème est le tour 3 qui est répété en 5. A. – qui est une enfant – n'a en effet pas compris la mise en scène du jeu auquel elle participe: elle doit demander à Y. *tu veux faire quel métier quand tu es grande*. En 4, Y. tente de provoquer la réparation: mais elle échoue parce que en 5, A. se contente de répéter son tour de 3.

Si l'on aborde maintenant ce concept de réparation d'un point de vue linguistique, on peut se demander quelles vont être les marques linguistiques des problèmes qui surviennent dans un tour de parole et qui font que ce tour va donner lieu à une réparation. Un examen attentif des exemples de SCHEGLOFF *et al.* (1973) apporte quelques pistes:

- premièrement il peut y avoir mention explicite d'un problème de formulation: ainsi l'exemple (17):

	(17)	
	IT	mais on est tous des beufs hein moi le premier je veux dire

	2I	on est les beaufs des autres+
→	3T	ben on est jamais autant beau que: euh: ben: qu'est-ce que j'allais di= j'allais essayer une phrase intelligente mais
	4I	vous n'y arriverez pas . pour (rires)
	5T	non mais on est on est tous un peu beau [...]

(Corpus JEANNERET)

Ici, en 3, T. commence un tour par *ben on est jamais autant beau que*: puis il rencontre un problème qu'il mentionne explicitement en deux fois, la seconde formulation étant d'ailleurs une auto-réparation auto-déclenchée de la première: 1) *euh: ben: qu'est-ce que j'allais di=* 2) *j'allais essayer une phrase intelligente mais*. Le tour est ainsi explicitement signalé comme étant un tour problématique. Ce raisonnement nous amène logiquement à considérer le tour de 1 en 4 comme une réparation du tour précédent. Il faut alors noter que dans ce cas la réparation ne consiste pas à lever le problème de formulation en fournissant le mot ou le segment manquant – comme c'était le cas par exemple en (15) avec les mots *bizarrement ressenti* – mais à simplement fournir une suite pour permettre à la conversation de se poursuivre. Ici, la suite est le prolongement du tour 3 dans lequel T. avait ébauché par *mais* une auto-réparation et avait ainsi projeté la forme possible de sa suite;

- à côté des cas où la mention du problème de formulation est vraiment explicite, il y a des cas où le tour de parole s'exhibe comme potentiellement source de problèmes. C'est le cas dans l'exemple (18):

	(18)	
→	1P	c'est-à-dire que euh: comment dire . . je je pensais euh mener ouais je souhaitais faire de telle sorte (s'adresse aux enfants) non arrêtez un petit moment euh que j'aie une certaine autorité sur mes enfants tout en euh: comment dire tout en préservant le contact que j'ai avec ma femme devant les enfants c'est-à-dire un contact chaleureux qu'on ait une atmosphère chaleureuse et au moment où j'essayais de mettre une pointe d'autorité pour les faire obéir tel que ramasser des jouets ça a déjà été très difficile quand j'étais à la maison ou bien comme ça ma femme

2T  
3P

faisait le contraire elle elle allait euh ou les soutenir ou les aider à ramasser les jouets ou des trucs comme ça alors les enfants en profitaient c'est des des petits trucs comme ça une compréhension mal placée étant donné qu'à ce moment-là

votre autorité n'avait pas de: [d'écho]  
[le le] poids nécessaire pour euh et et c'est ce qui me me ce qui m'énervait quoi ce qui me me rendait très supernerveux

(Corpus APOTHÉLOZ & GROSSEN)

En commençant son tour de parole par *c'est-à-dire que euh: comment dire . . .*, P. l'institue de fait comme potentiellement problématique. On peut remarquer qu'ici P. produit un très long tour émaillé de marques du travail de formulation auquel il se livre (pour une étude détaillée des reformulations, voir APOTHÉLOZ & GROSSEN, 1995). Il nous semble que tant le fait que T. le laisse s'exprimer si longuement sans intervenir – ce qui est bien entendu également lié au fait qu'il s'agit d'un entretien thérapeutique – que le fait que T. en 2 s'autorise à compléter ce que P. dit est la conséquence de la caractérisation du tour de P. dès le départ comme potentiellement problématique: marquer ainsi un tour permet au locuteur de demander à l'interlocuteur (ou aux interlocuteurs) à la fois d'avoir de la patience et de venir éventuellement aider à la formulation.

En outre, SCHEGLOFF *et al.* (1973) mettent en évidence le fait que les séquences formées par le tour source de problèmes et la réparation sont structurées par leur caractère auto- ou hétéro-déclenché et réparé. En effet, une auto-réparation, par exemple, peut apparaître dans le même tour que la source du problème, ou à la place transitionnelle ou encore dans le troisième tour suivant. En revanche, une hétéro-réparation se situe dans le tour suivant le problème. On met ainsi en évidence le fait que le texte conversationnel est structuré par la dynamique interactionnelle créée par les problèmes et les réparations auxquelles ils donnent lieu et que l'espace potentiel de déclenchement d'une réparation est de trois tours.

Nous voyons donc qu'un certain nombre de coénonciations peuvent être considérées comme des réparations. Cette constatation pose deux problèmes pour s'articuler aux descriptions existantes de la réparation.

En effet, SCHEGLOFF *et al.* mettent en évidence la préférence des interlocuteurs pour les auto-réparations. Donc, comme la coénonciation est par nature même hétéro-réparée, elle devrait être un phénomène par définition non-préférée (dispreferred). Or, les actions non préférentielles sont en général marquées par des pauses, des répétitions, des hésitations. Il faut donc se pencher sur les cas de coénonciation que nous avons interprétés comme des réparations et nous demander si nous pouvons mettre en évidence un marquage qui les signalerait comme non-préférés.

Un rapide examen montre qu'il y a souvent un marquage mais que ce marquage ne peut s'interpréter comme témoignage d'une non-préférence: si nous nous penchons sur la frontière droite de la coénonciation, c'est-à-dire sur le tour qui suit la coénonciation, nous rencontrons des formes diverses:

- le segment coénoncé peut être répété, comme dans l'exemple (16) au tour de parole 7;
- il peut être ratifié positivement, comme dans l'exemple (15) par *voilà* au tour 8 ou dans l'exemple suivant:

(19)		
	1A	non . oh non oh non parce que c'étaient des enfants de lycée . non la première qualité chez eux pour un enseignant c'était euh .
	2B	c'était de savoir tenir sa classe quoi .
→	3A	ah oui . presque la poigne enfin . c'est drôle hein .

(Corpus MOREL)

dans lequel le tour en coénonciation est ratifié par *ah oui . presque la poigne enfin . c'est drôle hein . ;*

- mais il peut aussi être intégré sans autre. Dans l'exemple (18), il donne lieu à un simple enchaînement: P. en 3 s'appuie simplement sur ce qui vient d'être produit en coénonciation par T. pour poursuivre.

L'ensemble de ces observations semblent montrer que la coénonciation est plutôt une action préférée. Un seul cas paraît s'opposer à ces observations: il s'agit de l'exemple (17) dans lequel la coénonciation est suivie d'un marquage typique d'actions non préférée: *non mais...* Pourtant ce *non mais* semble plutôt enchaîner sur le tour 3 de T. plutôt que sur la coénonciation de I en 4.

On admettra donc que la coénonciation semble être une action préférée: quand elle ne l'est pas, elle donne lieu à des refus qui rallongent la structure, que nous avons, dès le recueil de données, considérés comme particuliers et que nous avons discutés avec l'exemple (14).

Pourtant la coénonciation est hétéro-réparée, ce qui voudrait dire non-préférée. Cela veut-il obligatoirement dire qu'il faut renoncer à considérer les coénonciations comme des réparations, ou qu'il faut remettre en question la caractère préférentiel de l'auto-réparation? Peut-on concilier action préférée et hétéro-réparation? Il nous semble qu'il faut considérer, suivant en cela BONU (1995:209) que

les actions préférentielles changent selon l'activité en cours et influencent ainsi les éléments [...] de marquage. Car les actions attendues font partie de la contribution pertinente et appropriée du participant à une activité donnée. Ainsi, le caractère marqué des actions n'est pas donné une fois pour toutes, comme une sorte de principe a priori mais il est lié à l'activité en cours et aux contraintes mises en place par certains tours de parole

et qu'il faut donc se pencher sur la coénonciation dans une certaine conversation comme nous le ferons à la fin de ce chapitre et non pas à travers des exemples où elle est isolée et donc décontextualisée. Dans ces exemples, la coénonciation apparaîtra comme une action préférée.

Le second problème posé par le traitement de la coénonciation comme réparation tient au fait que SCHEGLOFF (1992) considère que si elle est hétéro-effectuée, une réparation ne va pas en général résoudre le problème posé par le tour précédent mais soulever le problème. En d'autres termes, pour SCHEGLOFF une hétéro-réparation ne met pas un terme à la séquence de réparation qui se poursuit alors par ce qu'il appelle les réparations *en troisième position* (third position repair) qui sont, à proprement parler, le lieu où s'effectue la réparation en tant que telle. Ceci pourrait nous inviter à considérer la frontière droite de la coénonciation. Mais ce faisant, nous ne retrouvons aucun des composants types des réparations en troisième position décrits par SCHEGLOFF.

On peut conclure de ces observations que la coénonciation ne peut être ramenée purement et simplement à la réparation, mais que néanmoins, réparation et coénonciation ont en commun la propriété de signaler un segment de tour de parole comme problématique. Les procédés qu'elles sous-tendent pour remédier au problème peuvent être différents, mais toutes deux conduisent à la focalisation des interlocuteurs sur un segment de tour de parole. Par là même, coénonciation et

réparation vont nous amener dans ce qui suit à nous intéresser au problème des unités qu'il faut reconnaître en analyse conversationnelle: d'une manière ou d'une autre, la focalisation des interlocuteurs sur un segment de tour de parole les amène à considérer ce segment comme une unité. Or, la question se pose de savoir ce que l'analyste peut faire de ces unités de catégorisation pratique: faut-il les considérer comme des tours de parole ou des fragments de tours et comment peut-on définir cette – ou ces – unité(s)? Nous ferons l'hypothèse que seule l'intégration d'une approche syntaxique dans l'approche conversationnelle permettra d'envisager différentes réponses à cette question.

### Coénonciation et tour de parole

La première unité à envisager sera le tour de parole. Ci-dessous, nous énumérerons les différents traitements proposés en analyse conversationnelle de phénomènes semblables à la coénonciation et nous montrerons que tous posent le problème de la définition du tour de parole.

#### *Coénonciation et tour de parole composé*

Dans la conception de LERNER (1991), la coénonciation se décrit par le concept de tour de parole composé. Les propositions de LERNER posent à notre sens les problèmes suivants:

- il y a des tours de parole fabriqués à deux. Le tour de parole n'est donc plus délimité par la parole d'un autre locuteur avant et après mais se définit comme une unité de nature syntaxique (les formats à deux composantes) ou conceptuelle (la concession, par exemple). C'est d'une manière un peu semblable que nous avons défini la coénonciation au début de ce livre. En analyse conversationnelle néanmoins cela pose le problème de savoir ce qu'est un tour de parole. De plus, cela impliquerait que l'on dispose d'une syntaxe de l'oral interactionnel performante puisque c'est sur une syntaxe que reposerait la définition du tour de parole;
- consécutivement, le concept de place transitionnelle doit être redéfini: dans la conception de LERNER, il y a des places de transition entre locuteurs qui sont à l'intérieur du tour de parole. On aboutirait donc à devoir distinguer deux types de place transitionnelle: les places qui donnent lieu à la construction d'un nouveau

tour et celles qui donnent lieu à la poursuite du tour par un autre locuteur. LERNER ne soulève pas ce problème, mais on peut faire l'hypothèse que dans ce cas c'est le caractère complet ou non d'un tour de parole qui permettrait de distinguer entre les places transitionnelles internes au tour et les autres. Cela pose le problème de définir la complétude d'un tour de parole. Nous y reviendrons ci-dessous.

### *Coénonciation et attachement*

Dans le chapitre 4, nous avons développé la conception de SACKS (1992) qui se focalise sur ce qu'il appelle des *règles d'attachement* (tying rules). Ce sont les aspects purement interactionnels de l'attachement qui intéressent SACKS. Il ne s'intéresse pas, par exemple, au segment attaché en tant que tel et il ne dit pas s'il considère qu'il s'agit d'un tour de parole.

Cette vision de la coénonciation comme relevant de règles d'attachement va nous amener à distinguer deux catégories dans nos exemples de coénonciation: ceux qui peuvent être décrit en termes d'attachement et les autres. A la première catégorie appartiennent tous les exemples de coénonciation dont le terme gauche a une forme de «phrase». A cette «phrase» va venir s'attacher le terme droit de la coénonciation qui aura la forme d'une proposition pendante. Cette conception a bien évidemment des conséquences sur la définition du tour de parole. En effet, un tour de parole doit, dans ce cas, présenter une caractéristique syntaxique déterminée: il doit avoir une forme de «phrase» et le locuteur va s'appuyer sur ses connaissances syntaxiques pour identifier l'état d'achèvement du tour en construction. Au moment où le tour a la forme d'une «phrase», le locuteur va faire l'hypothèse qu'il est complet.

La «phrase» – «the sentence as a packing unit» (SACKS, 1992, 11:40) – va jouer dans la construction du tour de parole un rôle central parce qu'une des propriétés des phrases est que le lieu de leur achèvement possible peut être déterminé et que c'est cette propriété qui est exploitée par les interlocuteurs pour prévoir la prochaine place transitionnelle. On voit que dans cette conception de SACKS, la syntaxe sert alors d'indice pour l'achèvement du locuteur. Néanmoins, à notre connaissance, aucune réflexion proprement syntaxique ne vient préciser et/ou corriger cette hypothèse.

On peut, à notre sens, travailler à partir de l'hypothèse de SACKS sur le caractère attaché de certains tours de parole en s'abstenant de parler de phrase. Il suffit de parler de *complétude syntaxique* et de la définir à la manière d'AUER (1993): une structure syntaxique est complète quand elle est potentiellement indépendante de ce qui la suit. Dans le cas des coénonciations par attachement, le locuteur tire parti du caractère *potentiellement* complet: assez complet pour qu'il y ait une place transitionnelle et assez ouvert à une suite possible pour qu'il puisse la réaliser. L'exemple (20) présente exactement la configuration préconisée:

- (20)
- |      |  |
|------|--|
| 1A   | alors c'est un endroit qui est qui est vraiment délicieux . . . à l'ai= on se sent très bien . . . c'est un endroit de rêve . . . c'est un endroit effectivement qui est pas tout à fait donné ↑ c'est vrai ↑ mais je crois en choisissant le menu à: 280 francs ↓ faut quand même pas ri= le prix est tout à fait juste ↑ les menus du marché 280 francs avec des choix ↑ vous passez un moment: extraordinaire ↑ je crois et c'est en plein Paris . . . isolé . . . sur une terrasse |
| → 2B | et au soleil ↑   |
| 3A   | et au soleil ↓ c'est beau ↑ non ↑ Bacchus Gourmand   |
- (Corpus Fribourg)

Nous pouvons faire à propos de cet exemple certaines remarques:

- le tour de B. en 2 prend appui sur celui de A. Mais on peut alors se demander comment on peut interpréter cette prise d'appui: on pourrait, nous semble-t-il, se demander si B. dans le tour 2 ne parle pas pour A., dans sa perspective. Conçue ainsi, la prise d'appui serait la manifestation d'une certaine polyphonie: B. en 2 est locuteur mais il a adopté la perspective énonciative de A. – ou au moins il parle à partir de ce qu'il imagine être la position de A. La coénonciation serait une forme de prolongement des propos d'un locuteur A. par un locuteur B., prolongement qui serait fait dans la perspective de ce que le locuteur A. a dit, selon la logique des propos qu'il avait tenus jusque là. Dans cette conception, la coénonciation est liée à la polyphonie: nous y reviendrons ci-dessous;

- le fait que A. en 3 reprenne la coénonciation de B. institue cette coénonciation comme tour de parole: cela donne un statut interactionnel au tour de B. en 2. On voit bien dans ce cas que la coénonciation est un phénomène qui concerne trois tours de parole au moins. Cela confirme notre description du schéma type de la coénonciation, composé d'un tour de parole de base, un tour de parole coénoncé et un tour de parole d'intégration de la coénonciation;
- en conséquence, nous nous trouvons en face d'une séquence de trois tours de parole, séquence qui représente une action conversationnelle réciproque: contribuer à une formulation-intégrer cette formulation;
- d'un point de vue intonatif, l'attachement ne saurait influencer rétroactivement sur la structure intonative du tour sur lequel il s'appuie. La structure intonative du tour de parole initial pourra donc être périodique sans que cela soit pertinent. En revanche, la structure intonative du tour attaché sera pertinente.

Si l'on se penche sur l'ensemble de nos exemples de coénonciation, on notera que certains d'entre eux ne peuvent être appréhendés dans le cadre défini ainsi. C'est le cas des coénonciations que nous avons décrites comme des hétéro-réparations et notamment de l'exemple (15).

On voit donc que l'on ne peut retenir la complétude comme critère unique de définition du tour de parole: un tour de parole peut très bien être incomplet, c'est-à-dire ne pas être indépendant de sa suite: c'est le cas du tour de parole tant de 6H dans l'exemple (15) et de tous les exemples de coénonciation en réparation (il s'agit des exemples (15) à (19) ci-dessus). SACKS (1992, I:649) observe qu'une attention sur l'état d'avancement du tour de parole est centrale pour le locuteur qui veut prendre le tour de parole: «If a given non-speaker wants to be a next speaker when someone's talking, and wants to do that while satisfying the «not more than one party talk at a time» rule, then one thing that such a non-speaker would attend – if such attention could pay off – would be the state of completion or incompleteness of an utterance in its course».

Dans les exemples comme (15), c'est le caractère incomplet du tour qui déclenche l'alternance de locuteur. Ainsi la complétude n'est pas l'unique moteur de la séquenciation: la contribution à une formula-

tion, quand elle est réparation, est une autre ressource de la séquenciation.

On ne peut donc pas parler pour ces exemples de tour de parole qui prendrait appui sur le tour précédent – comme nous l'avons fait pour l'exemple (20) et la tentation est grande de considérer dans ce cas qu'il y a construction à deux d'un tour de parole. C'est le point de vue défendu par COATES (1994) (voir ci-dessous).

Le cadre descriptif offert par SACKS permet ainsi de distinguer deux grands types de coénonciation: la coénonciation par attachement et la coénonciation en réparation. Pour préciser cette distinction il faudra avoir recours à une description syntaxique: c'est pourquoi nous y reviendrons dans le chapitre 6.

### *Le partage du territoire conversationnel (shared floor)*

COATES (1994) étudie sur les formats d'interaction dans les conversations entre femmes. A partir d'exemples comme:

- (21)
- |   |   |   |
|---|---|---|
|   | K | if I can see him  |
| → | C | he can see you  |
| → | K | and I don't always just get undressed in my living room |
|   | C | (laugh)   |
|   | K | you know I mean OK I'm sure he's not                    |
| → | C | peeping   |
|   | K | peeping or anything                                     |

(Corpus COATES)

COATES (1994:181) introduit la notion de *partage du territoire conversationnel* (shared floor) qui comporte une dimension syntaxique:

Sharing the constructions of talk involves sharing the construction of verb phrases (*he 's not // peeping*), sharing out subordinate and matrix clause (*if I can see him // he can see you*), sharing in the search for appropriate words and sharing in the prosodic shape of utterances. Most importantly, a shared floor involves speakers in the joint construction of meaning.

Pour COATES, la construction conjointe d'énoncé est un trait caractéristique du parler féminin. Cette caractéristique du parler féminin lui permet de montrer qu'il existe, à côté du *turn-taking* tel qu'il est décrit dans le modèle de l'alternance des tours de parole, d'autres formes – marquées par rapport au modèle de SACKS *et al.* (1974) –

de turn-taking qui mettent en jeu d'autres stratégies d'interaction qu'elle appelle *positive politeness strategies*. Pour elle, de telles stratégies sont clairement féminines.

Une des raisons qui font que COATES propose de concevoir un autre modèle que celui du turn-taking est que la terminologie de SACKS *et al.* (1974) devient quelque peu inopérante dans des exemples comme (21), comme elle l'était pour les exemples comme (15): il n'est plus évident que tour de parole et prise de parole d'un locuteur soient liés, il n'est plus sûr qu'il soit pertinent de parler de places transitionnelles, il semble y avoir plutôt partage du territoire conversationnel que répartition.

COATES se contente de ce constat et ne propose, à notre connaissance, aucune proposition d'une autre (ou d'autres) unité(s) et de règles d'alternance des locutrices. De plus, l'ensemble de nos exemples de coénonciation sont loin de corroborer l'hypothèse que la coénonciation serait une stratégie féminine. S'il est exact que tant les personnages de notre corpus «Anna» que deux des trois personnages du «Petit lynx» sont des femmes, les «héros» de «racket» ou de «Peter Brook» sont des hommes. C'est pourquoi nous ne suivrons pas les propositions de COATES. Dans le chapitre 6, nous présenterons notre analyse de ces exemples dans lesquels la construction syntaxique semble déborder le tour de parole.

### Approche conversationnelle de la polyphonie

Dans les coénonciations par attachement, nous avons constaté que la prise d'appui pouvait indiquer l'adoption par un autre participant à la conversation de la perspective énonciative du locuteur précédent. Ceci nous amène à réfléchir aux liens entre coénonciation par attachement et polyphonie.

Dans le chapitre 3, nous avons adopté la définition de DUCROT (1982) et de ROULET *et al.* (1985) de la polyphonie. Cette définition considère qu'un énoncé polyphonique exhibe des actes de langage qui sont «performés» par un locuteur qui ne les prend pas à son compte. Pour rendre compte de cette situation, il faut donc distinguer entre le locuteur proprement dit – celui qui est responsable de l'activité bucco-phonatoire – et l'énonciateur qui prend en charge les actes de langage performés.

Dans une approche conversationnelle, les problèmes se présentent d'une manière tout à fait différente. En effet, la polyphonie ne va pas

se définir à travers le concept d'acte de langage, puisque l'acte de langage n'a pas de statut dans cette approche. Se pose alors le problème de savoir comment vont se définir les segments polyphoniques. Dans ce qui suit, nous allons aborder la polyphonie comme une ressource interactionnelle à la disposition des interlocuteurs.

### *La polyphonie comme ressource interactionnelle*

Dans la conception d'AUTHIER-REVUZ (voir notamment AUTHIER-REVUZ, 1984), on désigne par le terme d'*hétérogénéité du discours* l'ensemble des inscriptions d'une altérité dans le discours, qu'elles soient marquées ou non marquées. L'hétérogénéité en tant qu'elle est constitutive de tout discours s'appréhende à travers les théories psychanalytiques – freudiennes ou lacaniennes – alors que l'hétérogénéité montrée (c'est-à-dire celle qui est inscrite dans le discours par une marque quelconque) renvoie à des théories linguistiques, à BAKHTINE, notamment. L'originalité et l'intérêt de la position d'AUTHIER-REVUZ (1984:105) tient à l'articulation qu'elle propose de ces deux types d'hétérogénéité:

Au niveau du fil du discours, localiser un point d'hétérogénéité, c'est *circonscrire*<sup>5</sup> celle-ci, c'est-à-dire poser par différence, pour le reste de la chaîne, l'homogénéité ou l'unicité de la langue, du discours, du sens, etc.; corps étranger délimité, le fragment marqué reçoit nettement à travers les gloses de correction, réserve, hésitation... un caractère de particularité accidentelle, de défaut local. En même temps, le renvoi à un ailleurs, à un extérieur explicitement spécifié ou donné à spécifier, *détermine* automatiquement par différence un *intérieur*, celui du discours; c'est-à-dire que la désignation d'un extérieur spécifique est, à travers chaque marque de distance, une opération de constitution d'identité pour le discours.

Dans ce cadre, AUTHIER-REVUZ esquisse un traitement des fragments désignés comme autres mais néanmoins intégrés au fil du discours sans rupture syntaxique, ce qui fait qu'ils ont une place dans la linéarité du discours tout en désignant néanmoins une altérité, ainsi qu'on le voit dans l'exemple suivant:

(22)

ce qu'on appelle les «sciences humaines»

(corpus AUTHIER-REVUZ)

<sup>5</sup> Les mises en évidence sont celles de l'auteur.

Il nous paraît central d'envisager la polyphonie dans une approche conversationnelle: nous ferons effectivement l'hypothèse que, d'un point de vue conversationnel, les marques de l'hétérogénéité montrée sont différentes et plus nombreuses. Ainsi que le fait remarquer KERBRAT-ORECCHIONI (1991:124):

L'homogénéisation relative des voix entre interlocuteurs implique pour chacun d'eux l'incorporation de celle de l'autre, donc l'éclatement du locuteur en énonciateurs plus ou moins hétérogènes, donc une polyphonie accrue dans la dynamique de l'interaction

Dans ce qui suit nous envisagerons deux aspects de la polyphonie:

- en premier lieu – et en écho avec KERBRAT-ORECCHIONI – les hypothèses d'AUTHIER-REVUZ sur l'articulation entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée peuvent être exploitées pour mettre en évidence un aspect de la prévisibilité en analyse conversationnelle. La polyphonie y est une ressource des interlocuteurs pour, en circonscrivant l'altérité à l'extérieur de la relation interlocutive, construire et revendiquer une unicité des positions au sein de la relation interlocutive. Or il est central que les interlocuteurs présupposent l'existence d'une certaine unicité de leurs points de vue: cela crée les conditions qui rendent possible une plus grande prévisibilité des discours et donc qui favorisent la co-énonciation;
- en second lieu, la polyphonie permet de réfléchir sur les unités de l'analyse conversationnelle et ce de deux manières différentes:

1) en tant qu'elle se matérialise dans des segments discursifs (dans des fragments désignés comme autres mais néanmoins intégrés dans le fil du discours) que nous aimerions identifier comme des unités. En effet, certains fonctionnements polyphoniques amènent les interlocuteurs à isoler et à thématiser des segments de tours de parole<sup>6</sup>, comme on le voit dans l'exemple (23) avec le segment représenté par *dangereusement négatif*:

(23)  
2PB

[...] dans les années soixante-dix il y avait ..  
une certaine sécurité même si elle était com-  
plètement fautive mais il y avait une espèce  
d'optimisme facile qui régnait parce que dans

<sup>6</sup> GÜLICH & KOTSCHI (1995) parleraient de *procédure de qualification*.

- l'ensemble les affaires allaient bien on n'avait pas les crises qu'on a aujourd'hui dans une période comme ça un point de vue dangereusement = négatif quelque chose qui secoue cette suffisance de de beaucoup de gens malheureusement qui sont là dans la salle
- 3J (coup de glotte) utilement négatif quand vous dites dangereusement négatif vous entendez utilement négatif
- 4PB utilement et et euh oui poussé jusqu'au danger est une chose très très saine aujourd'hui je crois que le besoin va encore dans une autre direction [...]
- («Peter Brook», 2-4)

Nous nous trouvons ici à nouveau avec *dangereusement négatif* devant une unité de catégorisation pratique. Les problèmes posés par ce type d'unité sont semblables à ceux posés par l'identification de segments coénoncés. Polyphonie et coénonciation permettent alors une réflexion sur les unités de base de l'analyse conversationnelle;

2) en tant qu'elle se marque dans la conversation – d'un tour de parole à l'autre – par la récurrence d'un segment de tour de parole. Dans cette optique, on considérera que nous avons une *reprise* que nous allons concevoir comme un procédé interactionnel par lequel un interlocuteur répète un mot ou d'un groupe de mots produits à l'origine par un autre interlocuteur, manifestant ainsi un phénomène de continuité avec le tour de parole du locuteur précédent (MONDADA, 1995a). Pour nos exemples «à large reprise» tels que:

- (24)
- |      |  |
|------|--|
| 1V   | t'as installé un bureau d'avant la p'tite fenêtre                      |
| 2H   | ouais  |
| 3V   | c'est là qu' tu prends ton café  |
| 4H   | oui ... en travaillant   |
| → 5V | c'est vrai qu'c'est sympa cette petite fenêtre<br>... fin pour euh ... |
| → 6H | c'est sympa pour bosser  |
| 7V   | ouais ouais ... j'aime bien là ... c'est l'coin<br>avec la fenêtre     |
| 8H   | hum hum  |
| → 9V | murée ... le toit et la ch'minée... c'est sympa                        |
| 10H  | ouais ouais  |

(Corpus TRAVERSO)

cette analyse paraît pertinente: il y a rupture de la construction syntaxique en 5, mais la continuité du discours est néanmoins aménagée par la reprise de *c'est sympa* qui organise le tour 6 comme la suite de 5 et en fait une coénonciation. Par ailleurs, *c'est sympa* est repris encore une fois en 9, ce qui renvoie encore une fois à la polyphonie.

La reprise, définie ainsi, est liée à la polyphonie et va nous permettre de mettre en évidence la façon dont les interlocuteurs:

- reprennent un segment d'un tour de parole précédent;
- le modifient ou ne le modifient pas, l'insèrent dans une configuration conversationnelle;
- traitent la récurrence d'un tel segment;
- résolvent ainsi un problème conversationnel.

#### *Polyphonie et circulation d'un segment conversationnel*

L'exemple (25) est particulièrement intéressant parce qu'il permet d'étudier le trajet d'un segment récurrent: le mot *personnalité*. De plus, le mot apparaît pour la première fois dans une coénonciation: il est proposé par H. en 6 à la fois comme équivalent à *façon de penser* et comme meilleure formulation. Nous avons là une occasion de voir s'articuler coénonciation, polyphonie et prévisibilité:

(25)		
	1F	mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le: . les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans
	2H	c'est vrai
	3F	ça [] c'est incroyable les gens: ont . . et même y a des: enfin . notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa peau [] pour euh: . . pour se présenter face aux autres de toutes façons
	4H	[ouais] [hnhm] oui
	5F	et pis ça correspond d'une certaine façon à sa: . à sa façon de penser
	→ 6H	hm hm à sa personnalité +
	→ 7F	sa personnalité donc on peut: . c'est pas qu'on peut classer les gens dès qu'on les

	voit mais on on peut essayer de voir deviner un peu quels sont leurs inté[r]êts
8H	[moi je pense que d'après les: . d'après les vêtements: on arrive à classer les gens: . dans certaines catégories . je dis pas sociales parce que faut quand
9F	non
10H	même pas être euh: sectaire ou: . être au[ssi]: rigoureux
11F	[non pis en plus (?)]
12H	je crois que c'est faux en plus non en plus c'est faux . m'enfin il me semble que ça
→	donne la personnalité: de: . des gens (Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI)

en 1, F. amorce ce qui semble être un nouveau thème au sein de l'interaction qui porte globalement sur la mode: les sommes que l'on peut être amené à consacrer à ses vêtements. H. semble partager l'avis de F. qui considère comme excessives les dépenses que peuvent occasionner certains achats de vêtements. Un mouvement concessif s'ébauche alors en 3F, quand F. admet: *notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa peau pour euh: . . pour se présenter face aux autres de toutes façons ce qui pourrait justifier que l'on y consacre de grosses sommes*. Le caractère concessif de ce mouvement va se diluer progressivement pour déboucher sur une discussion sur les différentes fonctions identificatrices du vêtement: le vêtement comme indice de la personnalité et/ou de la classe sociale. Dans cette discussion le terme de *personnalité* rencontre l'adhésion des deux interlocuteurs: proposé en coénonciation par H. en 6 comme deuxième terme d'une classe que F. en 5 a commencée en hésitant avec *à sa: . à sa façon de penser*<sup>7</sup>. L'hésitation de F. peut laisser penser à H. qu'elle n'est pas très contente de sa dénomination et l'encourager à venir y contribuer par le terme de *personnalité*. A ce stade chacun des termes de cette liste – au sens de différentes réalisations lexicales d'une même place de rection (BLANCHE-BENVENISTE, 1991), ici dépendant du verbe *correspondre* – peut être attribué à un locuteur différent, mais dans le tour suivant, F. reprend le terme de *personnalité* pour

<sup>7</sup> Pour une discussion du même exemple dans la perspective discursive et une discussion des informations apportées par l'intonation, se reporter au chapitre 3, exemple (39).

adhérer à la proposition dénominative qui lui avait été faite (avec une intonation montante). Nous sommes là au moment où un sens, résultant d'une négociation interactionnelle, est attribué à une unité lexicale préconstruite (LÜDI, 1995). Le terme de *personnalité* représente alors pour les interlocuteurs une sorte de point de rencontre, un ancrage de ce que l'on pourrait appeler – par opposition à ce qu'AUTHIER-REVUZ (1990) nomme *non-coïncidence interlocutive* – un point de *coïncidence interlocutive*: les interlocuteurs sont d'accord sur le mot et sur son appartenance à un réseau formé également de *façon de penser*. L'étape suivante va pouvoir prendre ce mot *personnalité* pour point de départ. En effet les interlocuteurs vont y revenir (en 12H) après une tentative d'élucider d'autres fonctions du vêtement que celle de «correspondre à une personnalité». Par *c'est pas qu'on peut classer les gens dès qu'on les voit*, F. en 7 inscrit en faux son discours par rapport à un discours présumé «le vêtement reflète la personne», discours auquel H. est prêt à adhérer: *moi je pense que d'après les vêtements on arrive à classer les gens*. H. a de son côté également une restriction à formuler mais elle ne porte pas sur l'opération de classification en elle-même, mais sur la nature de la classification: elle n'est pas sociale (*je dis pas sociales* (8H)). Même si les motivations des deux interlocuteurs pour refuser l'idée de classification sociale est différente: *faut quand même pas être sectaire ou aussi rigoureux* pour H.; *c'est faux* pour F., ce double refus débouche sur un retour à la formulation antérieure: *il me semble que cela donne la personnalité des gens*, en 12H. La boucle est bouclée, les interlocuteurs vont en rester à ce point de coïncidence interlocutive.

Dans cet exemple, on peut admettre que les interlocuteurs cherchent à construire un discours commun et raisonnablement intelligent sur la mode (c'est d'ailleurs la tâche qui leur a été explicitement fixée, voir COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI, 1987). Il met en évidence le jeu complexe de circulation des unités de sens avec des tentatives d'enrichissement plus ou moins réussies et les différentes manières de renvoyer à des discours existants pour s'en distancer et surtout pour signaler à l'autre que l'on s'en distance. La coénonciation de H. en 6 et son acceptation par F. en 7 constituent un point d'ancrage pour le terme de *personnalité*. Autour de cette coénonciation – que nous considérons comme centrale parce que l'accord des interlocuteurs s'y exprime explicitement – se tisse un réseau dense de segments de dis-

cours polyphoniques. En effet, *c'est pas qu'on peut classifier les gens dès qu'on les voit*: ouvre – à cause de la polyphonie associée aux énoncés négatifs – un espace pour un discours qui est dès l'abord caractérisé comme inexact et qui ne devra donc pas être tenu par l'interlocuteur sous peine de désaccord. A ce titre la polyphonie contribue, par la négative en quelque sorte, à définir le discours auquel il faudrait arriver pour obtenir un consensus.

Le processus se complexifie avec *je dis pas sociales parce que faut quand même pas être euh: sectaire ou être aussi rigoureux* parce que le discours va être cette fois disqualifié de concert par les interlocuteurs: l'autre va ajouter *non pis en plus je crois que c'est faux en plus*. L'espace ouvert sur un autre discours va cette fois servir aux interlocuteurs à manifester leur accord en déniait à ce discours toute vérité. La polyphonie permet donc de caractériser négativement un discours peut-être trop difficile à formuler. Elle offre par là une étape intermédiaire aux interlocuteurs: faute de parvenir à se mettre d'accord sur une formulation positive, ils peuvent au moins se mettre d'accord sur ce qui ne sera à aucun moment une formulation acceptable. A ce titre également, la polyphonie contribue à la prévisibilité qui joue un rôle crucial dans la coénonciation.

### Étude de la coénonciation

Excepté ci-dessus, nous nous sommes limitée dans ce chapitre à des descriptions ponctuelles de la coénonciation. Si nous voulons mettre en évidence les problèmes que la coénonciation vient résoudre, il nous faut nous pencher en détail sur le fonctionnement de la coénonciation dans une conversation.

#### *La coénonciation dans la conversation à deux locuteurs: un exemple*

Nous avons choisi «Anna» (voir annexe 2). Nous nous sommes centrée sur un passage dans lequel est représentée la quasi-totalité des cas de coénonciations qui sont survenus dans cette conversation. Nous rappelons ci-dessous, le passage en question et nous le reproduisons avec un système de transcription «en portée» qui permet de mieux visualiser les enchaînements entre locuteurs:

- (26)  
 90NN ça c'est intéressant pourquoi les enfin ce n'est pas les les Français ou  
 ou euh les Suisses n'ont pas besoin d'apprendre euh le polonais
- 91N mh  
 92NN par
- 93N exemple (rires)  
 mh
- 94NN mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien  
 ce que c'est que c'est très difficile pour eux
- 95N oui oui  
 96NN pourtant euh ..  
 97N ben il
- 98NN n'y a pas de raison que ce soit plus difficile ..  
 99N pour des Français  
 absolu-  
 ment
- 100NN que le français pour les Polonais (rires)  
 101N pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument  
 aucune raison (rires) et mais je crois de toute façon les francophones  
 d'une manière générale i/ ils n'aiment pas tellement apprendre les  
 langues je crois qu'ils s'intéressent pas à ça vraiment bon c'est encore  
 plus vrai des Français je pense les Suisses bon sont obligés d'apprendre  
 l'allemand ils ont quand même
- 102NN voilà  
 103N mais les Français par exemple  
 c'est fou ce qu'ils sont centrés sur le français hein alors pour eux le  
 français c'est la langue qui est la plus importante et pis ils n'ont pas  
 vraiment envie je crois d'apprendre des langues je sais pas d'où ça vient  
 exactement mais il semble vraiment que les Français sont pas prêts à  
 apprendre beaucoup facilement des langues mais c'est pas une question  
 de don c'est une question que le français c'est une langue qui permet de  
 communiquer à peu près partout pis que ça leur suffit au fond ils atten-  
 dent que les gens parlent français
- 104NN et les gens parlent français (rires)  
 105N et les  
 gens parlent français ça marche c'est ça quoi oui oui tout à fait .. [...]  
 («Anna», 90-105)

Pour étudier avec profit cet exemple, il faut commencer par faire une remarque générale sur ce qui s'y dit: il y a dans cet extrait oscillation entre un discours très général sur l'apprentissage des langues par les locuteurs de différents pays et un discours un peu moins général sur le cas des locuteurs polonais apprenant le français et des francophones apprenant le polonais. De surcroît, si l'on pense au contexte et aux remarques que fait à ce sujet SCHEGLOFF (1972), les locutrices analysent le contexte dans lequel elles se trouvent (à savoir une

locutrice polonaise parlant très bien le français et une locutrice suisse, francophone, ne parlant pas un mot de polonais, les locutrices ayant toutes deux une formation en linguistique) et elles utilisent le produit de leur analyse de ce contexte pour coconstruire leur discours. Il y a donc un discours portant sur leur cas singulier qui n'est jamais tenu mais qui est présent en filigrane : d'une certaine manière les locutrices parlent d'elles-mêmes tout en tenant un discours général. Le *par exemple* (92NN) et le rire qui suit sa formulation en est un indice. De même, plus loin dans la conversation, N. reprend :

(27)

117N

je pense aussi que ça va changer de toute façon maintenant avec l'ouverture et tout ça je pense que . il y aura plus de possibilité d'échanges donc en fait euh ça va devenir intéressant aussi d'apprendre les langues euh comme le polonais par exemple c'est difficile le polonais alors (rire) +

→  
→

(«Anna», 117)

Là encore, on observe ce passage du général *ça va devenir intéressant aussi d'apprendre les langues* au particulier *c'est difficile le polonais alors+* et ici aussi le rire est un indice que les locutrices font allusion à elles-mêmes.

Cette remarque prend son sens si on considère les méthodes que mettent en œuvre les deux locutrices pour «balayer» de concert le champ du général au particulier et du particulier au général: *les Français ou les Suisses* dit NN. en 90, puis elle mentionne un discours qu'elle a entendu de la bouche d'une ou plusieurs personnes probablement plus ou moins déterminées: *ils disent sans savoir très bien que c'est très difficile pour eux* (NN. en 94). Elle s'écarte à nouveau de cette désignation presque particulière pour parler *des Français* (98, NN) et s'allie avec N. pour parler *des Polonais*. En 101, N. élargit le propos *les francophones en général* puis particularise à nouveau: *les Français... les Suisses*. Là encore on peut «entendre» derrière les Suisses un «je» qui n'est jamais explicité. L'extrait se termine sur une nouvelle généralisation de N. en 103: *ils attendent que les gens parlent français*, généralisation qui est achevée par NN. en 104 *et les gens parlent français*. Ici aussi, les rires des deux interlocutrices peuvent être interprétés comme le signe d'une allusion à elles-mêmes. Cette dialectique du général et du particulier peut se comprendre comme une volonté de penser le général à partir du particulier: de

produire un discours sensé sur les langues et leur apprentissage en partant d'une expérience singulière, celle de NN. S'il s'agit bien d'une coconstruction des deux interlocutrices, alors on peut déjà comprendre comment elles peuvent achever mutuellement leurs énoncés: elles ont présent à l'esprit ce qu'elles cherchent à faire et d'une certaine manière à dire.

Si l'on examine maintenant cet extrait en détail, il semble formé de deux parties: une première partie va de 90NN aux rires de 101N (*pour les Polonais ça c'est sûr qu'il n'y a aucune raison (rires)*) et une seconde partie de *et mais je crois de toute façon...* de 101N jusqu'à la fin. Ce qui justifie cette segmentation, outre le caractère d'abord assez particulier puis plus généralisant du discours, apparaît d'abord visuellement, nous semble-t-il: la première partie est composée d'une succession de prises de parole avec une alternance très rapide des interlocutrices, la seconde au contraire est formée principalement de deux prises de parole.

Pour la première partie, une approche syntaxique<sup>8</sup> permet de mettre en évidence une comparaison à deux termes qui se formulerait ainsi: «il est pas plus difficile de parler la langue X pour des locuteurs de la langue Y qu'il n'est difficile de parler la langue Y pour les locuteurs de la langue X». L'énoncé qui réalise cette comparaison est produit de la manière suivante (les // marquent le changement de locutrices): *ben il n'y a pas de raisons que ce (=apprendre le polonais) soit plus difficile // pour des Français // absolument // que le français pour les Polonais // pour les Polonais [...].* Remarquons que cette première partie se construit à partir d'un discours rapporté par NN. (94NN): *ils disent (=les francophones) ... que c'est (=apprendre le polonais) très difficile pour eux* qui est commenté négativement: *sans savoir très bien ce que c'est.* N. se contente de produire un feed-back positif: *oui oui.* NN. (en 96) commence à articuler à ce discours des autres son propre discours et lui donne un contour clairement d'opposition par rapport à ce qu'elle vient de rapporter: *pourtant.* ce faisant elle utilise la polyphonie comme ressource pour contraster son propre discours

<sup>8</sup> Dans JEANNERET (1993) nous avons essayé de montrer l'intérêt qu'il y avait à concevoir une conversation comme structurée suivant les moments selon diverses modalités, que nous avons appelé *mode de structuration*. Nous entendons par là un principe organisateur des tours de parole à un moment donné: à ce moment de la conversation dont est extrait l'exemple (26) le mode de structuration paraît syntaxique.

par rapport à celui qu'elle rapporte. Ceci donne des indications par avance à son interlocutrice sur la teneur du discours à venir. L'hésitation qui suit marque non pas une lacune lexicale, d'ailleurs NN. ne fait rien pour demander de l'aide à N., mais bien, nous semble-t-il, une hésitation sur la construction de son tour de parole. En effet NN. depuis la prise de parole 94 est plutôt négative par rapport aux Français et aux Suisses. Or elle parle avec une Suisse, elle doit donc prendre certaines précautions. Ainsi, par exemple, son commentaire du discours des Français et des Suisses montre quelques hésitations: *ils disent euh* . (suivi d'une pause) *sans sans savoir euh très bien* (répétitions, hésitations). En 96, NN. doit, en plus d'avoir mis en doute le discours des Français et des Suisses, produire un énoncé qui est flatteur pour elle: s'il est vrai qu'il y a une certaine difficulté à apprendre le polonais pour des francophones, la difficulté pour apprendre le français doit être aussi grande pour une locutrice du polonais. Or NN. parle très bien le français. L'ensemble de tout ceci explique l'hésitation de NN. après le *pourtant*.

Cette hésitation semble fonctionner comme un signal pour N. de focaliser sur la forme de ce que NN. est en train de dire. C'est cette focalisation qui alors lui permet d'enchaîner par *ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile*, notons que le *ce* ici ne reprend plus *apprendre le polonais* mais le *polonais* uniquement. C'est en tout cas l'interprétation de NN. qui lorsqu'elle produit le second terme de la comparaison (en 100NN) dit *que le français* et non pas *que d'apprendre le français*. Cette contribution de N. à la formulation de NN. et la focalisation sur la forme qu'elle a exigée n'est pas une action isolée: elle requiert une action en retour. Dans ce cas, l'action en retour sera symétrique. En effet, à son tour NN. contribue à la formulation de N. en la prolongeant par *pour des Français*. En 99, N. énonce un *absolument* qui peut s'interpréter comme une ratification de ce prolongement.

Cette première partie offre donc un cas de schéma d'actions symétriques: contribuer à une formulation (pour un locuteur) et contribuer en retour à une formulation (pour un autre locuteur).

Dès 101, on entre dans la deuxième partie de l'exemple. Les deux énoncés de N. (101 et 103) sont longs et tous les deux sont inachevés: 101N se termine par *les Suisses bon sont obligés d'apprendre l'allemand ils ont quand même* A ce point là de son discours, N. le voit accepté, ratifié par NN.: *voilà*. Cette acceptation la dispense de terminer

son propos: le *voilà* est interprété comme la preuve que la distinction entre Français et Suisses quant à l'occasion d'apprendre au moins une langue étrangère a été comprise. L'achèvement de 101N est donc inutile car son contenu est déjà accepté par les deux interlocutrices. Il y a de la part de NN. une anticipation de ce que va dire N. mais ici cette anticipation ne va pas se matérialiser par une complétion de sa part mais par une ratification. Notons que dans des interactions exolingues, ce type d'enchaînement avant complétude peut donner lieu à des malentendus en perturbant la progression thématique (GUMPERZ, 1992). Dans ce cas néanmoins, N. montre en 103 que, pour elle aussi, la ratification a suffi et elle poursuit son discours sur les Français. En 104, NN. enchaîne par une complétion: *et les gens parlent le français*, complétion qui est ratifiée par N. d'abord parce qu'elle répète la complétion, manière de la prendre à son compte, puis par *c'est ça quoi et oui oui tout à fait*.

Il se trouve que la place de la syntaxe est très différente dans les deux parties de cet exemple. Dans la première partie, la syntaxe joue un rôle central: elle sert de moule dans lequel viendront s'insérer les différents énoncés. Dans la seconde partie, la syntaxe est organisatrice des tours de parole sans que des constructions syntaxiques ne provoquent – ou ne permettent – de débordement hors des tours: en 103N la syntaxe permet la complétion mais ne la provoque pas<sup>9</sup>: le segment étant déjà complet en soi. Qu'est-ce que mettent en jeu alors la ratification avant terme de NN. en 102 et sa complétion en 104?

NN. prend en fait ainsi par deux fois le tour de parole: la première fois elle met par son *voilà* un terme à un énoncé de N., la seconde fois encore, en complétant ce que N. dit, elle vient prendre son tour de parole et articuler son discours à celui de N.. Le problème que NN. tente de résoudre en complétant les tours de N. est probablement de stopper un discours extrêmement redondant (N. dit quatre fois que les francophones n'aiment pas apprendre les langues: 1) *Je crois de toute façon les francophones d'une manière générale ils n'aiment pas tellement apprendre les langues* 2) *je crois qu'ils s'intéressent pas à*

<sup>9</sup> Pour éviter la vision étroite et phrastique de la syntaxe que semble sous-tendre cette observation, on pourrait – à la lumière de la distinction de BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN (1989) entre syntaxe de rection et syntaxe de présupposition – distinguer une coénonciation de rection (à l'œuvre dans la première partie de l'exemple) et une coénonciation de présupposition (à l'œuvre dans la seconde partie). Nous reviendrons à ces propositions au chapitre 6.

*ça vraiment 3) et pis ils n'ont pas envie je crois d'apprendre des langues 4) mais il semble vraiment que les Français sont pas prêts à apprendre beaucoup facilement des langues.* N. dit deux fois que les Français sont centrés sur leur langue: 1) *c'est fou ce qu'ils sont centrés sur le français hein 2) alors pour eux le français c'est la langue qui est la plus importante).* NN. en terminant l'énoncé de N. en 104 prend le tour de parole et tente – sans succès – de mettre un terme au thème et au discours de N.

On voit à travers l'examen minutieux de l'exemple que la coénonciation est le résultat d'un travail des locuteurs qui se centrent sur ce que l'on pourrait appeler *l'état d'avancement de la formulation du tour de parole* de l'autre. Pour coénoncer il faut savoir où en est l'autre et pour le savoir il faut identifier les indices que le tour de parole fournit sur son propre état d'avancement: pas encore complet, sur le point de se terminer, etc.

Si l'on s'interroge sur les motivations des interlocuteurs à cette attention, il faut tout d'abord remarquer qu'elle est de toute façon nécessaire pour identifier la prochaine place transitionnelle. Mais par ailleurs, on peut imaginer des raisons supplémentaires qui font qu'un locuteur porte une attention particulière sur ce que dit son interlocuteur: si ce dernier a des difficultés de formulation – et nous avons vu qu'au tour 96. NN. avait effectivement des difficultés dues à des problèmes de face; si le locuteur a déjà deviné ce que l'autre va dire et qu'il veut pour une raison ou une autre le lui montrer – et nous avons vu qu'en 104, NN. achève le tour de N. pour lui montrer qu'elle a compris ce que N. voulait dire, si l'on veut prouver à l'autre que l'on est en train de l'écouter – et alors la coénonciation est une forme de feed-back – et enfin si ce que dit l'autre fait plaisir ou est attendu du locuteur depuis longtemps, etc.

Néanmoins à l'ensemble des raisons que nous avons citées on peut ajouter d'autres raisons pour contribuer à une formulation qui tiennent, elles, au caractère pluri-locuteurs de la conversation. En effet, il nous semble que le rôle de la coénonciation est assez différent dans les conversations à deux locuteurs et dans les conversations pluri-locuteurs. C'est pourquoi nous consacrons le sous-chapitre suivant à l'étude la coénonciation dans les conversations pluri-locuteurs.

*La coénonciation dans la conversation pluri-locuteurs: deux exemples*

Un des rôles typiques de la coénonciation dans les conversations pluri-locuteurs est de permettre la formulation à deux d'une question ou d'une réponse<sup>10</sup>. Bien que le cas se présente dans les trois conversations pluri-locuteurs que nous présentons dans l'annexe 2<sup>11</sup>, nous nous attacherons dans ce qui suit à deux exemples tirés du «Petit lynx».

Pour une question formulée à deux, nous pouvons reprendre l'exemple (12) qui a déjà été beaucoup discuté dans le chapitre 3:

	(12)=(28)	
	122V.	(soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +
→	123M.	ou en avez-vous un autre précis euh: +
	124A.	non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
	125M.	mh (approbation)
	126A.	mais . non j'ai fait ces actions pas tellement pour la chasse ou comme ça mais pour recréer ou protéger la faune sauvage du pays . après laquelle vos sacrés chiens ne cessent de courir . et de faire des dégâts
	127M.	mais vous avez pas un autre métier euh comme je sais pas +
		(«Le petit lynx», 122-127)

Nous pouvons faire les remarques suivantes à propos de cet exemple de coénonciation:

- d'abord le tour de M. en 123 est un constituant attaché. Ceci signifie qu'il prend le tour qui le précède pour appui et que par là même il «ferme» en quelque sorte une place transitionnelle pour A., c'est-à-dire qu'il contraint à différer la réponse, d'une part mais également à prendre en compte le constituant attaché lui-même dans la réponse;

<sup>10</sup> En affirmant cela, nous ne voulons pas dire que cela n'arrive pas dans une conversation à deux locuteurs: un locuteur peut aider à formuler une question puis venir répondre à la dite question, mais le cas reste plutôt marqué, typique – à notre sens – des conversations exolingues ou des interactions en classe.

<sup>11</sup> Il faut néanmoins noter que les trois conversations sont soit des interviews (pour «Le petit lynx» et «Le racket»), soit une séquence didactique (pour «A bout de souffle»), ce qui probablement induit ce type de coénonciation.

- dans ce cas – et contrairement aux questions pendantes qui brouillent la relation sur deux personnes – le constituant attaché sélectionne le prochain locuteur: ce ne pourra être que le troisième dans une conversation à trois;
- ce tour de M. en 123 fait partie d'une série de formulations du même contenu propositionnel: la première formulation de V. en 122, et une autre formulation de M. en 127: *mais vous avez pas un autre métier euh comme je sais pas* +. Il semble donc bien y avoir à ce moment de l'interview une certaine difficulté de formulation et la rectification de A. *disons pas mon métier disons mon activité* en 124 en est un autre indice;
- la coénonciation à laquelle se livre M. traduit conversationnellement le fait que V. et M. sont les deux intervieweuses. A ce titre elles ont toutes les deux le «droit» de poser une question, comme elles peuvent être amenées à devoir répondre solidairement ainsi qu'on le voit dans l'exemple (29):

	(29)	
	225V.	ben c'est fini mais euh . nous on: nous on met jamais des trucs de fourrure en tout cas [X
	226A.	[oui d'accord là on me dira que la laine de ton pull ben c'est un mouton
	227V.	non . ouais mais ils l'ont pas tué le mouton
	228A.	il est mort de vieillesse +
	229M.	ben non ils coupent la [laine
	230A.	[on l'a tondu ouais (rires) .. pis tes souliers +
	231V.	mes souliers bo c'est du daim mais
	232A.	(rire)
	233V.	ma foi faut bien
	234M.	ouais c'est vrai
		2 2 2 2 2 2 4 43
	235A.	(rire) ouais vous n'êtes pas végétariennes
	236M.	moi +
		2 2 3 3 4 2
	237A.	vous mangez un peu de viande
→	238M.	un tout petit peu
→	239V.	en tout cas dès que dès que j'entends parler de faire un . un mout= euh: un lapin ou bien du daim moi je . je hurle par= presque
		(«Le petit lynch», 227-239)

Ici la solidarité de M. et de V. est d'autant plus nette que A. se moque un peu d'elles: en amont dans l'interview, il a mis en cause les femmes: *ouais mais ça c'est à cause des femmes hein c'est aussi le castor qui a disparu en Suisse à cause de la sacrée coquetterie féminine elles veulent se mettre des toques en fourrure des étoles des manteaux* (217A) puis, après les protestations de M. et de V., A. insiste un peu ironiquement. La réponse en duo de M. et de V. illustre un cas de figure particulier du phénomène de la contiguité et de l'accord. En effet, A. attend un *non* à son tour: 235: *vous n'êtes pas végétariennes*, ainsi que le manifeste clairement le contour intonatif: il s'agit d'une assertion négative avec demande de confirmation. En effet, on pourrait contraster le contour intonatif de 235A avec un contour intonatif globalement montant et comportant une montée expressive sur *pas* du type:

2 2 4 3 2 3 4  
vous n'êtes pas végétariennes

qui, appliqué à 235A, inviterait à une réponse affirmative. En 237, A. réitère sa demande de confirmation, avec globalement le même contour intonatif. La réponse de M. *un tout petit peu* manifeste une volonté de répondre dans le sens attendu par A. En revanche, V. est moins conciliante dans sa réponse coénoncée en 239: *en tout cas dès que j'entends parler de faire un ... moi je hurle....* Or, à cause de la coénonciation, la réponse non préférée est ainsi différée et se situe le plus loin possible de la question. Ainsi, la coénonciation est un des moyens conversationnels de repousser le plus loin possible dans la structure de la conversation une réponse non préférée.

## Une approche conversationnelle de la coénonciation: quelques problèmes

### *Le tour de parole en question*

Les réflexions faites dans ce chapitre ont des conséquences sur la définition de ce qu'est le tour de parole: comme le fait remarquer COATES (1994), on pourrait être tenté de ne plus définir le tour de parole, dans les conversations où il y a ce partage du territoire conversationnel, comme lié au locuteur. On pourrait admettre que l'alternance des locutrices dans la première partie de l'exemple (26) donne lieu non à une suite de tours de parole mais à la construction

conjointe d'un tour de parole: mais où le faire commencer et où le faire se terminer? Si le tour de parole n'est plus défini par son lien avec la prise de parole d'un locuteur comment le définir? Chez SACKS *et al.* (1974), le tour de parole est défini comme tel en tant que les interlocuteurs structurent leurs prises de parole successivement et en lien étroit par rapport à ce qui vient d'être dit. Dans l'exemple (26) en revanche, l'implicativité séquentielle semble fonctionner en deux étapes: il y a d'abord constitution d'une unité selon un certain mode de structuration, puis intégration de cette unité dans la conversation en tant qu'elle pose un certain type de condition sur sa suite. On pourrait visualiser ces deux étapes ainsi:

- |               |   |
|---------------|---|
| 94 NN         | mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux |
| 95N           | oui oui   |
| 96NN+97N+98NN | pourtant euh //ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile //pour des Français           |
| 99N           | absolument  |
| 100NN         | que le français pour les Polonais (rires)   |
| 101N          | pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune raison (rires)...                        |

On voit que les tours 95 et 99, qui témoignent de la coconstruction de la conversation à laquelle se livre ici N. par ses acquiescements, permettent de distinguer dans cet extrait 6 tours de parole construits par 8 prises de parole, la partie de tour 101N servant, elle, à ratifier la dernière complétion. Sans les tours 95 et 99, on pourrait soutenir qu'il n'y a qu'un tour de parole entre 94NN et 101NN, mais dans ce cas on devrait quitter l'interaction: l'intérêt ici est justement de voir l'articulation entre une perspective syntaxique qui pousse à grouper 96NN+97N+98NN en un tour et une perspective interactionnelle qui montre que cet extrait est néanmoins également structuré par la coconstruction qu'effectue, par ses feed-back, la locutrice N..

Une fois le lien entre prise de parole et tour de parole problématisé, on peut noter qu'il existe d'autres cas où la segmentation en tours de parole ne paraît pas s'opérer en fonction de l'alternance des locuteurs. Ainsi on pourrait considérer que dans l'exemple (30) ci-dessous le tour 4FH pose un problème de correction de tour de parole

qui vient d'une certaine manière brouiller la construction du texte conversationnel:

	(30)	
	1BP	alors vous aviez quel âge à ce moment+
	2FH	ben écoutez je suis née en vingt-sept donc faites le calcul trente-six j'avais enfin on ne peut pas parler uniquement de trente-six pour le Front populaire il y a toute la préparation moi je me souviens de du 6
		février trente-quatre et: je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février et votre père c'était qui+
	→ 3BP	
	4FH	ah de mon père André Chamson
	5BP	André Chamson parce que he . tous les spectateurs ne savent pas donc c'était un écrivain très engagé
	→ 6FH	
	7BP	très engagé à gauche on dit un intellectuel de gauche et donc chez vous il y avait tous les intellectuels de gauche qui sont passés
	8FH	on ne peut pas être très gâtée ça avec les relations avec les intellectuels de gauche
		(Corpus MOESCHLER)

On pourrait en effet considérer la prise de parole de FH. en 4 comme une tentative d'opérer une simple correction à son tour de parole précédent (FH, 2). En effet si l'on observe attentivement les tours 2, 3 et 4 on constate qu'en 2, FH. termine en disant *et je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février*. La question de BP. (3) *et votre père c'était qui+* n'entraîne pas, nous semble-t-il une réponse, nous n'avons pas l'impression d'observer avec 3BP et 4FH une paire adjacente, mais plutôt une tentative de réparation – d'où le terme de *bricolage du tour de parole* que nous avons proposé dans JEANNERET (1995a) – du tour précédent. FH tente en effet d'insérer *a posteriori* son énoncé dans le cours de son tour de parole précédent en indiquant par l'emploi de la préposition *de* qu'il dépend du verbe *se souvenir*: *de mon père André Chamson*.

Nous retrouvons cette idée de SCHEGLOFF (1979) qu'une réparation réussie est construite pour *s'adapter* (blend back) au tour qui doit être réparé. Nous serions donc dans l'ordre de ce qu'il appelle une *super-syntaxe*.

Ces phénomènes de coconstruction d'un tour de parole déboucheraient alors sur une redéfinition du tour de parole. Le tour de parole serait défini non plus par rapport à une prise de parole du locuteur

mais par rapport à la pertinence conditionnelle qu'il exerce sur sa suite: c'est en tant qu'unité appelant en retour une unité de même nature que l'on pourrait définir le tour de parole. Dans le cas d'une question fabriquée à deux comme dans notre exemple (28), c'est en tant qu'ils entrent comme premier terme dans une paire adjacente que l'on peut considérer que les énoncés de V. et de M. formeraient un seul tour de parole.

Cette proposition pose néanmoins certains problèmes tant du point de vue de l'analyse conversationnelle que du point de vue de la description de la coénonciation.

### *Interface entre analyse conversationnelle et syntaxe*

Du point de vue de l'analyse conversationnelle, le fait qu'il puisse y avoir coconstruction d'un tour de parole rompt le parallélisme entre analyse de l'action et analyse de la conversation: le tour ne serait plus alors l'unité commune puisqu'une action comme «contribuer à une formulation» pourrait ne plus correspondre à un tour de parole mais à une fraction de tour de parole.

Ce problème a son pendant dans la description de la coénonciation: il y aurait deux types différents de coénonciation. D'une part celui dans lequel chaque segment de la coénonciation correspond à un tour de parole et celui dans lequel c'est l'ensemble de la coénonciation qui correspond à un tour de parole. Parfois donc, la coénonciation serait formée de deux tours de parole, parfois elle aurait lieu au sein d'un même tour de parole. Si nous prenons un exemple qui présente les deux types de coénonciation comme l'exemple (31):

- (31)
- |      |   |
|------|---|
| 1A.  | et qui ont tout subi = tout subi qui sont venus de l'étranger   |
| 2B   | ouais   |
| 3A   | et qu'on a mis euh pour que .. ils ont pas trouvé d'autres solutions tu vois + tandis que d'autres qui arrivent parce qu'ils ont eux aussi développé des choses |
| → 4C | ils ils choisissent d'aller là  |
| → 5A | ils choisissent là alors  |
| → 6C | tandis que ceux d'avant ils   |
| → 7A | ils étaient contraints  |

(Corpus JEANNERET)

nous devrions décrire les deux premières contributions à la formulation en termes de tours de parole et la troisième en terme de contribution au tour de C. en 6.

Or le critère pour répartir les exemples entre coénonciation sur deux tours et coénonciation en un tour est syntaxique: c'est l'incomplétude syntaxique du premier segment de la coénonciation – de 6C dans l'exemple (31) – qui fait la différence. Le moteur de la séquenciation devient ainsi la complétude syntaxique. Or on ne voit pas pourquoi on donnerait plus d'importance à la syntaxe qu'à la segmentation interactionnelle.

L'ensemble de ces problèmes fait qu'il vaut mieux à notre sens en rester à une définition interactionnelle du tour de parole comme parole bornée à gauche et à droite par la parole d'un autre – d'autres locuteur(s). Les phénomènes de coconstruction – qu'ils soient liés à des retours sur des formulations comme dans l'exemple (30) ou à des coénonciations – relèvent eux d'une combinatoire de tours de parole. Cette combinatoire a un fondement syntaxique: la syntaxe sert alors de ressource aux interlocuteurs et peut donc être exploitée à des fins interactionnelles. Pour pouvoir être formulée d'une façon intéressante, pour que les ressources qu'elle offre aux interlocuteurs puissent être bien décrites, cette combinatoire doit pouvoir s'appuyer sur une syntaxe: il faut concevoir une syntaxe appropriée à l'analyse de l'oral interactionnel, ce qui sera notre but dans le chapitre 6.

## CHAPITRE 6

### Une approche syntaxique de la coénonciation

#### Une approche syntaxique

Dans ce chapitre nous allons aborder la coénonciation sous l'angle syntaxique. Conformément aux réflexions que nous avons faites jusqu'ici, la syntaxe que nous allons mettre en œuvre s'appuiera sur une pragmatique énonciative et se concevra principalement autour du concept de *clause*. L'objet de ce chapitre sera de partir des descriptions de la coénonciation obtenues dans le chapitre 5 pour envisager les apports d'une perspective syntaxique. L'approche syntaxique que nous proposerons sera donc conçue en fonction des problèmes que nous avons rencontrés dans le chapitre 5: nous n'allons pas faire de la syntaxe pour elle-même – désincarnée – mais examiner quelles réflexions syntaxiques permettraient d'affiner notre description des phénomènes de coénonciation.

Nous avons mis en évidence dans le chapitre précédent deux types de coénonciation différents: la coénonciation en réparation et la coénonciation par attachement. La première était liée au caractère potentiellement inachevé du tour de parole et la seconde à son caractère potentiellement indépendant. Tant l'un que l'autre procédé de coénonciation mettent en jeu une approche syntaxique: dans la coénonciation par attachement, la syntaxe devra décrire comment un locuteur peut «se brancher» sur une construction syntaxique pour construire son propre tour de parole. Dans la coénonciation en réparation, la syntaxe devra décrire comment la réparation peut être construite pour s'adapter au tour précédent. Dans les deux cas, la syntaxe est une ressource à la disposition des locuteurs et contribue par là à l'organisation sociale: en effet la syntaxe à la fois façonne les événements com-

municationnels qui se déroulent en temps réel et est «à leur disposition», comme le met en évidence SACKS (1992,II:59):

If we say that utterances are packaged via the use of sentences, then there is a way in which we could say that a sentence is a unit of social organization. If, however, it turns out that people can collaborate in the production of sentences – now not of sentences they 're repeating, like the collaboration on an idiom – but collaborative production of new sentences, then there's a different sense in which the sentence is a unit of social organization – the sense in which a sequence of sentences is a unit of social organization. Where that is our usual, comfortable sense of something being such a unit, i.e., that the coordinated activity of a set of people is involved in its production. And one doesn't think of a sentence as being that sort of object at all.

La syntaxe dont nous avons besoin est donc également une syntaxe dynamique: elle doit rendre compte de la «lecture» de la construction syntaxique dans laquelle s'engagent les participants à l'interaction. Elle ne peut donc consister en un système abstrait: c'est ce qui pousse AUER (1993) à préférer le terme de *gestalt syntaxique* à celui de *structure syntaxique* (nous y reviendrons ci-dessous).

Nous allons donc ici imaginer une syntaxe du tour de parole: il nous faudra définir une unité qui puisse être la base d'une combinatoire syntaxique et qui soit intégrable dans une unité interactionnelle, le tour de parole. Dans notre conception, une syntaxe de l'oral devra prendre en compte deux dimensions qui sont constitutives de l'objet oral:

- le fait que l'oral que nous observons est énonciation;
- le fait que l'oral s'inscrit dans une interaction.

L'hypothèse qui sous-tend ce chapitre peut se résumer ainsi: d'une part, l'interaction influence la structure syntaxique du tour de parole. En effet, les phénomènes de reprise lexicale conformément en partie la syntaxe du tour de parole, l'orientation de la construction syntaxique en fonction du tour de parole précédent également. D'autre part, on ne peut pas à notre sens donner de modèles complets de la conversation sans prendre en compte les phénomènes syntaxiques, qui au moins localement, conformément les tours de parole en ménageant les places transitionnelles, par exemple. Il s'agit, à la fois, de ne pas ramener l'interaction à la syntaxe, ni de subordonner la syntaxe à l'interaction, comme l'ont fait les approches communicatives en didactique des langues, ainsi que le fait remarquer PY (1993:16):

«L'interaction n'est pas seulement une locomotive qui tirerait la grammaire derrière elle; elle fournit une partie au moins des schèmes qui appellent et rendent possible tout à la fois la construction de micro-systèmes grammaticaux». Cette réflexion nous semble ouvrir un champ d'investigations pour repenser les rapports entre syntaxe et interaction.

Du point de vue de la place qui est faite à l'interaction dans les travaux sur la syntaxe de l'oral on peut distinguer trois courants: l'un, autour des travaux de BLANCHE-BENVENISTE (voir BLANCHE-BENVENISTE & JEANJEAN, 1987 pour une bibliographie), s'est attaché à l'oral en l'abstrayant de son contexte d'apparition privilégié, la conversation. Pour ce courant, l'oral est un objet d'étude en tant que tel, différent de l'écrit, ce qui justifie que l'on mette en œuvre pour sa description des procédures originales. Le but de ce courant est de donner une grammaire descriptive de l'oral. Un certain nombre des descriptions réalisées dans ce courant pourront être reformulées dans une perspective conversationnelle et seront donc utilisées ici.

Un deuxième courant est constitué de tentatives d'envisager les interfaces entre interaction et syntaxe: LERNER (1991) à travers *les unités syntaxiques produites conjointement* (single syntactic unit jointly produced); GELUYKENS (1992) dans une perspective intégrative des aspects syntaxiques et interactionnels pour la description de la *dislocation à gauche* et FORD (1993) dans une perspective semblable pour les *subordonnées circonstancielles* (adverbial clauses); AUER (1993) dans une perspective d'intégration de l'interaction, de la syntaxe et de la prosodie pour la description d'*expansions du tour de parole* (turn-continuations). Nous leur donnerons un large écho dans ce chapitre.

Des travaux de syntaxe et/ou de pragmatique forment le troisième courant<sup>1</sup>: l'objet de ces travaux n'est pas l'oral en tant que tel mais ils sont conçus à partir de données empiriques attestées – parfois orales. A ce titre, ils auront une certaine pertinence pour nous. Nous pensons notamment aux travaux de BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN

---

<sup>1</sup> Il y a un quatrième courant (sur lequel nous nous sommes arrêtée dans le chapitre 2 et sur lequel nous ne revenons pas), constitué à partir de travaux sur le discours, notamment ceux développés par ROULET (1990) et RUBATTEL (1986b) et (1989) qui tentent de construire des définitions des unités syntaxiques qui soient compatibles avec des descriptions pragmatiques existantes. Comme ils sous-tendent une approche discursive qui n'est plus la nôtre ici, nous ne revenons pas sur ces travaux.

(1989) qui définissent la *clause*, puis BERRENDONNER (1993) pour la *période*, aux réflexions de REICHLER-BÉGUELIN (1992) et CHANET (1996) sur la nécessité d'élaborer une grammaire de l'encodage.

Ce dernier courant nous permettra de mettre en évidence ce que peut apporter une approche syntaxique à l'analyse conversationnelle et ce que peut apporter une approche conversationnelle à une syntaxe de type monologique, comme par exemple à la définition de la clause.

### *Coénonciation par attachement*

Dans le chapitre 5, nous avons décrit un type de coénonciation qui actualise des règles d'attachement. Évoquées par SACKS (1992), ces règles conforment localement la relation entre deux tours de parole: à un premier tour de parole, un second vient s'attacher pour le prolonger. Ainsi, ces règles instituent un nouveau type de paire adjacente. Néanmoins la séquence de deux tours de parole ainsi définie présente une particularité: le second tour est dépendant du premier. Cette dépendance est de deux ordres différents: d'une part, le second tour de parole ne peut être interprété qu'avec le premier. D'autre part le second tour est dépendant syntaxiquement du premier: il doit pouvoir en être une continuation syntaxique. Dans le chapitre 5, nous avons évoqué les aspects conversationnels de l'attachement: il nous faut maintenant examiner de quelle nature syntaxique peut être l'attachement. Les exemples de coénonciation présentés dans les annexes 1 et 2 permettent de mettre en évidence six modes d'attachement:

1) le mode d'attachement que nous appellerons *par coordination*, ainsi que le met en évidence l'exemple (1):

(1)		
	7S	l'idée de l'homme rempli de sagesse de bonté et de la bonne religion aussi tandis que Panurge est lui l'esclave de ses passions esclave surtout de sa peur
	8D	oui esclave de l'amour de lui-même l'amour de soi qui explique la peur
→	9S	et qui ouvre la voie d'ailleurs à l'influence du diable qui pour Rabelais comme pour Luther est une réalité
	10D	oui
	11S	qui détermine même certains aspects du monde

- |   |     |  |
|---|-----|--|
| → | 12D | et donc d'une certaine maladie c'est un ma-<br>lade malade mental    |
|   | 13S | il est malade il est plongé dans la mélancolie<br>(«Rabelais», 7-13) |

A coté des coordinations par *et* (voir aussi (1), (34) - (37), «A bout de souffle», «Peter Brook») nous trouvons des coordinations par *ou* dans «Le petit lynx», par *d'ailleurs* (28) et par *mais* (31) dans les annexes 1 et 2;

- 2) une deuxième manière de venir attacher son tour au précédent est de construire une subordonnée – dans l'exemple (2) une participiale:

- |   |       |  |
|---|-------|--|
|   | (2)   |  |
|   | 1Cons | [...] (lit) vous voudrez donc bien vous<br>conformer à la législation ce pli recommandé<br>est fait pour faire valoir mes droits [ ] parce<br>qu'il vous menaçait + heu: |
|   | 2Dame | [bon] heu (vite) ouais de partir mais alors<br>voilà   |
|   | 3Cons | verbalement il vous menaçait + non +   |
|   | 4Dame | ben oui + (vite) parce que j'ai jamais [rien<br>reçu   |
|   | 5Cons | [mais  |
|   | 6Dame | bon alors en plus + je lui ai envoyé un<br>chèque dans le pli  |
| → | 7Cons | correspondant au loyer donc il vous l'a pas<br>encaissé  |
|   | 8Dame | il l'a pas encaissé le chèque<br>(Corpus «La dame de Caluire»)   |

A côté de l'exemple (2) nous trouvons dans les annexes 1 et 2 d'autres types de subordonnées introduites par *quand* (2), *comment* (10), *parce que* (29) et (30), *tandis que* (32) et (33:2), *en tant que* (8); subordonnées gérondive en (20) et relatives de (21) à (25);

- 3) le second tour de parole peut être attaché au premier par parataxe, ainsi que le met en évidence (3), (voir aussi (18), (33:1) de l'annexe 1):

- |  |     |  |
|--|-----|--|
|  | (3) |  |
|  | 1S  | non mais par chez moi avant mon accident<br>ou même on dit ouais les handicapés c'est un<br>monde à part |



8FH

on ne peut pas être très gâtée ça avec les relations avec les intellectuels de gauche

Corpus MOESCHLER

On voit donc que les modes d'attachement sont nombreux. Dans le chapitre 5, nous avons montré que c'est le fait de servir d'appui pour la formulation d'une suite qui instituait le premier énoncé en tour de parole.

Par un raisonnement parallèle, le second énoncé doit être considéré comme un tour de parole: il est le plus souvent répété ou reformulé, d'une manière ou d'une autre intégré par le premier locuteur dans le troisième tour de parole.

En conséquence, on voit qu'un adjectif comme *très engagé*, qu'un nom comme *la méthode* peuvent former à eux seuls un tour de parole: s'il en était besoin, cela montrerait l'insuffisance de la dénomination de phrase pour parler d'un tour de parole. Il faudra donc tenter de définir syntaxiquement une unité qui puisse être à la base d'un tour de parole.

#### Coconstruction de tours de parole

Comme cela a déjà été dit à plusieurs reprises, pour qu'il y ait attachement d'un second tour de parole, il faut que le premier tour de parole présente une forme d'indépendance syntaxique avec sa suite. Ceci distingue la coénonciation par attachement de celle en réparation. Dans les cas de coénonciation en réparation, on ne peut concevoir le tour de parole à réparer et le tour de parole en réparation comme indépendants. En effet, dans un exemple comme (7): les tours de A. en 1 et en 3 ne sont pas indépendants syntaxiquement des tours de B. en 2 et en 4:

- (7)
- |      |  |
|------|--|
| 1A   | quand par exemple le le mec il est bien sapé et quand il achète des trucs voilà quand on le regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à-dire euh .. quand on le voit comme ça euh on a vraiment envie de le .. racketter quoi c'est-à-dire euh |
| → 2B | lui voler ses affaires parce que nous on veut les mêmes  |
| 3A   | oui mais franchement quand je vois des petits gars ça me fait pitié mais je suis obligé je sais pas pourquoi je suis obligé quand je vois  |

→ 4B  
5A

mes copains en train de dépouiller et moi si  
je fais rien ils vont me traiter de euh:  
lâche  
t'es un lâche un bouffon vous voyez ce que  
je veux dire [...]

(«Le racket», 1-5)

Il nous semble judicieux de considérer qu'il y a dans des exemples de ce genre *coconstruction de tours de parole*: il y a tour de parole parce qu'il y a alternance des locuteurs. Il y a coconstruction parce que les deux tours de parole ne sont pas indépendants en eux-mêmes: ni 1A ni 3A ne sont indépendants de leur suite respective.

Cette proposition permet de maintenir une définition ethnométhodologique du tour de parole, comme parole bornée à droite et à gauche par la parole d'un (d'autres) locuteur(s) et corollairement une définition de la place transitionnelle comme d'un lieu identifié comme permettant d'inscrire un nouveau tour de parole. Elle décrit par le terme de *coconstruction* la dépendance syntaxique qui existe entre ces différents tours de parole.

Cette notion de coconstruction de tours de parole doit s'appuyer sur une syntaxe, puisqu'elle sous-tend que les locuteurs se livrent «en direct» à une analyse syntaxique de ce qu'ils sont en train de dire pour pouvoir reprendre la construction «au vol».

### *Définitions frontalière et dynamique de la place transitionnelle*

En analyse conversationnelle, on lie traditionnellement indépendance syntaxique et place transitionnelle: on s'appuie pour ce faire sur des remarques du genre de celle de SACKS, SCHEGLOFF & JEFFERSON (1974:702-703): «There are various unit-types with which a speaker may set out to construct a turn. Unit-types for English include sentential, clausal, phrasal, and lexical constructions».

En d'autres mots, une place transitionnelle est définie comme un lieu aménagé, créé par la complétude syntaxique d'un constituant. A notre sens, pour que cette définition soit opératoire, il faudrait définir la place transitionnelle en s'inspirant des propositions d'AUER (1993) pour la définition de la complétude syntaxique: une place transitionnelle émerge dans un tour de parole à chaque lieu où la structure syntaxique en cours est *potentiellement indépendante* de ce qui suit. Nous désignerons cette définition par le terme de *définition frontalière de la place transitionnelle*. Mais des exemples tels que (7) montrent

qu'il faudrait imaginer d'autres critères définitoires que celui de la frontière pour la place transitionnelle. En effet, une approche réaliste nous amène à considérer qu'il y a bien là des places transitionnelles, puisque les deux fois B. prend le tour de parole: il se trouve que l'occurrence de ces places transitionnelles n'est pas descriptible en termes de frontières syntaxiques de constituant.

Ce qui apparaît au premier abord comme paradoxal est le fait que c'est précisément le caractère incomplet, seulement ébauché de la structure syntaxique qui permet son achèvement par un autre locuteur. Cette propriété est mentionnée par GÜLICH (1986:168). Mais pour cette dernière, il n'y a pas, dans ce cas, de place transitionnelle et donc, logiquement, l'achèvement par le locuteur natif ne constitue pas un tour de parole en soi: pour elle, l'organisation interactive de ces séquences constituées d'un énoncé inachevé et de son achèvement «permet une coconstruction [...] de la phrase de la locutrice non native tout en évitant un changement du tour de parole».

Il nous semble plus judicieux de mettre en évidence un autre trait définitoire de la place transitionnelle: elle apparaît également quand la structure syntaxique en cours est interrompue mais que sa lisibilité, sa prévisibilité est telle que son achèvement peut être réalisé par un autre locuteur. Dans cette conception, achever la construction syntaxique d'un locuteur est une manière pour un autre locuteur de prendre le tour de parole. La place transitionnelle définie ainsi n'est pas prévisible syntaxiquement parlant, mais elle peut l'être conversationnellement: elle peut être annoncée par des pauses, des hésitations. Nous appellerons *définition dynamique de la place transitionnelle*, cette définition parce qu'il y a en quelque sorte construction interactive d'une place transitionnelle dans le cours d'un tour de parole.

Les places transitionnelles qui relèvent de cette définition dynamique ne s'appuient pas sur des frontières de constituants syntaxiques, mais peuvent néanmoins se concevoir syntaxiquement. En effet, définie ainsi, la place transitionnelle sous-tend une description de l'enchaînement entre tours de parole comme relevant d'unités implicatives: la nature de la dernière unité du tour de parole impliquant la première unité du tour suivant. De tels modèles syntaxiques sont considérés comme rudimentaires par CHOMSKY en comparaison avec la puissance explicative d'une grammaire générative. Dans une perspective de grammaire d'encodage cependant, une syntaxe du tour de parole et de l'enchaînement entre tours pourrait relever d'une

grammaire à états finis (RUWET, 1967), c'est-à-dire d'une grammaire qui caractériserait les tours de parole comme une suite de différentes positions susceptibles d'être réalisées linguistiquement par différentes catégories. Dans l'exemple (7) la position suivant *moi si je fais rien ils vont me traiter de euh.*, pourrait être définie comme l'ensemble de tout ce qui pourrait en français apparaître à cet endroit: notamment, la classe des noms-injures, *imbécile*, *idiot*, etc. Ceci peut déboucher sur une mesure de la probabilité relative d'un segment après un autre segment (DUBOIS 1965). Ainsi le degré de prévisibilité d'un syntagme nominal après un déterminant est par exemple extrêmement haut:

	(8)	
	11	elle a dit que j'ai des ..
→	2A	gros nénéés
		(Corpus JEANNERET)

Dans cet exemple, la locutrice I. (qui est une très jeune adolescente) hésite à rapporter ce qui lui a été dit probablement à cause du caractère familier de la dénomination *nénéé* et du tabou social lié à l'évocation des parties du corps associées à la sexualité. Le fait que la locutrice I. s'interrompte trouve dans ce cas des explications qui tiennent aux règles sociales. La place transitionnelle ainsi créée est dynamique parce qu'elle survient «en direct». La locutrice A. va s'appuyer sur l'occurrence du déterminant *des* pour réitérer «l'injure» avec son intonation typique (détachement des syllabes les unes par rapport aux autres). Il y a donc ici une exploitation de la syntaxe à des fins interactionnelles.

L'exemple suivant met en évidence le même type de place transitionnelle, après un déterminant. Dans ce cas, le locuteur B. en 2 répète le déterminant avant de poursuivre: *les* semble fonctionner un peu comme un pivot entre les deux tours de parole.

	(9)	
	1A	on faisait venir les
→	2B	les copains les copines
	3A	tous les gamins les gamines du quartier tous
		les bons copains
		(Corpus GARS)

Dans l'exemple (10),

(10)		
	1A	on n'aura plus besoin de demander à quel-
		qu'un parce que
→	2B	tu y seras déjà allé

(Corpus GARS)

c'est après le subordonnant *parce que* que le locuteur B. saisit l'opportunité de prendre le tour de parole. Le passage de l'un à l'autre locuteur s'effectue apparemment sans hésitation, mais comme les conditions exactes de transcription de l'exemple (10) nous sont inconnues, nous ne pouvons pas écarter l'hypothèse d'une éventuelle hésitation ou d'un allongement tel que nous le voyons dans l'exemple (11):

(11)		
	168M.	peut-être que ça vous rendrait heureux mais:
→	169V.	pas le chat

(«Le petit lynx», 168-169)

Le même genre de passage que dans l'exemple (10) s'opère ici mais cette fois après une conjonction de coordination. Dans ce cas, il y a un allongement du *mais* qui donne un peu de temps à V. pour se lancer. Dans l'exemple (12) il y a hésitation et pause en 96 avant la construction d'une suite en 97:

(12)		
	94NN	mais ils disent euh . sans sans savoir euh
		très bien ce que c'est que c'est très difficile
		pour eux
	95N	oui oui
→	96NN	pourtant euh ..
→	97N	ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus
		difficile ..
	98NN	pour des Français [ ]
	99N	[absolument]
	100NN	que le français [pour les Polonais (rires)]
	101N	[pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a abso-
		lument aucune raison (rires)]

(«Anna», 94-101)

Dans l'exemple suivant le locuteur B. met à profit la frontière énonciative pour effectuer la transition:

	(13)	
	1A	des fois qu'un garçon venait me chercher pour danser je disais
→	2B	non merci au revoir

(Corpus GARS)

D'une manière ou d'une autre l'ensemble des exemples qui présentent ces places transitionnelles à définition dynamique (voir aussi (15), (19), (26), (33), (44) de l'annexe 1) montre des locuteurs venant contribuer à la formulation de la séquence conversationnelle en inscrivant leur tour de parole à un moment où il y a *à la fois* inachèvement et possibilité d'achèvement. Il est clair que les indices utilisés par les locuteurs pour achever la construction syntaxique ébauchée par le locuteur précédent ne sont pas uniquement syntaxiques (ils tiennent aussi au caractère de réparation de l'achèvement), il n'en reste pas moins que les locuteurs emploient pour organiser l'alternance de leurs tours de parole une analyse syntaxique en temps réel de leurs productions langagières.

Par ailleurs, ces constructions en plusieurs temps créent des unités syntaxiques intermédiaires: elles ne sont unités que provisoirement pour servir d'amorce à une autre unité: par exemple, le déterminant *des* de (8). Dans certains cas, elles apparaissent deux fois: à la fin du premier tour de parole, au début du second. Il s'agit des cas de reprise dans lesquels l'unité sert de pivot pour l'articulation de deux tours de parole, comme dans l'exemple (9). La gestion conversationnelle des interlocuteurs permet à ces unités intermédiaires d'être intégrées en une unité et d'être interprétées, de faire sens.

L'observateur, de son côté, peut se livrer à une analyse syntaxique globale de la séquence et identifier ces unités syntaxiques qui «débordent» le tour de parole, comme la construction de la structure comparative de l'exemple (12): *pourtant euh .. ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile .. pour des Français [absolument] que le français [pour les Polonais (rires)]*. C'est d'ailleurs ainsi que procède BLANCHE-BENVENISTE (1991:35) dans son système de transcription: «La solution que nous avons choisie consiste à négliger le changement de locuteurs. Nous faisons le pari que, avec ou sans perturbation apportée par le groupe des locuteurs, la production reste grammaticalement cohérente, à condition d'y reconnaître les effets de liste paradigmatique et les allées et venues sur l'axe syntagmatique».

Mais pour analyser ces constructions, on aura besoin d'une unité d'analyse qui rende compte *à la fois* des aspects syntaxiques et

conversationnels: si la syntaxe est ressource interactionnelle et que l'interaction fournit des schèmes syntaxiques, nous sommes en face d'un mécanisme où il y a intégration de la syntaxe et de la conversation. Pour décrire ce mécanisme, nous avons besoin d'une unité qui ait été définie syntaxiquement et pragmatiquement. C'est pourquoi nous allons nous tourner vers la *clause*.

## Unités d'analyse

### La clause

BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN (1989) définissent une unité formelle, la *clause*. Correspondant à la phrase qu'ils considèrent comme une unité graphique dépourvue de propriétés formelles, la clause a pour fonction d'accomplir un acte énonciatif, c'est-à-dire «une conduite à la fois verbale et mimo-gestuelle apte à opérer des transformations dans la mémoire discursive» (113).

En conséquence une clause est une unité virtuelle de comportement, un rôle langagier élémentaire. De cette définition de la clause découlent deux propriétés:

- 1) toute clause incorpore des traits prosodiques, c'est-à-dire qu'elle peut être décrite comme une unité complexe comprenant une séquence de signes et une unité de contour intonatif et
- 2) un geste peut être substitué à une clause.

BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN montrent qu'un des critères explicites de délimitation de la clause est qu'elle forme dans le discours un flot de liage des anaphoriques<sup>2</sup>. Il y a deux types d'anaphoriques, les anaphoriques à forme liée et les anaphoriques à forme de rappel. Les premiers doivent se trouver dans la même clause que leur contrôleur. L'information fournie est simplement que l'anaphorique et son contrôleur (ou antécédent) sont co-instanciés, qu'ils relèvent de l'opération de liage: il n'est pas obligatoire qu'ils soient référentiellement déterminés. Pour les seconds, les anaphoriques de rappel, le contrôleur ne doit pas être dans la même clause. En outre le

<sup>2</sup> Rappelons que par le terme d'*anaphorique* on désigne des constituants dont le signifié est une variable qui demande à être instanciée en discours pour prendre une valeur de désignation. L'instanciation en discours permet la mise en identité de la variable avec un contenu référentiel manifesté par ailleurs: son contrôleur.

contrôleur est dans ce cas-là une information. Il se peut que cette information ait été formulée dans la clause précédente, mais il peut aussi arriver qu'il s'agisse d'une information implicite. C'est ainsi qu'il faut distinguer entre l'information support pour l'instanciation de l'anaphorique et sa source discursive éventuelle (qui ne peut donc jamais être antécédent). La relation entre la variable et l'information support est dans ce cas de présupposition et BERRENDONNER (1990) l'appelle *pointage*.

La clause a en outre la propriété fondamentale d'être d'une part l'unité maximale de la syntaxe reposant sur la notion de distribution (ce que BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN appellent *la syntaxe de rection*) et d'autre part l'unité minimale reposant sur la notion de condition(s) d'appropriété (ce que BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN appellent *la syntaxe de présupposition*).

Ainsi on pourra tenter d'articuler clause et tour de parole de deux manières: du point de vue du rapport entre condition d'appropriété entre clauses et implicativité séquentielle (ou pertinence conditionnelle) entre tours de parole d'une part et d'autre part, à travers l'exploitation conversationnelle des relations syntaxiques de détermination réciproque intra-clause. Dans ce sens on pourra s'interroger sur les rapports entre implicativité syntaxique (de type rectionnel) et implicativité séquentielle (de type conversationnel).

### *Clause et tour de parole*

Dans une tentative d'intégrer une conception du sens comme constitutivement construit dans l'interaction et une pragmatique énonciative avec, surtout, ses hypothèses sur une sémantique attachée à une syntagmatique, il est logique d'en venir à réfléchir aux différents modes d'articulation des unités *clause* et *tour de parole*.

Nous venons de voir qu'il y a deux manières de concevoir l'articulation entre clause et tour de parole:

- 1) à travers les relations entre *pointage* d'une clause par rapport à une autre et pertinence conditionnelle d'un tour par rapport à celui qui le suit;
- 2) à travers l'exploitation du fonctionnement rectionnel intra-clause comme ressource conversationnelle pour l'alternance des locuteurs.

Ces deux unités, clause et tour de parole, fonctionnent dans des modèles très différents l'un de l'autre qui, eux-mêmes, renvoient à des théories différentes, comme nous l'avons vu au chapitre 1. On peut alors se demander pourquoi, après avoir choisi de différencier de la manière la plus rigoureuse possible l'acte de langage du tour de parole, ce qui nous conduit à mener successivement une approche discursive et une approche conversationnelle, nous avons choisi de tenter une articulation entre le modèle esquissé chez BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN (1989), BERRENDONNER (1990) et (1993) et l'analyse conversationnelle. Il y a d'abord le fait que la clause est pensée *en soi* comme une unité à deux versants, l'un syntaxique et l'autre pragmatique, alors que l'acte de langage a été conçu d'abord que d'un point de vue pragmatique et que les correspondances cherchées avec la syntaxe ne sont venues qu'après coup. Pour nous qui cherchons à faire de la syntaxe du tour de parole, il est intéressant d'utiliser les réflexions syntaxiques menées sur la clause. Il y a ensuite des parallèles entre le versant pragmatique de la clause et le tour de parole: l'idée d'intégrer des paramètres paralinguistiques à la définition de la clause, d'attribuer à la clause un contour intonatif, l'idée de la considérer comme une «conduite», enfin – et surtout – l'idée qu'une clause représente un apport d'information qui va modifier le contexte. SCHEGLOFF (1972) a montré que les locuteurs analysent le contexte et utilisent le produit de leur analyse de ce contexte pour coconstruire leur discours: il a ainsi attaché la construction du contexte à la construction du tour de parole d'une manière qui paraît parallèle à la manière dont la clause est attachée à la modification de la mémoire discursive.

Dans ce qui suit, nous examinerons les rapports entre la clause et le tour de parole en deux temps: nous commencerons par les cas de coénonciation par attachement puis nous en viendrons aux cas de coénonciation en réparation.

### *Coénonciation par attachement et clause*

La question qui se pose est la suivante: dans les coénonciations par attachement, la frontière entre tours de parole correspond-elle à une frontière entre clauses? Une réponse affirmative obligerait à ce que l'ensemble des compléments réactionnels se rassemblent dans un seul tour de parole. Un exemple comme (14) montre que ce n'est pas le cas:

- (14)  
 1A                    donc je sais à peu près comment il faut être  
                          vis-à-vis de telle ou telle personne donc euh  
 → 2B                je comprends  
                          la méthode  
(Corpus GARS)

*la méthode* est bien régi par le verbe *comprendre* et se trouve néanmoins dans un tour de parole différent.

Pourtant, on pourrait analyser 2B comme une clause en observant que le verbe *comprendre* peut exister en construction absolue. Le syntagme nominal *la méthode* n'est donc pas obligatoirement régi par le verbe *comprendre*, il peut correspondre à une nouvelle clause, BLANCHE-BENVENISTE (1997) le considérerait comme un *complément différé*. Notons quand même que ce type de raisonnement est dépendant du fait que la suite *je comprends la méthode* est formulée par deux locuteurs différents. La construction interactionnelle de ce segment en modifie donc l'analyse syntaxique.

L'exemple (15) permet de faire le même type d'observations:

- (15)  
 1JA                    une fois Jospin élu que doit faire l'état il doit  
                          augmenter le SMIC +  
 → 2JB                et le salaire des fonctionnaires +  
                          3HP                la question ne se pose pas ainsi  
(Corpus JEANNERET: journal télévisé de  
 France 2)

La coordination *et le salaire des fonctionnaires* semble être régie par le verbe *augmenter*. A ce moment, nous aurions une clause *il doit augmenter le SMIC et le salaire du fonctionnaire* qui serait construite à deux.

Ici encore, nous pouvons «sauver» l'analyse du tour de parole en un nombre fini de clauses en considérant *et le salaire des fonctionnaires* comme une nouvelle clause soulevant un nouveau problème, celui du salaire des fonctionnaires. Ici encore, cette interprétation est rendue vraisemblable par la construction interactionnelle de la coordination.

Dans l'exemple (16) à nouveau,



	(17)	
	1C	est-ce que vous vendez des petits rasoirs euh
→	2V	qui se jettent
		(Corpus FONTANEY)

Traditionnellement, les relatives relèvent de deux interprétations différentes (voir KLEIBER, 1981 et 1987): elles peuvent être restrictives (ou déterminatives) ou appositives (ou explicatives, ou encore descriptives). Cette distinction a servi d'argument dans nombre de réflexions sur les unités minimales constitutives de l'énoncé (voir MILNER, 1973; JACKENDOFF, 1977; RUBATTEL, 1985, entre autres) et notamment sur celle de clause. En effet, les relatives restrictives forment une seule clause avec leur antécédent tandis que les appositives sont dans une clause différente de celle de leur contrôleur.

Or, si l'interprétation restrictive est possible pour la structure *est-ce que vous vendez des petits rasoirs qui se jettent*, le fait que cette relative soit coénoncée nous fait interpréter la relative de (17) comme une appositive et en conséquence nous fait considérer les deux tours de parole 1C et 2V comme deux clauses. En effet la relative vient s'attacher en 2 après une hésitation qui ménage la possibilité de l'alternance des locuteurs. On peut donc considérer la dénomination *petits rasoirs* comme suffisante pour désigner le référent. A ce moment-là la relative peut être une manière pour V. de manifester qu'il a identifié l'objet de la demande, elle pourrait se reformuler par *qui, par ailleurs et comment chacun le sait, se jettent*. En termes d'analyse en clauses, chaque tour de parole correspond donc à une clause et le rapport en eux relève de la présupposition: le tour *est-ce que vous vendez des petits rasoirs* est la source de l'information support. L'objet de l'interrogation une fois engrangée dans la mémoire discursive, on peut préciser les caractéristiques de l'objet demandé.

#### *Clause et attachement*

Dans le chapitre 5, nous avons montré comment, dans la coénonciation par attachement, pour enchaîner par un nouveau tour de parole sur un tour de parole précédent, le locuteur prend ce tour pour thème: l'opération effectuée par l'enchaînement relève du point de vue conversationnel d'une procédure de traitement du tour précédent. L'analyse faite ci-dessus, nous amène à faire l'hypothèse qu'il y a, dans ces cas-là, rapport de présupposition entre clauses. L'opération de traitement d'un tour de parole qui se manifeste en un second qui

en est la suite doit se concevoir comme un pointage: dans ce cas, la successivité des tours de parole relève du rapport entre deux informations. Dans un exemple comme (18):

(18)	5BP	André Chamson parce que he . tous les spectateurs ne savent pas donc c'était un écrivain
	→ 6FH	très engagé
	7BP	très engagé à gauche on dit un intellectuel de gauche et
		(Corpus MOESCHLER)

en se focalisant sur les constituants frontières de la coénonciation, on considérera donc que *donc c'était un écrivain* (fin du tour 5BP) et *très engagé* (6FH) forment deux clauses différentes. La relation entre le syntagme nominal *un écrivain* et l'adjectif épithète *très engagé* n'est pas réductible à une simple consécution micro-syntaxique. Il y a une épaisseur provoquée par l'exploitation conversationnelle que fait FH. en 6 d'une propriété de l'adjectif épithète de pouvoir se brancher sur le nom.

Ici encore c'est le couplage avec une analyse conversationnelle qui permet de voir deux clauses dans cette suite syntagme nominal + adjectif épithète.

Un exemple comme (19):

(19)	1P	ils avaient comme clients tous les rois du coin
	→ 2C	tous les rois du coin et quelques princes italiens
		(Corpus JEANNERET: Émission Caractères)

nous offre une variante – que l'on pourrait dé nommer *analytique* – du processus de traitement. Ici le locuteur C. indique en le répétant le segment qu'il traite pour le prolonger.

Ces exemples mettent en évidence le fait qu'il peut y avoir des exploitations conversationnelles des ressources offertes par la syntaxe. Dans une perspective monologale et monologique les exemples (14) à (19) pourraient relever d'une syntaxe de rection. C'est une vision semblable des rapports entre syntaxe et interaction que préconise COSTE (1986:135):

La troisième [perspective], plus interactionnelle, portera sur l'articulation entre l'organisation de l'échange et des tours de parole d'une part, l'exploitation des

contraintes et ouvertures du système linguistique d'autre part. Le nœud ici sera l'usage éventuellement commun que différents locuteurs font des fonctionnalités grammaticales pour moduler de façon hic et nunc optimale et, si possible, mettre en scène à leur avantage des ruptures et reprises qui leur permettent d'accommoder leur production discursive (pour eux-mêmes mais aussi pour leurs interlocuteurs).

En conclusion dans les coénonciations par attachement, la procédure de traitement dans l'enchaînement permet d'analyser les tours de parole en un nombre fini de clauses.

### Coénonciation par ajout parenthétique

Mais il y a des cas où le traitement d'un tour de parole par un second, l'attachement, survient alors même que la construction syntaxique ébauchée n'est pas achevée. Il n'y a alors pas attachement au sens défini dans le chapitre 5 puisque le tour source n'est pas potentiellement indépendant de sa suite, mais il y a néanmoins un phénomène de traitement du même ordre que celui observé avec l'exemple (18):

(20)		2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
	1C	j'ai observé que tous les politologues
		↓ 2 2
→	2J	distingués
		2 2 2 1
	3C	se sont trompés

(Corpus JEANNERET:  
Journal télévisé de France 2)

Tant la segmentation interactionnelle que des informations intonatives pourraient nous faire considérer qu'il y a ici trois clauses. En effet le tour 2J a le contour intonatif d'une incise parenthétique. La structure: syntagme nominal *tous les politologues* et adjectif: *distingués* relève donc d'une relation inter-clauses, l'adjectif ne s'interprète pas comme *inhérent* mais comme *circonstanciel*, ainsi que le décrit MORIER (1961). Dans ce cas, comme pour l'exemple (18), l'adjectif est l'image d'une circonstance extrinsèque, extérieure à l'objet. Mais ici, la clause 2J vient s'insérer dans la clause formée par *j'ai observé que tous les politologues se sont trompés* et non pas comme dans l'exemple (18) simplement se brancher sur un syntagme nominal. Nous avons donc un locuteur (J.) qui vient apporter de l'information avec un contour particulier: il ne rompt que provisoirement la continuité du discours du locuteur C. En ce sens et dans ce cas-là, il y a un

locuteur principal et un second qui vient juste insérer une précision. Nous allons considérer qu'il s'agit d'un troisième cas de coénonciation: à côté de la coénonciation par attachement et en réparation, nous avons là une *coénonciation par ajout parenthétique*.

Du point de vue procédural, il y a de la part des locuteurs J. et C. exploitation d'une propriété syntaxique du français qui permet la postposition épithétique: le premier pour placer l'adjectif, le second pour entamer sans hésiter un syntagme verbal. Un tour de parole comme celui de C. en 1 projette des formes différentes de sa suite: l'une d'elle est actualisée par les locuteurs J. et C. en 2 et 3.

En dernière analyse nous aurons là une clause discontinue formée par les tours de C. (1C+3C) dans laquelle viendrait s'inscrire une seconde clause: 2J.

Nous avons vu dans le chapitre 4 qu'un contour intonatif ne pouvait *en tant que tel* être lié à la coénonciation: ici, comme dans l'exemple (21), c'est bien *à la fois* des propriétés syntaxiques (la co-construction), des propriétés conversationnelles (l'alternance) et des propriétés intonatives (le contour parenthétique) qui nous signalent une coénonciation par ajout parenthétique.

	(21)	
	167A.	2 3 4 2 mais justement
	168M.	2 2 2 2 2 2 3 2 peut-être que ça vous rendrait heureux mais:
→	169V.	↓2 2 pas le chat
	170M.	2=> il sera pas heureux lui
		(«Le petit lynx», 167-170)

Nous analyserons les tours de M. en 168 et 170: *peut-être que ça vous rendrait heureux mais: il sera pas heureux lui* comme formant deux clauses, et c'est au sein de la deuxième clause que vient s'insérer une troisième clause: *pas le chat*. D'un point de vue syntaxique, nous avons là une analyse très semblable à celle de (20). Néanmoins la particularité de cet exemple par rapport au précédent tient au rôle différent que joue ici l'interaction: V. met à profit un allongement sur le *mais* pour inscrire son tour parenthétique. Dans (20), la syntaxe jouait un rôle fondamental: c'est la postposition épithétique qui était exploitée pour la prise de tour. Ici, ce sont les processus conversationnels qui permettent à V. de profiter d'un «trou» pour se lancer. Mais l'analyse

syntactique reste importante: V. produit un tour qui est une suite possible du tour de M.

Une autre propriété des coénonciations par ajout parenthétique semble être qu'elles ne sont jamais ratifiées: elles ne sont pas traitées – au sens technique de GÜLICH & KOTSCHI (1995) – par les autres participants. Nous avons hélas trop peu d'exemples de type de coénonciation pour pouvoir mieux le caractériser et mener plus avant cette réflexion.

### *Coénonciation en réparation et clause*

Si nous abordons maintenant la coénonciation en réparation, nous constatons rapidement que la frontière du tour de parole ne peut dans ce cas correspondre à une frontière entre clauses: le terme même de *coconstruction* rendait compte de la segmentation intra-clause réalisée dans ce type de tour de parole. Au début de ce chapitre, nous avons montré que la construction dynamique de la place transitionnelle donnait naissance à des unités syntaxiques intermédiaires qui en dernier ressort étaient intégrées dans des unités plus grandes. Il paraît impossible de donner une caractérisation syntaxique de ces unités intermédiaires pour elles-mêmes.

Ainsi dans l'exemple (22):

(22)		
	IH	je sais pas je dirais même que . si à Lyon 2 . surtout dans les: M: . . dans les UER de psy- chologie sociologie et des trucs comme ça . je pense que: . un: un étudiant un professeur habillé d'une façon . à Lyon 3
	3HM	oui
	4H	ou à Lyon 1
	5HM	oui
	6H	euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais: quand même : euh être euh:
→	7HM	bizarrement ressenti +
	8H	voilà

(Corpus COSNIER & KERBRAT-  
ORECCHIONI)

le tour 6H ne présente pas une construction syntaxique en soi. Dans cet exemple, la coénonciation survient dans le cours de la formulation d'une clause, comme dans l'ensemble des coénonciations en réparation. Les places transitionnelles qui relèvent de la dynamique interac-

tive et qui surviennent dans des tours de parole s'exhibant souvent comme problématiques – voir dans cet exemple, les hésitations (*heu*), les pauses, la dénomination «en creux» *ne pas choquer*, qui trahissent l'embarras lexical, etc. – surgissent de fait toujours au sein d'une clause. Mais on aimerait pouvoir néanmoins décrire syntaxiquement l'enchaînement conversationnel réalisé par HM. en 7.

Nous admettrons que nous sommes avec ces coénonciations en réparation dans une syntaxe qui est d'un autre ordre que celle à l'œuvre dans les coénonciations par attachement. On peut observer là une sorte de syntaxe que SCHEGLOFF (1979) appelle une *super-syntaxe* qui conforme le tour de 2B. d'après le tour de 1A. Le même genre de raisonnement peut être fait avec tous les exemples de coénonciation en réparation.

### Une syntaxe de l'encodage

L'ensemble des observations faites sur la coénonciation en réparation nous impose de proposer une définition de la clause qui, d'une part, réunisse toutes les propriétés reconnues par BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN qui se sont révélées opérationnelles pour décrire la coénonciation par attachement, et, d'autre part, puisse rendre compte des problèmes rencontrés lors de l'encodage d'un tour de parole. Nous devons intégrer dans la définition de la clause une dimension dynamique: une clause devra pouvoir occasionnellement se projeter au-delà du tour de parole, c'est-à-dire être formulée conjointement par deux locuteurs. Les conditions contextuelles de l'effectuation de la clause doivent alors être claires: la clause doit projeter une forme possible de son achèvement. Dans l'exemple (7) que nous réécrivons ici:

	(7=23)	
	1A	quand par exemple le le mec il est bien sapé et quand il achète des trucs voilà quand on le regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à- dire euh .. quand on le voit comme ça euh on a vraiment envie de le .. racketter quoi c'est- à-dire euh
→	2B	lui voler ses affaires parce que nous on veut les mêmes
	3A	oui mais franchement quand je vois des petits gars ça me fait pitié

(«Le racket», 1A-3A)

la clause produite conjointement par A et B et qui a pour forme: *c'est-à-dire euh/llui voler ses affaires* est suffisamment ébauchée par A. au moment où il s'arrête (moment marqué par //) pour que B. puisse par sa contribution simplement «remplir» la structure projetée. C'est pourquoi, le terme de *gestalt syntaxique*, utilisé par AUER (1993) est particulièrement pertinent ici: il permet d'envisager une perspective dynamique d'encodage du tour de parole, comme le dit Auer (1993:3): «we are less interested here in syntactic structures as the potential output of some abstract grammatical system, but as communicatively and cognitively real events in time». AUER ne définit pas formellement le concept de *gestalt syntaxique*, nous l'utiliserons pour notre part comme un concept nous permettant d'articuler une analyse syntaxique faite *après coup* par le linguiste avec l'analyse faite *sur le moment* par le participant à la conversation qui coénonce: d'une part, la forme syntaxique des tours de parole en coénonciation dépend de la forme syntaxique de la construction complète  $\beta$ - d'où le terme de *gestalt* qui sous-tend que les propriétés des parties dépendent du tout – et d'autre part, le tout offre une structure suffisamment visible pour en même temps permettre et laisser se réaliser la segmentation interactionnelle. Dans cette conception, la syntaxe joue donc un rôle particulier: elle est une ressource à la disposition des interlocuteurs, ressource dont ils se servent localement, suivant l'état d'avancement du tour de parole qu'ils sont en train de produire et les problèmes de formulation – par exemple – qu'ils y rencontrent. Cette idée est compatible avec les observations de LEVELT (1989:463) sur le caractère sélectif de l'attention du locuteur dans le «self-monitoring»: «[...] monitoring is context-sensitive, i.e. contextual factors determine which aspects of speech will be given most scrutiny by the speaker». Dans les cas où il y a coénonciation en réparation, l'attention des interlocuteurs est centrée sur la formulation proprement dite (notamment à cause du caractère problématique de cette formulation): l'un des interlocuteurs exerce cette attention à travers des processus de compréhension, l'autre à travers des processus de production – et réciproquement au moment du changement de locuteur. Là encore, il est intéressant de noter qu'il existe des hypothèses psycholinguistiques qui valident ce parallélisme des activités de production et de compréhension, par exemple des travaux dont LEVELT (1989) se fait l'écho.

### Clause et réparation

Cette syntaxe de réparation concerne donc des constructions rectionnelles: l'alternance des locuteurs survient entre des unités qui relèvent d'une micro-syntaxe intra-clause. La clause reste dans ce cas une unité minimale en tant que gestalt: l'endroit exact où survient la segmentation interactionnelle au sein de la clause n'est pas véritablement pertinent, syntaxiquement parlant mais il l'est conversationnellement: il s'agit d'une hétéro-réparation (voir chapitre 5). D'un point de vue syntaxique, on dira que l'alternance des locuteurs survient au moment où la visibilité de la construction de la clause est suffisante, au moment où l'appréhension de la clause en tant que gestalt est possible. Dans la coénonciation en réparation, le tour de parole qui répare est construit de manière à s'adapter à la clause en cours. En revanche, dans la coénonciation par attachement, la clause source est analysée syntaxiquement pour servir d'appui à la formulation d'une nouvelle clause: on voit donc que la syntaxe fonctionne à deux niveaux différents dans la coénonciation: elle sert à la réparation en tant qu'elle organise des rapports de rection entre unités et elle sert à l'attachement en tant qu'elle fournit des points d'ancrage pour la formulation d'une nouvelle clause. En effet un participant à la conversation peut *utiliser* la construction syntaxique de la clause précédente: cette prise d'appui syntaxique pourra, par exemple, être une manière de prendre en compte l'information dont la clause est le support tout en l'amençant – et ce phénomène est patent dans l'appendicité.

L'ensemble des remarques ci-dessus nous amène à considérer que la syntaxe, au moment de l'alternance des locuteurs, peut jouer le rôle d'un *indice de contextualisation* (AUER, 1993).

### *La syntaxe comme indice de contextualisation pour la prise et la construction du tour de parole*

Cette proposition a un aspect paradoxal. En effet, les travaux de GUMPERZ tentent de penser le rapport entre la structure superficielle du message, c'est-à-dire sa forme, constituée par les informations de type phonologique, syntaxique, etc., d'une part, la structure de la conversation, telle qu'elle est décrite par les ethnométhodologues, d'autre part, et enfin, l'interprétation du message à laquelle se livrent les interlocuteurs en fonction de leurs présupposés socioculturels. Pour ce faire, GUMPERZ (1982) définit la *contextualisation* comme

une opération à laquelle se livrent les participants et à travers laquelle certains aspects du contexte deviennent pertinents pour l'interprétation. AUER (1992:4) définit le terme de la manière suivante:

In most general terms, contextualization therefore comprises all activities by participants which make relevant, maintain, revise, cancel... any aspect of context which, in turn, is responsible for the interpretation of an utterance in its particular locus of occurrence.

Le concept de contextualisation permet ainsi à GUMPERZ de rendre compte du fait qu'un message ayant la même forme, c'est-à-dire un même tour de parole, va être interprété de manière tout à fait différente en fonction de la conversation au sein de laquelle il intervient et des horizons culturels des interlocuteurs. Un indice de contextualisation est donc un trait de surface, par exemple une interruption, l'apparition d'un mot, etc., qui est investi d'une fonction signifiante qui n'est pas celle qu'il aurait hors contexte ou dans un autre contexte.

Il peut donc sembler paradoxal de donner aux informations de type syntaxique un statut d'indices: elles semblent être la base à partir de laquelle peuvent s'élaborer des indices de contextualisation. Mais en plus d'assurer la base constitutive du message, nous ferons l'hypothèse que la syntaxe fournit des informations qui deviennent pertinentes localement au moment où se mettent en action des procédures de verbalisation et de traitement. Dans le cas où la formulation d'un tour de parole s'interrompt à un moment donné, la forme syntaxique qu'il ébauche va être traitée par l'interlocuteur comme l'un des traits qui lui permettent de poursuivre et d'achever le discours de l'autre.

La syntaxe offre ici un format qui permet à l'interlocuteur d'accéder à des indications sur ce qui devrait suivre. Certaines constructions syntaxiques sont assez apparentes et explicites pour pouvoir être appréhendées dans leur totalité avant même qu'elles ne soient parvenues à leur terme. Les unités de construction syntaxique telle que la clause doivent pouvoir être identifiées non comme unités achevées mais comme programmes d'énonciation: nous retrouverions donc avec la clause, l'idée, que BERRENDONNER (1993) défendait à propos de la période, de programme praxéologique. L'intérêt de considérer la syntaxe comme un indice de contextualisation dans ces situations de coénonciation est que la signification d'un indice de contextualisation est toujours singulière, elle dépend de la constellation d'indices dans laquelle il s'inscrit: cela signifie que l'importance de tel ou tel trait syntaxique sera toujours appréciée

localement et sera différente d'un exemple de coénonciation à l'autre.

*Gestalt syntaxique et indice de contextualisation: quelques exemples*

Ainsi, le fait de considérer certaines informations syntaxiques comme des indices de contextualisation est lié à l'appréhension de la construction syntaxique en cours.

Si nous prenons un exemple comme (24):

(24)		
	1 Journaliste	Mais vous par exemple quand vous n'avez pas le moral parce qu'il pleut si vous n'avez pas le moral quand il pleut euh surtout un six mai euh qu'est-ce que vous faites
	2A	eh bien on lit on répond au téléphone on fait son courrier
→	3Journaliste	on mange du chocolat
	4A	oui voilà du chocolat
	5Journaliste	merci professeur
	6A	je vous en prie

(Corpus GUIMBRETÈRE)

La construction syntaxique apparaissant en 2A: *eh bien on lit on répond au téléphone on fait son courrier* se présente comme une énumération. Ce type de construction sous-tend – comme l'a décrit BLANCHE-BENVENISTE (1991) – une structure de liste: potentiellement cette structure est infinie, un nouveau terme pourrait toujours être ajouté et venir s'inscrire dans la liste. C'est pourquoi il est avantageux de concevoir cette structure comme une gestalt: cela permet de la caractériser sans devoir établir le nombre de termes de la liste. En effet, dans la conception gestaltique, seul compte le contour de la construction dans sa globalité. Dans le cas de l'exemple (24), si l'on conçoit la perception de la construction en temps réel, on peut faire l'hypothèse que la structure de liste commence à devenir prévisible après l'énonciation de la première clause: *on lit*. On est là au seuil de prévisibilité, dans l'émergence d'une gestalt. La prévisibilité de cette gestalt augmente au fur et à mesure que s'énonce le tour de A. en 2 et à la fin du tour, elle est maximale. A noter que ce type de gestalt est, à chaque nouveau terme, potentiellement complète. Il s'agit là d'un trait définitoire de la structure de liste: elle peut s'arrêter après le premier terme ou se poursuivre sans fin.

Si l'on se penche maintenant sur les opérations de contextualisation auxquelles se livrent les participants à cette conversation, on peut faire l'hypothèse que les éléments suivants vont être pertinents: le tour de parole de A. en 2 est le deuxième terme d'une paire adjacente. Le premier terme de la paire est adressé à A.: *vous, par exemple ... qu'est-ce que vous faites*. Mais A. répond non pas en tant qu'individu déterminé mais en tant qu'être humain qui n'a rien de singulier: par *on*. De plus, les activités qu'il s'attribue, lire, répondre au téléphone, faire son courrier sont celles de monsieur tout le monde. Ce premier indice de contextualisation va venir se combiner avec un second indice de contextualisation: les informations syntaxiques apportées par la construction de la première clause. Après chaque clause, le tour de A. est potentiellement complet en tant qu'il est indépendant de ce qui le suit. Pour coénoncer, la journaliste en 3 s'appuie ainsi sur les informations contextuelles que nous venons de mettre en évidence et elle peut prendre le tour de parole et en même temps poursuivre à la fois d'un point de vue syntaxique et sémantico-pragmatique par *on mange du chocolat* qui à la fois s'intègre dans la gestalt, s'énonce avec une certaine indétermination et décrit une activité assez commune chez les êtres humains: manger du chocolat.

Ce concept de gestalt trouve donc sa pertinence tant au niveau intra-clause qu'au niveau inter-clause: dans un exemple comme (24), c'est une période qui se construit par projection d'une structure de liste à partir d'une clause. En revanche, dans l'exemple (22) le tour de H. en 6 est problématique. Il s'exhibe comme tel à travers l'occurrence d'*expressions de mise au point* (editing expressions, HOCKETT cité par LEVELT, 1989), telles que les nombreux *euuh*, l'allongement de certaines syllabes, etc. Par opposition à ce qui se passe avec l'exemple (24), ces expressions de mise au point peuvent être interprétées par les interlocuteurs comme des indications qu'ils doivent se préoccuper de la formulation et par conséquent, elles peuvent être considérées comme des indices de leur focalisation sur la syntaxe.

En termes de gestalt syntaxique, la clause entamée par le tour de H. en 6 apporte les informations suivantes successivement: *ça pourrait* suivi d'un infinitif sur lequel pèse une hypothèque de dénomination mais qui finit pas se trouver être passif et s'ébaucher par *être*. A ce moment de l'encodage, alors qu'il y a allongement et hésitation, le locuteur HM. répare en *bizarrement ressenti*. Du point de vue de la contextualisation, on voit que les informations syntaxiques semblent

jouer un rôle très important ici. Néanmoins, elles ne sont pas seules: H. en 6 donne une sorte de définition «en creux» de ce qu'il veut dire. L'opération de contextualisation à laquelle se livre HM lui permet de faire l'hypothèse que *choquer* est un terme trop fort, qu'il faudrait donc en trouver un plus faible. La syntaxe comme indice de contextualisation pour prendre le tour et inscrire son discours dans la clause esquissée par H. permet également à HM. de faire l'hypothèse que H. n'ira pas au bout de son propos et que par conséquent, il faut qu'il vienne «dépanner».

Dans ce cas, la syntaxe joue un double rôle d'indiquer à la fois la forme probable de son achèvement et l'impossibilité locale de cet achèvement. Le caractère problématique de la production de H. dès le début de cet exemple, est un indice de contextualisation qui permettra à HM. d'interpréter son rôle d'interlocuteur comme actif dans la formulation globale de cette conversation et non pas seulement de limiter son analyse à l'identification de places transitionnelles pour y inscrire ses propres tours de parole.

Le concept de gestalt syntaxique et la conception de la syntaxe comme indice de contextualisation ont une limite inhérente à la manière dont ils ont été définis et aux raisons qui ont présidé à leur conception: ils ne peuvent être caractérisés en tant que tels que par leur ancrage à un extrait de conversation, c'est-à-dire à un exemple. Ils doivent donc s'incarner dans une approche empirique pour déployer leurs effets explicatifs. C'est pourquoi ce chapitre ne peut que se conclure un peu abruptement sur l'analyse d'un exemple. Ce sera l'exemple (25):

- (25)
- |      |  |
|------|--|
| 1A   | mais je crois ↑ dans un endroit qui est particulièrement intéressant ↑ et je crois qui soulève un problème de fond ↑ c'est le problème du feu . l'été . et je crois qu'il faut le soulever ce problème parce qu'on est jamais assez préventif ↑ et on et quand on va voir cette ce film que nous avons |
| 2B   | sur la Canebière ↑ (?)   |
| 3A   | tourné sur la montagne Sainte-Victoire ↑ c'est un endroit que j'adore ↑ vraiment qui est merveilleux ↑   |
| → 4B | qui a été défiguré ↓ [complètement ↓   |
| 5A   | [qui a été défiguré complètement ↓ alors il reste encore quelques parties côté Vauvenargues et   |

6B  
7Aoui oui  
et je crois que ça va revivre [...]

(Corpus MONDADA)

Dans cet exemple, B en produisant la relative *qui a été défigurée complètement* s'inscrit dans une configuration conversationnelle de liste: *la montagne Sainte-Victoire c'est un endroit :*

- 1) *que j'adore*
- 2) *qui est merveilleux*
- 3) *qui a été défigurée complètement*

Cette gestalt de liste est mise en place par A. en 3 qui produit les deux premières clauses et utilisée par B. pour poursuivre la liste et prendre le tour de parole. On peut noter d'ailleurs que A. accepte cet ajout de B. puisqu'il reprend la relative en 5A et l'intègre dans son tour de parole: *qui a été défigurée complètement alors il reste encore quelques parties côté Vauvenargues*. Cette reprise participe aussi à l'autonomisation de plus en plus grande de cette relative.

Par ailleurs, cette reprise par A. de la relative est à rattacher à des exigences de coordination des deux interlocuteurs au sens de MONDADA (1995b). D'une manière très semblable à l'exemple (7) de MONDADA, la reprise de A. manifeste une cohérence topicale avec ce qui précède, tout en créant un effet de discontinuité: *qui a été défigurée complètement alors il reste encore quelques parties...* Ce tour de parole s'articule ainsi en deux clauses. La première enchaîne par la reprise de la relative ce qui crée un déséquilibre dans la planification de l'énoncé avec la seconde clause qui manifeste une certaine continuité topicale: il s'agit pour A. de continuer à parler de la montagne Sainte-Victoire comme d'un endroit *que j'adore et qui est merveilleux* plutôt que comme un endroit *complètement défiguré*, d'où une certaine discontinuité syntaxique dans ce tour de parole (voir MONDADA, 1995a pour une analyse très fine de cet exemple). Il s'agirait là d'un cas de coordination entre les locuteurs produisant un effet de continuité puis de discontinuité dans lequel les locuteurs puisent pour planifier syntaxiquement leurs énoncés.

## CHAPITRE 7

### Conclusion

Le chapitre précédent nous a montré comment différents paramètres contextuels, syntaxiques et conversationnels entre autres, étaient utilisés localement par les participants à une conversation pour prévoir la forme et le contenu de certains tours de parole.

Plus globalement, l'ensemble de ce travail peut être considéré comme une tentative d'étudier ce que SCHEGLOFF (1981) appelle *the discourse as an interactional achievement* et que BERTHOUD (1996) appelle *le caractère mutuellement ordonné du discours*. Cette étude s'ancre dans une réflexion linguistique – au sens étroit du terme – à travers l'analyse d'un phénomène que nous avons appelé *coénonciation* et qui se matérialise dans le discours par la coconstruction à deux locuteurs (au moins) d'un segment conversationnel.

Cette définition provisoire nous a permis de recueillir un corpus comprenant plus de quatre-vingt occurrences de coénonciation (voir annexes). Au terme de notre étude, nous allons reconsidérer certains de nos exemples à la lumière des résultats obtenus dans les chapitres précédents, en tentant cette fois de comparer à leur sujet les apports des approches discursive, conversationnelle et syntaxique et de mettre en évidence les problèmes que ces exemples peuvent leur poser.

Pour ce faire, nous nous pencherons d'abord sur la coénonciation par attachement, puis sur la coénonciation en réparation et enfin sur la coénonciation par ajout parenthétique. Finalement nous examinerons les exemples que nous avons considérés comme marginaux par rapport à la coénonciation à la lumière de cette typologie des coénonciations. Nous terminerons ce chapitre par des considérations générales sur la distinction entre discours et conversation.

### Les exemples de coénonciation par attachement

La coénonciation par attachement se définit comme un processus conversationnel qui fait dépendre un second tour de parole d'un premier considéré comme complet syntaxiquement parlant, c'est-à-dire comme potentiellement indépendant de sa suite. C'est justement le caractère de complétude syntaxique seulement potentielle du premier tour de parole qu'exploite ce type de coénonciation.

L'exemple suivant:

- |     |          |  |
|-----|----------|--|
| (1) | 1A       | alors c'est un endroit qui est qui est vraiment délicieux . . . à l'ai= on se sent très bien . . . c'est un endroit de rêve . . . c'est un endroit effectivement qui est pas tout à fait donné ¶ c'est vrai ¶ mais je crois en choisissant le menu à: 280 francs ↓ faut quand même pas ri= le prix est tout à fait juste ¶ les menus du marché 280 francs avec des choix ¶ vous passez un moment: extraordinaire ¶ je crois et c'est en plein Paris . . . isolé . . . sur une terrasse |
| →   | 2B<br>3A | et au soleil ¶<br>et au soleil ↓ c'est beau ¶ non ¶ Bacchus Gourmand   |

(Corpus Fribourg)

présente la configuration requise pour être une coénonciation par attachement: le tour de A. en 1 se termine sur cette clause *et c'est en plein Paris ..isolé.. sur une terrasse*: nous sommes là potentiellement au terme d'un constituant, B. en 2 exploite *à la fois* le caractère complet de la dernière clause du tour 1A pour prendre son tour de parole et la possibilité syntaxique de poursuivre le propos de 1A. La manière d'analyser syntaxiquement la suite 2B: *et au soleil* diffère selon que l'on adopte une perspective d'encodage, auquel cas on dira que le tour de 2B est une nouvelle clause coordonnée à la précédente qui s'appuie sur cette dernière dans sa formulation<sup>1</sup> – ou une approche simplement descriptive du produit fini dans laquelle on pourrait défendre l'idée que *et au soleil* est simplement la fin de la clause initiée par 1A: *c'est en plein Paris.. isolé.. sur une terrasse et au soleil*.

<sup>1</sup> Il y a de plus, dans 2B, une certaine imitation de la dernière clause de 1A par la répétition du processus de coordination par *et*.

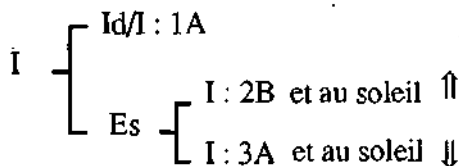
L'intérêt de ces coénonciations par attachement est d'être descriptible, tant dans une approche discursive que conversationnelle. Dans la première, on mettra en évidence la construction progressive de l'intervention de 1A, en une suite de mouvements discursifs (marqués d'une =>), que nous énumérons simplement ci-dessous:

- => alors c'est un endroit qui est vraiment délicieux
- => on se sent très bien
- => c'est un endroit de rêve
- => c'est un endroit effectivement qui est pas tout à fait donné
- => c'est vrai
- => mais je crois en choisissant le menu à: 280 francs
- => faut quand même pas ri= le prix est tout à fait juste
- les menus du marché 280 francs avec des choix
- => vous passez un moment extraordinaire je crois
- => et c'est en plein Paris .. isolé .. sur une terrasse

à laquelle viendra s'attacher le constituant *et au soleil* que nous appellerons *semi-acte* ou *intervention pure*. L'alternative se résout en fonction de la relation fonctionnelle entre l'intervention complexe détaillée ci-dessus et le constituant en coénonciation, mais de toute façon nous sommes dans une configuration du type de celles que nous avons présentées au chapitre 3.

Dans cette approche et pour ce type d'exemples, le problème n'est pas l'analyse en unités discursives mais plutôt l'articulation de ces unités discursives entre elles selon un principe hiérarchique ou linéaire: dans l'exemple (1) la syntagmatique du modèle hiérarchique et fonctionnel nous permet:

- ou de considérer que 2B est une intervention pure qui va s'articuler en échange avec 3A, l'échange ainsi constitué venant s'articuler à l'intervention complexe pour former un second mouvement discursif coopératif selon le schéma:



- ou de considérer que 2B est un semi-acte, qu'il est donc par nature subordonné à l'intervention complexe de 1A.

Nous reviendrons ci-dessous sur le problème des critères de choix pour l'alternative entre semi-acte et intervention pure, pour l'instant contentons-nous de remarquer que dans les deux cas, le segment en coénonciation apparaît dans un constituant subordonné (soit directement soit dans un second temps) ce qui pose toute une série de problèmes que nous avons évoqués au chapitre 3 et qui obligent à décrire en termes de subordination la nature du lien entre les constituants en coénonciation.

Dans l'approche conversationnelle également ces coénonciations posent le problème de la définition de ce qu'est un tour de parole: à ce sujet, la méthode de transcription utilisée dans ce travail renforce le concept de tour de parole par l'effet visuel causé par le retour à la ligne. Dans un système de transcription en portée, tel celui préconisé notamment dans les travaux de Bielefeld (voir par exemple GÜLICH, 1986), la coénonciation de (1) se transcrirait ainsi:

---

A [...]	et c'est en plein Paris	isolé	sur une terrasse
B			et au soleil
A			et au soleil c'est

---

et l'application du terme *tour de parole* à *et au soleil*, c'est-à-dire au terme en coénonciation ne paraît plus aller de soi. Il y a néanmoins des arguments forts pour la conception du segment *et au soleil* comme un tour de parole. Sans tous les rappeler ici, mentionnons au moins le fait que *et au soleil* est repris par A. en 3 et que cela institue a posteriori *et au soleil* comme unité pertinente dans la conversation donc comme tour de parole, à défaut d'une autre unité dans l'analyse conversationnelle. Une fois ce problème sinon résolu en tout cas esquivé, l'approche conversationnelle permet de saisir le processus de prise de tour de B. en 2, prise qui est liée à la complétude potentielle du tour précédent et à la suite de pauses (marquées par des . .) signalant que le terme de la formulation approche. Des informations itonatives manquent mais devraient venir former avec les aspects déjà mentionnés – y compris les informations syntaxiques évoquées plus haut – une série d'indices de contextualisation signalant l'arrivée d'une place transitionnelle.

Un cas particulier de coénonciation par attachement – les relatives coénoncées – pose quant à lui une série de problèmes un peu différents. Il s'agit d'exemples comme:

	(2)		
	3M		[...] je me suis aperçu qu'il y avait effectivement déjà une librairie homosexuelle vous la connaissez
	4O		non
	5M		les mots et la bouche ↑
	6O		ah oui
	7M		qu'il y avait un bar homosexuel notoire qui est là depuis des années
→	8O		et qui s'appelle comment celui-là ↑
	9M		je ne sais plus
			(Corpus MONDADA)
et (3):			
	(3)		
	1F		[...] Pour maintenir le salon d'Angoulême, l'ancien maire a ruiné la ville et c'est le fils Leclerc qui, à côté des subventions municipales, soutient la manifestation de plusieurs millions de francs (suisses)
	2J		Et le Salon du livre de Genève?
	3F		C'est une société anonyme
→	4J		qui fait du bénéfice?
	5F		Hélas non. Dans le monde entier, les foires culturelles [...] sont aidées par les pouvoirs publics.
			(Le Nouveau Quotidien, 3/5/1992)

qui présentent une configuration de traits intéressante: les relatives coénoncées *et qui s'appelle comment celui-là* et *qui fait du bénéfice* sont en même temps les seconds termes d'une coénonciation par attachement et les premiers termes d'un échange (d'un point de vue discursif) ou d'une paire adjacente (d'un point de conversationnel). Ils permettent ainsi de voir in situ comment certaines propriétés syntaxiques des relatives sont exploitées pour faire fonctionner la conversation et à l'inverse comment les processus conversationnels sont exploités pour le travail de formulation proprement dit, la mise en mots. Il est significatif que ce type d'exemples pose des problèmes intéressants dans les trois approches que nous avons mises en œuvre dans ce travail. En effet, rappelons rapidement que du point de vue discursif des constituants comme 8O de l'exemple (2) et 4J de l'exemple (3) n'ont pas la forme syntaxique requise pour établir une relation initiative-réactive ou réactive-initiative mais en établissent néanmoins une puisqu'ils rentrent dans une structure échange; du point de vue conversationnel ils sont des tours de parole puisqu'ils sont les pre-

miers termes d'une paire adjacente et ceci bien qu'ils n'aient pas réellement d'autonomie par rapport aux tours qui les précèdent et qui contiennent l'antécédent des relatives; du point de vue syntaxique, ils sont des clauses mais il faut faire intervenir la segmentation interactionnelle pour s'en persuader. En outre, des paramètres intonatifs (en l'occurrence le contour intonatif continuatif et le point d'interrogation) vont intervenir en tant qu'indices pour les signaler comme premier terme d'un échange ou d'une paire adjacente.

De tels exemples montrent l'importance d'une intégration de perspectives intonatives, conversationnelles et syntaxiques. Dans ce travail nous avons plaidé pour une intégration directe. Mais ceci tient uniquement au choix que nous avons fait de mener nos réflexions syntaxiques à partir du modèle ethnométhodologique. Le fait que l'on puisse intégrer directement les différents niveaux d'analyse susmentionnés dans l'approche conversationnelle tient à la conception du langage comme «forme socialement essentielle de l'action» (BANGE 1992). Comme telle, une unité descriptive du langage a une pertinence pour la description de l'organisation sociale. Il faut ici rappeler la remarque de SACKS (1992,II:59) que nous avons citée au début du chapitre 6: «[...] we could say that a sentence is a unit of social organization». La difficulté et en même temps l'intérêt pour nous de cette articulation «naturelle» entre société, conversation et syntaxe a été de tenter de rendre compatible la définition des unités de base: loin des terrains de la sociologie, nous nous sommes contentée de réfléchir aux rapports entre tour de parole et clause et ceci nous a permis d'esquisser une syntaxe du tour de parole. Si nous avions choisi le modèle hiérarchique et fonctionnel pour tenter d'y articuler une approche syntaxique, nous en serions certainement venue à une conception médiate des rapports entre discours et syntaxe, à un modèle modulaire tel qu'il est préconisé par RUBATTEL (1990) et ROULET (1995), par exemple et nous restons persuadée que les exemples (2) et (3) auraient permis de poser, dans cette conception également, des problèmes pertinents.

### **Les exemples de coénonciation en réparation**

La coénonciation en réparation survient quand le second tour de parole vient poursuivre la formulation du premier. Dans ce cas, le tour de parole est clairement en cours de construction comme dans

l'exemple (4)<sup>2</sup> et l'alternance entre locuteurs a lieu non pas à une frontière potentielle de constituant mais au sein même de la formulation d'un constituant et en raison même du caractère problématique de cette formulation:

	(4)	
	1A	la fin du match devient dure euh:
→	2B	houleuse
	3A	houleuse tout à fait
		(Corpus JEANNERET: TV)

Dans (4), le tour de 1A est comme suspendu à une suite que A. ne parvient pas à trouver, comme l'indiquent la marque d'hésitation *euh* et l'allongement. C'est dans ce cadre que l'on peut interpréter 2B comme une réparation: construit pour venir s'adapter au tour précédent, 2B fournit une suite à 1A. Dans notre exemple (4) cette suite est ratifiée positivement. Ceci ne signifie pas que 2B correspond à ce que A. cherchait en 1. On peut imaginer des dizaines de suites à 1A. L'approbation de A. en 3 signifie simplement son accord sur le fait de désigner la fin du match au moyen de l'adjectif *houleux*. La coénonciation en réparation permet ainsi à la conversation de continuer et pourra ainsi offrir à A. éventuellement d'autres occasions de formuler ce qu'il voulait dire en 1. C'est en ceci que la réparation est un fait de structure conversationnelle et non de contenu. Par ailleurs, la construction conjointe d'une clause *la fin du match devient dure euh: houleuse* met en évidence les procédures de verbalisation et de traitement mises en oeuvre par B.: l'achèvement de la clause lui permet à la fois de s'approprier la formulation précédente et de l'achever. Au contraire si on fait l'hypothèse que 1A est potentiellement complet et que l'on interprète 2B comme une coénonciation par attachement, on va alors considérer que 1A et 2B forment chacun une clause et que la relation entre ces deux clauses relève du pointage: dans ce cas, B. s'appuie sur l'information tirée du tour de parole 1A pour apporter une seconde information qui présuppose l'existence de la première. Dans le cas de l'exemple (4), l'alternative n'offre pas d'enjeux particuliers, probablement à cause de la pauvreté du contexte. Dans un exemple comme (5) au contraire,

<sup>2</sup> Notons que l'on pourrait soutenir que le tour de 1A est potentiellement complet en faisant abstraction de l'hésitation marquée par *euh*:. A notre avis, le *euh*: a justement pour fonction de signaler que le tour n'est pas complet, que le propos n'est pas terminé.

la coconstruction de clauses par A. et B. rend compte – reflète et inscrit – l'identité de leurs points de vue sur le monde:

- (5)  
 1A                    quand par exemple le le mec il est bien sapé  
                          et quand il achète des trucs voilà quand on le  
                          regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à-  
                          dire euh .. quand on le voit comme ça euh on  
                          a vraiment envie de le .. racketter quoi c'est-  
                          à-dire euh  
 → 2B                lui voler ses affaires parce que nous on veut  
                          les mêmes  
 3A                    oui mais franchement quand je vois des petits  
                          gars ça me fait pitié mais je suis obligé je  
                          sais pas pourquoi je suis obligé quand je vois  
                          mes copains en train de dépouiller et moi si  
                          je fais rien ils vont me traiter de euh:  
 → 4B                lâche  
                          5A                t'es un lâche un bouffon vous voyez ce que  
                          je veux dire

(«Le racket», 1-5)

En effet cet exemple permet de mettre en évidence l'effort de A. et de B. pour construire un morceau de leur réalité quotidienne par leur discours et le transmettre au journaliste – et au-delà de lui à des télé-spectateurs – et ainsi expliquer pourquoi ils pratiquent une forme de racket auprès d'adolescents *bien sapés*. Ce travail de formulation est principalement effectué par A. mais il implique complètement B.: on peut identifier plusieurs traces de cette implication de B. dans et par le discours de A. D'abord, A. implique B. à travers la manière dont il se réfère à *on* pour inclure B. dans son propos: *quand on le regarde et qu'on a pas d'argent*. Mis pour *nous*, cet *on* est assumé par B. dans sa première réparation en 2: *parce que nous on veut les mêmes*. A un deuxième niveau, B. est impliqué en tant qu'inscrit dans un processus interactionnel. Ainsi que le fait remarquer SCHEGLOFF (1981:73)

[...] the production of a spate of talk by one speaker is something which involves collaboration with the other parties present, and that collaboration is interactive in character, and interlaced throughout the discourse, that is, it is an ongoing accomplishment, rather than a pact signed at the beginning, after which the discourse is produced entirely as a matter of individual effort.

La coénonciation en réparation de 2B est une marque formelle de cette coconstruction interactionnelle du discours. Mais B. est impliqué encore à un troisième niveau dans le discours de A. en tant que

membre d'un groupe de copains de A. En effet, à partir de 3A, il y a de la part de A. une tentative d'exprimer sa propre singularité, sa différence par rapport à ses copains et donc probablement par rapport à B: *oui mais franchement quand je vois des petits gars ça me fait pitié...* A. rend en quelque sorte B. et ses copains responsables: *mais je suis obligé...* et B. se prête à ce jeu: il vient en 4 formuler «l'accusation», A. serait un lâche: *moi si je fais rien ils vont me traiter de euh: // lâche*. B. à ce troisième niveau est impliqué en tant que membre d'un groupe et garant à ce titre de la doxa du groupe.

On voit donc que les deux constructions conjointes de clause témoignent de la participation de B. aux propos de A., qu'elles permettent à B. de contribuer à coconstruire avec A. leur monde de référence. Par la première B. contribue à la fois à promouvoir à l'existence le groupe et à instituer ses pratiques, par la seconde il contribue à s'y inscrire en promulguant une sanction. Sous cet angle, les clauses en question sont des symptômes des représentations cognitives des interlocuteurs et *en même temps* des modificateurs de ces représentations (CHANET, 1996). D'un point de vue ethnométhodologique, cela correspond à ce que l'on appelle la *réflexivité* (voir chapitre 4).

Par rapport aux trois approches que nous avons mises en œuvre dans ce travail, ces coénonciations en réparation présentent un intérêt complémentaire par rapport aux coénonciations par attachement: elles n'y sont pas descriptibles sans grandes difficultés.

En effet ces coénonciations en réparations donnent naissance à des unités intermédiaires qui ne correspondent ni à des constituants discursifs, ni à des constituants syntaxiques. Dans l'approche conversationnelle, on peut considérer qu'elles correspondent à des tours de parole, mais, à ce moment-là, elles remettent en cause la définition de la place transitionnelle, puisque elles permettent l'alternance des locuteurs au sein même d'un constituant. Elles nous ont amenée à présenter le concept de *coconstruction de tours de parole* pour désigner lors de ces structures de réparation à la fois l'interdépendance des tours et néanmoins leur caractère de tours de parole pour eux-mêmes. Dans l'approche syntaxique, nous avons montré que ces réparations doivent être saisies dans une perspective d'encodage en termes de *gestalt d'unités* plutôt que dans une perspective analytique du produit fini dans laquelle elles posent des problèmes d'identification d'unités.

### Les exemples de coénonciation par ajout parenthétique

Ce troisième type de coénonciations est peu représenté dans notre corpus parce qu'il est tributaire pour sa définition d'informations intonatives que nous n'avons souvent pas réussi à réunir. Il rend compte des cas où un locuteur se contente de glisser sa contribution sur un mode mineur, intonativement parlant. Ces segments sont prononcés en général rapidement, sur un ton monocorde et sur un registre bas. L'ensemble de ces traits prosodiques, articulés à des informations de nature syntaxiques, permettent d'identifier les coénonciations par ajout parenthétique. L'exemple (6) est le cas le plus clair de notre corpus:

(6)		2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
1C		j'ai observé que tous les politologues
		↓ 2 2
→ 2J		distingués
		2 2 2 1
3C		se sont trompés

(Corpus JEANNERET :  
Journal télévisé de France 2)

Comme les exemples précédents, il met en évidence les difficultés que nous avons rencontrées dans notre travail avec la définition du tour de parole. En effet dans ce cas le tour de parole est défini uniquement comme borné à droite et à gauche par la parole d'un – ou d'autres – locuteur(s), c'est-à-dire en tant qu'il représente la parole d'un seul locuteur et plus en terme de véhicule d'un sens complet. Pour nous c'est cette unique propriété qui est définitoire du tour de parole. L'exemple (6) nous permet donc d'observer trois tours de parole et dans cas le terme de *coconstruction de tours de parole* décrit le caractère à la fois discontinu – à cause du tour 2J – et continu – par l'effet de suite de 3C par rapport à 1C de cette séquence de trois tours de parole.

Dans une approche discursive, un exemple comme (6) pourrait être décrit à condition que l'on parvienne à analyser *distingués* comme un constituant discursif: cela pourrait être un semi-acte. A ce prix, on peut décrire un semi-acte inscrit dans une intervention formée d'un acte de langage. Mais on ne peut décrire le processus qui lui permet de s'insérer au sein d'un acte de langage qu'au moyen du concept de discours dialogal-monologique, qui prévoit la possibilité de son oc-

currence mais qui n'explique pas comment une telle insertion a lieu et qui ne caractérise pas les fonctions respectives du semi-acte et de l'intervention discontinue.

### Aspects argumentatifs de la coénonciation

Le fait que nous ayons considéré les coénonciations par attachement comme des procédures de traitement mises en œuvre interactionnellement permet d'imaginer que le traitement effectué par un participant de l'interaction sur le tour de parole d'un autre participant à l'interaction peut n'être pas prévu – ni même souhaité – par ce dernier. C'est ce qui survient avec l'exemple (7):

(7)	
→ 1A	J'adore les maths, c'est net, c'est pur
→ 2B	c'est chiant
	(Corpus JEANNERET: TV)

dans lequel, A. se livre à un plaidoyer pour les mathématiques, plaidoyer qui est ruiné par la complétion de B. en 2. Dans cet exemple, B. met à profit la gestalt d'énumération qui est en cours de constitution en 1A pour coénoncer en conformité syntaxique avec les informations apportées par la gestalt mais en rupture du point de vue du contenu. Cet aspect de disqualification des propos tenus dans le tour précédent a un effet comique dans l'exemple (7). C'est le même type de coénonciations et donc d'effet qui a lieu dans les différents dessins de presse avec lesquels nous avons illustré ce travail: si l'on examine le dessin de Pancho qui figure en annexe 4, *j'imagine que nous sommes d'accord sur l'exclusion // de Jospin*, nous y constatons l'exploitation conversationnelle d'une dualité de sens du mot *exclusion* qui, en construction absolue, désigne un phénomène dont sont victimes des acteurs sociaux, marginalisés par la perte de leur emploi, de leurs allocations, etc. et qui, lorsqu'il est accompagné d'un complément veut dire «simplement» que le sujet perd une place qu'il avait auparavant<sup>3</sup>. La coénonciation ici provoque une recatégorisation sémantique du mot *exclusion*.

<sup>3</sup> Le même type d'exploitation conversationnelle a lieu dans l'exemple *je comprends // la méthode* (voir chapitre 6, exemple (5)), excepté qu'il n'y a pas dans ce cas de détournement de sens parce que le sens de *comprendre* en construction absolue est le même qu'avec un complément.

L'exemple (7) et ses effets comiques n'est pas le seul cas où la coénonciation est polémique: dans l'exemple suivant, G. semble tenter de collaborer avec N. pour la formulation mais néanmoins ces coénonciations sont par deux fois explicitement refusées:

	(8)	
	1I	qui c'est qui est au chômage là
	2D	moi
	3I	deux trois
	4F	sans compter tout le monde qui est pas là hé
	5G	ah mais c'est une agence intérim c'est pareil hé
	6D	intérim c'est pareil
	7N	non attention je dis pas ça pour ... spéciale- ment qu'ils viennent se caser je dis que c'est mieux qu'il y ait ça
→	8G	que rien
	9N	que ... pas que rien parce qu'un jeune sans boulot si en plus il a pas de boulot il a pas d'endroit où...
→	10G	s'amuser
	11N	s'amuser pas pas s'amuser se détendre puis communiquer avec d'autres personnes savoir un peu ... connaître un un peu ce qui se passe et tout ...

(Corpus GARS)

La première coénonciation est un cas de coénonciation par attachement: la clause *je dis que c'est mieux qu'il y ait ça* est potentiellement complète et dans le même temps offre, à travers la gestalt syntaxique qu'elle contribue à créer, une suite possible par l'achèvement de la comparaison. Or l'achèvement effectué par G *que rien* est refusé explicitement. Il y a là une procédure de qualification dans les termes de GÜLICH & KOTSCHI (1995): *pas que rien* en 9N qui est en réalité une disqualification et qui fait de cette coénonciation une *coénonciation exposée*.

La seconde coénonciation est une réparation: 10G achève la formulation commencée en 9N. On voit donc que l'on peut avoir également des refus de travail de verbalisation: ici ce n'est pas tant la dénotation de *s'amuser* qui semble en cause que la connotation: *s'amuser* renvoie à un monde d'insouciance et d'irresponsabilité qui n'est pas celui du lieu en question dans l'exemple (8).

Dans l'exemple suivant le même fonctionnement est à l'œuvre:

(9)		
	1V	pour moi c'est un peu (3 sec.) oui je sais pas peut-être plus difficile parce que Zurich est aussi suisse alors
	2R	tu es suisse hein
	3S	mais c'est différent ou +
	4V	mais je trouve quand même que c'est
→	5S	une grande différence
	6V	non non . une <u>certaine</u> différence
	7S	oui
	8V	c'est pas il y a beaucoup de choses qui sont semblables
	9R	mhum

(Corpus JEANNERET. S. est Allemande, R. Américaine, V. Suisse-Allemand)

Ici encore le refus débouche sur une meilleure formulation: la coénonciation en tant qu'elle propose une première formulation *je trouve quand même que c'est // une grande différence* est une ressource interactionnelle que les participants utilisent pour se mettre d'accord sur une seconde formulation *une certaine différence* et traduire en mots les différences qu'ils perçoivent (voir JEANNERET, 1997 pour une étude de la coénonciation comme procédé pour co-construire un discours sensé sur les différences interculturelles).

L'exemple (8) permet en outre de mettre en évidence l'importance qu'il y a à considérer la conversation comme un processus de construction interactionnelle du discours à tous les niveaux, y compris au niveau d'un constituant de base – la clause – ce qui impose d'accepter l'idée que la clause puisse n'être à un moment donné qu'une gestalt et non pas une structure terminée comme dans le tour 9N *il a pas d'endroit où*. Quant à l'exemple (9) il montre l'importance dans la conversation de la coconstruction de la réalité: la coénonciation participe de cette coconstruction, c'est à ce titre que nous l'avons présentée au début de ce chapitre comme une forme linguistiquement saisissable du *discourse as interactional achievement* préconisé par SCHEGLOFF (1981).

### Conclusion générale

Dans cette perspective, la coénonciation est considérée comme une trace formelle de la production interactionnelle du discours. Il y a en effet des dizaines de manières de considérer que le discours est structuré, influencé, «informé» par l'interaction: il y a les aspects paralin-

guistiques (l'interlocuteur peut agir sur le discours de l'autre par sa physionomie), psychologiques (la personnalité de l'interlocuteur influe tant sur la manière dont l'autre s'exprime que sur les thèmes abordés), linguistiques (le cas où l'interlocuteur est un locuteur non-natif n'est qu'un des exemples les plus évidents de l'influence de l'interlocuteur sur le discours du locuteur), contextuels (lieu et moment de l'interaction, d'une part, déroulement de l'interaction de l'autre), etc.

Ainsi, l'étude que nous avons menée sur la coénonciation doit à notre sens être considérée comme une manière de se pencher «en linguiste» sur un phénomène qui dépasse dans sa mise en œuvre et par ses conséquences l'objet de la linguistique.

Pour réaliser notre étude de la coénonciation nous avons adopté le point de vue de LEVINSON (1983) qui fait du choix de l'unité d'analyse – acte de langage ou tour de parole – un critère pour distinguer entre analyse du discours et analyse de la conversation. Nous avons fait de cette distinction un des fondements de ce travail: on pourrait nous en faire le reproche en plaidant pour une frontière moins nette entre les deux approches. Il est vrai qu'une vision plus «œcuménique» des deux modèles aurait permis de tenter d'articuler certaines descriptions faites dans un modèle à d'autres descriptions élaborées dans l'autre modèle, alors que la démarche que nous avons observée conduit à une simple juxtaposition des résultats obtenus dans les chapitres 3 et 5.

Mais d'un autre côté, cela nous a permis de considérer l'ethnométhodologie et la théorie de l'action sociale qui la sous-tend comme dénotant une conception du langage en tant que telle et non – comme cela arrive souvent – comme une simple pourvoyeuse d'outils d'analyse de la conversation qui peuvent être utilisés sans renvoyer à une théorie. De plus, l'approche ethnométhodologique est «directement» compatible avec une approche syntaxique – notamment à travers la notion de contextualisation.

La distinction stricte que nous avons observée entre approches discursive et conversationnelle nous a permis également de mettre en évidence les différences fondamentales qui existent entre les deux approches.

En dernier ressort, ce que l'on désigne dans ce travail par le terme d'*approche discursive*, procède d'un modèle qui possède trois propriétés:

- 1) l'unité de base en est l'acte de langage;
- 2) son objectif est une syntagmatique d'actes de langage basée sur la hiérarchie;
- 3) l'achèvement de chaque constituant discursif est le moteur de la séquenciation.

Ces trois propriétés sont constitutives du modèle hiérarchique et fonctionnel et d'autres modèles d'analyse du discours. Dans les chapitres 2 et 3, nous n'avons pas cherché à les modifier. Nous nous sommes contentée de mettre en évidence la sous-exploitation dans le modèle de la configuration dialogale-monologique. Ce problème nous semble intéressant à plus d'un titre: d'abord il faut souligner que la possibilité d'un discours dialogal et monologique a toujours été prévue dans le modèle. Il se trouve simplement que le cas de figure exemplaire était le cas d'un échange réinterprété après coup comme une intervention. On voit donc que la coénonciation joue un rôle idéal: elle s'inscrit dans une configuration imaginée et permet d'en diversifier les exemples-types. Mais ensuite, l'existence de ce nouveau type de discours dialogal-monologique impose de trouver des critères pour distinguer entre intégration en une intervention ou articulation en échange. En effet, la coénonciation met en évidence la possibilité d'un discours construit à deux et cependant s'intégrant directement en une intervention. Comment va-t-on alors distinguer les articulations intra-intervention des articulations inter-interventions? Si nous nous reportons à l'exemple (1) comment va-t-on décider si *et au soleil* s'articule à l'intervention complexe précédente en tant que semi-acte ou s'il initie un échange subordonné avec l'intervention qui le suit? On voit donc que dans un deuxième temps, la coénonciation pose au modèle hiérarchique un nouveau problème: celui des critères d'identification de la nature de l'articulation. Elle met également en évidence la nécessité de concevoir d'autres fonctions interactives que les trois fonctions rituelle, argumentative et reformulative. De plus, pour pouvoir dire de certaines coénonciations qu'elles réalisent une coordination avec l'intervention qui les précède, il faudrait donner à la coordination un statut discursif et envisager des critères pour le repérage des articulations en coordination.

La troisième propriété pose de son côté également le problème des coénonciations survenant au sein même de l'intervention et dont les deux termes ne correspondent à aucun des constituants de l'interven-

tion: ils ne sont ni des semi-actes ni des actes de langage. Les possibilités d'analyse de la coénonciation sont alors faibles: on se contente de dire qu'il y a une intervention coénoncée, mais on ne peut ni en analyser les termes ni, à plus forte raison, spécifier la fonction interactive qui les relie.

Le caractère très structuré d'un modèle tel que le modèle hiérarchique et fonctionnel fait qu'il est difficile d'en modifier un aspect sans compromettre l'organisation de l'ensemble. Ceci explique que nous n'ayons pas touché aux propriétés essentielles de ce modèle. Nous n'avons pas rencontré les mêmes difficultés dans notre approche conversationnelle, à cause du caractère moins organisé du modèle. C'est pourquoi pour l'*approche conversationnelle* qui aurait dû impliquer les conceptions suivantes:

- 1) l'unité de base est le tour de parole;
- 2) un tour de parole correspond à l'action sociale d'un participant à la conversation;
- 3) l'achèvement sinon de l'action, du moins d'un constituant identifiable de l'action, est le moteur de la séquenciation;

nous avons modifié la troisième propriété. Pour nous, l'achèvement n'est plus l'unique moteur de la séquenciation. Cette modification est essentielle à nos yeux: elle est nécessaire pour parvenir à donner une bonne caractérisation de la coénonciation. Elle impose de distancer un peu par rapport au modèle de l'alternance des locuteurs. Comme le fait remarquer JACQUES (1988:49)

Dans l'analyse conversationnelle, l'interaction est encore limitée au va-et-vient des messages, corrigé par rétroaction, entre deux pôles susceptibles de prendre tout à la fois la parole et l'initiative sémantique. Autant dire que l'entretien est pensé comme un échange avec *turn-taking*, chacun se mettant alternativement au centre des coordonnées énonciatives.

Cette vision de l'échange verbal dans lequel tout propos d'un autre locuteur sous-tend une altérité constituée, dans lequel chaque locuteur parle pour lui-même, dans lequel il prend l'autre – éventuellement les autres – pour une cible à laquelle il adresse des propos implique que chaque locuteur est seul responsable de ses formulations, qu'il s'y attelle seul. On traite la production interactionnelle du discours à travers un seul de ses paramètres: la successivité des prises de parole et ce

n'est qu'à travers cette successivité que la coénonciation peut se concevoir dans ce cadre.

Cette conception de l'échange verbal a des répercussions sur la manière dont on définit les unités: dans la conception décrite ci-dessus, l'unité de base ne doit être pensée que dans la perspective d'un locuteur unique, elle n'a donc pas besoin d'intégrer d'autres paroles. Dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, le choix de l'acte de langage comme unité de base est, à ce titre, exemplaire: l'acte de langage y est une unité de sens dont les formes linguistiques ne sont pas centralement importantes et c'est ce qui permet à l'analyse de fonctionner et de reconnaître en des productions linguistiques des actes de langage, même quand elles ne s'y prêtent pas tout à fait, formellement parlant. Mais en analyse conversationnelle, la définition du tour de parole en terme de complétude n'est pas en reste. Elle fait, elle aussi, la part belle à une conception de la conversation comme organisant une alternance de propos complets.

La conception que nous préconisons de la constitution de la conversation est très différente: les contributions de chacun des locuteurs font plus que simplement se succéder, parfois elles s'entremêlent, s'appuient les unes sur les autres, etc. L'espace interlocutif est supposé commun et la participation des locuteurs à la conversation «subsume leur comportement verbal propre» (JACQUES, 1988). Cette conception existait déjà en ethnométhodologie, c'est elle qui a permis d'initier des réflexions sur le concept de réparation, réflexions qui ont été centrales dans ce travail, d'une part parce que nous avons pu montrer qu'une partie de nos coénonciations ressortissaient à la réparation et d'autre part parce que nous avons pu mettre à profit les réflexions de SCHEGLOFF (1979) et esquisser une syntaxe de la réparation. Dans cette conception, la coénonciation est une des nombreuses solutions que les participants à une conversation mettent en place quand ils sont amenés à contribuer à la formulation de ce qui est en cours.

C'est pourquoi nous avons proposé l'idée d'une coconstruction de tours de parole. Il nous semble qu'ainsi on peut rendre compte en analyse conversationnelle de l'ensemble des phénomènes de «bricolage» dans la formulation à deux – ou à plus de deux – locuteurs, qu'ils soient coénonciation, reformulations, achèvement interactif, réparations, etc. La coénonciation peut s'intégrer ainsi à l'analyse conversationnelle d'obédience ethnométhodologique.

Mais cela n'est pas suffisant, pour parvenir à donner une bonne description de phénomènes tels que la coénonciation, il faut articuler une approche syntaxique à cette approche conversationnelle. L'approche syntaxique que nous avons mise au point s'appuie sur les propriétés suivantes qui tiennent à la fois au modèle du discours de BERRENDONNER & REICHLER-BÉGUELIN et aux aménagements que nous y avons opérés pour le rendre compatible avec notre approche conversationnelle:

- 1) l'unité de base est la clause, elle sert à la construction du tour de parole en tant qu'elle correspond à une étape de la construction du discours;
- 2) une syntaxe de la conversation doit pouvoir modéliser des phénomènes réactionnels et présuppositionnels;
- 3) le moteur de la construction tant micro- que macro-syntaxique s'appréhende en terme de gestalt.

L'intégration des approches conversationnelles et syntaxiques nous a conduit à nous attacher également aux propriétés intonatives des tours de parole. Nous avons montré que l'on peut intégrer des descriptions intonatives à l'analyse conversationnelle en considérant les informations intonatives comme des indices de contextualisation.

Nous avons pu ainsi parvenir à esquisser dans le chapitre 6 une syntaxe du tour de parole. L'intégration des différentes approches s'y est opérée au niveau de l'analyse d'exemples particuliers. Et c'est dans cette option intégrative, fondée sur une approche empirique, de dimensions différentes que se situe pour nous la promesse d'avancées tant théoriques que descriptives en linguistique.

# ANNEXE 1

## Exemples de coénonciation

### A. Exemples oraux

- (1)  
1JA une fois Jospin élu que doit faire l'état il doit augmenter le  
→ 2JB SMIC +  
3HP et le salaire des fonctionnaires +  
la question ne se pose pas ainsi  
(Corpus JEANNERET: journal télévisé de France 2)
- (2)  
1A Yvonne  
2Y quoi +  
3A tu veux faire quel métier+  
4Y quand, quoi +  
→ 5A tu veux faire quel métier +  
6Y (en chuchotant) quand tu es grande  
7A quand tu es grande  
8Y euhm:: je ne sais pas [...]  
(Corpus JEANNERET)
- (3)  
1B ah oui tout le monde dit la même chose et pis pour euh tu  
vois ça c' = ça donne un ralentissement  
→ 2A énor[me] ouais  
3B [euh: énorme qu'on n'a pas [jamais connu en Suisse  
hein  
4A [mais ouais] .. énorme  
ouais  
5B pasque les Suisses normalement c'étaient [des bons payeurs  
hein  
6A [euh maintenant  
plus c'est fini hein pasque j' j'y ai lu y a pas longtemps

dans L'hebdo y a i parlaient d'ça hein on é= on était mais  
on est plus hein [on est même après la France j'crois  
(Corpus MONDADA 1995a)

(4)

2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2  
1C j'ai observé que tous les politologues

→ 2J ↓ 2 2 2  
distingués

3C 2 2 2 1  
se sont trompés

(Corpus JEANNERET: Journal télévisé de France 2)

(5)

1Cons [...] (lit) vous voudrez donc bien vous conformer à la  
législation ce pli recommandé est fait pour faire valoir mes  
droits [ ] parce qu'il vous menaçait + heu:

2Dame [bon] heu (vite) ouais de partir mais alors voilà

3Cons verbalement il vous menaçait + non +

4Dame hen oui + (vite) parce que j'ai jamais [rien reçu  
[mais

→ 6Dame bon alors en plus + je lui ai envoyé un chèque dans le pli  
7Cons correspondant au loyer donc il vous l'a pas encaissé

8Dame il l'a pas encaissé le chèque

(Corpus «La dame de Caluire»)

(6)

1BP alors vous aviez quel âge à ce moment+

2FH ben écoutez je suis née en vingt-sept donc faites le calcul  
trente-six j'avais enfin on ne peut pas parler uniquement de  
trente-six pour le Front populaire il y a toute la préparation  
moi je me souviens de du 6 février trente-quatre et: je me  
souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février  
et votre père c'était qui+

3BP ah de mon père André Chamson

4FH André Chamson parce que he . tous les spectateurs ne  
5BP savent pas donc c'était un écrivain

→ 6FH très engagé

7BP très engagé à gauche on dit un intellectuel de gauche et  
donc chez vous il y avait tous les intellectuels de gauche  
qui sont passés

8FH on ne peut pas être très gâtée ça avec les relations avec les  
intellectuels de gauche

(Corpus MOESCHLER 1986)

(7)

1S non mais par chez moi avant mon accident ou même on dit  
ouais les handicapés c'est un monde à part

→ 2C à quoi ça sert de les emmener manger au restaurant ils

- 3S savent même pas manger tout seuls  
ouais ils sont paumés quoi  
(Corpus JEANNERET)
- (8)  
1A oui ↓ non vous dites un moment ↑ vous dites le vrai asile  
... je l'ai trouvé dans la langue ↓  
→ 2T en tant qu'enfant ↓ en tant qu'enfant ↓ oui oui pardon je  
pense  
3A en tant qu'enfant ↓ en tant en tant qu'enfant ↑ vous l'avez  
trouvé ↓  
4T en tant qu'enfant c'est certainement la langue ↑ qui qui m'a  
don= qui m'a ancré ici ↓ ah oui sans aucun doute ↓  
(Corpus Fribourg)
- (9)  
1A des fois qu'un garçon venait me chercher pour danser je  
disais  
→ 2B non merci au révoir  
(Corpus GARS)
- (10)  
1A ça ne nous dit pas  
→ 2B comment faut la décrire  
3A oui comment faut la décrire  
(Corpus JEANNERET: conversation rapportée)
- (11)  
1I elle a dit que j'ai des ..  
→ 2A gros nénéés  
(Corpus JEANNERET)
- (12)  
1A toc toc ma Bambi  
→ 2B [nɔ̃na.j] à la maison  
(Corpus Vallée d'Aoste)
- (13)  
1A C'est la fête aujourd'hui à Holmenkøhlen  
→ 2B devant cent mille spectateurs  
(Corpus JEANNERET: Eurosport)
- (14)  
1A donc je sais à peu près comment il faut être vis-à-vis de  
telle ou telle personne donc euh je comprends  
→ 2B la méthode  
(Corpus GARS)
- (15)  
1H je sais pas je dirais même que . si à Lyon 2 . surtout dans  
les: M: . . dans les UER de psychologie sociologie et des

- trucs comme ça . je pense que: . un: un étudiant un professeur habillé d'une façon . à Lyon 3
- 3HM oui
- 4H ou à Lyon 1
- 5HM oui
- 6H euh ça pourrait pas . ne pas choquer mais: quand même : euh être euh:
- 7HM bizarrement ressenti +
- 8H voilà  
(Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI 1987)
- (16)
- 1F mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le: . les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans
- 2H c'est vrai
- 3F ça [] c'est incroyable les gens: ont . . et même y a des: enfin . notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa peau [] pour euh: . . pour se présenter face aux autres de toutes façons
- 4H [ouais] [hmm] oui  
1 1 1 1 1 =>
- 5F et pis ça correspond d'une certaine façon à sa: . à sa  
1 2 2 4  
façon de penser  
1 3 1 1 1 1 1 2 4
- 6H hm hm à sa personnalité  
1 1 1 2 2 4
- 7F sa personnalité donc on peut: . c'est pas qu'on peut classifier les gens dès qu'on les voit mais on peut essayer de voir deviner un peu quels sont leurs intérêts
- 8H [moi je pense que d'après les: . d'après les vêtements: on arrive à classer les gens: . dans certaines catégories . je dis pas sociales parce que faut quand  
non
- 9F même pas être euh: sectaire ou: . être au[ssi]: rigoureux
- 10H [non pis en plus (?)
- 11F je crois que c'est faux en plus
- 12H non en plus c'est faux . m'enfin il me semble que ça donne la personnalité: de: . des gens  
(Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI 1987)
- (17)
- 1A la fin du match devient dure euh:
- 2B houleuse
- 3A houleuse tout à fait  
(Corpus JEANNERET: TV)

- (18)  
 1A J'adore les maths, c'est net, c'est pur  
 → 2B c'est chiant  
 (Corpus JEANNERET: TV)
- (19)  
 1P c'est-à-dire que euh: comment dire . . . je je pensais euh mener ouais je souhaitais faire de telle sorte (s'adresse aux enfants) non arrêtez un petit moment euh que j'aie une certaine autorité sur mes enfants tout en euh: comment dire tout en préservant le contact que j'ai avec ma femme devant les enfants c'est-à-dire un contact chaleureux qu'on ait une atmosphère chaleureuse et au moment où j'essayais de mettre une pointe d'autorité pour les faire obéir tel que ramasser des jouets ça a déjà été très difficile quand j'étais à la maison ou bien comme ça ma femme faisait le contraire elle elle allait euh ou les soutenir ou les aider à ramasser les jouets ou des trucs comme ça alors les enfants en profitaient c'est des des petits trucs comme ça une compréhension mal placée étant donné qu'à ce moment-là  
 → 2T votre autorité n'avait pas de: [d'écho].  
 → 3P [le le] poids nécessaire pour euh et et c'est ce qui me me ce qui m'énervait quoi ce qui me me rendait très supernerveux  
 (Corpus APOTHÉLOZ & GROSSEN 1995)
- (20)  
 1M et puis voilà y a du : Walter Benjamin (rit) on se demande pourquoi qu'est-ce qu'il leur est passé par la tête d'acheter du Walter Benjamin ↓ certainement que l'éditeur a dû passer un jour  
 → 2S en leur disant  
 3M en leur disant qu'il fallait l'acheter ↓, enfin ils prennent un peu n'importe quoi c'est curieux ↑ enfin sortis de leur domaine ils prennent essai= un petit peu au petit bonheur la chance voyez ↓ . . . voilà X ils savent pas qu'il a écrit X sinon ils l'auraient pas retenu ↓  
 (Corpus Fribourg)
- (21)(A et B rencontrent le médecin (M) en sortant de l'hôpital)  
 1A on est venu voir ma mère  
 → 2M qui va très bien d'ailleurs  
 (Corpus JEANNERET)
- (22)  
 1C 3 2 2 2 2 2 2 2 2  
 est-ce que vous vendez des petits rasoirs euh  
 2 2 3 3  
 → 2V qui se jettent  
 (Corpus FONTANEY 1991)

- (23)  
 1L euh ce qui était qu= que j'ai trouvé très intéressant dans ce livre c'est son titre ↓ le passeur d'océan  
 → 2A (?) qui est très joli ↓  
 3L c'est un très beau titre ↑ et je me suis demandé ↑ si y avait aussi des passeurs d'océan dans l'autre sens  
 (Corpus Fribourg)
- (24)  
 1A mais je crois ↑ dans un endroit qui est particulièrement intéressant ↑ et je crois qui soulève un problème de fond ↑ c'est le problème du feu . l'été . et je crois qu'il faut le soulever ce problème parce qu'on est jamais assez préventif ↑ et on et quand on va voir cette ce film que nous avons sur la Canebière ↑ (?)  
 2B tourné sur la montagne Sainte-Victoire ↑ c'est un endroit que j'adore ↑ vraiment qui est merveilleux ↑  
 → 3A qui a été défiguré [complètement ↓  
 4B [qui a été défiguré complètement ↓ alors il reste encore quelques parties côté Vauvenargues et  
 5A oui oui  
 6B et je crois que ça va revivre [...]  
 7A (Corpus MONDADA 1995b)
- (25)  
 1M y a une seule petite dans une école une piscine minable enfin bon mais qui fonctionne et à l'époque je m'étais fait draguer par un type . . je me suis dit tiens curieux donc y a il est en terrain conquis []  
 2O [mhm]  
 3M si je puis m'exprimer ainsi ça doit se faire ici je ne le savais pas donc j'ai commencé à m'intéresser à la chose et j'ai cherché à savoir et je me suis aperçu qu'il y avait effectivement déjà une librairie homosexuelle vous la connaissez  
 4O non  
 5M les mots et la bouche ↑  
 6O ah oui  
 7M qu'il y avait un bar homosexuel notoire qui est là depuis des années  
 → 8O et qui s'appelle comment celui-là ↑  
 9M je ne sais plus  
 (Corpus MONDADA 1995b)
- (26)  
 1T mais on est tous des beufs hein moi le premier je veux dire  
 2I on est les beufs des autres+  
 3T ben on est jamais autant beuf que: euh: ben: qu'est-ce que

- 4I j'allais di= j'allais essayer une phrase intelligente mais  
5T vous n'y arriverez pas . pour (rires)  
non mais on est on est tous un peu beauf [...]  
(Corpus JEANNERET)
- (27)  
1A on n'aura plus besoin de demander à quelqu'un parce que  
→ 2B tu y seras déjà allé  
(Corpus GARS)
- (28)  
1A L'Autriche semble se réveiller après 40 ans de sommeil on  
parle enfin de l'Anschluss de la collaboration avec les nazis  
etc.  
→ 2B D'ailleurs en me promenant dans Vienne j'ai vu plein de  
livres sur ces sujets dans les vitrines des librairies  
(Corpus LUSCHER 1989)
- (29)  
1A pa(r)sque lui i m'dit moi les fournisseurs i viennent hein et  
2B ouais c'est ça  
3A pis j'peux pas leur dire on m'a pas payé hein [X  
→ 4B [pa(r)squ'après tu as plus rien  
5A mhm mhm  
6B c'est c'est chez nous la même chose tu vois et souvent on  
donne encore des bons: rabais ou comme ça et pis (rit)  
7A ouais  
8B y a cet argent qui rentre pas euh  
9A mhm mhm  
(Corpus MONDADA 1995a)
- (30)  
1Ens tu me dis comment c'était le jeu +  
1Enq essaie un petit peu d'expliquer comment c'était  
→ 2Ens parce que nous on a entendu du bruit  
3Enf c'était beau  
(Corpus Vallée d'Aoste: 33, 22-25)
- (31)  
1J je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares  
→ 2M mais elles existent  
3J mais elles existent  
(Corpus JEANNERET)
- (32)  
1A parce que je vois j'en parlais avec X dans mon boulot  
finalement je suis trop sympa quoi . je serais un salaud une  
peau de vache  
2B ils diraient que t'es un salaud . ils auraient presque du  
respect pour toi

- 3A tandis que là je suis trop sympa . mais je peux pas ne .  
4B c'est sûr  
(Corpus MOREL 1983)
- (33)  
1A. et qui ont tout su= tout subi qui sont venus de l'étranger  
2B ouais  
3A et qu'on a mis euh pour que .. ils ont pas trouvé d'autres  
solutions tu vois + tandis que d'autres qui arrivent parce  
qu'ils ont eux aussi développé des des choses  
→ 4C ils ils choisissent d'aller là  
5A ils choisissent là alors  
→ 6C tandis que ceux d'avant ils  
→ 7A ils étaient contraints  
(Corpus JEANNERET)
- (34)  
1A pour l'académie française [y a un truc  
2B [par rap=  
3A c'est que les mecs qui sont à l'académie française quand tu  
lis les noms sur la liste ce sont des types qui écrivent dans  
un français excellent au point de vue euh littéraire  
→ 4B et c'est eux qui définissent la norme  
→ 5A mais au point de vue nouveauté [de la langue que dalle  
6B [de la norme générale  
(Corpus MÜLLER)
- (35)  
1A passe une bonne soirée  
→ 2B et ne bois pas trop  
3C (rires)  
(Corpus TRAVERSO 1995)
- (36)  
1A bonne nuit  
→ 2B et fais de beaux rêves  
3C merci  
(Corpus TRAVERSO 1995)
- (37)  
1A alors c'est un endroit qui est qui est vraiment délicieux .. à  
l'ai= on se sent très bien .. c'est un endroit de rêve .. c'est  
un endroit effectivement qui est pas tout à fait donné ↑  
c'est vrai ↑ mais je crois en choisissant le menu à: 280  
francs ↓ faut quand même pas ri= le prix est tout à fait  
juste ↑ les menus du marché 280 francs avec des choix ↑  
vous passez un moment: extraordinaire ↑ je crois et c'est  
en plein Paris .. isolé .. sur une terrasse

- 2B et au soleil ↑  
3A et au soleil ↓ c'est beau ↑ non ↑ Bacchus Gourmand  
(Corpus Fribourg)

### B. Exemples oraux avec reprise

- (38)  
1A on faisait venir les  
→ 2B les copains les copines  
3A tous les gamins les gamines du quartier tous les bons  
copains  
(Corpus GARS)
- (39)  
1A ça me serait jamais venu à l'idée de  
→ 2B de manger le pain au lait en route  
(Corpus GARS)
- (40)  
1A Et c'est vrai, c'est pas toujours avec tous qu'on peut  
2B ça c'est vrai, il a  
3A s'sentir . qu'on s'sent si-si..  
→ 4B si détendu hein? il a une rapidité qui vous laisse tellement  
hhh il a hein c't'espece de génie de met'tout l'monde dans  
l'bain, de-de-de- heu...  
5A oui avec lui on s'sent [...]  
(Corpus ANDRÉ-LAROCHEBOUVY 1984)
- (41)  
1M [...] il a fait les grands portraits de Lénine il a fait les les  
réclames pour euh pour l'armée aussi les grands euh: euh:  
personnages rouges avec euh:  
→ 2F avec les drapeaux  
1M avec les marteaux avec les drapeaux etc.  
(Corpus JEANNERET: RSR1, *Petit-Déjeuner* de P. Ferla)
- (42)  
1A non . oh non oh non parce que c'étaient des enfants de lycée  
. non la première qualité chez eux pour un enseignant  
c'était euh .  
→ 2B c'était de savoir tenir sa classe quoi .  
3A ah oui . presque la poigne enfin . c'est drôle hein .  
(Corpus MOREL 1983)
- (43)  
1Cons là il faut lui envoyer un pli recommandé en lui demandant  
qu'il veuille bien vous préci= en lui disant qu'il a refusé  
votre chèque qu'il veuille bien vous préciser  
2Dame heu refusé il me l'a ni renvoyé ni rien dit + mais il l'a

- 3Cons (vite) mais il l'a pas encaissé +  
4Dame il l'a pas encaissé encore et je [...]  
(Corpus «La dame de Caluire»)
- (44)  
1H est-ce que ça fait: une attirance physique pour toi  
2F ça peut jouer oui  
3H ça peut jouer  
4F oui bien sûr . justement dans le fait que: . la façon de  
s'habiller reflète un peu la mentalité . bon hein si je vois  
un un minet très étriqué: avec une petite cravate euh: . je  
sais pas par exemple qui a ses cheveux: gominés ou très  
très bien peignés la petite moustache bien soignée
- 5H oui  
6F bon ben: même sans le vouloir je vais avoir un préjugé  
contre lui bon: je vais essayer [ ]de: de le contrer [ ] mais  
je vais bien j'ai tout de suite
- 7H [mh]
- 8F j'ai je me fais la réflexion: bon ben c'est peut-être pas  
1 1 1 1  
1 1 1  
celui qui:  
1 1 2 3 2
- 9H qui te plairait:  
2 1 1 3 2
- 10F qui qui me plairait  
11H hm hm d'accord  
(Corpus COSNIER & KERBRAT-ORECCHIONI 1987)

### C. Exemples écrits

#### Interviews

- (45)  
1J Personne, pourtant, ne peut nier le ralentissement  
économique. Les syndicats ne font-ils pas preuve de trop de  
rigidité envers certaines branches qui sont véritablement  
prises à la gorge?  
→ 2C Le système n'est pas du tout aussi rigide...  
3B. ...que le discours (rires)  
(L'Hebdo, 3/10/91)
- (46)  
1R [...] La société de consommation qui en résulte incite le  
cinéma à avoir une vision hédoniste de la société, à  
gommer les problèmes graves de l'existence...  
→ 2J ...à ignorer les exclus

3R Effectivement, le cinéma qui s'occupait des hommes privés de de liberté ou de moyens de vivre est devenu une rareté. [...]  
(Le Monde, 7/4/1992)

(47)  
1F [...] Pour maintenir le salon d'Angoulême, l'ancien maire a ruiné la ville et c'est le fils Leclerc qui, à côté des subventions municipales, soutient la manifestation de plusieurs millions de francs (suisses)

2J Et le Salon du livre de Genève?

3F C'est une société anonyme

→ 4J qui fait du bénéfice?

5F Hélas non. Dans le monde entier, les foires culturelles [...] sont aidées par les pouvoirs publics.  
(Le Nouveau Quotidien, 3/5/1992)

(48)  
1S [...] J'occupe à Kaiserslautern la même position qu'en équipe nationale...

→ 2J ...avec laquelle vous pourriez disputer le tour final de la Coupe du monde aux États-Unis l'année prochaine

3S Attention! la volonté est présente mais le chemin est encore bien éloigné [...]  
(L'Impartial, 11/8/1993)

(49)  
1L Or, la philosophie des droits de l'homme est interchangeable, pour toutes les latitudes et toutes les civilisations, ce qui conduit à des catastrophes

2J En somme, vous reprochez aux droits de l'homme de substituer une norme abstraite et qui se veut universelle à des moeurs locales

→ 3L qui ont fait leurs preuves

(L'Hebdo, 15/6/89)

(50)  
Imprimé Avec les compliments du secrétariat de la faculté des Lettres  
→ ajout qui te demande (et te remercie d'avance) si tu veux bien te charger de la requête de Mme M. ... pour M. W. également.  
(Corpus JEANNERET)



- 3C de deux paires de bottes chaudes et imperméables.  
Le cordonnier rit et nous tend deux paires de bottes  
(Agota Kristof, *Le grand cahier*, Ed. Folio)
- (55)<sup>2</sup>  
1Marcenac A la vérité nous ne pouvons rien préciser encore. Mais il paraît que mon maître, le colonel Blache, doit craindre d'être devancé par lui dans la découverte de certains gemmes
- 2Gariot ... dont j'ai entendu parler ... Eh bien, je suis votre homme  
... Et tout ce qui dépendra de moi pour faire échouer Zuméranaz ...  
(Raymond Roussel, *La poussière de soleils*, Ed. J.-J. Pauvert)
- (56)  
1Blache Je parie que tu mets de la coquetterie à te vieillir  
2Buluxir Non pas ... et quand bien même on perdrait mon acte de naissance il resterait cette table de marbre pour attester mon grand âge
- 3Solange Ces deux lignes parallèles?...  
4Buluxir ... constituent proprement une paire de chronologie: ici celle des chefs guerriers de la tribu, là celle de ses chefs religieux.  
(Raymond Roussel, *La poussière de soleils*, Ed. J.-J. Pauvert)
- (57)  
1A Alors, cette Suisse, qu'est-ce qui fait qu'elle tient?  
2B Eh bien justement, c'est l'armée: en tant que rituel folklorique  
(Le jeune homme (A) vide son verre et garde le silence)  
3B je parle trop?  
(le jeune homme considère son verre vide)  
4A L'armée, un rituel folklorique?  
(le jeune homme va porter les verres à la cuisine)  
5B Jonas, qu'est-ce que tu as contre les rituels folkloriques?  
6A Enfin, voyons ce ne sont les rituels folkloriques qui manquent. Le carnaval de Bâle est célèbre, à Lucerne on fête encore un autre carnaval, l'Escalade à Genève, les Brandons à Payerne; aux Grisons ils ont Calanda Marz ou quelque chose comme ça, à Zurich le «Sechseläuten» et le «Knabenschiessen» par-dessus le marché, à Berne le

<sup>2</sup> Cette pièce de Raymond Roussel exploite assez systématiquement le processus de coénonciation: on pourrait donc en tirer bien d'autres exemples. C'est un article de GRÉSILLON (1981) qui a attiré notre attention sur cette pièce de théâtre qui est mentionnée également par KERBRAT-ORECCHIONI (1990).

- Ziebelemerit.  
 Et à Appenzell la Landsgemeinde.  
 Ce ne sont pas les rituels folkloriques qui manquent.  
 Mais est-ce qu'un Genevois se sent chez lui au carnaval de Bâle? Et qu'est-ce qu'un Tessinois peut bien avoir à fiche du «Sechseläuten» zurichois? Tandis que l'armée est un rituel folklorique commun à tous
- 10A      Donc, pas de Suisse sans armée!  
 11B      Une armée en tant que rituel folklorique et pour être paré si on en arrivait au grand krach. Mondial. Le vingtième siècle a déjà connu ça.  
 (Max Frisch, *Une Suisse sans armée? Un palabre*,  
 Ed. Campiche)

#### D. Exemples «marginiaux»

##### *Situation didactique exolingue*

- (58)  
 1Enq.      dis-moi comment ça marche  
 2Ens.      qu'est-ce que c'était +  
 3Enf1      comment c'était +  
 4Ens.      y avait une boîte+  
 5 Enf2      voui  
 6Enq.      pis qu'est-ce que t'as fait +  
 7Enf2      après (gros soupir)  
 8Enq.      quest-ce que t'as fait avec cette boîte  
 9Enf1      t'as peur de [predʒje]  
 10Ens.      j'ai envie d'aller voir hein  
 11Enf2      eh vas voir  
 12Enq.      (rire) c'est seulement pour les enfants  
 13Ens.      y avait une boîte et dans la boîte+  
 → 14Enf2      y avait des animaux  
 (Corpus Aoste, 33, 26-39)
- (59)  
 1Enq.      au lapin oui bravo saute saute le petit chevreuil p=par-dessus les les haies et les ou les bois saute saute et arrive+  
 → 2Enf1      à la maison  
 3Enf2      à la maison de le lapin  
 4Enq.      du lapin ouais [...]  
 (Corpus Aoste, 74, 91-94)
- (60)  
 → 1Enq.      ouais il ouvre la porte et il pose+  
 2Enf.      la carotte sur la table

3Enq.            voi= euh euh c'est pas sur la table là  
4Enf.            sur la [sez]  
5Enq.            sur la chaise ouais [...]

(Corpus Aoste, 74, 75-79)

(61)

1Enf1            il ren(tre) dans la maison  
2Enq.            il retourne à la maison et il trouve+  
→ 3Enf1            la carotte

4Enf2            la carotte sur la table  
5Enq.            sur la table et dit (pause:6sec.) qu'est-ce qu'il dit + qu'est-ce  
qu'il fait + (pause:7sec.) oh il va la manger (pause:4sec.) il  
va la manger + . non qu'est-ce qu'il va faire + . il va  
l'apporter

→ 6Enf2  
7Enq.

à Bambi  
oui bravo Marco (rire) au chevreuil voilà [...]

(Corpus Aoste, 73, 61-67)

### Larges reprises

(62)

1P                ils avaient comme clients tous les rois du coin  
→ 2C                tous les rois du coin et quelques princes italiens

(Corpus JEANNERET: Émission Caractères)

(63)[à propos du gel qui a épargné la vigne mais pas les abricots]

1A                c'est parfait pour le petit coup de blanc de onze heures

→ 2B                c'est parfait pour le petit coup de blanc de onze heures mais  
pour l'abricotine c'est fichu les abricotiers ont tous gelé

(Corpus JEANNERET: radio)

(64)

1V                t'as installé un bureau d'avant la p'tite fenêtre

2H                ouais

3V                c'est là qu' tu prends ton café

4H                oui ... en travaillant

5V                c'est vrai qu'c'est sympa cette petite fenêtre ... fin pour euh

→ 6H                ...  
c'est sympa pour bosser

7V                ouais ouais ... j'aime bien là ... c'est l'coin avec la fenêtre

8H                hum hum

9V                murée ... le toit et la ch'minée... c'est sympa

10H                ouais ouais

(Corpus TRAVERSO 1991)

## Coénonciation exposée

- (65)  
 1N sinon le sens c'est un peu pareil  
 2NN hm... non non non non. Pour moi «pendant» et «il y a»  
 → 1N c'est pareil  
 2NN non c'est pas pareil. Ce n'est pas pareil  
 (Corpus PORQUIER)
- (66)  
 1A et là-haut j'ai eu la surprise il y a une espèce de euh  
 comment ça s'appelle de euh  
 → 2B de gête  
 3A non euh un bâtiment ce sont des moines  
 4B ah d'accord  
 5A euh euh  
 6B monastère  
 7A un monastère voilà j'arrivais pas à trouver le nom et ils  
 vous servent des omelettes  
 (Corpus GARS)
- (67)  
 1G [...] quand on voit des pays . je sais pas combien ils sont  
 quand on voit des pays comme la Russie que les gens=  
 tiens je lisais ton euh le truc que tu m'as passé là quand on  
 voit ces pays-là que les gens se soumettent et acceptent des  
 situations . inacceptable et qu'on voit en France comme on  
 est libre comme on a= je sais pas je comprends= je peux  
 pas comprendre qui qu'ils osent parler . qu'ils osent  
 rouspéter pf la grève (?) grève ... non je comprends pas  
 ((4sec.)) qu'est-ce qu'ils veulent tout casser +  
 2F mais non ils veulent pas tout casser ils veulent qu'il y ait  
 pas de . pas de discrimina= de discriminations envers les  
 étrangers .  
 → 3G les Arabes  
 4F mais non pas les Arabes  
 → 5R moi aussi (R. est Allemand)  
 6F les étrangers les Allemands les Suisses les Italiens les  
 Arabes les Algériens les  
 7G ah parce que ça comprend pas qu'une seule euh espèce  
 8F ben encore heureux  
 → 9R (rires) ça serait la meilleure (rires)  
 (Corpus LUDWIG 1988)
- (68)  
 1I qui c'est qui est au chômage là  
 2D moi

- 3I deux trois  
4F sans compter tout le monde qui est pas là hé  
5G ah mais c'est une agence intérim c'est pareil hé  
6D intérim c'est pareil  
7N non attention je dis pas ça pour ... spécialement qu'ils  
viennent se caser je dis que c'est mieux qu'il y ait ça  
→ 8G que rien  
9N que ... pas que rien parce qu'un jeune sans boulot si en plus  
il a pas de boulot il a pas d'endroit où...  
→ 10G s'amuser  
11N s'amuser pas pas s'amuser se détendre puis communiquer  
avec d'autres personnes savoir un peu ... connaître un un  
peu ce qui se passe et tout ...

(Corpus GARS)

## ANNEXE 2

### Exemples conversationnels

#### (1) Anna

- 1N vous disiez que vous alliez espérez faire une thèse avec D.  
c'est ça + enfin en tout cas euh
- 2NN c'est pas très précis à: c'est-à-dire à: je je n'ai pas encore  
euh c'est plutôt monsieur B. qui a qui va . m'aider à faire  
ma thèse mais comme euh pf: . une de mes copines a déjà  
fait une thèse de doctorat et elle a travaillé avec D. elle m'a  
annoncé euh
- 3N mh (approbation)
- 4NN que que que je vais travailler sur les connecteurs [en  
conversation(?)
- 5N [mh pis vous allez rester combien de temps à Paris+
- 6NN à Paris trois mois
- 7N à d'accord
- 8NN c'est-à-dire j'ai une bourse pour trois mois
- 9N une bourse pour trois mois pis pour les problèmes de  
logement tout ça vous avez vous faites comment + [vous  
avez
- 10NN [ah c'est c'est moins bien qu'ici parce que . ici .. s= . la  
chambre c'était déjà sûr euh
- 11N ah oui
- 12NN et euh tandis qu'à Paris j'ai téléphoné à X c'est une  
organisation euh qui s'occupe
- 13N ouais ouais d'accord
- 14NN qui s'occupe euh de l'hébergement des boursiers et ils  
m'ont dit que pour le moment ils n'ont euh aucune  
chambre
- 15N mh
- 16NN euh mais c'est possible qu'il y ait une chambre euh au  
début du février en tout cas ce serait une chambre à deux  
lits alors euh

- 17N il y aura quelqu'un  
 18NN oui ce ce ne serait pas une chambre à moi  
 19N mh  
 20NN ce qui est un peu moins bien et pf: . pour le moment j'ai  
 l'intention euh de de loger chez ma copine  
 mh  
 21N  
 22NN mais c'est à quarante-cinq minutes de Paris  
 23N oui oui  
 24NN mais c'est  
 25N oui oui à Paris c'est souvent  
 26NN il n'y a pas de [ilnlapadœleœrer] hein il y a  
 27N eh oui  
 28NN faudra prendre le métro  
 29N ah oui c'est souvent bien probl= bien un problème ça à  
 Paris les truc de c'est loin et tout c'est sûr c'est sûr oui oui  
 mh mh c'est marrant . mais c'est ça vous est venu comme  
 ça enfin vous faites du français des études de français en fait  
 au départ vous avez fait du français à l'université + ou +  
 quelque chose comme ça  
 30NN c'est un peu différent euh qu'ici peut-être en tout cas il y a  
 la Faculté de la philologie romane  
 31N ah oui d'accord  
 32NN ça s'appelle comme ça  
 33N oui oui  
 34NN et la philologie romane aussi bien la section de la  
 littérature des lettres disons euh que de la linguistique et de  
 la didactique du français mais en principe on apprend à à  
 parler français  
 mh  
 35N  
 36NN c'est le but principal  
 37N mh  
 38NN il y a des cours de la littérature un peu de civilisation euh  
 d'histoire de France . et pf: aussi euh de linguistique  
 mh  
 39N  
 40NN de didactique de méthodologie de l'apprentissage du français  
 ouais mais là vous êtes déjà c'était pas votre premier  
 41N voyage en . en France ou bien+ ça y est on est en train de  
 se faire enfermer dedans  
 42 (enregistrement stoppé)  
 43N là bon alors qu'est-ce qu'on disait là+ vous vous rappelez  
 où on en était+ je vous demandais ah ouais si vous X  
 44NN je vous racontais de la philologie romane en Pologne  
 45N ouais de vos études de français mais vous êtes déjà venue en  
 en France ou dans un pays francophone ou + ou votre  
 français  
 46NN oui c'est pas la première fois que je viens en dans un pays

- francophone mais disons c'était plutôt des séjours assez brefs
- 47N oui
- 48NN euh deux mois au maximum
- 49N oui pendant vos études quoi vous avez des des possibilités comme ça de venir faire des stages ou des
- 50NN euh pendant euh mes études j'ai eu l'occasion de faire un stage à Grenoble
- 51N ah oui
- 52NN c'était des cours de vacances
- 53N mh
- 54NN à l'université de Grenoble
- 55N ah oui
- 56NN à part ça c'est tout
- 57N c'est bien c'était bien ce cours à Grenoble
- 58NN bien euh
- 59N qui c'est qui donne ces cours+ euh c'est le centre de didactique du français là +
- 60NN je pense bien mais
- 61N vous connaissez pas
- 62NN je ne sais pas très bien euh je me rappelle bien qu'il y avait beaucoup de monde c'est-à-dire des étudiants de tous les pays possible et .. assez peu de français (rire)
- 63N ah oui
- 64NN alors on parlait français avec euh des Japonais des Mexicains je ne sais pas qui on avait peu d'occasion de parler français avec de vrais francophones ça c'était peut-être un peu dommage . en plus on y est allé dans un petit groupe polonais c'est-à-dire euh
- 65N ah oui c'est toujours ennuyeux ça
- 66NN euh on pouvait éventuellement parler français entre nous mais ça se= serait un peu artificiel
- 67N oui oui oui
- 68NN alors euh mais c'était bien l'ambiance était très bonne (rire)
- 69N oui mh oui oui y a beaucoup d'étudiants de français en Pologne je veux dire le français c'est important en Pologne parce qu'on disait que dans les pays euh justement euh euh de l'Est finalement le français c'était moins important pour eux que avant que maintenant en fait euh
- 70NN c'est vrai c'est-à-dire euh disons la génération de nos parents je pense ou de nos grand-parents euh: le français était pour eux plus important que pour les jeunes . . dans les lycées au lycée il y a il y a c'est l'anglais qui domine c'est évident et je pense que maintenant l'allemand euh à cause de des pf de l'économie des affaires devient une langue euh euh deuxième en ce qui concerne l'importance alors le français descend au troisième plan je pense

- 71N ah d'accord mh mh oui moi je suis allée en Tchécoslovaquie mais il y a longtemps quoi c'était en soixante-neuf donc euh effectivement ça fait quelques années (rire) et là j'avais été très frappée justement de voir à quel point les gens parlaient le français quoi ça m'avait beaucoup étonnée parce que je m'attendais pas du tout à ce que il y ait autant de gens qui se débrouillent en français et autant de de de jeunes de gens jeunes quoi qui apprenaient le français à l'école
- 72NN mhmh
- 73N bon ben c'est pas j'ai pas fait une étude je veux dire j'étais comme ça dans un échange avec un lycée français qui faisait le français donc évidemment que je voyais surtout des gens qui parlaient le français mais j'avais été vraiment assez étonnée pis aussi je trouvais que les gens parlaient vraiment bien le français quoi vous croyez vous que les que comme ça euh les gens de l'Est ils ont un don pour les langues on dit ça des fois euh vous y croyez à ce genre de choses+
- 74NN ça c'est un peu disons les gens euh des pays occidentaux ne parlent pas tellement les langues (rire) d'Est
- 75N non
- 76NN ni russe
- 77N non
- 78NN ni tchèque ni polonais ni quelque chose d'autre a= alors euh . c'est un peu comment dirais-je . .
- 79N oui
- 80NN il n'y pas d'autre solution
- 81N oui c'est ça
- 82NN qu'apprendre une langue
- 83N oui c'est ça
- 84NN occidentale
- 85N oui c'est ça c'est que en fait donc oui en fait euh c'est une question de besoin quoi vous expliquez ça en termes de besoin quoi c'est sûr que quand on mais c'est aussi comme ça pour les Suédois par exemple les Norvégiens ou les gens qui ont des langues qui sont au fond pas des langues de qui servent en fait à communiquer
- 86NN eux aussi je pense ils parlent très bien anglais
- 87N oui je crois
- 88NN en majorité ils parlent anglais alors euh c'est la même chose
- 89N oui oui ..
- 90NN ça c'est intéressant pourquoi les enfin ce n'est pas les les Français ou ou euh les Suisses n'ont pas besoin d'apprendre euh le polonais
- 91N mh

- 92NN par exemple (rire)  
 93N mh  
 94NN mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien ce que  
 c'est que c'est très difficile pour eux  
 95N oui oui  
 2 3 3  
 96NN pourtant euh ..  
 3 3 3 3 2 3 3 3 3 3 2  
 → 97N ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile ..  
 2 2 2 2  
 → 98NN pour des Français [ ]  
 99N [absolument]  
 3 3 3 3 2 2 2 2 2  
 → 100NN que le français [pour les Polonais (rires)  
 → 101N [pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune  
 raison (rires) et mais je crois de toute façon les  
 francophones d'une manière générale i= ils n'aiment pas  
 tellement apprendre les langues je crois qu'ils s'intéressent  
 pas à ça vraiment bon c'est encore plus vrai des Français je  
 pense les Suisses bon sont obligés d'apprendre l'allemand  
 ils ont quand même  
 102NN voilà  
 103N mais les Français par exemple c'est fou ce qu'ils sont  
 centrés sur le français hein alors pour eux le français c'est  
 la langue qui est la plus importante et pis ils n'ont pas  
 vraiment envie je crois d'apprendre des langues je sais pas  
 d'où ça vient exactement mais il semble vraiment que les  
 Français sont pas prêts à apprendre beaucoup facilement des  
 langues mais c'est pas une question de don c'est une  
 question que le français c'est une langue qui permet de  
 communiquer à peu près partout pis que ça leur suffit au  
 fond ils attendent que les gens parlent français  
 → 104NN et les gens parlent français (rires)  
 105N et les gens parlent français ça marche c'est ça quoi oui oui  
 tout à fait .. non mais c'est vrai que en fait euh on a une  
 idée du polonais ou des langues slaves en général qui est  
 fausse parce qu'on les connaît pas simplement on a même  
 si on sait pas du tout l'italien ou pas du tout l'espagnol on  
 sait quelques mots quelque chose sur la langue espagnole  
 106NN mh  
 107N ou italienne ou ou anglaise mais sur les langues sur le  
 russe on sait rien on sait . les gens savent rien sur ces  
 langues c'est pour ça qu'ils ont l'impression qu'elles sont  
 difficiles au fond c'est parce qu'ils savent rien sur ces  
 langues  
 108NN je pense que ça c'est le problème du besoin justement  
 109N ouais .

- 110NN jusqu'à présent euh vous n'avez pas eu besoin  
 111N non  
 112NN besoin de communiquer avec nous peut-être (rire)  
 113N oui oui . mais bon peut-être que ça changera  
 114NN ça va changer (rire)  
 115N oui je pense oui  
 116NN j'espère bien (rire)  
 117N je pense aussi que ça va changer de toute façon maintenant avec l'ouverture et tout ça je pense que . il y aura plus de possibilité d'échanges donc en fait euh ça va devenir intéressant aussi d'apprendre les langues euh comme le polonais par exemple c'est difficile le polonais alors (rire)+ j'observe par exemple les journalistes euh qui travaillent en Pologne  
 118NN  
 119N oui  
 120NN des pays de l'Europe de l'Ouest  
 121N des envoyés spéciaux  
 122NN ils se débrouillent  
 123N ouais  
 124NN de plus en plus souvent en polonais  
 125N oui oui  
 126NN et pas trop mal  
 127N ouais ouais  
 128NN vous connaissez sûre= peut-être le journaliste euh BM  
 129N ah oui oui bien sûr  
 130NN alors euh il est envoyé en Pologne  
 131N ouais  
 132NN et il parle un polonais je dirais bien très bien (rire)  
 133N ouais ouais c'est marrant

(Corpus JEANNERET)

## (2) Peter Brook

- 1J pourquoi euh tout simplement pourquoi Beckett euh aujourd'hui+ pourquoi Beckett seulement aujourd'hui et pourquoi Beckett aujourd'hui de votre part + Peter Brook  
 2PB Je crois que l'unique raison pour monter une pièce existante l'unique raison doit être parce que on a la conviction que en cherchant ensemble avec des acteurs à donner vie à ce texte l'impression vécue est une impression qui correspond à aujourd'hui si on a pas cette conviction il faut pas monter une pièce ↓ il faut pas monter des pièces parce que il faut mon= à un certain moment respecter le répertoire ↑ il y a des pièces qu'il faut monter ↑ il faut de temps en temps faire des pièces pour des: raisons d'archéologues comme on visite des vieilles salles dans une musée ↓ pas du tout ↓ on va au théâtre pour vivre une expérience dans le présent et .

- je crois . et la réponse pour avoir la réponse il faut venir voir la pièce participer à cette pièce et je peux apporter aucune garantie je pars tout simplement d'un travail qui est basé sur une conviction que cette pièce là parle d'une manière très forte et très intense à nous aujourd'hui j'ai vu la Oh Les Beaux Jours dans sa forme Happy Days à New York . pendant les années soixante alors je trouvais à cette époque que c'était une pièce très forte et très immédiate et de ce point de vue je trouve que la pièce n'a jamais disparu n'a jamais été moins à propos mais peut-être aujourd'hui il y a quelque chose de plus je crois que dans des moments où la société vit un rêve que tout va bien et dans les années soixante, dans les années soixante-dix il y avait .. une certaine sécurité même si elle était complètement fausse mais il y avait une espèce d'optimisme facile qui régnait parce que dans l'ensemble les affaires allaient bien on n'avait pas les crises qu'on a aujourd'hui dans une période comme ça un point de vue dangereusement e= négatif quelque chose qui secoue cette suffisance de de beaucoup de gens malheureusement qui sont là dans la salle
- 3J (coup de glotte) utilement négatif quand vous dites dangereusement négatif vous entendez utilement négatif
- 4PB utilement et et euh oui poussé jusqu'au danger est une chose très très saine aujourd'hui je crois que le besoin va encore dans une autre direction [...]  
[...] il y a un personnage que Beckett à un certain moment a décrit comme un oiseau et un homme qui vit dans un trou et qui appartient au monde animal alors cette . cette relation qui en même temps qui en même temps est une relation d'homme et femme est fondamentale
- 5J lorsque vous vous dites cela cet homme qui appartient au règne animal je pense à La Tempête et à Caliban et et je me demande si le le shakespearien que vous êtes voit des liens euh une filiation de Shakespeare à Beckett et laquelle
- 6PB je vous savez je n'aime pas penser de cette manière maintenant que vous le dites je trouve que votre remarque est très juste et très aigüe certainement on peut trouver cette relation on peut pas travailler sur une pièce si on pense aux intentions de l'auteur d'une manière conceptuelle il faut le moment où l'on commence à travailler sur une pièce il faut véritablement prendre comme des éléments vivants les personnages et chercher à rentrer à travers les mots qui ont été donnés à ce personnage dans le monde de la pièce et mais quand j'ai monté il y a de longues années Le Roi Lear j'étais très . sensible là aux relations qu'il y avait entre euh le climat de Beckett et certains aspects du Roi Lear alors bien entendu il y avait un cliché

journalistique les journalistes ont saisi cette idée mh parce  
que j'avais l'imprudenc d'en parler dans une

1 1=>

interview comme celle que nous sommes en train de

1 2 1 1 2 1 1=>

faire en ce moment pour dire ah Shakespeare

interprété à travers les yeux de Beckett . finalement

21

c'est absurde

1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1

mais ce qui est clair est que Shakespeare précédait

1 2 1 1

Beckett. Beckett

1 1 1 1=>

→ 7J  
8PB

et que Beckett était un homme très cultivé (rires)

est un homme très cultivé mais que ça allait beaucoup plus  
loin il y avait une certaine .. un certain univers . qui était  
réellement partie de de la nature même de Beckett son  
univers à lui qui véritablement nous aidait aujourd'hui pas  
aujourd'hui à l'époque nous aidait tous tout simplement à  
enlever à la pièce un faux romantisme de fausses traditions  
du dix-neuvième siècle qui n'avaient rien à voir avec  
Shakespeare mais qui étaient plus facilement balayées en  
utilisant comme rayon de lumière Beckett

9J

eum je me souviens [...]

(Corpus JEANNERET: Radio suisse romande, Espace 2)

### (3) Rabelais

1S

ce qui fait la force du Quart Livre comme du Tiers Livre  
c'est deux beaux livres c'est l'opposition soutenue entre  
Pantagruel et Panurge

2D

oui on voit apparaître le pantagruélisme

→ 3S

ce mépris des choses fortuites c'est-à-dire des choses du  
hasard

4D

du=

5S

tandis que Pantagruel représente l'homme idéal de la  
Renaissance

6D

oui l'idée de l'homme

7S

l'idée de l'homme rempli de sagesse de bonté et de la bonne  
religion aussi tandis que Panurge est lui l'esclave de ses  
passions esclave surtout de sa peur

8D

oui esclave de l'amour de lui-même l'amour de soi qui  
explique la peur

→ 9S

et qui ouvre la voie d'ailleurs à l'influence du diable qui  
pour Rabelais comme pour Luther est une réalité

- 10D oui  
 11S qui détermine même certains aspects du monde  
 → 12D et donc d'une certaine maladie c'est un malade malade mental  
 13S il est malade il est plongé dans la mélancolie  
 14D oui aujourd'hui il se bourrerait de tranquillisants (rires)  
 15S si c'était pas un personnage dans Rabelais même il aurait pu se guérir en lisant Rabelais parce que Rabelais était convaincu que le rire est thérapeutique [terapitik] et si on devrait trouver un symbole de la confiance de Rabelais on se tournera peut-être vers la fin du Tiers Livre vers le pantagruélien ce pantagruélien qui n'est qu'une petite plante de chanvre et lin confondus comme une seule plante mais qui mène vers le paradis terrestre  
 (Corpus JEANNERET: Arte 19 octobre 1994)

#### (4) Le petit lynx

- 1A. Marie vient ici et pis sa copine se met là  
 2M. c'est le contraire X  
 3A. et puis vous avez quelque chose pour écrire + [non  
 4M. [non mais on - on essaie comme [ça  
 5A. [ce qu'elles sont mal montées: ces deux: . dis donc il tourne toujours ton machin  
 6M. oui ben je sais justement on essaie  
 7A. il enregistre +  
 8M. ouais ben X on essaie  
 9A. maintenant il enregistre +  
 10M. ouais  
 11A. bon alors posez des questions+  
 12M. on essaie ma foi . alors avez-vous un animal préféré +  
 13A. oui le chat j'aime beaucoup les chats je déteste les chiens ..  
 14M. ah bon pourquoi +  
 15A. mais . je trouve que les chats c'est beaucoup plus euh:euh:  
 . comment il faut dire intime c'est plus chaleureux j'aime pas les chiens parce que ils . ils font la chasse aux autres bêtes  
 16M. ah bon  
 17A. pis ils détruisent les autres bêtes . puis quand ils se sauvent les chiens ils font des dégâts énormes en forêt . et puis ils crottent sur les trottoirs  
 18M. mh (amusement)  
 19A. et puis ils sautent contre les gens . j'aime pas du tout les chiens  
 20M. [ah bon  
 21A. [mais j'adore les chats  
 22M. ah bon (toux)

- 23V. mais euhm: . les: chiens si ils sont dressés à faire ça c'est normal
- 24M. y a des chiens qui le font pas
- 25A. euh ouais mais c'est normal mais j'aime pas
- 26M. bon vous aimez pas les chiens quoi
- 27A. non j'aime pas les chiens . tu as un chien toi +
- 28M. ouais
- 29A. anh: . puis toi +
- 30V. non j'ai deux (z')hamsters
- 31A. ah (toux)
- 32M. alors un animal que vous n'aimez pas du tout c'est le chien +
- 33A. c'est le chien +
- 34M. d'accord (toux) et pis nous avons entendu que vous avez relâché des lynx au Creux-du-Van +
- 35A. oui j'ai relâché deux couples de lynx dans la réserve du Creux-du-Van . en mil neuf cent: septante:-quatre et puis en mil neuf cent septante-cinq . ils venaient de Slovaquie . donc c'est deux couples qu'on a mis là puis maintenant ça va très bien . y en a dans tout le Jura
- 36M. ah bon
- 37A. et en France y en a dans le canton de Vaud dans le canton de Berne dans le Jura euh: y en a en France ils sont allés même jusqu'à Genève
- 38M. ah bon et pis euh: ça s'est passé comment vous y a des gens qui étaient pas contents de ce que vous avez fait +
- 39A. wouah y a des gens qui avaient peur des lynx ils prétendaient qu'ils allaient attaquer des gens mais c'est tout faux
- 40M. ben oui les lynx si on leur fait rien {ils:
- 41A. [voilà maintenant douze ans qu'on a des lynx dans le canton ils n'ont jamais attaqué bien sûr personne mais ni un mouton ni une chèvre ni de la volaille ni rien
- 42M. ah bon si on leur fait rien ils nous fait rien
- 43A. mais même même si il te voit il se sauvera
- 44M. hein oui ils sont plus peureux que nous presque
- 45V. ouais mais euh: est-ce que: . si ils mourraient de faim est-ce que vous croyez qu'i:ls . qu'i:ls égorgeraient un mouton pour se nourrir +
- 46A. aouh peut-être si vrai[ment
- 47M. [mais nous aussi si on a faim eh ben on tue un mouton pour [le manger hein
- 48A. [oh mais peut-être ils peuvent aussi attaquer des moutons mais ici en douze ans on a rien eu . mais il paraît qu'ailleurs ils peuvent attaquer des moutons .. mais les moutons ils ont rien à faire dans la nature c'est pas normal . d'avoir des moutons
- 49M. c'est vrai

- 50V. mh (approbation) puis de toute façon les moutons même si son propriétaire l'a acheté ils ont bien dû en capturer donc ils sont de toute façon à la nat= . nature tous les animaux .. on peut pas avoir un animal qui soit à la nature
- 51A. oh ben tu peux avoir un cochon dans un boiton tu peux avoir des poulets en bra= en batterie tu peux avoir des veaux malheureux . euh: serrés dans des écuries et tout
- 52V. ouais
- 53A. mais puis les moutons X des bêtes . qu'on a en très grands troupeaux qui rôdent un peu partout et puis par exemple dans les Alpes ils peuvent faire pas mal de dégâts . en piétinant le sol puis après le sol euh se gâte
- 54V. mh (approbation)
- 55M. mh (approbation) puis y a moins de fleurs . parce qu'ils piétinent tout quoi
- 56A. ouais ... autre question + . . .
- 57M. alors regrettez-vous quelque chose sur . si vous avez fait d'autres actions comme ça est-ce que vous en regrettez+
- 58A. ouais y en a que je regrette par exemple j'avais mis au point l'élevage des faisans . des faisans pour euh les chasseurs et puis je regrette d'avoir fait ça parce que ces pauvres faisans ils ne se reproduisent pas chez nous ils font pas de nid pas d'oeufs et tout ça c'est une bêtise que j'ai faite
- 59M. ah bon vous en avez [fait d'autres
- 60A. [on en fait toujours dans la vie vous verrez
- 61M. oui c'est normal
- 3=>
- 62A. vous avez pas pas encore eu le temps d'en faire  
2 2  
beaucoup mais:  
2 2 2
- 63M. c'est pas [grave  
2 3 2 2 2 2 1
- 64A. [ça viendra vous en faites pas
- 65V. j'en ai fait une aujourd'hui parce que j'ai oublié de X (rires)
- 66M. alors avez-vous envie de continuer à faire en sorte que les animaux soient heureux comme vous avez [fait +
- 67A. [euh: oui j'ai con: je continue d'ailleurs on fait des essais avec d'autres animaux . je peux pas encore vous dire lesquels parce que c'est un peu secret mais on continue mon mon idée c'est de rétablir la fau:ne sauva:ge comme elle existait autrefois avant qu'il y ait la chasse toutes les destructions par les pollutions et tout . alors j'essaie de refaire ça
- 68M. ça sera difficile
- 69A. c'est mon hobby
- 70M. mh (approbation)

- 71V. mais: . est-ce que vous avez d'autres euh: bi comme vous appelez+
- 72A. d'autres +
- 73V. d'autres . buts . pardon
- 74A. moi +
- 75M. ouais est-ce que vous avez plusieurs choses en même temps à faire que +
- 76A. ouais ben j'écris des livres j'écris des articles dans les journaux je donne des conférences un peu partout
- 77M. ah ouais
- 78A. pour apprendre aux gens un peu les choses de la nature
- 79M. ce que vous faites etc.
- 80A. je fais tout ça
- 81M. ah d'accord
- 82V. vous avez raison
- 83M. et pis depuis combien de temps faites-vous ces choses comme ça +
- 84A. oh ben écoute euh: moi quand j'étais gosse je m'intéressais déjà beaucoup à la nature . et puis euh: après . j'ai fait mes études de sciences naturelles et puis après je me suis occupé de la pêche et de la chasse dans le canton de Neuchâtel
- 85M. ouais
- 86A. y a: oh y a: au moins . (soupir) y a quarante ans que je fais ça
- 87M. quarante ans +
- 88A. oui en gros
- 89M. en gros ben c'est déjà beaucoup hein +
- 90A. oui c'est beaucoup oh même plus quarante-cinq ans
- 91M. quarante-cinq +
- 92A. ouais
- 93M. hm mais depuis: . petit vous vous intéressez à ça +
- 94A. pardon +
- 95M. depuis très petit vous vous intéressez à
- 96A. non non mais tu sais moi je suis vieux comme les pierres . c'est épouvantable
- 97M. hm - mais nous on a déjà fait euh: une exposition où on avait mis plein de photos et des choses comme ça . sur les animaux parce que nous deux on aime beaucoup beaucoup les animaux vraiment pis . euh: bon on peut encore rien faire comme vous mais disons quand on sera grand on essaiera de faire des
- 98A. j'espère
- 99M. [parce que X
- 100A. [tu as d'autres questions toi + non + alors la copine
- 101M. à toi vas-y
- 102A. c'est tout +

- 103V.           dernièrement avez-vous fait une ou des actions pour les animaux du Creux-du-Van +
- 104A.           euh: oui on a fait une petite action y a longtemps que j'avais créé cette réserve du Creux-du-Van où on ose pas chasser
- 105M.           ouais c'est très bien
- 106A.           elle a maintenant quatorze kilomètres carrés
- 107M           ouais
- 108A.           et pis dernièrement on a un peu agrandi parce qu'au bord de la réserve y a une grotte qu'on appelle la grotte du chemin de fer et puis dans cette grotte y a des chauves-souris
- 109M.           ah
- 110A.           et puis des gens allaient dans cette grotte . puis ils faisaient des feux de la fumée ils criaient y avait des courses d'écoles des classes des gamins et tout pis ça dérangeait terriblement les chauves-souris alors c'est la dernière action qu'on ait faite de mettre cette euh grotte dans la réserve
- 111M.           ah d'accord donc vous avez agrandi la réserve pour que le ce trou soit dans la réserve
- 112A.           aussi protégé . voilà
- 113M.           ah d'accord
- 114V.           ben moi je trouve que vous avez eu raison parce que c'est comme si . y a des gens qui viendraient nous déranger dans notre lit hein
- 115A.           mais exactement
- 116M.           hein hein si ils [sont ouais
- 117V.           [nous on est les plus forts alors euh on peut faire tout le mal aux autres animaux mais on est X [les plus forts
- 118A.           [voilà pis eux ils peuvent pas se défendre ou bien ils ont de la peine
- 119M.           les chauves-souris je vois . mal comment elles pourraient se défendre contre des hommes
- 120V.           mh (approbation)
- 121A.           autre question +
- 122V.           3   2   2 2   2 2 2 2 1       2 2  
(soupir) toutes les actions que vous avez faites . pour les  
2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 4  
animaux étaient-elles par . pour votre métier +  
2 2 2 3 3 3 4 ↓2 2 2
- 123M.           ou en avez-vous un autre précis euh: +
- 124A.           non c'était dans disons pas mon métier disons mon activité .
- 125M.           mh (approbation)
- 126A.           mais . non j'ai fait ces actions pas tellement pour la chasse ou comme ça mais pour recréer ou protéger la faune sauvage du pays . après laquelle vos sacrés chiens ne cessent de courir . et de faire des dégâts

- 127M. mais vous avez pas un autre métier euh comme je sais pas +
- 128A. non j'ai pas fait un autre métier j'étais donc euh au Château de Neuchâtel où je tra= où j'avais mon bureau mais j'ai pas fait un autre métier j'aurais dû être euh professeur avec ma licence et tout mais je me suis moi tellement ennuyé . crevé d'ennui dans les écoles
- 129M. ouais (amusement)
- 130A. que j'ai pas voulu euh: empoisonner des: des petites filles et des petits garçons ou des: adolescents ou des jeunes de nouveau à l'école
- 131M. nous deux on aime pas non plus tellement l'école (rires)
- 132V. ça c'est vrai vous avez eu raison
- 133A. bon ben je suis content de vous entendre . autre question +
- 134V. alors avez-vous beaucoup ... aimez-vous beaucoup les animaux + pardon je me suis un petit peu trompée (bas)
- 135A. oui j'aime beaucoup les animaux j'ai horreur de tuer un animal . euh: dans mon métier on devait des fois en tuer c'est normal
- 136M. après la chasse y avait des chasseurs maladroits qui blessaient des bêtes alors on ne pouvait pas les laisser - sur trois pattes dans les hautes neiges du Jura puis on les tuait mais j'ai horreur de tuer une [bête
- 138M. [ça fait mal au coeur
- 139A. même pour tuer une toute petite bête j'aime pas
- 140M. ouais ben moi maintenant je suis en train de devenir végétarienne mais j'ai de la peine
- 141A. ouais un moustique qui me pique ben je crois je le tuerai mais
- 142M. ouais même . moi ça me [dérange
- 143A. [ouais on aime pas tuer hein +
- 144M. moi j'aime pas
- 145A. ouais
- 146V. mais euh: moi si y a un animal qui souffre je le tue . c'est mieux . parce que même si j'aime pas tuer j'aime . il faut tuer les animaux qui souffrent
- 147A. ah oui alors moi j'ai vu une chose horrible une pauvre chatte chez une connaissance qui avait un cancer
- 148V. oh
- 149A. un cancer à: aux mamelles elle pouvait plus marcher elle pouvait plus se traîner elle a voulu monter sur un fauteuil elle était comme ça essayer de s'accrocher elle pouvait pas j'ai dû la porter elle est morte deux trois heures après mais il fallait la tuer fallait pas la laisser traîner comme ça
- 150V. X de voir une chatte comme ça fait mal ça fait aussi mal au coeur [que de la tuer
- 151A. [mais bien sûr

- 152V. [pis euh: de savoir qu'elle est bien au [paradis  
 153A. [ouais bien sûr  
 154M. au paradis des chats (rire)  
 155A. la suite +  
 156V. alors .. a . avez-vous des animaux chez vous +  
 157A. non y en a pas . non alors moi j'aimerais bien avoir un chat ici  
 158M. ouais  
 159A. mais vous avez vu où j'habite je suis au troisième étage faut un ascenseur pour monter je crois qu'il aurait un peu de peine à presser les boutons pour monter (rires)  
 160M. ouais nous on habite au rez-de-chaussée alors on a deux chats puis y a un de mes chats elle s'appelle Sapristi elle sort tout le temps pis elle rentre par la fenêtre  
 161A. mais voilà ce qu'il faut alors ici il serait malheureux ce chat  
 162V. mh (approbation)  
 163A. mais dans d'autres logements où y avait un jardin tout ben j'avais un chat  
 164M. ouais ouais c'est vrai ici y a pas de jardin si si il sort y a beaucoup de chance qu'il se [fasse écraser  
 165A. [ouais pis y a les les les autos et tout  
 166V. ouais c'est bien de ne pas avoir de chat de se priver de chat pour euh: pour lui sauver sa vie premièrement et puis pour pas le rendre malheureux  
 2 3 4 2  
 167A. mais justement  
 2 2 2 2 2 2 3 2  
 168M. peut-être que ça vous rendrait heureux mais:  
 ↓ 2 2  
 → 169V. pas le chat  
 2 2 2  
 170M. il sera pas heureux lui  
 171A. tu comprends si on aime les gens si on aime quelqu'un on veut qu'il soit heureux  
 172M. ben ouais . même si c'est pas auprès de nous euh  
 173A. voilà c'est ça faut bien vous rappeler de ça les filles c'est très important pour les filles et les femmes si vous aimez  
 3 3 3 2 2 2 2 2 1  
 quelqu'un . il faut l'aimer pour qu'il soit heureux  
 2 2 2 2 1 1 1 1  
 → 174M. pas pour l'avoir auprès de soi  
 175A. voilà X  
 176V. si on aime un animal qu'on a recueilli blessé eh ben il faut faut lui rendre sa liberté  
 177M. mh (approbation) aussi  
 178A. ouais on peut peut-être lui aider un peu ça ça dépend

- 179M. ouais on peut le soigner pis une fois qu'il est  
 180A. ouais on a soigné par exemple un petit lynx  
 181V. ben . pis après vous l'avez relâché  
 182A. ouais oh mais c'est compliqué ce sacré petit lynx oh la la .  
 on l'a trouvé on l'a trouvé euh: sur les marches de la Rou-  
 ver=Rouillè= de la Rouillè= de la Rouberaie je sais pas si  
 vous savez où c'est c'est une maison de vacances au-dessus  
 de Bevaix
- 183M. j'en ai entendu parler vaguement  
 184A. et puis on l'a soigné au musée . il était adorable il ronron-  
 nait comme une usine quand il voulait qu'on le caresse il  
 venait se frotter comme ça contre nous il était mais  
 vraiment admirable . et puis on le nourrissait très bien pis  
 après on s'est dit un lynx c'est pas fait pour être dans un  
 musée
- 185M. hein non  
 186A. alors on l'a lâché dans la réserve on a mis à côté de lui de la  
 viande des des de la nourriture sur une sorte de plat on a  
 entouré ce plat de sable pour qu'on puisse voir les pattes  
 des des animaux qui venaient et les siennes . pendant trois  
 quatre jours il est venu et puis un jour il est plus venu . on  
 s'est dit c'est bon il a repris la vie sauvage il s'est sauvé .  
 quatre jours après on nous téléphone on le retrouve dans un  
 galetas à Travers . on lui avait mis une boucle d'oreille  
 pour le reconnaître . on l'a repris au musée mais alors là il  
 venait embê:tant tout gentil [adorable
- 187M. [X grand +  
 188A. oh il était à peu près comme ça seulement alors euh: tout  
 ce qui était sur les tables c'était un laboratoire y avait des  
 des instruments et tout tout ce qui était sur les tables il  
 poussait loin avec sa patte . il vidait tout (rises) alors on a  
 pas pu le relâcher et puis on l'a mis au Dählhölzli c'est le  
 jardin zoologique de Berne où y a des grands parcs vous êtes  
 déjà allées +
- 189M. non  
 190A. ben allez-y une fois ça vaut la peine  
 191M. d'accord  
 192A. y a des grands parcs euh bien arborisés puis j'espère qu'il  
 est heureux mais on pouvait plus on l'aurait retrouvé de  
 nouveau euh dans une maison pis des gens stupides se  
 seraient dit il est enragé
- 193M. ouais tout à fait  
 194A. pis ils l'auraient tué  
 → 195M. surtout que maintenant la rage est revenue  
 196A. ouais  
 197M. soi-disant  
 198A. alors voilà l'histoire du petit lynx j'ai eu des masses

- d'histoires d'animaux comme ça j'ai pas le temps de tout vous raconter . autre question +
- 199V. êtes-vous déjà allé dans un autre pays pour sauver des animaux +
- 200A. pas pour en sauver mais pour en observer pour en voir je suis allé en Islande où j'ai vu les îles des oiseaux je suis allé en Norvège dans le Grand Nord où j'ai entendu les loups . les loups ne hurlent pas ils chantent .. ça fait des long: on: on: modules longuement euh: je suis allé au Sénégal je suis allé enfin dans beaucoup de places .. pour voir des animaux
- 201M. parce qu'on peut dire que vous avez sauvé le lynx dans nos régions parce que
- 202A. je l'ai pas exactement sauvé mais il avait été tout à fait détruit par une chasse abusive et puis sa tête était mise à prix comme celle d'un bandit
- 203M. mh (approbation)
- 204A. alors euh: il avait complètement disparu on en a remis mais c'est normal d'avoir des lynx ici
- 205M. oh oui moi je trouve
- 206A. et y a eu des lynx dans ce pays avant qu'il n'y ait des hommes
- 207V. donc c'est à eux le droit de vivre si y a X si si y a quelqu'un qui doit disparaître d'ici c'est bien les hommes hein
- 208M. si c'est ils étaient avant nous c'est leur place
- 209A. voilà
- 210V. c'est leur
- 211A. le lynx est beaucoup plus à sa place que les hommes
- 212M. ben tout à fait pis
- 213V. mais de toute façon ([+d'tutfasõ]) le lynx si si il tue des animaux c'est pour c'est pas pour son plaisir nous pas y a des chasseurs qui tuent pour leur plaisir des animaux
- 214M. pis çaX
- 215V. des animaux . c'est abusant (sic pour *abusif*)
- 216M. et pis justement le lynx ils le tuent pas pour la viande mais pour la fourrure
- 217A. ouais mais ça c'est à cause des femmes hein c'est aussi le castor qui a disparu en Suisse à cause de la sacrée coquetterie féminine elles veulent se mettre des toques en fourrure des étoles des manteaux
- 218V. (bruit de fond)
- 219A. tout un chien c'est épouvantable moi j'aimerais tellement voir une fois une panthère habillée avec une peau de femme ce serait . ce serait un juste retour des choses
- 220V. oh oui oh oui

- 221M. ben hé faut pas exagérer parce que on voit aussi des fois des hommes avec une peau de renard comme ça en
- 222A. (rire) ouais juste mais tu sais la manie des femmes
- 223M. ouais je sais mais pas toutes
- 224A. autre question +
- 225V. ben c'est fini mais euh . nous on: nous on met jamais des trucs de fourrure en tout cas [X
- 226A. [oui d'accord là on me dira que la laine de ton pull ben c'est un mouton
- 227V. non . ouais mais ils l'ont pas tué le mouton
- 228A. il est mort de vieillesse +
- 229M. ben non ils coupent la [laine
- 230A. [on l'a tondu ouais (rires) .. pis tes souliers +
- 231V. mes souliers bo c'est du daim mais
- 232A. (rire)
- 233V. ma foi faut bien
- 234M. ouais c'est vrai
- 2 2 2 2 2 2 4 3
- 235A. (rire) ouais vous n'êtes pas végétariennes
- 236M. moi +
- 2 2 3 3 4 2
- 237A. vous mangez un peu de viande
- 238M. un tout petit peu
- 239V. en tout cas dès que dès que j'entends parler de faire un . un mout= euh: un lapin ou bien du daim moi je . je hurle par= presque
- 240A. y a pas d'autres questions +
- 241M. non c'est bon
- 242A. vous êtes amusantes vous deux
- 243M. ah bon
- 244A. non parce que vous avez déjà des des idées assez claires assez développées
- 245M. ben ouais
- 246A. malheureusement j'ai pas un temps énorme je dois être en ville à six heures et demie mais . si une fois vous voulez revenir je suis tout à fait
- 247M. ben
- 248A. maintenant je sais pas j'ai fait un livre (bruit de quelqu'un qui se lève) euh "Faune neuchâteloise les mammifères sauvages" vous pouvez l'avoir à l'école je pense dans la bibliothèque y a les photos de toutes euh: nos mammifères uniquement voilà ici un beau lynx tu vois
- 249M. mh (approbation) .. magnifique mh j'aime beaucoup les lynx
- 250A. alors vous pouvez . peut-être note le titre
- 251M. oh ouais volontiers
- 252A. "Faune neuchâteloise mammifères sauvages"



## (5) Le racket

- 1A quand par exemple le le mec il est bien sapé et quand il achète des trucs voilà quand on le regarde et qu'on a pas d'argent ça fait c'est-à-dire euh .. quand on le voit comme ça euh on a vraiment envie de le .. racketter quoi c'est-à-dire euh
- 2B lui voler ses affaires parce que nous on veut les mêmes  
3A oui mais franchement quand je vois des petits gars ça me fait pitié  
mais je suis obligé je sais pas pourquoi je suis obligé quand je vois mes copains en train de dépouiller et moi si je fais rien ils vont me traiter de euh:
- 4B lâche  
5A t'es un lâche un bouffon vous voyez ce que je veux dire alors euh je suis obligé de mais il me fait pitié le mec quand je pars je: c'est-à-dire quand je pars euh quand je reviens chez moi je suis obligé de penser à ça et je les mets pas premièrement les vêtements je les mets pas je sais pas j'aime pas mettre les vêtements des autres mais je les vends c'est c'est direct quand j'ai quelque chose je vends direct et je me fais assez de fric et des fois je m'achète des baskets si je le veux je le fais pas mais j'ai j'ai envie de le faire quand même comme ça et je peux pas rester dans ma cité je suis il faut que je bouge c'est comme ça c'est tout le temps
- 6B moi j'ai toujours marché comme ça maintenant s'il m'arrive un truc un travail bien j'arrête alors là je vais essayer de me calmer parce qu'avec la police tout ça ça va pas en ce moment mes parents ils commencent euh alors je vais me calmer mais moi je vais te dire dix-huit ans j'arrête tout tout tout pas si j'ai des enfants tout ça j'ai pas envie qu'ils deviennent comme moi
- 7J(?) autant (arrêter?) maintenant  
8B voilà

(Corpus JEANNERET: TV)

## (6) A bout de souffle

- D alors vous avez aimé ce film+ (question reconstruite)  
1A ouais c'était pas mal  
2B ouais mais un peu difficile à comprendre  
→ 3C surtout qu'il n'y avait pas de sous-titre (rires)  
→ 4D de sous-titres, il n'y avait pas de sous-titres  
→ 5E et puis on entendait pas très bien  
→ 6C et puis, comment, euh ... Belmondo là il parlait mal

- 7D oh, c'était l' parisien ... comme moi quand je vous disais  
l'autre jour j'suis toujours à la bourre. (Rires)
- 8C mais y avait pas que ça il y a avait aussi la façon de filmer
- 9D ah oui+
- 10C tu nous as dit Godard c'était la nouvelle vague euh et puis  
au début il filmait comme un reportage
- 11D ouais et alors+
- 12C ben quelquefois on n'entendait pas bien ce qu'ils disaient
- 13A ah ouais ouais par exemple euh un moment tu sais quand il  
est sur le lit euh avec un journal sur la tête
- 14D ah ouais quand Jean Seberg lui fout une claque euh pardon  
lui donne une gifle
- 15A ouais il est pas content et il dit ... j'ai pas compris ce qu'il  
dit
- 16D ah quelqu'un s'en rappelle + toi Alan +
- 17E (signe négatif d'Alan)
- 18C il lui a dit une insulte
- 19D il l'a insultée oui ...
- 20A ça je sais mais je n'ai pas compris le mot
- 21D personne ne s'en souvient alors + même pas un bout de  
mot+
- 22B si peut-être il lui a dit nom de Dieu
- 23D ouais c'est pas mal ça Randy
- 24A qu'est-ce que c'est +
- 25D nom de Dieu ... tu comprends (geste)

(Corpus DABÈNE *et al.*)

## ANNEXE 3

### Autres exemples

- (1)  
A faut te forcer faut te forcer à prendre des médi= à manger même si t'as pas faim - . faut qu' tu manges à = tu . t'mets une part de viande + la couper petit + et puis que tu .. que tu te forces à la manger . bon - j't'apporterai que'que chose ce soir . j'vais faire cuire des petits pois . et puis je t'en apporterai . hein +  
(SBS, 34, 1-7)
- (2)  
G bien - j'ai reçu votre courrier ce matin + .  
A oui  
G mais je voulais savoir euh est-ce qu'il faut + . donner aux enfants + euh des duvets - .  
A euh  
G parce que je vois qu'il est question de randonnées alors je me dis /  
(SBS, 296, 6-11)
- (3)  
C euh je sais pas trop . parce que j'fais pas mal de planche à voile de saut et c'est [] à c'moment-là j'ai dû faire ça . mais euh disons que . ça m'arrive de temps en temps et que ça se manifeste par des maux de tête et par des troubles digestifs + . bon j'ai des troubles  
G [ah oui -]  
(SBS, 229, 8-14)
- (4)  
G oui ça pourrait être bien d'en . voir une . pas forcément euh à Cayenne d'ailleurs hein  
(SBS, 303, 21-22)
- (5)  
B ah excusez-moi - vous faites partie de la commission de l'allocation compensatrice +



- (12)  
→ Entre nous, est-ce que Jules avait des raisons cachées pour démissionner? Parce qu'après tout, j'ai bien le droit de savoir, moi aussi.  
(Corpus BERRENDONNER)
- (13)  
A Vous en avez pour longtemps avec lui?  
B Non  
→ A Parce que j'aurais pu vous attendre  
(Corpus BERRENDONNER)
- (14)  
→ IN ouais à quelle heure mange monsieur pi la réponse ben c'est comme vous voulez... monsieur mange  
2NN oui  
3N à quelle heure il mange  
4NN d'accord  
(Corpus MATTHEY)
- (15)  
A est-ce que je pourrais parler à Monsieur Jacques Guimard s'il vous plaît  
D Monsieur comment  
A Jacques Guimard [...]  
(SBS, 53, 5-8)
- (16)  
L1 quelle heure est-il?  
L2 huit heures  
L1 merci  
(Corpus ROULET *et al.*)
- (17)  
→ L. An' 'en bud all of the doors 'n things were taped up=  
=I mean y'know they put up y'know that kina paper 'r stuff,  
→ the brow paper  
(Corpus SCHEGLOFF *et al.*)
- (18)  
→ A Yuh comin down early?  
→ B Well, I got a lot of things to do before getting cleared up tomorrow. I don't know. I w- probably won't be too early.  
(Corpus SACKS)

- (19)  
 Ken We were in an automobile discussion  
 → Roger discussing the psychological motives for  
 ( hhhhhhh  
 → Al drag racing on the street  
 (Corpus SACKS)

- (20)  
 1T [...] j'ai dit ma fille il faut absolument que . que tu sortes  
 de ta coquille . et: bien l'attitude dans les mêmes maisons  
 l'attitude des gens n'est plus du tout la même  
 2MB [mhm mhm  
 3T [i f/ i faut: i faut . . comment vous dirais-je: . . i faut pas  
 avoir l'air de . d'hésiter il faut je sais pas il il faut s'créer  
 une personnalité  
 4MB oui  
 → 5T avoir l'air  
 → 6MB s'imposer  
 7T s'impo/ pas euh  
 8MB non  
 9T s'imposer tout tout en s'imposant pas  
 10MB c'est ça oui naturellement alors  
 (Corpus GÜLICH & KOTSCHI)

- (21)  
 K if I can see him  
 → C he can see you  
 → K and I don't always just get undressed in my living room  
 C (laugh)  
 K you know I mean OK I'm sure he's not  
 → C peeping  
 K peeping or anything  
 [...] (Corpus COATES)

- (22)  
 ce qu'on appelle les «sciences humaines»  
 (Corpus AUTHIER-REVUZ)

## ANNEXE 4

### Exemples venus après coup

- (1)  
1A [...] et le fait de rester chez soi derrière la grisaille euh derrière les rideaux euh dans l'humidité ça affecte un certain nombre de gens le fait de porter un parapluie un imperméable euh vous engonce dans des vêtements tandis que lorsque vous êtes plus léger une petite chemisette à l'air vous avez envie euh d'établir des contacts euh de sortir euh de vivre euh de vous éclater le temps est devenu primordial peut-être pour les gens heureux mais d'un autre côté toutes ces avalanches tous ces cyclones dont vous faites état euh ça n'arrange pas les choses bah bien entendu  
→ 2Journaliste  
3A (Corpus GUIMBRETIERE 1992)
- (2)  
1 Journaliste Mais vous par exemple quand vous n'avez pas le moral parce qu'il pleut si vous n'avez pas le moral quand il pleut euh surtout un six mai euh qu'est-ce que vous faites  
→ 2A eh bien on lit on répond au téléphone on fait son courrier  
3Journaliste on mange du chocolat  
4A oui voilà du chocolat  
5Journaliste merci professeur  
6A je vous en prie  
(Corpus GUIMBRETIERE 1992)
- (3)  
1E ah il invente des:  
2I ouais  
3A oui  
4E il invente des +.  
→ 5I des conneries  
6E des conneries + . il invente quoi  
(Corpus BERTHOUD et coll. 1995)

- (4)  
1A ... ses personnages sont beaux ... sont émouvants  
→ 2B et il y a pas de complaisance  
3A n'y a absolument aucune complaisance c'est l'un des films  
...  
(Corpus AUTHIER-REVUZ 1990)

- (5)  
1C ...hein il va venir une horreur . c'est le client qui relance les  
choses tu passes à une à un palier supérieur tu rentres dans  
une autre zone parce que si il y avait continuité vous pou/  
on pourrait jouer ce jeu-là qu'on a joué dans la première  
partie même avec des moments d'aveu même avec des  
[moments de stratégie on pourrait jouer très longtemps  
2G [ouais ouais mais longtemps alors que là c'est tout autre  
chose c'est tout à coup une chose très nouvelle  
→ 3C très nouvelle parce que . celui qui a le plus de défense . le  
plus de de barrières . celui qui se cache d'une certaine façon  
le plus  
→ 4G c'est lui qui va se dévoiler le plus  
5C voilà parce que si il se dévoile pas il se passera jamais rien  
6G ouais ouais  
6C donc il y a un saut qui faut qu'il fasse tu vois ce que je  
veux dire  
7G oh oui très bien oui  
8C il faut que tu es l'impudeur de quelqu'un qui n'a jamais été  
impudique  
(Corpus JEANNERET:  
Patrice Chéreau et Pascal Greggory,  
doc. de Stéphane Metzger sur le travail  
d'une pièce de Koltès,  
*Dans la solitude des champs de coton*, Arte, 30.1.96)

- (6)  
→ La2 die Begrüssung hier in Frankreich ist persönlicher  
Lf1 als in Deutschland  
(Corpus PERREFORT 1996)

- (7)  
Lf1 c'est vrai que enfin en moyenne il y a une grosse moyenne  
quand même qui  
→ Lf2 qui fait attention  
Lf1 qui fait attention je pense qu'on fait beaucoup plus  
attention à notre apparence c'est beaucoup plus cultivé  
(Corpus PERREFORT 1996)

- (8)  
A Marianne! Et qu'est-ce qu'elle écrit?  
B que tout va bien en Angleterre  
→ A et qu'on y oublie ses amis?  
(Corpus JEANNERET:  
exemple tiré d'une bande de laboratoire,  
Séminaire de français moderne, Françoise Redard)
- (9)  
1P (bas) alors encore quelque chose de spécial + parce que . on  
a oublié jusqu'à maintenant + . on a pas eu le temps pas  
une minute pour le faire + . donc on tient à le faire  
aujourd'hui + . c'est euh c'est Christiane . qui est  
comment est-ce qu'on dit là le:  
→ 2F l'élève principal le responsable  
→ 3M délégué de classe  
4P le délégué de : des deux classes + . là - . et elle a un petit  
cadeau qu'elle voud= qu'elle veut donner . aux élèves  
français - . c'est justement la photo euh du  
Niederwalddenkmal + ..  
(corpus GÜLICH 1986)
- (10)  
1Ié ... enfin nous avons la critique ...  
→ 2Ir ... de ce qui a été fait la veille  
(corpus LÉON & BHATT 1987)
- (11)  
1A ce type-là  
→ 2B c'est un voleur  
→ 3A peut-être pas un méchant homme  
→ 4B mais dangereux tout de même  
(Corpus HAGÈGE 1985)
- (12)  
1V et qu'est-ce que tu trouves mieux +  
2S je sais pas je pense vous êtes plus c'est plus euh c'est plus  
juste parce que quand vous ne jetez pas beaucoup ça ne  
coûte pas beaucoup ah chez nous ça coûte toujours le même  
prix  
3V ah le même prix hein  
4S et si tu n'as pas une poubelle  
→ 5R énorme  
6S oui une poubelle plein tu tu jettes de l'argent et chez vous  
tu tu achètes les sacs et tu sais ah je dois le remplir bien  
parce que tu achètes de nouveaux sacs et c'est plus euh

- 7V économique  
8S c'est plus juste c'est plus économique oui pour moi  
(Corpus JEANNERET: S. est Allemande, R. Américaine, V. Suisse-Allemand)
- (13)  
1V pour moi c'est un peu (3 sec.) oui je sais pas peut-être plus difficile parce que Zurich est aussi suisse alors  
2R tu es suisse hein  
3S mais c'est différent ou +  
4V mais je trouve quand même que c'est  
→ 5S une grande différence  
6V non non . une certaine différence  
7S oui  
8V c'est pas il y a beaucoup de choses qui sont semblables  
9R mhum  
(Corpus JEANNERET. S. est Allemande, R. Américaine, V. Suisse-Allemand)
- (14)  
1A il faut absolument respecter le mycélium  
2B avec ça on aura des champignons l'année prochaine  
→ 3A si la saison le permet  
(Corpus JEANNERET: Radio suisse romande)
- (15)  
1S il faut présenter d'abord une licence  
2U de sociologie ou de sciences de l'éducation  
3S les deux sont possible  
(Corpus CHANET 1996)
- (16)  
→ On ne me dit jamais rien, maugréa André Larivière à l'adresse de la personne la plus proche de lui, qui se trouva être Guillaume Verdaillan. Maintenant on va pouvoir lire... les fragments sur les statues, c'est dommage, commiséra ce dernier.  
(Corpus JEANNERET: Estelle Monbrun, *Meurtre chez Tante Léonie*, Viviane Hamy, 1994)
- (17)  
→ - Elle nous a parlé... commença avec circonspection le commissaire  
- de sa thèse, compléta impulsivement Leila Djemani  
(Corpus JEANNERET: Estelle Monbrun, *Meurtre chez Tante Léonie*, Viviane Hamy, 1994)

(18)



(Corpus JEANNERET: Pancho, Le Monde)

(19)



(Corpus JEANNERET: Wilhelm, L'Hebdo et Libération, janvier 1995)

## BIBLIOGRAPHIE

- ALBER, Jean-Luc & Bernard PY (1986): «Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle: interparole, coopération et conversation», *Etudes de linguistique appliquée* 61, 78-90.
- ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, Danielle (1984): *La conversation quotidienne. Introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation*, Paris, Didier.
- ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, Danielle (1988): «A propos de l'analyse des interactions», *Modèles linguistiques* X:2, 117-129.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald DUCROT (1983): *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald DUCROT (1986): «Argumentativité et informativité», in: Michel MEYER (éd.), *De la métaphysique à la rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 79-94.
- APOTHÉLOZ, Denis (1995): *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Droz.
- APOTHÉLOZ, Denis & Michèle GROSSEN (1995): «L'activité de reformulation comme marqueur de la construction du sens: réflexions théoriques et méthodologiques à partir de l'analyse d'entretiens thérapeutiques», *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 7, 177-198.
- AUHLIN, Antoine (1981a): «Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation», *Etudes de linguistique appliquée* 44, 88-103.
- AUHLIN, Antoine (1981b): «*Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi!* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude», *Cahiers de linguistique française* 2, 141-160.
- AUHLIN, Antoine & Anna ZENONE (1980): «Conversations, actions, actes de langage: éléments d'un système d'analyse», *Cahiers de linguistique française* 1, 6-41.

- AUER, Peter (1992): «Introduction: John Gumperz' Approach to Contextualization», in: Peter Auer & Aldo di Luzio (éd.), *The Contextualization of Language*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, 1-37.
- AUER, Peter (1993): «On the Prosody and Syntax of Turn-continuations», *Arbeitspapier: Fachgruppe Sprachwissenschaft Universität Konstanz* 25.
- AUSTIN, John L. (1970) *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil [1991: coll. Points].
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1982): «Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours», *DRLAV* 26, 91-151.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1984): «Hétérogénéité(s) énonciative(s)», *Langages* 73, 98-111.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1990): «La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs», in: Alain BERRENDONNER & Hermann PARRET (éd.), *L'interaction communicative*, Berne, Lang, 173-193.
- BACHMANN, Christian; Jacqueline LINDENFELD & Jacky SIMONIN (1981): *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1978): *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BANFIELD, Ann (1982): *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- BANGE, Pierre (1983): «Point de vue sur l'analyse conversationnelle», *DRLAV* 29, 1-28.
- BANGE, Pierre (éd.) (1987): *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire: une consultation*, Berne, Lang.
- BANGE, Pierre (1992): *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier, Hatier.
- BARTHES, Roland (1973): *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, coll. Points.
- BÉGUIN-JEANNERET, Thérèse (1988): «Analyse hiérarchique et fonctionnelle du discours: co-énonciation et mouvement discursif conjoint», *TRANEL* 13, 15-42.
- BENVENISTE, Emile (1966): *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard, coll. TEL.
- BENVENISTE, Emile (1974): *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, coll. TEL.

- BERRENDONNER, Alain (1977): «Le fantôme de la vérité. Questions sur l'assertion», *Linguistique et sémiologie* 4, 127-160.
- BERRENDONNER, Alain (1981): *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BERRENDONNER, Alain (1983): «Connecteurs pragmatiques et anaphore», *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- BERRENDONNER, Alain (1990): «Pour une macro-syntaxe», *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER, Alain (1993): «Périodes», in: Hermann PARRET (éd.): *Temps et discours*, Leuven, Presses universitaires de Louvain, 47-61.
- BERRENDONNER, Alain & Marie-José REICHLER-BÉGUELIN (1989): «Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique», *Langue française* 81, 99-125.
- BERTHOUD, Anne-Claude (1996): *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Ophrys.
- BERTHOUD, Anne-Claude; Bernard PY; Laurent GAJO; Petra KOCH; Marinette MATTHEY; Gérard MERKT & Lorenza MONDADA (1995): Rapport FNRS, PNR 33.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1991) (éd.): *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997): *Approches de la langue parlée en français*, Gap, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & Colette JEANJEAN (1987): *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier érudition.
- BONU, Bruno (1995): «Questions sur la préférence en analyse de conversation: hiérarchisation des actions dans les entretiens de recrutement», *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 7, 199-230.
- BOURGUIGNON, Christiane; Bernard PY & Anne-Marie RAGOT (1994): *Recherche sur l'école maternelle bilingue en Vallée d'Aoste. Aspects psycholinguistiques*, Aoste, IRRSAE.
- BRUXELLES, Sylvie; Catherine DOBROVIE-SORIN; Oswald DUCROT; Bernard FRADIN; Tan-Bihn NGUYEN; François RECANATI & Anne VICHER (1982): «Justement, l'inversion argumentative», *Lexique* 1, 151-164.
- BUBLITZ, Wolfram (1988): *Supportive fellow-speakers and cooperative conversations*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins.
- CADIOT, Anne; Jean-Claude CHEVALIER, Simone DELESALLE,

- Claudine GARCIA, Christine MARTINEZ & Paolo ZEDDA (1972): «*Oui mais, non mais ou: il y a dialogue et dialogue*», *Langue française* 42, 94-103.
- CADIOT, Anne; Oswald DUCROT; Bernard FRADIN & Thanh Binh NGUYEN (1985): «*Enfin, marqueur métalinguistique*», *Journal of Pragmatics* 9, 199-239.
- CHANET, Catherine (1996): *La demande dans le dialogue finalisé: de la surface linguistique aux représentations de l'action*, Thèse, Université Stendhal Grenoble 3.
- CHOMSKY, Noam (1987): *La nouvelle syntaxe*, Paris, Le Seuil.
- COATES, Jennifer (1994): «No Gap, Lots of Overlap: turn-taking patterns in the talk of women friends», in: David GRADDOL, Janet MAYBIN & Barry STIERER (éd.) *Researching language and Literacy in Social Context*, Clevedon: Open University, Multilingual Matters, 177-192.
- CONEIN, Bernard (1987): «Présentation: l'interprétation de l'action en analyse de conversation», *Lexique* 5, 7-14.
- COSNIER, Jacques & Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1987) (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- COSTE, Daniel (1986): «Auto-interruptions et reprises», *DRLAV* 34-35, 127-139.
- COULON, Alain (1987): *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF.
- COULTHARD, Malcolm (1977): *An Introduction to Discourse Analysis*, Londres, Longman.
- CULIOLI, Antoine (1990): *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.
- DABÈNE, Louise; Francine CICUREL, Marie-Claude LAUGA-HAMID & Cordula FOERSTER (1990): *Variations et rituels en classe de langue*, Paris, Hatier.
- DELOMIER, Dominique & Mary-Annick MOREL (1986): «Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises», *DRLAV* 34-35, 141-160.
- DUBOIS, Jean (1965): *Grammaire structurale du français: nom et pronom*, Paris, Larousse.
- DUROT, Oswald (1972): *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUROT, Oswald (1977): «Illocutoire et performatif», *Linguistique et sémiologie* 4, 17-53.

- DUCROT, Oswald (1980): «Analyses pragmatiques», *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT, Oswald (1982): «La notion de sujet parlant», *Recherches sur la philosophie et le langage*, Grenoble, Université, 65-93.
- DUCROT, Oswald (1983): «*Puisque*: essai de description polyphonique», *Revue romane* 24, n° spécial, 166-185.
- DUCROT, Oswald (1984): *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald & Tzvetan TODOROV (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DUCROT, Oswald; Danièle BOURCIER; Sylvie BRUXELLES & al. (1980): *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- EGNER, Inge (1988): *Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé*, Berne, Peter Lang.
- EMONDS, Joseph (1986): «Les parties du discours en grammaire générative», *Recherches linguistiques de Vincennes*, 14/15, 93-154.
- FONTANEY, Louise (1987): «Intonation et régulation de l'interaction», in: Jacques COSNIER & Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *Décrire la conversation*, Lyon, Presses universitaires, 225-268.
- FONTANEY, Louise (1991): «A la lumière de l'intonation», in: Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *La question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 113-161.
- FORD, Cecilia E. (1993): *Grammar in Interaction. Adverbial Clauses in American English Conversations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GARCIA, Claudine (1983): *Etude sémantique de bon, justement, de toutes manières dans un corpus oral*, Thèse de troisième cycle, Université de Paris VII.
- GARDIN, Bernard (1989): «Machine à dessiner ou machine à écrire? La production collective d'une formulation», *Langages* 93, 84-97.
- GELUYKENS, Ronald (1988): «On the Myth of rising Intonation in polar Questions», *Journal of pragmatics* 12, 467-485.
- GELUYKENS, Ronald (1992): *From discourse Process to grammatical Construction. On Left-dislocation in English*, Amsterdam, John Benjamins.
- GOFFMAN, Erving (1973): *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit.

- GOFFMAN, Erving (1987): *Façons de parler*, Paris, Minuit.
- GOODWIN, Charles (1981): *Conversational Organization. Interaction between Speakers and Hearers*, New York, Academic Press.
- GRÉSILLON, Almuth (1981): «Interrogation et interlocution», *DRLAV* 25, 61-75.
- GRICE, H. Paul (1979): «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
- GRIZE, Jean-Blaise (1985): «A propos de la notion de modèle», Groupe de travail sciences humaines et sociales de la Faculté des Lettres de Neuchâtel, photocopies.
- GROSJEAN, François & James Paul GEE (1987): «Prosodic structure and spoken word recognition», *Cognition* 25, 135-155.
- GROUPE LAMBDA-L (1975): «Car, parce que, puisque», *Revue Romane* 10, 248-280.
- GUESPIN, Louis (1984): «Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien: sur une enquête sociologique à Louviers», *Langages* 74, 47-91.
- GUIMBRETIÈRE, Elisabeth (1992): *Paroles*. Paris, Hatier.
- GÜLICH, Elisabeth (1986): «L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en 'situation de contact'», *DRLAV* 34-35, 161-182.
- GÜLICH, Elisabeth (1991): «Pour une ethnométhodologie linguistique», in: Ulrich DAUSENDSCHÖN-GAY, Elisabeth GÜLICH & Ulrich KRAFFT (éd.) *Linguistische Interaktionsanalysen*, Tübingen, Niemeyer, 325-364.
- GÜLICH, Elisabeth & Thomas KOTSCHI (1983): «Les marqueurs de reformulation paraphrastique», *Cahiers de linguistique française* 5, 305-351.
- GÜLICH, Elisabeth & Thomas KOTSCHI (1987): «Les actes de reformulation dans la consultation 'La dame de Caluire'», in: Pierre BANGE (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire: une consultation*. Berne, Lang, 15-81.
- GÜLICH, Elisabeth & Thomas KOTSCHI (1995): «Discourse Production in Oral Communication. A Study Based on French», in: Uta M. QUASTHOFF (éd.), *Aspects of Oral Communication*, Berlin, New York, Walter de Gruyter, 30-66.
- GUMPERZ, John (1982): *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUMPERZ, John (1989): *Engager la conversation*, Paris, Minuit.

- GUMPERZ, John (1992): «Contextualization Revisited», in: Peter AUER & Aldo DI LUZIO (éd.), *The Contextualization of Language*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, 39-53.
- HAGÈGE, Claude (1985): *L'homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine (1983): «Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité de discours», *Bulletin de la Société linguistique* 78:1, 99-160.
- JACKENDOFF, Ray S. (1977): *X' Syntax: a Study of Phrase Structure*, Cambridge, MIT Press.
- JACQUES, Francis (1988): «Trois stratégies interactionnelles: conversation, négociation, dialogue», in: Jacques COSNIER; Nadine GELAS & Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *Echanges sur la conversation*, Paris, CNRS, 45-68.
- JEANNERET, Thérèse (1991): «Fabrication du texte conversationnel et conversation pluri-locuteurs», *Cahiers de linguistique française* 12, 83-102.
- JEANNERET, Thérèse (1993): «Modes de structuration en conversation», *Bulletin CILA* 57, 59-69.
- JEANNERET, Thérèse (1995a): «Interaction, coénonciation et tours de parole», *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 7, 137-157.
- JEANNERET, Thérèse (1995b): «Relatives coénoncées: conversation et syntaxe», *Scolia* 5, 343-360.
- JEANNERET, Thérèse (1997): «Mise en discours de différences interculturelles», *Bulletin suisse de linguistique appliquée VALS/ASLA*, 65.
- JEFFERSON, Gail (1973): «A Case of Precision Timing in Ordinary Conversation: Overlapped Tag-Positioned Address Terms in Closing Sequences», *Semiotica* 9, 47-96.
- JEFFERSON, Gail (1982): «On Exposed and Embedded Correction in Conversation», *Studium Linguistik* 14, 58-68.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980): *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1984): «E. Benveniste et la théorisation», *Actes du Colloque international du CNRS*, Louvain, Editions Peeters, 45-55.

- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1986a): «La description des échanges en analyse conversationnelle: l'exemple du compliment», *DRLAV* 36-37, 1-53.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1986b): «'Nouvelle communication' et 'analyse conversationnelle'», *Langue française* 70, 7-25.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1987): «La mise en place», in: Jacques COSNIER & Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 319-349.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1988): «L'échange comme unité transphrastique dialogale. L'exemple de l'excuse», *Modèles linguistiques X:2*, 83-103.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990): *Les interactions verbales I*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1991): «Hétérogénéité énonciative et conversation», in: Hermann PARRET (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, Editions du CNRS, 120-138.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1995): «Introduction», in: Catherine KERBRAT-ORECCHIONI & Christian PLANTIN (éd.), *Le trilogue*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1-28.
- KLEIBER, Georges (1981): «Les définitions sémantiques classiques de l'opposition relative restrictive/relative appositive», *Revue de linguistique romane* 45, 1-16.
- KLEIBER, Georges (1987): «Relatives restrictives/relatives appositives: dépassement(s) autorisé(s)», *Langages* 88, 41-63.
- KRAFFT, Ulrich & Ulrich DAUSENDSCHÖN-GAY (1994): «Les voix de Thérèse. Remarques sur l'organisation prosodique d'une interview».
- LABOV William & David FANSHEL (1977): *Therapeutic Discourse*, New York, Academic Press.
- LACOSTE, Geneviève (1987): «Le dit de l'intonation», *Etudes de linguistique appliquée* 66, 8-19.
- LAMBERT, Frédéric (1991): «Observations sur la coordination par et en français», *Cahiers de grammaire* 16, 73-102.
- LANE, Gilles (1991): «Préface», in: John L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*. Paris, Seuil, coll. Points.
- LÉON, Pierre & Parth BHATT (1987): «Structures prosodiques du

- questionnement radiophonique», *Etudes de linguistique appliquée* 66, 88-105.
- LERNER, Gene H. (1991): «On the syntax of sentence-in-progress», *Language in Society* 20, 441-458.
- LEVELT, William (1989): *Speaking. From Intention to Articulation*, Cambridge, MIT Press.
- LEVINSON, Stephen C. (1983): *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LHOTE, Elisabeth (1995): *Enseigner l'oral en interaction*, Paris, Hachette.
- LOUFRANI, Claude (1981): «Locuteur collectif ou locuteur tout court», *Recherches sur le français parlé* 3, 215-243.
- LOUFRANI, Claude (1982): «Qui parle de qui», *Recherches sur le français parlé* 4, 175-191.
- LOUFRANI, Claude (1985): «Le locuteur collectif: typologie de configurations discursives», *Recherches sur le français parlé* 6, 169-193.
- LÜDI, Georges (1995): «Représentations lexicales floues et construction interactive du sens», *Cahiers de l'institut de linguistique et des sciences du langage* 7, 95-109.
- LUDWIG, Ralph (1988): *Texte des gesprochenen Französisch*, Tübingen, G. Narr.
- LUSCHER, Jean-Marc (1989): «Connecteurs et marques de pertinence. L'exemple de d'ailleurs», *Cahiers de linguistique française* 10, 101-145.
- LUSCHER, Jean-Marc; Eva ROOS & Christian RUBATTEL (1995): «Prises de parole et interventions dans l'organisation de la conversation», *Cahiers de linguistique française* 17, 57-78.
- LUZZATI, Daniel (1985): «Analyse périodique du discours», *Langue française* 65, 62-73.
- LYONS, John (1980): *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, Dominique (1976): *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Classiques Hachette.
- MATTHEY, Marinette (1996): *Apprentissage d'une langue et interaction verbale*. Berne, Lang.
- MERTENS, Piet (1991): «Intonation», in: Claire BLANCHE-BENVENISTE (éd.), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Ed. CNRS, 159-176.
- MILNER, Jean-Claude (1973): *Arguments linguistiques*. Paris, Repères.

- MOESCHLER, Jacques (1985): *Argumentation et Conversation*, Paris, Hatier.
- MOESCHLER, Jacques (1986): «Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives: *parce que* et la justification énonciative», *Cahiers de linguistique française* 7, 149-167.
- MOESCHLER, Jacques (1987): «Trois emplois de *parce que* en conversation», *Cahiers de linguistique française* 8, 97-110.
- MOESCHLER, Jacques (1988): «Pragmatique conversationnelle et pragmatique de la pertinence», *Cahiers de linguistique française* 9, 65-85.
- MOIRAND, Sophie (1990): *Une grammaire des textes et des dialogues*, Paris, Hachette.
- MONDADA, Lorenza (1995a): «La construction interactionnelle du topic», *Cahiers de l'institut des langues et des sciences du langage* 7, 111-135.
- MONDADA, Lorenza (1995b): «Planification syntaxique des énoncés et séquentialité de la conversation», *Scolia* 5, 319-342.
- MOREL, Marie-Annick (1983): «Vers une rhétorique de la conversation», *DRLAV* 29, 29-68.
- MORIER, Henri (1961): *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- MORRIS, Charles W. (1974): «Fondements de la théorie des signes», *Langages* 35, 15-21.
- MÜLLER, Frank (1991): «Faits argumentatifs et faits conversationnels: quelques points à propos de *apunto*», in: Ulrich DAUSENDSCHÖN-GAY, Elisabeth GÜLICH & Ulrich KRAFFT (éd.), *Linguistische Interaktionsanalysen*, Tübingen, Niemeyer, 79-87.
- MÜLLER, Frank (1995): «Interaction et syntaxe. Structures de co-participation et structures syntaxiques dans la conversation pluri-locuteurs», in: Daniel VÉRONIQUE & Robert VION (éd.), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 331-346.
- NABOULSI, Randa & Elisabeth LHOTE (1998): «L'énoncé inachevé dans l'interaction maître-élèves en français langue non maternelle. Etude de la fonction d'incitation», in: Marc SOUCHON, *Pratiques discursives des langues étrangères*,

- Université de Franche-Comté, Centre de linguistique appliquée de Besançon, 215-226.
- O'CONNELL, Daniel C.; Sabine KOWAL; Erika KALTENBACHER (1990): «Turn-Taking: A critical Analysis of the Research Tradition», *Journal of Psycholinguistic Research* 19:6, 345-373.
- OESCH-SERRA, Cecilia (1991): «Faits argumentatifs et faits conversationnels: le cas du connecteur *apunto* en italien parlé», in: Ulrich DAUSENDSCHÖN-GAY, Elisabeth GÜLICH & Ulrich KRAFFT (éd.), *Linguistische Interaktionsanalysen*, Tübingen, Niemeyer, 61-77.
- PERREFORT, Marion (1996): «Formes et fonctions du stéréotype dans des interactions en situation de contact», *Aile* 7, 139-154.
- PERRIN, Laurent (1995): «Mots et énoncés mentionnés dans le discours», *Cahiers de linguistique française* 15, 217-248.
- POMERANTZ, Anita (1978): Compliment Responses. Notes on the cooperation of multiple constraints», in: Jim SCHENKEIN (éd.), *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New York, San Francisco, Academic Press, 79-112.
- PY, Bernard (1993): «L'apprenant et son territoire: système, norme et tâche», *Aile* 2, 9-24.
- QUÉRÉ, Louis (1987): «Mise en place d'un ordre et mise en ordre des places: l'invitation comme événement conversationnel», *Lexique* 5, 101-138.
- RÉCANATI, François (1981): *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1992): «L'approche des 'anomalies' argumentatives», *Pratiques* 73, 51-78.
- REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1997): «Anaphores pronominales en contexte, d'hétérogénéité énonciative: effets d'(in)cohérence», in: DE MULDER, Walter; Liliane TASMOWSKI-DE RYCK & Carl VETTERS (éd.), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, 31-54.
- RONAT, Mitsou & Daniel COUQUAUX (1986): *La grammaire modulaire*. Paris, Minuit.
- ROSSARI, Corinne (1990): «Projet pour une typologie des opérations de reformulation», *Cahiers de linguistique française* 11, 345-359.
- ROULET, Eddy (1981): «Echanges, interventions et actes de langage

- dans la structure de la conversation», *Etudes de linguistique appliquée* 44, 7-39.
- ROULET, Eddy (1982): «De la structure dialogique du discours monologique», *Langue et linguistique* 8, 65-84.
- ROULET, Eddy (1986): «Complétude interactive et mouvements discursifs», *Cahiers de linguistique française* 7, 189-206.
- ROULET, Eddy (1987): «Complétude interactive et connecteurs reformulateurs», *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- ROULET, Eddy (1989): «De la structure de la conversation à la structure d'autres types de discours», in: Christian RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Lang, 35-59.
- ROULET, Eddy (1990): «A propos des niveaux de l'analyse linguistique», in: Ricarda LIVER; Iwar WERLEN & Peter WUNDERLI (éd.), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, Gunter Narr, 221-228.
- ROULET, Eddy (1991): «Vers une approche modulaire de l'analyse du discours», *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET, Eddy (1995): «Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue: autonomie et interrelations modulaires», *Cahiers de linguistique française* 17, 123-140.
- ROULET, Eddy; Antoine AUCHLIN; Jacques MOESCHLER; Christian RUBATTEL & Marianne SCHELLING (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- RUBATTEL, Christian (1985): «Polyphonie, syntaxe et délimitation des énoncés», *TRANEL* 9, 83-103.
- RUBATTEL, Christian (1986a): «La structure de l'énoncé minimal comme condition d'accès aux stratégies interprétatives», *Cahiers de linguistique française* 7, 135-148.
- RUBATTEL, Christian (1986b): «La convention X' et la structure des unités discursives», *TRANEL* 11, 77-101.
- RUBATTEL, Christian (1987): «Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques», *Linguisticae Investigationes* XI:2, 379-404.
- RUBATTEL, Christian (1988): «Structure syntaxique et forme logique des unités discursives monologiques», *Cahiers de linguistique française* 9, 7-25.
- RUBATTEL, Christian (1989): «Constituants, fonctions et relations dans

- la phrase et dans le discours», in: Christian RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours*, Berne, Lang, 85-104.
- RUBATTEL, Christian (1990): «Polyphonie et modularité», *Cahiers de linguistique française* 11, 297-310.
- RÜCK, Heribert (1980): *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Paris, Hatier.
- RUWET, Nicolas (1967): *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.
- RUWET, Nicolas (1991): «A propos de la grammaire générative. Quelques considérations intempestives», *Histoire Epistémologie Langage* 13/1, 109-132.
- SACKS, Harvey (1987): «On the preferences for agreement and contiguity in sequences in conversation», in: Graham BUTTON & John R.E. LEE (éd.), *Talk and social Organisation*, Clevedon, Multilingual Matters LTD, 54-69.
- SACKS, Harvey (1992): *Lectures on conversation*. Edited by Gail Jefferson, Cambridge, Blackwell, 2 vol.
- SACKS, Harvey; Emanuel A. SCHEGLOFF & Gail JEFFERSON (1974): «A simplest Systematics for the Organization of Turn-taking for Conversation», *Language* L.4, 696-735.
- SCHAFFER, Deborah (1983): «The Role of Intonation as a Cue to Turn taking in Conversation», *Journal of Phonetics* 11, 243-257.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1972): «Notes on a Conversational Practice: Formulating Place», in: Pier Paolo GIGLIOLI (éd.), *Language and social context*, Harmondsworth, Penguin Education, 95-135.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1979): «The Relevance of Repair to Syntax-for-conversation», in: Talmy GIVÓN (éd.), *Discourse and Syntax*, New York, Academic Press, 261-286.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1981): «Discourse as an interactional Achievement: some uses of *uh huh* and other things that come between Sentences» in: Deborah TANNEN (éd.), *Analyzing Discourse: Text and Talk*, Georgetown, Georgetown University Press, 71-93.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1992): «Repair after Next Turn: The Last Structurally Provided Defense of Intersubjectivity in Conversation», *American Journal of Sociology* 97:5, 1295-1345.

- SCHEGLOFF, Emanuel A. & Harvey SACKS (1973): «Opening up Closings», *Semiotica* 8, 289-327.
- SCHEGLOFF, Emanuel A.; Gail JEFFERSON & Harvey SACKS (1977): «The Preference for Self-correction in the Organization of Repair in Conversation», *Language* 53, 361-382.
- SCHMALE-BUTTON, Elisabeth & Günter SCHMALE, (1984): *Conversations téléphoniques*, Bielefeld, Université.
- SEARLE, John R. (1972): *Les actes de langages: essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE, John R. (1986): «Notes on Conversation», in: Donald G. ELLIS & William A. DONOHUE (éd.), *Contemporary Issues in Language and Discourse Process*, Londres, Lawrence Erlbaum Associates, 7-19.
- SELTING, Margret (1987): «Descriptive Categories for the Auditive Analysis of Intonation in Conversation», *Journal of Pragmatics* 11, 777-791.
- SELTING, Margret (1988): «The Role of Intonation in the Organization of Repair and Problem Handling Sequences in Conversation», *Journal of Pragmatics* 12, 293-322.
- SPRENGER-CHAROLLES, Liliane (1983): «Analyse d'un dialogue didactique: l'explication de texte», *Pratiques* 40, 51-76.
- TRAVERSO, Véronique (1991): «Question et commentaire dans la conversation familière», in: Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *La question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 201-223.
- TRAVERSO, Véronique (1995): «Gestion des échanges dans la conversation à trois participants», in: Catherine KERBRAT-ORECCHIONI & Christian PLANTIN (éd.), *Le trilogue*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 29-53.
- VANDERVEKEN, Daniel (1992): «La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation», *Cahiers de linguistique française* 13, 9-61.
- VION, Robert (1992): *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- VION, Robert (1995): «Hétérogénéité énonciative et espace interactif», in: Daniel VÉRONIQUE & Robert VION (éd.), *Des savoir-faire communicationnels*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 267-280.

- WILSON, John (1989): *On the boundaries of conversation*, Oxford, Pergamon Press.
- ZRIBI-HERTZ, Anna (1985): «L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité», *Linguisticae Investigationes*, IX:1, 131-165.

*Favoriser la confrontation Interdisciplinaire et Internationale de toutes les formes de recherches consacrées à la communication humaine, en publiant sans délai des travaux scientifiques d'actualité: tel est le rôle de la collection SCIENCES POUR LA COMMUNICATION. Elle se propose de réunir des études portant sur tous les langages, naturels ou artificiels, et relevant de toutes les disciplines sémiologiques: linguistique, psychologie ou sociologie du langage, sémiotiques diverses, logique, traitement automatique, systèmes formels, etc. Ces textes s'adressent à tous ceux qui voudront, à quelque titre que ce soit et où que ce soit, se tenir au courant des développements les plus récents des sciences du langage.*

**Ouvrages parus**



1. Alain Berrendonner – L'éternel grammairien • Etude du discours normatif, 1982 (épuisé)
2. Jacques Moeschler – Dire et contredire • Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, 1982 (épuisé)
3. C. Bertaux / J.-P. Desclés / D. Dubarle / Y. Gentilhomme / J.-B. Grize / I. Mel'cuk / P. Scheurer / R. Thom – Linguistique et mathématiques • Peut-on construire un discours cohérent en linguistique? • Table ronde organisée par l'ATALA, le Séminaire de philosophie et mathématiques de l'École Normale Supérieure de Paris et le Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel (Neuchâtel, 29-31 mai 1980), 1982
4. Marie-Jeanne Borel / Jean-Blaise Grize / Denis Miéville – Essai de logique naturelle, 1983, 1992
5. P. Bange / A. Bannour / A. Berrendonner / O. Ducrot / J. Kohler-Chesny / G. Lüdi / Ch. Perelman / B. Py / E. Roulet – Logique, argumentation, conversation • Actes du Colloque de pragmatique (Fribourg, 1981), 1983
6. Alphonse Costadau: *Traité des signes (tome I)* – Edition établie, présentée et annotée par Odile Le Guern-Forel, 1983
7. Abdelmadjid Ali Bouacha – Le discours universitaire • La rhétorique et ses pouvoirs, 1984
8. Maurice de Montmollin – L'intelligence de la tâche • Eléments d'ergonomie cognitive, 1984, 1986 (épuisé)
9. Jean-Blaise Grize (éd.) – Sémiologie du raisonnement • Textes de D. Apothéloz, M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, C. Péquegnat, 1984
10. Catherine Fuchs (éd.) – Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles • Textes de G. Bès, G. Boulakia, N. Carach, F. François, J.-B. Grize, R. Martin, D. Slakta, 1985
11. E. Roulet / A. Auchlin / J. Moeschler / C. Rubattel / M. Schelling – L'articulation du discours en français contemporain, 1985, 1987, 1991
12. Norbert Dupont – Linguistique du détachement en français, 1985
13. Yves Gentilhomme – Essai d'approche microsystemique • Théorie et pratique • Application dans le domaine des sciences du langage, 1985
14. Thomas Bearth – L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura, 1986
15. Herman Parret – Prolégomènes à la théorie de l'énonciation • De Husserl à la pragmatique, 1987
16. Marc Bonhomme – Linguistique de la métonymie • Préface de M. Le Guern, 1987
17. Jacques Rouault – Linguistique automatique • Applications documentaires, 1987
18. Pierre Bange (éd.) – L'analyse des interactions verbales: «La dame de Caluire. Une consultation» • Actes du Colloque tenu à l'Université Lyon II (13-15 décembre 1985), 1987
19. Georges Kleiber – Du côté de la référence verbale • Les phrases habituelles, 1987
20. Marianne Kilani-Schoch – Introduction à la morphologie naturelle, 1988

21. Claudine Jacquenod – Contribution à une étude du concept de fiction, 1988
22. Jean-Claude Beacco – La rhétorique de l'historien · Une analyse linguistique du discours, 1988
23. Bruno de Foucault – Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots, 1988
24. Inge Egner – Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé · Parler WEE de Côte d'Ivoire, 1988
25. Daniel Peraya – La communication scalène · Une analyse sociosémiotique de situations pédagogiques, 1989
26. Christian Rubattel (éd.) – Modèles du discours · Recherches actuelles en Suisse romande · Actes des Rencontres de linguistique française (Crêt-Bérard, 1988), 1989
27. Emilio Gattico – Logica e psicologia · Studi piagetiani e postpiagetiani, 1989
28. Marie-José Reichler-Béguelin (éd.) – Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage · Actes du Colloque de Fribourg (11-12 mars 1988), 1989
29. Pierre Dupont – Éléments logico-sémantiques pour l'analyse de la proposition, 1990
30. Jacques Wittwer – L'analyse relationnelle · Une physique de la phrase écrite · Introduction à la psychosyntagmatique, 1990
31. Michel Chambreuil / Jean-Claude Pariente – Langue naturelle et logique · La sémantique intentionnelle de Richard Montague, 1990
32. Alain Berrendonner / Herman Parret (éds) – L'interaction communicative, 1990
33. Jacqueline Bideaud / Olivier Houdé – Cognition et développement · Boîte à outils théoriques · Préface de Jean-Blaise Grize, 1991
34. Beat Münch – Les constructions référentielles dans les actualités télévisées · Essai de typologie discursive, 1992
35. Jacques Theureau – Le cours d'action · Analyse sémio-logique · Essai d'une anthropologie cognitive située, 1992
36. Leonardo Pinsky (†) – Concevoir pour l'action et la communication · Essais d'ergonomie cognitive · Textes rassemblés par Jacques Theureau et collab., 1992
37. Jean-Paul Bernié – Raisonner pour résumer · Une approche systémique du texte, 1993
38. Antoine Auchlin – Faire, montrer, dire – Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois, 1993
39. Zlatka Guentcheva – Thématization de l'objet en bulgare, 1993
40. Corinne Rossari – Les opérations de reformulation · Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français – italien, 1993, 1997
41. Sophie Moirand / Abdelmadjid Ali Bouacha / Jean-Claude Beacco / André Collinot (éds) – Parcours linguistiques de discours spécialisés · Colloque en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992, 1994, 1995
42. Josiane Boutet – Construire le sens · Préface de Jean-Blaise Grize, 1994, 1997

43. Michel Goyens – Emergence et évolution du syntagme nominal en français, 1994
44. Daniel Duprey – L'universalité de «bien» • Linguistique et philosophie du langage, 1995
45. Chantal Rittaud-Hutinet – La phonopragmatique, 1995
46. Stéphane Robert (éd.) – Langage et sciences humaines: propos croisés • Actes du colloque «Langues et langages» en hommage à Antoine Culioli (Ecole normale supérieure. Paris, 11 décembre 1992), 1995
47. Gisèle Holtzer – La page et le petit écran: culture et télévision • Le cas d'Apostrophes, 1996
48. Jean Wirtz – Métadiscours et déceptivité • Julien Torma vu par le Collège de 'Pataphysique, 1996
49. Vlad Alexandrescu – Le paradoxe chez Blaise Pascal • Préface de Oswald Ducrot, 1997
50. Michèle Grossen, Bernard Py (éds) – Pratiques sociales et médiations symboliques, 1997
51. Daniel Luzzati / Jean-Claude Beacco / Reza Mir-Samii / Michel Murat / Martial Vivet (éds) – Le Dialogique • Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires, et cognitives du dialogue (Université du Maine, 15-16 septembre 1994), 1997
52. Denis Miéville / Alain Berrendonner (éds) – Logique, discours et pensée • Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, 1997
53. Claude Guimier (éd.) – La thématization dans les langues • Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, 1999
54. Jean-Philippe Babin – Lexique mental et morphologie lexicale, 1998
55. Thérèse Jeanneret – La coénonciation en français • Approches discursive, conversationnelle et syntaxique, 1999
56. Pierre Boudon – Le réseau du sens • Une approche monadologique pour la compréhension du discours, 1999

Cet ouvrage étudie un phénomène conversationnel original qui survient chaque fois que, dans une conversation, un interlocuteur se substitue au locuteur pour achever ou poursuivre son propos. La description de ce phénomène, que l'auteur appelle *coénonciation*, se fonde sur l'examen de plus de quatre-vingts exemples authentiques. La coénonciation pose d'intéressants problèmes aux différents modèles d'analyse du discours et de l'interaction verbale. Les apports descriptifs de deux modèles, le modèle hiérarchique et fonctionnel et celui de l'alternance des tours de parole, sont successivement présentés et discutés. En définitive, une description exhaustive des différents aspects de la coénonciation requiert l'articulation d'approches d'horizons différents telles qu'une étude des contours intonatifs des segments en coénonciation et une syntaxe de l'oral interactionnel. En outre, l'étude met en évidence la difficulté que pose la définition d'une unité de base en linguistique (acte de langage, tour de parole, clause) pour la description de phénomènes tels que la coénonciation et la polyphonie.

**Thérèse Jeanneret** est linguiste et chargée de cours de français langue étrangère à l'Université de Neuchâtel. Sa formation de base a porté également sur la littérature française et la logique. Elle effectue des recherches dans les domaines de l'interaction verbale et de la didactique du français.